

2021

Le Projet Annuel de Performance pour l'année 2021

Mission de l'industrie de l'énergie et des mines

Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaire et comptable mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne. La version arabe officielle fait foi.

31/03/2021



Sommaire

Premier axe: Présentation générale de la mission.....	2
Présentation de la stratégie du secteur et de la mission	2
Présentation des programmes de la mission	7
Présentation des objectifs et indicateurs de performance de la mission	8
Budget et programmation de dépenses de la mission à moyen terme	9
Axe2: Programme “Energie”.....	14
Présentation du programme et sa stratégie	
Objectifs et indicateurs de performance du programme	
Dépenses du programme	
Fiches indicateurs du programme	38
Fiches opérateurs publics	49
Axe3: Programme “Industrie”.....	70
Présentation du programme et sa stratégie	
Objectifs et indicateurs de performance du programme	
Dépenses du programme	
Fiches indicateurs du programme	103
Fiches opérateurs publics	124
Axe4: Programme “mines”.....	155
Présentation du programme et sa stratégie	
Objectifs et indicateurs de performance du programme	
Dépenses du programme	
Fiches indicateurs du programme	188
Fiches opérateurs publics	197
Axe5: Programme “pilotage et appui”.....	207
Présentation du programme et sa stratégie	
Objectifs et indicateurs de performance du programme	
Dépenses du programme	
Fiches indicateurs du programme	256
Annexes.....	293

Premier axe:

Présentation générale de la mission
industrie, énergie et mines

1- Présentation de la stratégie de la mission :

Le Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans les domaines liés à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, à l'énergie et aux mines. Dans ce contexte, les structures du Ministère s'emploient à développer et mettre en œuvre la politique nationale dans ces domaines en définissant un ensemble d'axes stratégiques compte tenu de leur contribution à l'amélioration des indicateurs de développement économique et social et à la promotion de l'investissement.

1.1 Stratégie sectorielle dans le domaine des industries:

La stratégie sectorielle dans le domaine des industries est axée sur le développement durable et inclusif, en particulier, en mettant en œuvre les objectifs suivants:

- Créer et développer les réseaux de partenariat, Clusters,
- Développer les exportations industrielles et diversifier les marchés étrangers.
- Aider les entreprises industrielles à surmonter la crise économique et sociale en raison de l'impact de la situation sanitaire mondiale résultant de la propagation de la pandémie Corona,
- Appuyer le tissu industriel pour la transition d'une industrie basée sur la compétitivité-prix à une industrie à forte valeur ajoutée ; et inciter les entreprises à améliorer leurs capacités de production et leur compétitivité,
- Renforcer la gouvernance des entreprises publiques sous tutelle et leur restructuration,
- Promouvoir l'innovation et le développement technologique en augmentant la valeur ajoutée technologique des produits et inciter la recherche développement dans le secteur industriel,
- Promouvoir les investissements industriels pour la création d'emplois, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions de l'intérieur et en ciblant les secteurs prometteurs et à fort taux d'encadrement,
- Développer une nouvelle génération de zones industrielles intégrées, avec une priorité donnée aux régions de l'intérieur en collaboration avec le secteur privé ; réduire les délais et revoir le système d'entretien et de gestion dans les zones industrielles,
- Numériser le tissu industriel et les services associés et entamer la démarche d'accompagnement des entreprises industrielles pour leur passage aux industries intelligentes « smart industries 4.0 »,

- Adopter l'économie circulaire, notamment en développant la chaîne de valeur pour le recyclage et la valorisation des déchets du secteur industriel,
- Renforcer la position de la Tunisie dans les chaînes de valeur mondiales, développer les exportations industrielles et promouvoir le partenariat international et la visibilité de la Tunisie comme plateforme industrielle et technologique.

1-2 Stratégie du secteur de l'énergie :

Les perspectives stratégiques du secteur de l'énergie visent à garantir l'approvisionnement de toutes les régions en produits Pétroliers, électricité et gaz pour améliorer la qualité de vie et promouvoir l'économie nationale grâce aux actions suivantes:

- Atteindre la sécurité énergétique en assurant les approvisionnements via le développement des ressources énergétiques nationales, diversifier le mélange énergétique et le développement des infrastructures de production, de transport, de stockage et de distribution.
- Soutenir l'équité et la gouvernance énergétiques en garantissant un approvisionnement équitable en énergie à toutes les régions et dans les meilleures conditions,
- Appuyer la politique sociétale et améliorer la gouvernance sectorielle en favorisant la transparence.
- Mettre en œuvre les politiques de développement durable en renforçant la compétitivité économique (maîtrise des coûts, rationalisation de la compensation, renforcement des capacités) ; et développer une politique industrielle suivant un modèle de développement économique modéré en matière de consommation d'énergie et d'appui au partenariat public privé, tout en veillant à préserver l'environnement.

Pour mettre en œuvre ces axes, la stratégie sectorielle s'est reposée sur l'atteinte des objectifs suivants:

- Développer les ressources nationales en hydrocarbures.
- Définir la politique de raffinage du pétrole et renforcement des infrastructures de transport, de distribution et de stockage des produits pétroliers.
- Développer l'activité de production d'électricité et de raccordement électrique.
- Promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

1 - 3 La stratégie du secteur minier

La stratégie de développement du secteur minier est basée principalement sur les axes suivants:

- Soutenir le rythme de production et d'exportation dans le secteur du phosphate et de ses dérivés.
- Renforcer les programmes de mise à niveau environnementale en vue de résoudre la problématique de la pollution dans les centres de transfert de phosphate et la préservation des ressources en eau.
- Encourager l'investissement dans la recherche et l'exploitation minières afin d'améliorer la productivité du secteur des produits non phosphatés.
- Améliorer l'efficacité de la gouvernance sectorielle en consacrant de nouvelles approches basées sur les principes de transparence et de participation civique et rationaliser la gestion des ressources.

Pour mettre en œuvre ces axes, la stratégie sectorielle cible l'atteinte des objectifs suivants:

• Le secteur du phosphate

Rétablir le rythme de production et d'exportation dans le secteur du phosphate et de ses dérivés à travers:

- La création d'un climat social propice en instaurant une responsabilité sociale dans les entreprises sectorielles, en incitant l'initiative individuelle, et en coordonnant davantage avec les représentants régionaux du peuple, les acteurs sociaux et la société civile pour contribuer à la maîtrise préventive des mouvements sociaux,
 - Le renforcement des ressources humaines pour les deux entreprises sectorielles et l'accélération de la mise en œuvre des programmes de formation visant notamment à développer les capacités des techniciens,
 - L'accélération de la réalisation des grands projets, notamment le projet phosphate Om AlKhachab, Meknasi, Tozeur et Nafta
 - Le renforcement du transport du phosphate par chemin de fer et par camion,
 - La sécurisation des centres d'extraction, de production, de transport et de transfert,
 - La réalisation d'une étude stratégique pour le secteur du phosphate et ses dérivés pour 2035.
- ❖ Augmenter les exportations des dérivés du phosphate:
- Assurer la livraison des quantités nécessaires au fonctionnement des usines du Groupe Chimique Tunisien,

- Accélérer la réalisation des projets du secteur des dérivés du phosphate, notamment l'usine de Mdhilla 2 pour produire le triphosphate raffiné.
- ❖ Poursuite de la mise en œuvre des programmes de mise à niveau environnementale :
 - Résoudre la problématique de la pollution environnementale dans les centres de transfert, en accélérant la mise en œuvre des programmes de mise à niveau environnementale et du projet phosphogypse,
 - Préserver les ressources en eau du bassin minier, Gabès et Sfax.
 - Déplacer les laveries de phosphate du bassin minier hors des zones urbaines.
 - Secteur des produits non phosphatés :
 - Attirer les investisseurs étrangers et tunisiens, les assister et les encourager à investir dans la recherche et l'exploitation minière à travers l'amélioration de l'infrastructure géologique, la diffusion de l'information et la promotion des gisements minéraux du pays.
 - Définir une stratégie future de rationalisation du secteur des substances utiles et des roches industrielles en coordination avec les différents acteurs impliqués dans le secteur pour promouvoir les projets de développement dans les régions de l'intérieur,
 - Revoir le code minier dans le cadre de la mise à niveau du secteur, instaurer plus de transparence et optimiser l'exploitation des matériaux minéraux conformément aux exigences de la nouvelle constitution.
 - Concrétiser les recrutements pour renforcer les ressources humaines et améliorer la productivité du secteur.
 - Réaliser une étude stratégique pour le secteur des produits non phosphatés.
 - Etudes stratégiques :
 - La réalisation d'une étude stratégique sur le secteur minier à l'horizon 2030.

1-4 Intégration de l'approche genre dans la stratégie de mission :

S'appuyant sur les dix-sept (17) objectifs du développement durable à l'horizon 2030 ratifiés par les États membres des Nations Unies, dont la Tunisie, en septembre 2015, d'une part, et suite à la crise sanitaire mondiale actuelle qui a imposé un changement des politiques publiques pour tous les pays en réorganisant leurs priorités, notamment en ce qui concerne les objectifs du développement industriel durable, compte tenu du rôle joué par les femmes entrepreneurs dans le processus de développement économique et social, d'autre part,

L'approche genre a été intégrée dans les orientations stratégiques de la mission industrie, énergie et mines,

Dans ce contexte, une étude réalisée par la Chambre des femmes chefs d'entreprise de Tunis a montré que le nombre de femmes dirigeantes dans les entreprises dans tous les secteurs économiques est estimé à 18 000.

En raison de l'absence d'études sur le nombre de femmes d'affaires dans le secteur des industries, dont le nombre de ses établissements est estimé à 5328 entreprises industrielles employant au moins 10 travailleurs, il a été convenu de se baser sur le nombre de femmes d'affaires dans toutes les entreprises industrielles. Sur cette base, il a été constaté que sur les 82283 entreprises industrielles existantes, selon l'Institut national des statistiques, on compte 6 480 femmes d'affaires actives dans l'industrie, qui représente 8% des entreprises industrielles détenues par des femmes d'affaires.

Ce pourcentage est jugé faible par rapport aux hommes, en raison des difficultés des femmes d'accéder aux financements pour leurs projets, de leur niveau d'éducation moyen et de la difficulté à concilier les exigences professionnelles et les responsabilités familiales.

Malgré le faible pourcentage de femmes chefs d'entreprise dans le secteur industriel, les entreprises appartenant aux femmes se caractérisent par une productivité élevée, une politique de financement prudente et une adaptation efficace à la situation économique ainsi que par une capacité de maîtriser les nouvelles technologies d'information et de communication.

Afin de renforcer le pourcentage de femmes chefs d'entreprise dans le secteur industriel, le ministère envisage de prendre certaines mesures pour améliorer l'accès aux droits et aux services dans une perspective d'égalité de genre et de participation inclusive, dans le but de promouvoir la croissance économique notamment à travers :

- La promotion des investissements sensibles au genre en organisant des sessions de sensibilisation et de formation sur la création de projets auxquels participent des femmes entrepreneurs,
- Promouvoir la numérisation des services au service de l'égalité des chances.

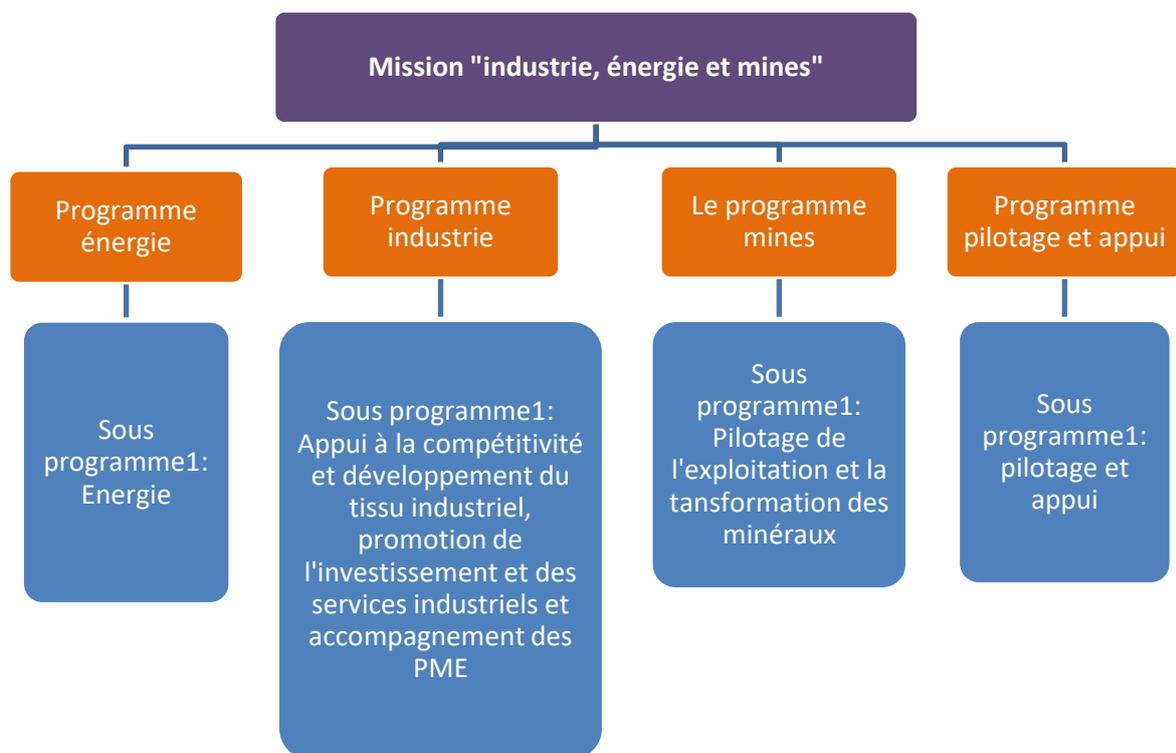
2. Présentation des programmes de la mission "industrie, énergie et mines":

S'appuyant sur la démarche de la gestion budgétaire par objectifs, les programmes de la mission de l'industrie, énergie et mines ont été fixés sur la base d'une division fonctionnelle.

Acet effet les politiques publiques pilotées par le ministère sont représentées par trois programmes opérationnels (3) et le programme de pilotage et d'appui :

- Programme énergie,
- Programme industrie,
- Le programme mines,
- Programme pilotage et appui.

Structuration de la mission:



3. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission industrie, énergie et mines :

La mission comprend 5 objectifs stratégiques et 15 indicateurs liés aux trois programmes opérationnels (industrie, énergie, mines), 3 objectifs stratégiques et 8 indicateurs pour le programme de pilotage et d'appui, selon le tableau suivant :

**Présentation synthétique des objectifs et des indicateurs de performance
par programme**

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs 2021
Energie	Réduire le déficit énergétique	Indicateur 1.1.1.1 Taux de couverture de la production nationale en hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie
		Indicateur 1.1.1.2 Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique
		Indicateur stratégique 1.1.1.3 Taux d'amélioration de la densité énergétique
Industrie	Objectif 2-1-1: Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés à l'industrie	Indicateur 2.1.1.1: Taux de croissance de l'indicateur de la production industrielle
		Indicateur 2.1.1.2: Taux de participation du secteur dans le PIB
		Indicateur 2.1.1.3: Taux d'évolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel
	Objectif 2-1-2: Promouvoir l'investissement dans le secteur industriel	Indicateur 2.1.2.1: Taux d'évolution des investissements industriels déclarés
		Indicateur 2.1.2.2: Taux d'évolution des investissements dans le cadre du programme de mise à niveau industrielle
		Indicateur 2.1.2.3: Taux d'évolution des investissements industriels dans les régions de l'intérieur
	Objectif 2-1-3: Soutenir, accompagner et développer des petites et moyennes entreprises selon le genre.	Indicateur 2.1.3.1: Taux d'évolution de l'indicateur de pérennité des entreprises touchées par le programme Moussanada
Indicateur 2.1.3.2: Taux d'évolution du nombre des PME et des Start-ups selon le genre.		
Mines	Objectif 3.1.1: Développer le secteur minier	Indicateur 3.1.1.1: Taux d'évolution de la production du phosphate
		Indicateur 3.1.1.2: Taux d'évolution de

		l'exportation du phosphate et ses dérivés.
		indicateur 3.1.1.3 Taux de couverture des cartes géologiques de base
		Indicateur 3.1.1.4: Nombre de concessions d'exploitation accordées
Pilotade et appui	Objectif 9-1-1: Instaurer les principes de la bonne gouvernance de la mission	Indicateur 9.1.1.1: Nombre de contrats programmes et contrats objectifs réalisés
		Indicateur 9.1.1.2: Taux annuel de réalisation des décisions et recommandations des comités de pilotage
		Indicateur 9.1.1.3: Taux de consultation du site officiel du Ministère
	Objectif 9-1-2: optimiser la gestion des ressources humaines tout en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'équité et l'égalité des chances	Indicateur 9.1.2.1: Taux d'exécution des crédits de rémunérations
		Indicateur 9.1.2.2: Taux d'exécution du plan de formation
	Objectif 9-1-3: Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion des moyens financiers de la mission	Indicateur 9.1.3.1: Taux d'exécution du budget
		Indicateur 9.1.3.2: Part budgétaire du P9 par rapport au budget de la mission
		Indicateur 9.1.3.3: coût de fonctionnement par agent

4. Le budget et la programmation des dépenses de la mission industrie, énergie et mines à moyen terme :

4.1 Présentation du budget de la mission industrie, énergie et mines Pour l'année 2021 :

Le budget de la mission Industrie, Energie et Mines pour 2021 est estimé à 679 000 Mille dinars et il a diminué de 68% par rapport à l'année 2020. Les prévisions de dépenses sont réparties comme suit :

- Dépenses de rémunération : 35 742 mille dinars, soit une hausse de 5% par rapport à 2020,
- Dépenses de gestion : 6354 mille dinars, soit une hausse de 5,9% par rapport à 2020,
 - Dépenses d'intervention (hors compensation du carburant): 227 428 milles dinars,
 - Dépenses d'intervention (incluant la compensation du carburant): 628 428 mille dinars, soit une diminution de 70% par rapport à 2020,
 - Dépenses d'investissement : 8 476 mille dinars, soit une baisse de 14,78% par rapport à un an 2020

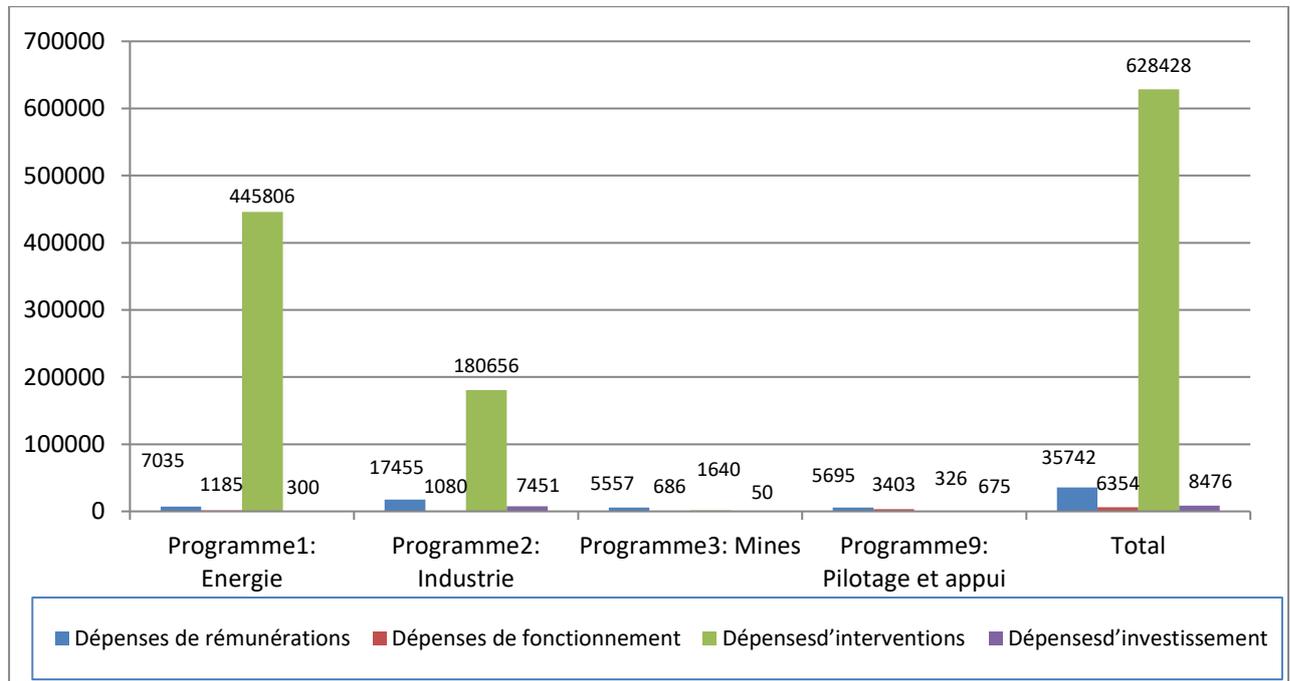
Cette baisse est due à la chute des prix du pétrole due à la crise sanitaire mondiale et à la baisse de la demande de pétrole et des dérivés.

Tableau 2 : Répartition du budget de la mission de la mission Industrie, Energie et mines pour 2021 par programme et par nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité : milles dinars

Programmes	Dépenses de rémunérations	Dépenses de gestion	Dépenses d'interventions	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	Total
Programme1: Energie	7035	1185	445806	300	0	454326
Programme2: Industrie	17455	1080	180656	7451	0	206642
Programme3: Mines	5557	686	1640	50	0	7933
Programme9: Pilotage et appui	5695	3403	326	675	0	10099
Total	35742	6354	628428	8476	0	679000

Graphique 1 : Répartition du budget de la mission pour 2021 par programme (crédits de paiement)



4.2 Présentation du cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) pour la mission industrie, énergie et mines :

Tableau 3 :

Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) pour la mission Répartition par nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité: Mille Dinars

Intitulé	Réalizations			LF	Prévisions		
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de rémunération	28028	29536	30934	34010	35742	38081	38574
Dépenses de gestion	5326	5342	5529	6000	6354	8665	9069
Dépenses d'interventions avec compensation des hydrocarbures	155074 4	270079 5	253905 6	210720 4	62842 8	74152 9	74981 2
Dépenses d'investissement	14164	6975	175751	9947	8476	11725	10545
Reste des dépenses	14228	206994	-	-	-	-	-
Total	1741090	2949642	2751270	2157161	679000	800000	808000

**Tableau 4 : Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023)
de la mission**

Répartition par programmes (crédits de paiement)

Unité : Mille Dinars

Intitulé				LF 2020			
	2017	2018	2019		2021	2022	2023
Programme1: Energie	1578422	1734929	2563624	1933955	454326	491899	487167
Programme2: Industrie	147369	198392	170808	204851	206642	288593	300741
Programme3: Mines	7241	7794	7622	8432	7933	8743	8980
Programme9: Pilotage et appui	8058	8528	9216	10398	10099	10765	11112
Total	1741090	2949642	2751270	2157161	679000	800000	808000

Axe 2 : Présentation du programme "Energie"

Le programme Energie

Le responsable du programme: M. BelhassenChaiboub

Nommé à compter de janvier 2019, succédant à M. Mohamed Ali Khalil

1- Présentation du programme et de sa stratégie :

1.1 Cartographie du programme:

Directions générales	Direction générale des hydrocarbures	Direction générale des stratégies et de la veille	Direction générale de l'électricité et des énergies renouvelables	
Etablissements Public à caractère Non Administratifs	Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie			
Entreprises Publiques	Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz	Société Nationale de Distribution du Pétrole	Société Tunisienne des Industries de Raffinage
	Société de Service du Gazoduc Trans-tunisien	Compagnie des Transports par Pipelines au Sahara	Société de Transport Des Hydrocarbures par Pipelines	Compagnie Tunisienne de Forage
Entreprises mixtes et en partenariat	Société Tunisienne de Lubrifiants	Société de Développement et d'Exploitation de Permis de Sud	Société Mixte de pétrole	Société de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Tunisie
	Société Italo-Tunisienne d'Exploitation Pétrolière	Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles	MARETAP TANKMED NOMID	Société tunisienne des services pétroliers
	Tuniso-Koweïto-Chinoise de Pétrole	STEG Energies renouvelables	STEG International Services	

Le programme énergie comprend la direction générale des hydrocarbures, la direction générale de l'électricité et des énergies renouvelables et la direction générale des stratégies et de la veille au sein du ministère de l'Industrie de l'Énergie et des Mines - Section de l'énergie et des mines.

Il est à noter que le responsable du programme énergie est le directeur général de l'électricité et des énergies renouvelables.

1.2 Déclinaison opérationnelle du programme:

ProgrammeEnergie					
Responsable de programme: Mr Belahassen CHIBOUB					
Objectif stratégique	Réduire le déficit énergétique				
Indicateurs	Indicateur n ° 1.1.1.1: Taux de couverture de la production nationale en hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie.	Indicateur n ° 1.1.1.2: Taux d'évolution annuel de la contribution des énergies renouvelables dans le mélange Electrique.	Indicateur n° 1.1.1.3: Taux d'amélioration de la densité énergétique.		
Sous programmeEnergie					
S'approvisionner des produits énergétiques, maîtrise de l'offre et promotion des energiesrenouvelables					
Objectifs opérationnels	Intensifier les efforts d'exploration, de recherche et de développement pour accroître les ressources énergétiques	Développer le secteur de raffinage et distribution des produits énergétiques	Améliorer la densité énergétique et augmenter la part des énergies renouvelables	Amélioration du réseautage local et territorial d'électricité et de gaz	
Unitéopérationnelle					
Responsable de l'UO: Mme Afef CHACHI					
Directions générales sous tutelle du Ministère		Direction générale des hydrocarbures	Direction générale des stratégies et de la veille	Direction générale de l'électricité et des énergies renouvelables	
Opérateurs publics	Etablissements Publics à caractère Non Administratifs		Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie		
	EntreprisesPublique	EntrepriseTunisienne d'ActivitésPétrolières	Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz	Société Tunisienne des Industries de Raffinage	Société Nationale de Distribution du Pétrole

1.3 Stratégie du programme et sa relation avec l'orientation générale du plan de développement et des études stratégiques sectorielles :

Le secteur de l'énergie est d'une grande importance stratégique dans notre pays, il représente un domaine vital aux enjeux multiples ayant des répercussions inévitables sur la sécurité, la stabilité et le développement économique et social.

L'objectif stratégique du secteur consiste à « **Assurer l'accès à l'énergie dans de bonnes conditions pour tous les citoyens et pour toutes les régions et contribuer au développement économique** ».

Sa réalisation nécessite une vision multidimensionnelle et un horizon à plusieurs échéanciers : Cette nouvelle vision est axée sur 3 dimensions :

- (1) la sécurité énergétique
- (2) l'équité énergétique et la gouvernance et
- (3) le développement durable.

L'horizon de l'objectif s'étale sur plusieurs étapes :

- la première étape fixée jusqu'à 2020 : c'est la période de l'action directe et de l'accélération du rythme des réformes, suivie
- la seconde étape, à l'horizon 2030 : qui représente par excellence l'étape de l'énergie renouvelable, et de l'achèvement de la mise à niveau des infrastructures énergétiques ;
- la dernière étape d'ici 2050 : elle sera consolidée avec les réalisations de la deuxième étape et représentera le fruit du parcours de toute une génération à savoir le développement d'un modèle énergétique propre qui respecte l'environnement.

Les orientations stratégiques à l'horizon 2030 pour le secteur de l'énergie s'articulent autour de 4 principaux axes :

- Le développement des ressources nationales en hydrocarbures.
- La définition des politiques de raffinage du pétrole et le renforcement des infrastructures de transport, de la distribution et du stockage des produits pétroliers.
- Le développement de l'activité de production d'électricité et de raccordement électrique.
- L'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Un nouvel environnement international : Caractérisé par :

- Un ralentissement de l'intégration de l'énergie nucléaire dans le mélange énergétique mondial suite à l'accident Fukushima.
- Développement des nouvelles technologies dans le domaine de l'énergie.
- Des progrès significatifs dans le recours aux sources d'énergie non conventionnelles et leur impact sur les flux et les échanges d'énergie à l'échelle mondiale.
- Développement d'une énergie propre pour contribuer au développement durable.
- Des politiques environnementales mondiales de plus en plus strictes.
- Fluctuation des prix du pétrole sur le marché mondial et situation géopolitique territoriale et internationale instable.
- Restructuration des programmes régionaux pour promouvoir les énergies renouvelables.
- Une baisse significative du coût et du prix de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables, notamment photovoltaïques.

Un nouvel environnement national : Caractérisé par :

- L'exacerbation du déficit structurel de la balance énergétique, qui a créé plus de pression sur le budget de l'État.
- Un déficit de la balance énergétique depuis 2000, qui ne cesse de croître, dû à l'augmentation de la consommation et la diminution des ressources.
- De nombreux défis pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens, notamment l'amélioration de la qualité de vie, le travail et l'équilibre entre les différentes régions.
- Les mouvements sociaux qui, par périodes de temps, ont causé l'arrêt de la production.
- Des efforts supplémentaires pour rationaliser la consommation d'énergie.
- Une orientation vers les énergies renouvelables.

Le premier axe concerne la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures et se traduit par:

- Le renouvellement des réserves nationales de carburant en encourageant ;
 - l'exploration, la recherche et l'exploitation des hydrocarbures,
 - le développement d'une politique de promotion des sites vacants afin d'attirer des sociétés pétrolières avec des capacités financières et techniques importantes et avancées ;
 - l'exploration dans les zones où les travaux d'exploration n'ont pas été entrepris, en particulier dans le nord et le centre au niveau des réservoirs profonds.
- Revoir le rôle de l'entreprise Tunisienne des activités pétrolières en tant qu'intervenant majeur dans le secteur à travers sa contribution à l'exploration, à la recherche et à l'exploitation.

- Améliorer la capacité d'extraction en encourageant les entreprises opérant dans le secteur à investir davantage et adopter des nouvelles technologies pour améliorer les taux d'extraction.
- Développer une politique gazière en exploitant la position géostratégique de la Tunisie et en renforçant son rôle en tant que portail vers la Méditerranée pour le commerce du gaz (transit et transport) ; et en diversifiant des sources d'approvisionnement en gaz naturel.
- Encourager les activités de coopération extérieure en recherchant des opportunités d'investissement dans le secteur de l'exploration et l'exploitation hors de la Tunisie.
- Réviser le cadre juridique, fiscal et environnemental et le code des hydrocarbures.

Le deuxième axe concerne la définition des politiques de raffinage du pétrole et le renforcement des infrastructures de transport, de distribution et de stockage des produits pétroliers et se traduit par :

- La recherche à la couverture des besoins du marché tunisien d'au moins 30%, avec une qualité satisfaisante et conforme aux normes européennes actuelles à travers :
 - la mise en œuvre d'un programme d'investissement pour l'entretien et la mise à niveau des moyens de production de la Société Tunisienne des Industries du Raffinage
 - la réalisation d'une étude approfondie sur les orientations futures du secteur du raffinage à moyen et long terme.
- La mise à niveau et le renforcement des capacités de stockage des produits pétroliers, en particulier du Gaz de Pétrole Liquéfié.
- Le soutien du transport des produits pétroliers par canalisation et la réduction du transport routier.
- Mise à niveau des infrastructures portuaires en termes de sécurité, de capacité, de dragage et d'entretien.

Le troisième axe est lié au développement de l'activité de production d'électricité et de raccordement électrique et vise à :

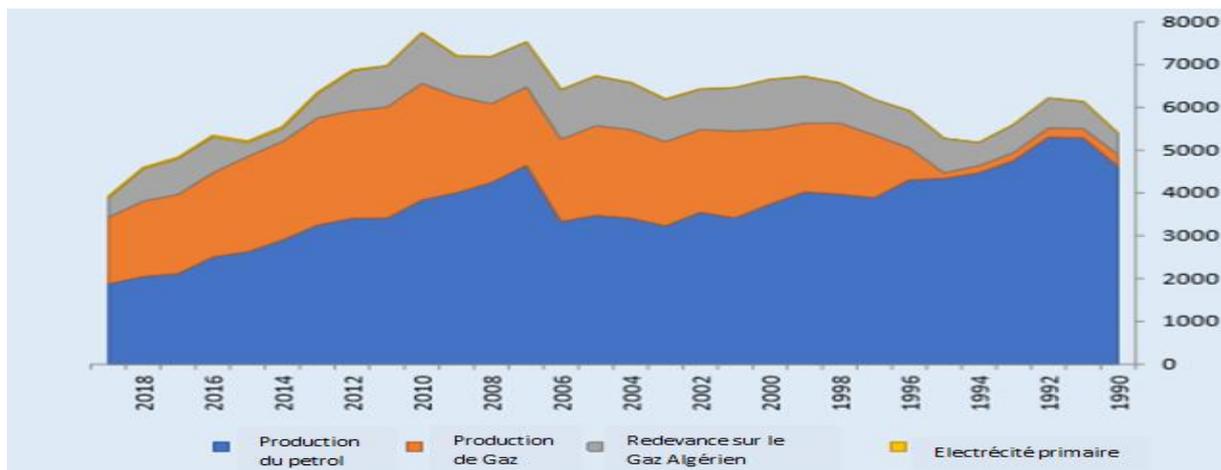
- Continuer à soutenir le programme d'équipement des centrales électriques à partir du gaz naturel et des énergies renouvelables et à assurer une capacité de réserve entre (10-15%).
- Mettre en place un système de réseautage intelligent afin de maîtriser la demande d'électricité.
- Poursuivre l'étude sur l'implantation des stations de pompage, de dessalement de l'eau, ainsi que les centrales électriques.
- Augmenter le volume d'échange d'énergie électrique entre la Tunisie, l'Algérie, la Libye et l'Europe

Le quatrième axe concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et se traduit par :

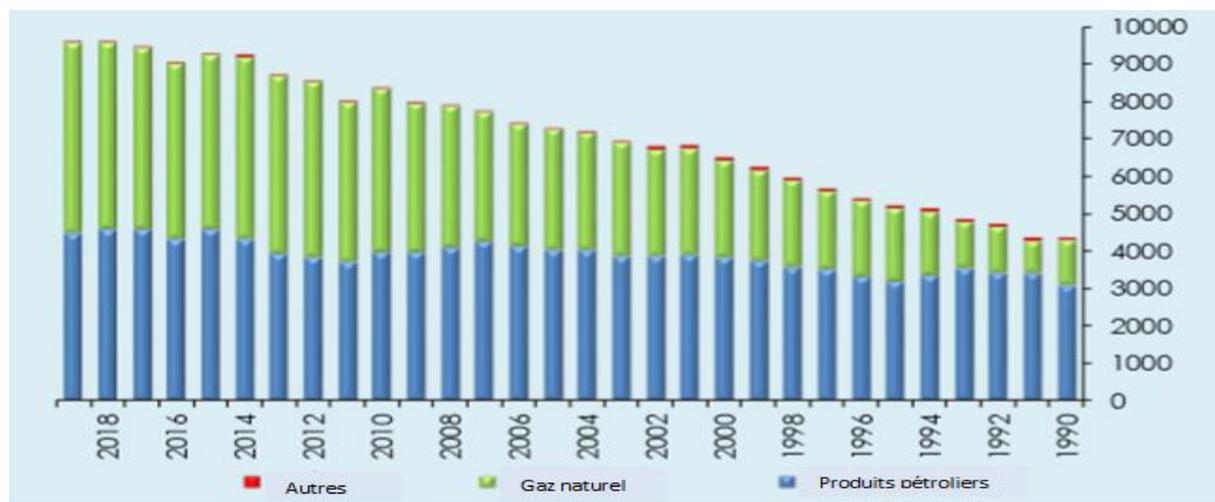
- L'amélioration de la densité énergétique de 3% par an au cours de la période 2016-2030
- L'économie d'énergie de 30% d'ici 2030
- L'atteinte d'une contribution des énergies renouvelables dans la production d'électricité de 30% en 2030. Pour atteindre cet objectif, il faut créer une capacité supplémentaire en matière d'énergie renouvelable estimée à 3,8 GW par le biais des secteurs public et privé avec les divers systèmes de production autorisés par la loi n°12 -2015

1.4 Données sur le secteur de l'énergie en Tunisie :

**Graphique A1 : Evolution des ressources d'énergie
(Mille Tonne équivalent pétrole)**



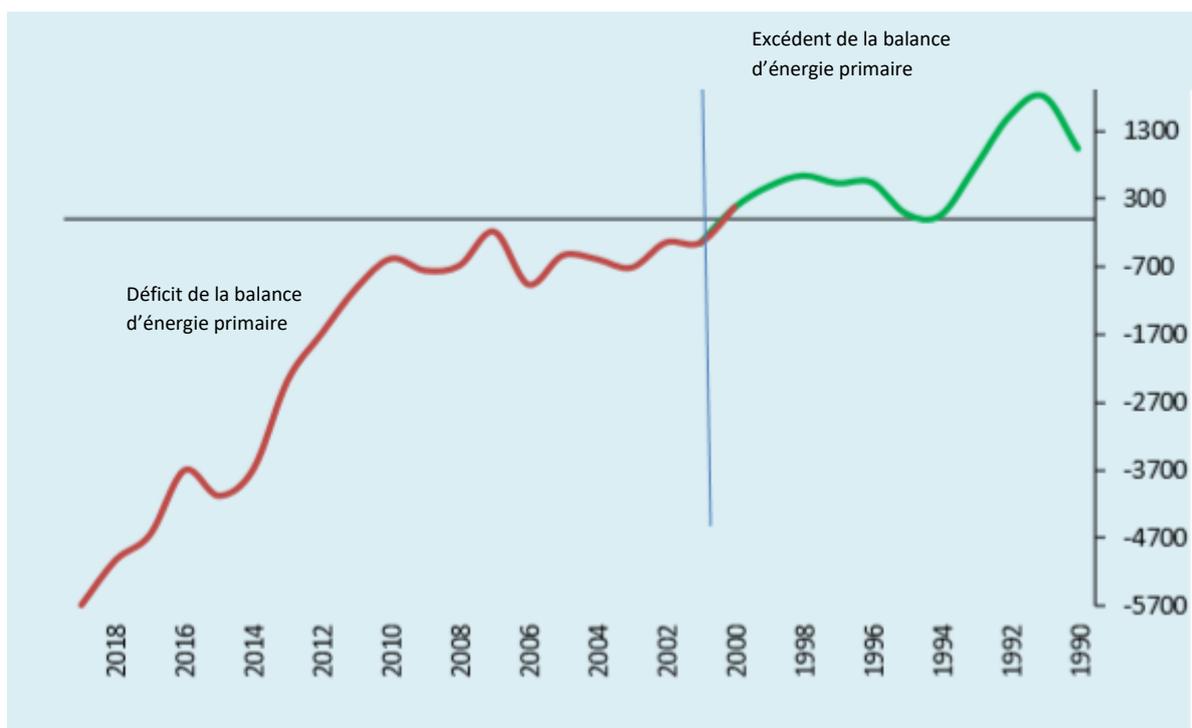
Graphique A2 : Evolution de la demande d'énergie primaire (Mille Tonne équivalent pétrole)



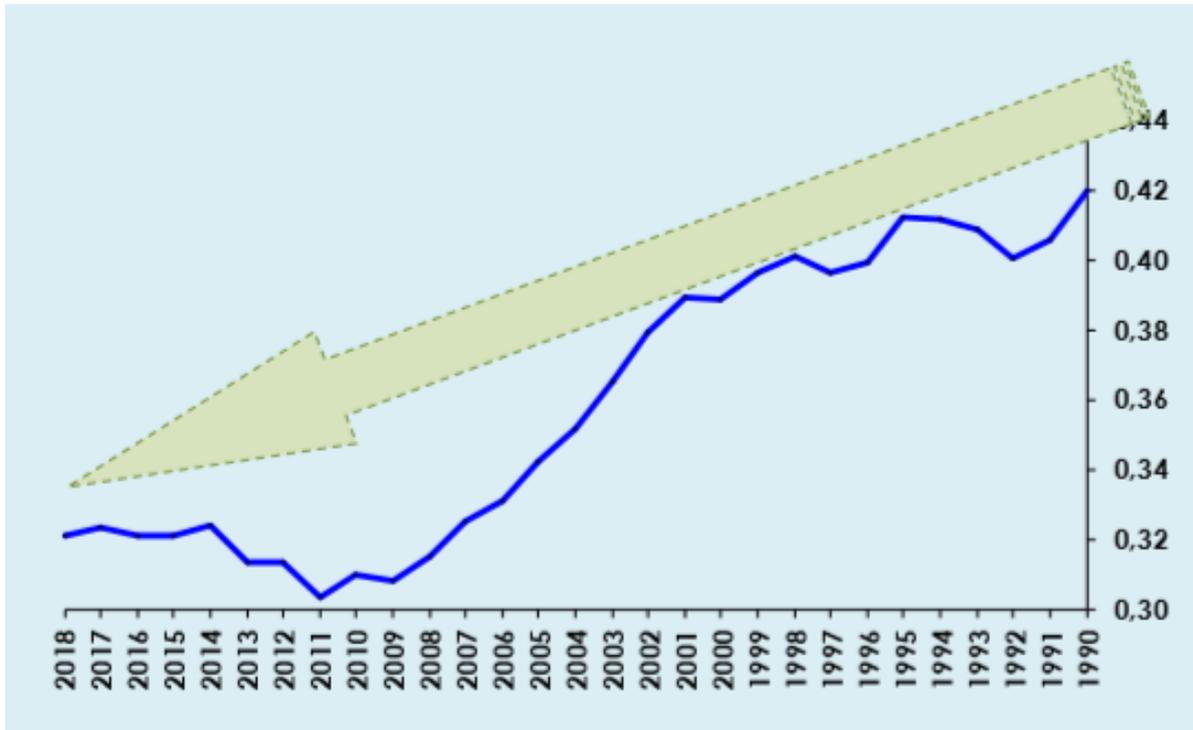
Graphique A3 : Evolution des ressources et la demande d'énergie primaire (Mille Tonne équivalent pétrole)



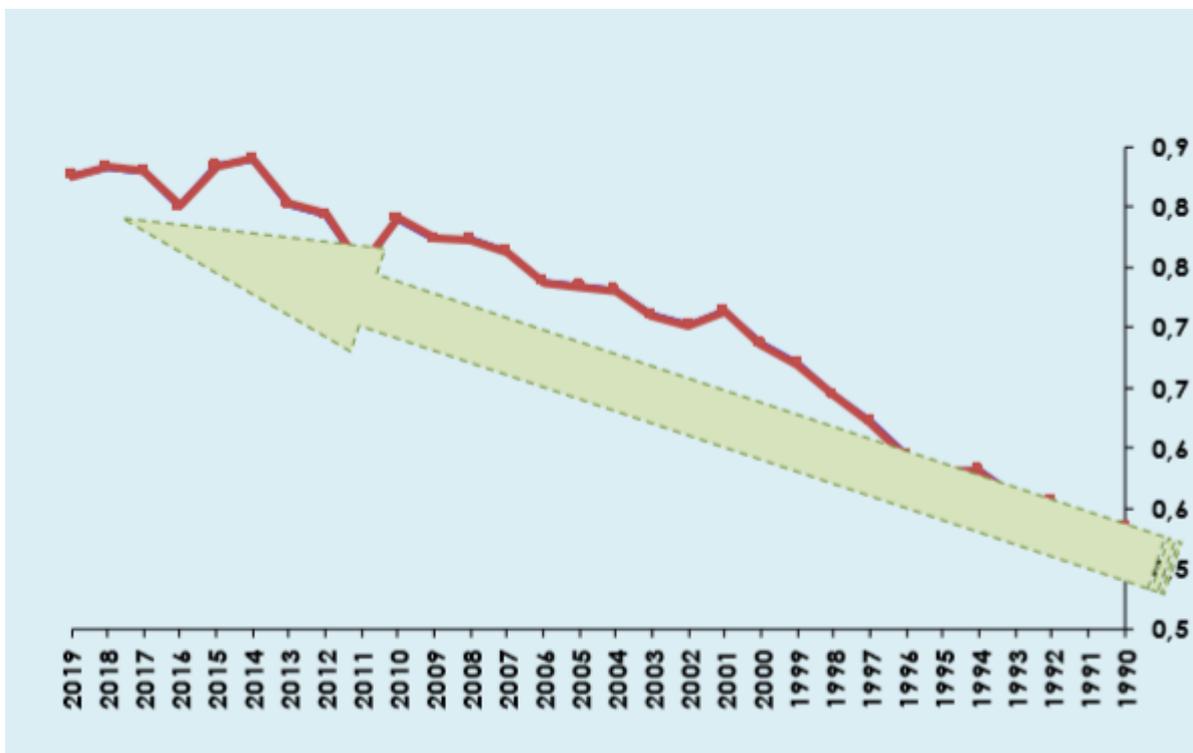
Graphique A4 : Evolution de la balance d'énergie primaire (Mille Tonne équivalent pétrole)



Graphique A5 : Evolution de la densité de consommation d'énergie primaire (Mille Tonne équivalent pétrole/1000D)



Graphique A6 : Evolution de la moyenne de consommation individuelle d'énergie (Mille Tonne équivalent pétrole/individu)



2. Objectifs et indicateurs de performance du programme

2.1 - Présentation des objectifs et des indicateurs de performance du programme

- **Objectif stratégique 1 - 1 – 1 : Réduire le déficit énergétique**
- **Présentation de l'objectif:**

La balance énergétique de la Tunisie a connu trois périodes entre 1994 et 2019 caractérisées par:

- une production excédentaire pendant la période 1990-1994,
- un équilibre relatif entre la production et la consommation pendant la période entre 1994 et 2001
- un déficit énergétique de 2001 jusqu'à maintenant.

Ce déficit est dû principalement à la hausse continue de la consommation d'énergie résultant de l'activité économique qui a doublé de 4,5 millions de tonnes en 1994 à 6,9 millions de tonnes en 2019 d'une part , et à la faiblesse des ressources et à la lenteur du rythme de découverte de grands gisements qui permettent une couverture de la demande énergétique croissante d'autre part .

Les importations des hydrocarbures représentent 59% de la demande nationale d'énergie:

Le mélange énergétique dépend presque exclusivement des hydrocarbures, il s'agit du gaz naturel et des produits pétroliers représentant 98% de la consommation d'énergie primaire, tandis que les énergies renouvelables ne dépassent pas (Hors la biomasse) 2% des besoins énergétiques nationaux.

La consommation totale de produits pétroliers est de 56% dans le secteur des transports contre 44% dans l'industrie, la construction et l'agriculture. Le secteur des transports est fortement dépendant des produits pétroliers, qui représentent 99% de sa consommation d'énergie.

La détérioration structurelle et croissante de la balance énergétique ainsi que la hausse des prix de l'énergie ont mis la Tunisie face à des défis majeurs et graves qui accentuent la vulnérabilité économique et sociale du pays il s'agit notamment :

- Des enjeux de la sécurité de l'approvisionnement énergétique,
- De la détérioration de la compétitivité économique,

- De la pression croissante sur les finances publiques en raison du coût élevé des compensations publiques pour l'énergie et ce à fin de maintenir le niveau de vie des catégories socialement vulnérables ...

Pour atteindre cet objectif et face à la situation internationale, territoriale et nationale, les orientations suivantes ont été arrêtées:

- Développement des ressources énergétiques nationales.
- Sécurisation de l'approvisionnement énergétique.
- Choix d'un modèle économique modéré de consommation d'énergie.
- Diversification des sources d'énergie primaire dans le mélange électrique en développant l'utilisation des énergies renouvelables.
- Choix des normes du développement durable tout en créant un équilibre entre protection de l'environnement, concurrence et approvisionnement.
- Rationalisation de l'utilisation de l'énergie et maîtriser la demande d'énergie dans divers secteurs.

- Justifications du choix des indicateurs cibles:

Trois indicateurs ont été retenus pour suivre l'objectif fixé, à savoir:

- ✓ **Indicateur n°1.1.1.1:**Taux de couverture de la production nationale en hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie.
- ✓ **Indicateur n°1.1.1.2:**Taux d'évolution annuel de la contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique.
- ✓ **Indicateur n°1.1.1.3:**Taux d'amélioration de la densité énergétique.

Ces indicateurs ont été définis en tenant compte de la nécessité de couvrir tous les aspects connexes à l'objectif et en s'assurant de la disponibilité des informations pour les calculer.

Tableau n 5 : Série chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs de l'objectif 1.1.1

indicateurs de performance de l'objectif	unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2020	2022	2023
Indicateur 1.1.1.1 Taux de couverture de la production nationale en	%	42%	40%	36%	60%	47%	48%	41%

hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie								
Indicateur 1.1.1.2 Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique	%	2.7%	2.8%	3.1%	3.5%	4.4%	17%	19%
Indicateur stratégique 1.1.1.3 Taux d'amélioration de la densité énergétique	%	-2.6%	1.8%	1%	1.9%	1.6%	1.7%	1.8%

2.2 - Présentation des activités du programme:

Tableau 6 : Activités et leviers d’actions du programme « Energie »

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs 2021	Leviers d’actions	Activités	Prévisions des activités 2021
Energie	Réduire le déficit énergétique	Indicateur 1.1.1.1 Taux de couverture de la production nationale en hydrocarbures par rapport à la demande totale d’énergie	<p>-Projet de développement de la concession d'exploitation «Nawara»: La concession d'exploitation «Nawara» a été octroyée en 2010 en raison des découvertes gazières réalisées pour la licence sud de Janayen au sud de la Tunisie, il s’agit d’un projet intégré et composé en deux parties:</p> <p>-La première partie: Réalisation de deux stations de traitement, la première dans le champ "Nawara", et la seconde dans la zone industrielle de Gabès pour l'extraction du GPL, relié par une conduite (Nawara-Gabes) de 370 km de long et 24 pouces de diamètre. La mise en œuvre et le financement de cette partie est partagé équitablement par l’entreprise tunisienne pour les activités pétrolières et la société autrichienne «AM».</p> <p>Le coût de cette partie est estimé à environ 1 200 millions de dollars.</p> <p>Les essais de production ont été lancés le 5 février 2020 et la commercialisation du gaz commercial a commencé en mars 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> La deuxième partie: consiste à la construction d’une conduite d'environ 94 km de long et 12 pouces 	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage du secteur énergétique Rémunérations Etudes sur la détermination des réserves et l’espérance des anciennes concessions (TdR en cours et lancement de l’étude en 2021) 	<p>1063</p> <p>1200</p>

			<p>de diamètre reliant le premier tube mentionné ci-dessus au niveau du Km 228 jusqu'à l'extrémité de la ville de Tataouine, où seront implantées la station de traitement et l'unité d'embouteillage du Gaz de pétrole liquéfié. Il est à noter que le financement de cette partie sera 100% public et Tunisien. Dans ce cadre l'entreprise tunisienne pour les activités pétrolières a été chargée de sa mise en œuvre, pour un coût estimé à environ 150 millions de dollars.</p> <p>Cette partie devrait entrer en service au début de 2022.</p> <p>-Projet de Halk el Menzel (Golfe de Hammamet)</p> <p>Le propriétaire du projet: société 100% tunisienne "Topic"</p> <p>Le projet consiste:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Au forage de trois puits horizontaux * à l'utilisation de la plate-forme de forage MODPU *L'ancrage des équipements de liaison maritime (sea line) entre le pont de production et le navire de stockage et de déchargement du pétrole FSO. *La réalisation d'une station FSO dédiée au stockage et le déchargement du pétrole FSO <p>La capacité de production est estimée à 6500 barils de pétrole par jour pour la première année de production</p> <p>Les travaux d'extraction ont commencé le 16 juin 2018.</p> <p>Les fouilles sont suspendues depuis septembre 2108</p>		
--	--	--	---	--	--

			<p>afin de régulariser le statut juridique de la concession.</p> <p>Le statut juridique de la concession d'exploitation a été réglé suite à la publication de la loi n ° 74 de 2019 du 14 août 2019 portant l'approbation de la convention et de ses annexes relatifs à la concession d'exploitation le «Halk el Menzel».</p> <p>Des préparatifs sont en cours pour reprendre les activités de forage.</p> <p>* Le comité consultatif des hydrocarbures a accordé 4 nouvelles concessions d'exploitation lors de sa reunion du 14 juillet 2020</p> <p>Il s'agit de «SidiMarzouq», «Buchra», «Abir» et «Chalbia», et leur développement débutera en 2021.</p> <p>-Permis accordés</p> <p>Six (6) nouveaux permis d'exploration ont été délivrés en 2019: permis de Hizwa, ElWaha, Sawwaf, Matline, Teskraia et Kef Abed.</p> <p>En cas de conversion de ces permis en permis de recherche, de nouveaux puits d'exploration seront forés Cela contribuerait au développement de la production nationale d'hydrocarbures.</p> <p>* Il a été également approuvé lors du comité consultatif sur les carburants tenu le 14 juillet 2020 l'octroi de deux nouveaux permis de recherche.</p> <p>Selon les offres déposées auprès de la Direction générale des hydrocarbures, on s'attend à ce que le</p>		
--	--	--	--	--	--

			nombre total des permis connaîtra une nette amélioration au cours des années 2021, 2022 et 2023.		
		Indicateur 1.1.1.2 Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Publier un appel à projets dans le domaine des énergies renouvelables. -Encourager les projets d'autoproduction d'électricité à partir des énergies renouvelables. - Lancement de projets dans le cadre du programme national de maîtrise de l'énergie. -Suivi des projets des énergies renouvelables ayant obtenu des autorisations. 		
		Indicateur stratégique 1.1.1.3 Taux d'amélioration de la densité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en œuvre du programme d'audit énergétique obligatoire et périodique et conclure des contrats pour économiser l'énergie dans les secteurs de l'industrie, des transports, des services et du logement, - Renforcer l'assistance des entreprises économiques et des structures publiques aux niveaux technique et procédural pour les aider à concevoir et mettre en oeuvre des programmes d'économie d'énergie, - Suivi de la mise en œuvre du rationnement thermique et énergétique des bâtiments et fourniture des solutions procédurales et des applications informatiques pour la mise en oeuvre, - Renforcer la classification énergétique des appareils électroménagers en ajoutant de nouveaux équipements et en interdisant la commercialisation des équipements à forte consommation d'énergie, 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les énergies renouvelables et améliorer de la densité 	63647

			<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'effort national de sensibilisation dans le domaine de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie en organisant plusieurs campagnes sur terrain touchant toutes les catégories sociales et sur l'ensemble du territoire Tunisien, - Renforcer les capacités nationales dans le domaine de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie à travers la mise en œuvre d'un programme de formation global au profit de diverses parties prenantes, notamment les responsables dans le secteur d'énergie, les experts, les auditeurs et les institutions bancaires et financières. et les entreprises à forte consommation d'énergie. - Apporter de nouvelles solutions de financement au profit des investisseurs dans le domaine de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie en mobilisant et en exploitant des ressources financières supplémentaires sous forme de subventions et de prêts (sans garantie de l'État) comme le programme "environnement et énergie" financé par un don de l'Union européenne et les financements offerts par l'Agence française de développement et la Banque mondiale, - Valoriser l'effort national de rationalisation de l'utilisation de l'énergie au niveau international en utilisant les mécanismes internationaux pour lutter contre les changements climatiques. 		
--	--	--	---	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Activation des mécanismes de financement inclus dans le décret gouvernemental n ° 983 du 26 juillet 2017: - Accorder des prêts pour apporter des solutions de financement faciles aux catégories en difficultés de financement. - Contribuer au capital des entreprises pour encourager l'investissement dans les projets d'expansion des entreprises privées fournissant des services de maîtrise énergétique pour le compte d'autrui et les projets de collecte de d'énergie. - Renforcer les projets nationaux et les opérations conjoncturelles menées par l'État et les collectivités locales dans le but de réduire l'appui étatique aux approvisionnements énergétiques et de réduire la demande d'énergie comme le stipule le chapitre quatre du décret gouvernemental n ° 983 de 2017: - Le programme d'audit énergétique pour 350 communes financé par le Fonds Suisse pour la transition et la coopération énergétiques (2 MD) - Un programme d'isolation des toitures des habitations individuelles au gouvernorat de Tozeur (1000 logements) pour atteindre 65000 logements au cours des 5 prochaines années pour un coût de 320 MD, réalisant ainsi une économie d'énergie de 25000 tonnes équivalent pétrole / an 		
--	--	--	---	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Un programme d'installation des panneaux solaires dans les bâtiments publics pour un coût de 100 MD, ce qui permettra des économies d'énergie de 48 gigawattheures / an - Le programme pilote de soutien à 10 milles familles dans les gouvernorats de Tozeur, Kef, Siliana, Kasserine, Jendouba, Sidi Bouzid et Mahdia en les équipant de panneaux solaires dans le cadre d'un programme national au coût de 800 MD pour réaliser une économie d'énergie de 340 gigawattheures / an - Un programme de remplacement de 5000 réfrigérateurs de plus de 10 ans dans le gouvernorat de Tozeur sur un total de 400000 réfrigérateurs pour réaliser une économie d'énergie de 150 GWh / an - Remplacement de 4 millions de lanternes à incandescence par des lanternes LED à économie d'énergie à un coût de 30 MD avec une économie d'énergie de 160 GWh / an -Renouvellement du réseau public d'éclairage en adoptant des dispositifs LED à haute efficacité énergétique au coût de 340 MD en réalisant une économie d'énergie de 120 GWh / an -Finaliser les études relatives au programme de renouvellement des dispositifs d'éclairage et de focalisation des panneaux solaires dans toutes les mosquées (6000 mosquées) pour un coût de 90 MD 		
--	--	--	---	--	--

			afin de réaliser des économies d'énergie de 42 GWh / an -Intégration des voitures électriques -Intégration du "smart grid" dans le système électrique et gazier		
--	--	--	---	--	--

3. Dépenses du programme :

3.1 Budget du programme :

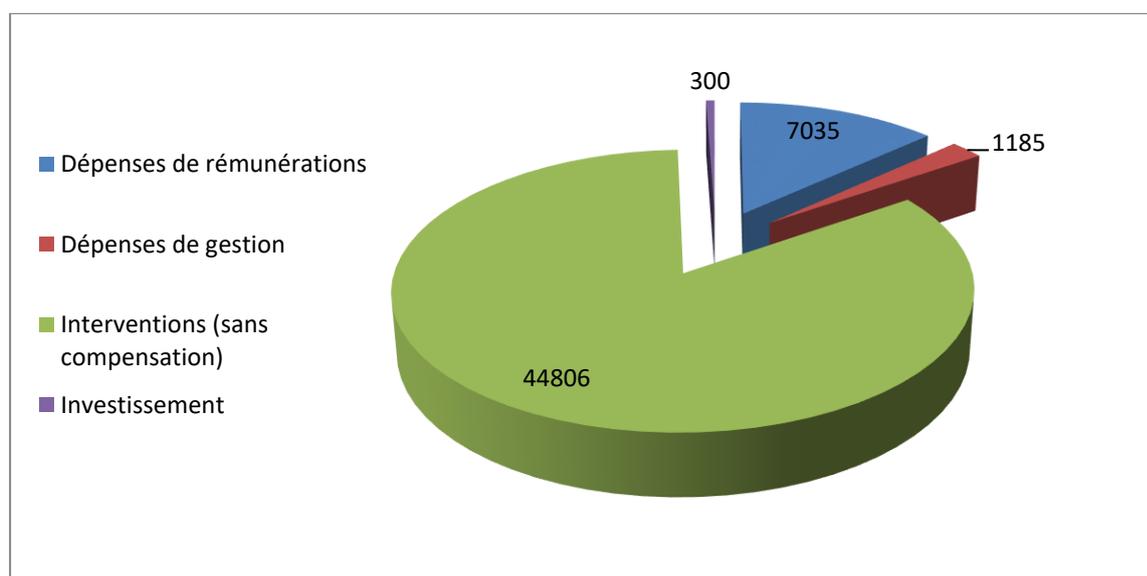
Les dépenses du programme énergie pour l'année 2021 se sont élevées à environ 53326 milles dinars (Hors compensation) réparti comme suit :

Tableau 7 : Budget du programme Energie selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité : mille Dinar

	Réalisations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux %
Dépenses de rémunérations	6275	6968	7035	67	1%
Dépenses de gestion	994	1024	1185	161	16%
Interventions	2556355	1925363	445806	-1741557	-80%
Interventions (sans compensation)	18355	45363	44806	-557	-1%
Investissement	0	600	300	-9517	-97%
Total (sans compensation)	25624	53955	53326	-9846	-16%
Total	2563624	1933955	454326	-1750846	-79%

Graphique 2 : Répartition du projet de budget du programme Energie pour 2021 selon la nature de la dépense



▪ **Budget du programme selon la nature de la dépense :**

Les dépenses du programme énergie pour l'année 2021 se sont élevées à environ 53326 milliers de dinars (hors compensation) avec une diminution de 16% par rapport au budget 2020 estimé de 63172 mille dinars (hors compensation), et ceci est principalement dû à:

- Une augmentation des dépenses de rémunération de 1%
- Une augmentation des moyens de services de 16%
- Les dépenses d'investissement ont diminué de 97%

Quant aux fonds de trésor, un montant de 40 MD a été alloué au fonds de la transition énergétique.

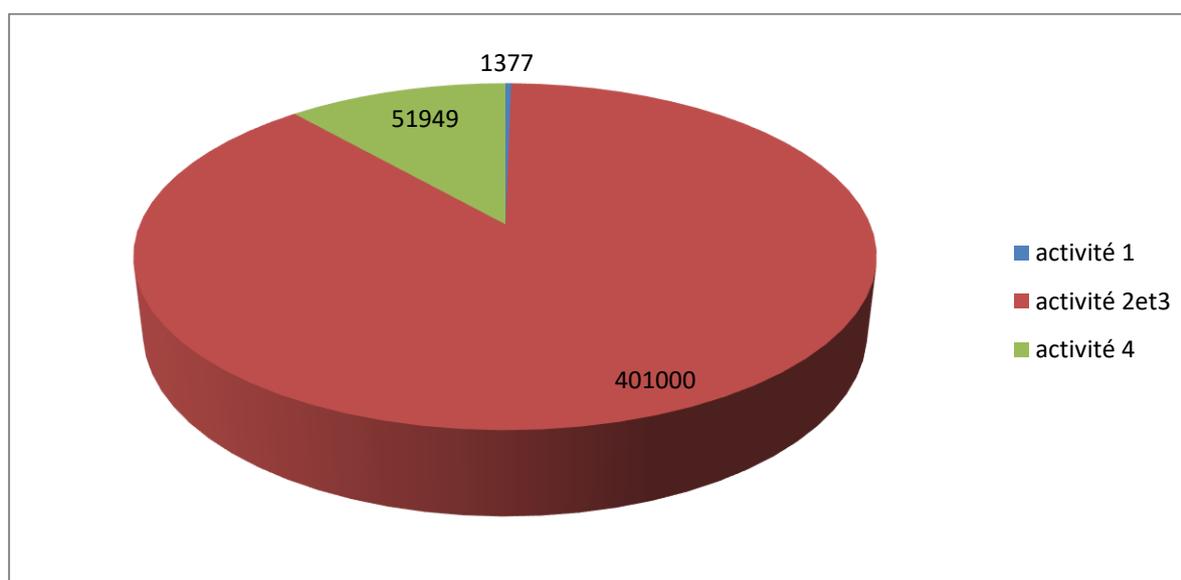
Tableau 8 : Budget du programme Energie selon la destination de la dépense : par Sous programme et activités

Unité : mille Dinars

intitulé	Activités	Réalizations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Evolution 2020-2021	
					Montant (1)-(2)	Taux % (1)-(2)/(1)
Sous programme	Activités centrales					
	Activité 1: pilotage et gestion du secteur de l'énergie: <ul style="list-style-type: none"> • Rémunérations • Etude sur la détermination des réserves et productivité des anciennes concessions 	787	1433	1377	-56	-4%
	Activité 2: Appui à l'électricité et du gaz (STEG)	2538000	1880000	401000	-1741557	-80%
	Activité 3: Appui aux hydrocarbures (Société Tunisienne des Industries de Raffinage STIR)					
Activité 4: Promotion des énergies renouvelables et amélioration de la densité de la consommation d'énergie <ul style="list-style-type: none"> • Agence Nationale de 	25624	52522	51949	-573	-1%	

	Maîtrise de l'énergie ANME • Fonds de la transition énergétique					
Total		2563624	1933955	454326	-1750846	-79%

Graphique 3 : Répartition du projet de budget du programme Energie pour 2021 par sous programmes et activités (sans la subvention de compensation)



3.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2021-2023 du programme énergie:

Le budget du programme énergie pour l'année 2021 a été fixé à 53326 milliers de dinars, (hors compensation) et connaîtra une diminution de 16% par rapport au budget 2020 estimé à environ 63 172 mille dinars (hors compensation). Le budget du programme énergie (Hors compensation) subira une augmentation en 2022 de 86%, principalement en raison des anticipations de hausse des interventions, en particulier les crédits qui seront alloués au Fonds de la transition énergétique, qui augmenteront en 2022, de 98% par rapport à 2021, et de 127% en 2023, afin de promouvoir les énergies renouvelables en atteignant un pourcentage d'énergies renouvelables de 30% en 2030.

Tableau 9 :
Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme Energie
(crédits de paiement)

Unité : mille Dinars

Intitulé	Réalizations			LF	Prévisions		
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de rémunérations	6066	6284	6202	6968	7035	8041	8364
Rémunérations publiques (Ministère)	647	676	787	833	1077	1169	1286
Subvention de rémunérations (ANME)	5419	5608	5488	6135	5958	6872	7078
Dépenses de gestion	954	918	994	1024	1185	1316	1365
Subvention de gestion (ANME)	954	918	994	1024	1185	1316	1365
Dépenses d'interventions sans compensation	1571402	2727050	2556355	2187363	445806	88938	136324
Subvention d'intervention (ANME)	140	135	161	166	169	174	179
Interventions dans le domaine économique	760	1431	520	1197	1037	2117	2180
Projet d'utilisation de l'énergie photovoltaïques dans les bâtiments publics (ANME)			0	4000	3600	18000	43200
Fonds de transition énergétique (FTE)	20502	25484	17674	40000	40000	68647	90765
Compensation des hydrocarbures	1550000	2700000	2538000	1880000	401000	392404	341114
Dépenses d'investissement		0	0	9817	300	1200	0
Etude pour l'identification des réserves et productivité des concessions quasi-achevées							
Total	1578422	2734252	2563624	1933955	454326	491899	487167
Total (sans compensation)	28422	34252	25624	53955	53326	99495	146053

Fiches indicateurs du programme

Energie

Fiche indicateur :Indicateur 1.1.1.1 Taux de couverture de la production nationale en hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie

Code de l'indicateur : 1.1.1.1

Intitulé de l'indicateur:Taux de couverture de la production nationale en hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie

Date de mise à jour : septembre 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

Programme auquel se rattache l'indicateur : Energie

Sous programme auquel se rattache l'indicateur:il n'y a pas de sous programme

Objectif auquel se rattache l'indicateur : réduire le déficit énergétique

Définition de l'indicateur : il s'agit de la production nationale d'hydrocarbures, y compris le pétrole, le gaz et les condensats par rapport à la demande totale d'énergie. Cet indicateur nous permet de déterminer le taux de couverture de la production par rapport à la demande et, par conséquent, le degré de l'autonomie énergétique et de la sécurité énergétique.

Type de l'indicateur:indicateur de résultats

Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

Déclinaison : aucune.

Détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur : production totale des hydrocarbures / demande totale d'énergie Primaire

Unité de l'indicateur : %

Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:Production de pétrole, de gaz et de condensats en fonction des gisements et de la demande totale sur l'énergie primaire

Mode de collecte des données de base(formulaire, rapport, questionnaire) :

Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur:La Direction Générale des Hydrocarbures pour la production et la direction générale des stratégies et de la veille pour la demande, sur la base des données des entreprises opérant dans le secteur

Date de disponibilité de l'indicateur :pour l'année n, à partir du mois de février pour l'année (n+1)

Valeur cible de l'indicateur:47%

Responsable de l'indicateur:La Direction Générale des Hydrocarbures pour la production et la direction générale des stratégies et de la veille pour la demande

Lecture des résultats de l'indicateur :

Sériechronologique des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de couverture de la production nationale en hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie	%	42%	40%	36%	60%	47%	48%	41%

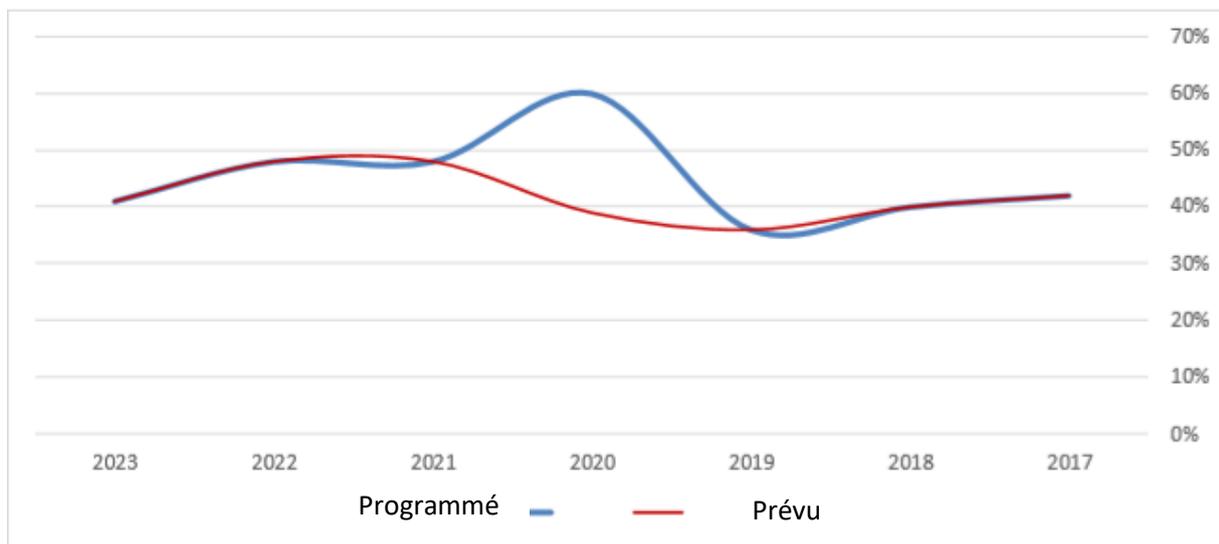
Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Pour l'année 2020, il est prévu que le taux de couverture de la production nationale d'hydrocarbures par rapport à la demande totale d'énergie sera dans la limite de 39% contre 60% prévue, en raison de l'ensemble de défis qu'a rencontré le secteur de l'exploration, de la production des Hydrocarbures au cours de l'année 2020, notamment avec la baisse du prix du pétrole sur le marché mondial et les retombées sanitaires du virus covid-19, et les mouvements sociaux, qui, depuis le 16 juillet 2020, ont conduit à une chute progressive des taux de production quotidiens dans les champs situés dans le sud de la Tunisie, puis arrêtés définitivement dans la plupart des champs en raison de l'épuisement des capacités de stockage avec l'extension de ces manifestations au gouvernorat de Kebili.

L'indicateur devrait enregistrer une amélioration en 2021, grâce au champ de Nawara entrant en exploitation au cours de l'année 2020 et la poursuite des progrès dans le projet de Halkelmanzel après avoir résolu ses problèmes juridiques.

Il faut noter que les projets d'exploration, de recherche et de production d'hydrocarbures sont des projets coûteux et leurs résultats ne seront visibles qu'après plusieurs années ; et avec la quasi-paralysie constatée dans le secteur, le non-octroi de nouveaux permis pendant de nombreuses années après la révolution et la forte demande, le taux de couverture de la production connaîtra une baisse relative à partir de 2023 en attendant que les nouveaux permis accordés achèvent toutes les étapes pour atteindre le stade de la production effective.

Graphique : Taux de couverture de la production nationale d'hydrocarbures de la demande totale d'énergie



Principales activités et interventions programmées pour la réalisation de la valeur cible de l'indicateur :

- Réaliser une étude sur la détermination des réserves et la productivité des anciennes concessions.
- Entrée en exploitation du projet de développement de la franchise d'exploitation de "Nawara".
- Poursuite de l'avancement du projet de Halkelmanzel (Baie de Hammamet) après le règlement du statut juridique de la franchise.
- La délivrance de (6) nouvelles concessions d'exploration au cours de l'année 2019 : permis Hizwa, Elwaha, Sawwef, Mateline, Teskraya et Kef Abed. Dans le cas où ces concessions sont converties en permis de recherche, des puits seront forés. Ces nouvelles explorations contribueraient à l'accroissement de la production nationale d'hydrocarbures.

– Le nombre total de permis va continuer de s'améliorer au cours des années 2020, 2021 et 2022 sur la base des offres actuellement déposées auprès de la Direction générale des hydrocarbures.

Fiche indicateur :

Indicateur 1.1.1.2 Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique

Code de l'indicateur : 1.1.1.2

Intitulé de l'indicateur:Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique

Date de mise à jour : septembre 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

Programme auquel se rattache l'indicateur : Energie

Sous programme auquel se rattache l'indicateur:il n'y a pas de sous programme

Objectif auquel se rattache l'indicateur : réduire le déficit énergétique

Définition de l'indicateur : Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique.

Type de l'indicateur:indicateur de résultats

Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

Déclinaison : aucune.

Détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur :(production ER de l'année N / production nationale d'électricité de l'année N)

Unité de l'indicateur :%

-Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :La production d'énergies renouvelables pour produire de l'électricité

Production nationale totale d'électricité

Mode de collecte des données de base(formulaire, rapport, questionnaire ...) : Rapports de diverses parties prenantes (STEG, particuliers, Agence nationale de maîtrise de l'énergie ANME, les auto-producteurs ...)

Source des données de base : La Direction Générale de l'électricité et des énergies renouvelables et l'ANME

Date de disponibilité de l'indicateur : pour l'année n, à partir du mois de mars pour l'année (n+1)

Valeur cible de l'indicateur :4,4%

Responsable de l'indicateur:La Direction Générale de l'électricité et des énergies renouvelables

Lecture des résultats de l'indicateur :

Série chronologique des réalisations et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique	%	2.7%	2.8%	3.1%	3.5%	4.4%	17%	19%

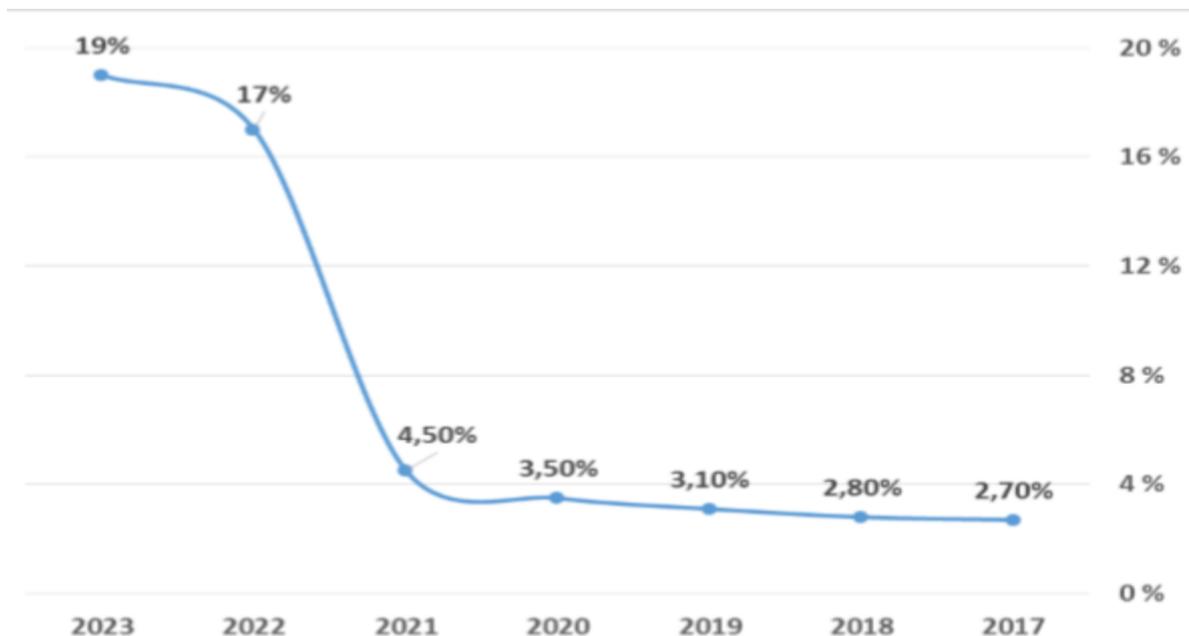
Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

En raison du déficit énergétique et de la faible diversification des sources d'énergie primaire pour produire l'électricité, le recours aux énergies renouvelables est devenu une nécessité. À cet égard, le gouvernement a adopté une stratégie basée sur le développement des énergies

renouvelables pour atteindre l'objectif de 30% d'ici 2030, avec environ 1900 MW produite d'ici 2023.

Afin d'atteindre cette cible importante, ce secteur a connu une accélération du rythme des projets après la promulgation de sa loi et les textes réglementaires, et il est prévu que les premiers projets entreront en exploitation au cours de l'année 2020, ce qui accroîtra le rythme d'exécution progressivement, de sorte que le taux de contribution des énergies renouvelables dans la production d'électricité atteindra 19% en 2023.

Graphique :Taux de contribution des énergies renouvelables dans le mélange électrique



Principales activités et interventions programmées pour la réalisation de la valeur ciblée de l'indicateur :

- Publier un appel à projets rattachés aux énergies renouvelables.
- Encourager les projets d'autoproduction d'électricité à partir des énergies renouvelables.
- Lancement des projets et programmes nationaux de maîtrise de l'énergie.
- Suivi de la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables ayant obtenu des permis.

Fiche indicateur :Indicateur stratégique 1.1.1.3 Taux d'amélioration de la densité énergétique

Code de l'indicateur : 1.1.1.3

Intitulé de l'indicateur:Taux d'amélioration de la densité énergétique

Date de mise à jour : juillet 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

Programme auquel se rattache l'indicateur: Energie

Sous programme auquel se rattache l'indicateur:il n'y a pas de sous programme

Objectif auquel se rattache l'indicateur:réduire le déficit énergétique

Définition de l'indicateur :la densité énergétique est l'un des indicateurs les plus utilisés au niveau international ; il calcule la réduction de la consommation d'énergie pour produire mille dinars de PIB,

C'est un indicateur qui montre le degré d'amélioration de l'efficacité énergétique via la maîtrise de l'énergie à différents niveaux et l'orientation de l'économie vers les secteurs à forte productivité et non consommateurs d'énergie utilisant les nouvelles technologies.

Type de l'indicateur:indicateur de résultats

Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

Déclinaison :aucune.

Détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur : le taux d'amélioration de la densité énergétique au cours de l'année par rapport à l'année précédente

Unité de l'indicateur:Mille Tonnes équivalent Pétrole/1000 Dinars données de base: demande totale d'énergie et PIB brut

Mode de collecte des données de base(formulaire, rapport, questionnaire ...) : les rapports de l'Observatoire national de l'énergie et des mines et les rapports de l'Institut national des statistiques

Source des données de base : l'Observatoire national de l'énergie et des mines et rapports de l'Institut national des statistiques

Date de disponibilité de l'indicateur : pour l'année n, à partir du mois de mai pour l'année (n+1)

Valeur cible de l'indicateur:1,6%

Responsable de l'indicateur:ANME

Lecture des résultats de l'indicateur :
--

Sériechronologique des réalisations et des prévisions de l'indicateur :

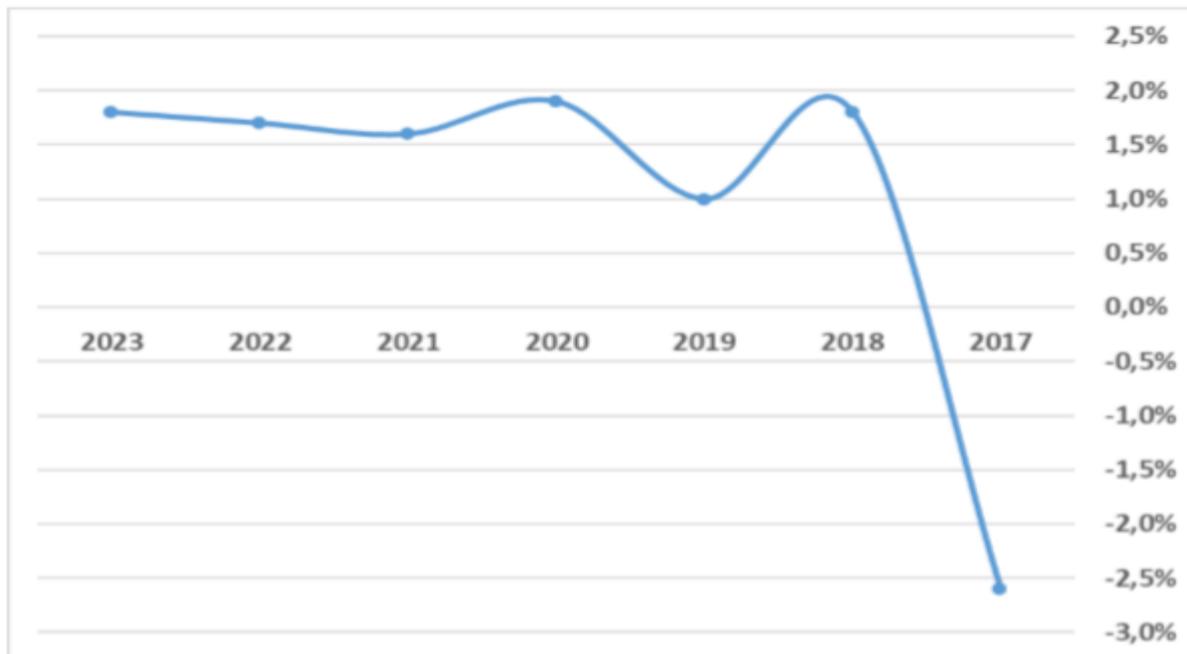
Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
le taux d'amélioration de la densité énergétique	%	-2.6%	1.8%	1%	1.9%	1.6%	1.7%	1.8%

Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

L'indicateur de densité énergétique pour l'année 2019 s'est stabilisé au niveau de la moyenne des dernières années à 30,1 Tonnes équivalent pétrole/ Mille dinars (2010). Cela est dû à la conjoncture économique difficile que le pays traverse cette dernière décennie.

Pour l'année 2020, la crise du covid-19 devrait affecter négativement la croissance économique et la consommation L'énergie primaire, qui entraînera une légère dégradation de l'indicateur de la densité énergétique.

Graphique : Taux d'amélioration de la densité énergétique



Principales activités et interventions programmées pour la réalisation de la valeur cible de l'indicateur :

L'évolution de la densité énergétique au cours de la période 2021-2023 devrait s'améliorer à un rythme 1,7% par année, grâce à la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Le plan socio-économique 2021-2025
- Accélération de la mise en œuvre du plan d'actions sur l'efficacité énergétique et du plan solaire tunisien au cours de la période 2021 – 2030.

Fiches Opérateurs du programme

Energie

Fiche 1 : Société tunisienne des industries de raffinage

Programme rattaché : Programme Energie

I- Présentation :

1. Activité principale :

Conformément au décret n°467 du 11 mai 1977, relatif à l'organisation administrative et financière de la société tunisienne des industries de raffinage, la mission de l'entreprise est notamment :

- ✓ Le raffinage du pétrole brut et production des produits pétroliers afin de répondre aux besoins du marché intérieur.
- ✓ La vente des produits pétroliers fabriqués à des sociétés de distribution internes et exportation de produits non commercialisables localement.
- ✓ La réalisation de toutes les opérations liées à l'industrie, au commerce, à la finance, à l'immobilier ou Non-immobilier relatives même indirectement au sujet original de l'entreprise.

La société tunisienne des industries de raffinage a également été chargée de l'approvisionnement et de la commercialisation depuis le 30 juin 1999 des produits pétroliers destinées à couvrir l'écart entre les besoins du marché intérieur et la production de l'entreprise relative au raffinage.

2. **Classification :** Classe «M» arrêté du premier ministre du 25 octobre 1991.

3. **Référence de création :** Loi n ° 11 de 1960 du 26 juillet 1960.

4. **Référence de l'organisation administrative et financière :** Décret n°467 de 1977 du 11 mai 1977 révisé par le décret n ° 1989-1197 du 23 août 1989 et le décret n ° 1991-178 du 30 janvier 1991.

Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et la STIR: la signature du contrat de performance de l'entreprise pour la période 2016-2020 entre l'Etat tunisien, représenté par le ministère de l'énergie, des mines et énergies renouvelables et la société tunisienne des industries de raffinage le 2 juin 2017.

II- Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

La stratégie de la société tunisienne des industries de raffinage comprend:

- Les orientations stratégiques du secteur de l'énergie, notamment celles liées au raffinage, au stockage et au transport des produits Pétroliers intégrées dans le plan de développement quinquennal 2016-2020 ratifié par la loi n ° 2017-28 Datée du 25 avril 2017

- Les principales orientations stratégiques de l'État dans le secteur de l'énergie "Horizon 2030", approuvée par le Conseil ministériel du 22 novembre 2016.

Les axes de la stratégie nationale du secteur du raffinage, du stockage et du transport des produits pétroliers peuvent être résumés comme suit:

1-1- Assurer l'approvisionnement en produits pétroliers du marché tunisien.

1-2- Réaliser un audit technique urgent de la raffinerie de Bizerte pour l'étude de la productivité, la sécurité et l'approvisionnement tout en préservant l'environnement.

1-3- La mise en œuvre d'un programme d'investissement pour l'entretien et la mise à niveau des moyens de production afin d'améliorer la productivité. Ce programme visera également le renforcement de la capacité de stockage, l'assurance de la sécurité et la protection l'environnement ; et l'amélioration de la qualité de certains produits pétroliers (tels que l'essence et le gazoil) afin de se conformer aux normes internationales en réduisant le pourcentage de soufre et de benzène.

1- 4 -La mise à niveau des moyens et des capacités logistiques pour améliorer le système d'approvisionnement:l'entretien des sites de stockage, le développement du réseau de transport et la diversification des sources.

1- 5 –L'équipementetleraménagement du port pétrolier de Bizerte afin qu'il puisse assurer l'ancrage des navires de pétrole et de produitsPétroliers de grande taille au quai.

1- 6 –L'harmonisation de la capacité de stockage des produits pétroliers avec le niveau de consommation et les besoins en stock de réserve.

1-7- L'atteinte d'une capacité de stockage du gaz de pétrole liquéfié conforme aux normes de sécurité internationales.

1- 8-La Promtion de la capacité de stockage et du déchargement dans les ports pétroliers dans tout le pays et amélioration de leur productivité, afin de contribuer à réduire le coût de l'approvisionnement.

1- 9- LaCouverture contre les risques de fluctuations de prix sur les marchés internationaux pour maintenir les équilibres financiers des entreprises et de l'État en utilisant les mécanismes appropriés.

2. Contribution aux objectifs du programme :

La société tunisienne des industries de raffinage contribue directement à la réalisation des objectifs du programme « Energie » via les mesures suivantes:

2 -1- Réalisation de la mission d'audit technique de la raffinerie de Bizerte.

2-2- Réalisation des travaux d'entretien et de mise à niveau des moyens de production de la raffinerie afin d'améliorer leur efficacité.

2-3 - Amélioration de la capacité de stockage de la raffinerie.

2-4- Assurer la qualité des produits pétroliers fabriqués par la raffinerie afin de respecter le cahier des charges.

2-5- Assurer l'approvisionnement du marché tunisien afin de répondre à ses besoins en produits pétroliers.

2-6- Garantir les conditions de sécurité et préserver l'environnement.

2-7- Veiller à la conformité de la capacité de stockage du gaz de pétrole liquéfié dans la raffinerie aux normes de sécurité internationales.

L'entreprise contribuera également indirectement à atteindre les objectifs suivants:

✓ Equiper le port de Bizerte d'une bouée pour permettre l'accostage des grands navires pétroliers.

✓ Mise à niveau des ports et amélioration de leur productivité pour contribuer à réduire le coût de l'approvisionnement.

✓ Mise à niveau des moyens et des capacités logistiques pour améliorer le système d'approvisionnement à l'échelle nationale.

✓ Couvrir contre les risques de fluctuations des prix des produits pétroliers sur les marchés internationaux ainsi que les fluctuations des taux de change.

3. Principales priorités et objectifs :

3-1- Assurer le fonctionnement continu des unités de production en remplaçant la colonne de l'unité de distillation aérienne actuelle.

3-2-Mettre à niveau les moyens de production actuels pour développer la capacité de production, améliorer la productivité et la performance énergétique, en conformité aux normes de qualité et aux normes de l'environnement ; amélioration du fonctionnement des unités de production grâce au pilotage automatique à distance.

3-3 - Achèver le projet de construction de réservoirs de gaz de pétrole liquéfié conformément aux spécifications de sécurité (sous-talus) d'une puissance d'environ six mille mètres cubes.

3-4- Augmenter la capacité de stockage de la raffinerie en construisant de nouveaux réservoirs et en mettant en place un programme d'entretien périodique des réservoirs actuels.

3-5 - Réaliser un audit technique de la raffinerie afin d'élaborer un plan d'actions comprenant la maintenance et les investissements nécessaires, conformément aux résultats du rapport.

3-6 –Réaliser une étude sur l'état du raffinage en Tunisie débouchant sur des orientations stratégiques pour la promotion du secteur du raffinage à l'échelle nationale, répondant aux besoins du marché local de produits pétroliers avec une productivité maximale.

4. Indicateurs de performance :

Activités de l'entreprise/projets d'investissement	Indicateur du programmeEnergie	Taux de réalisation
Approvisionnement du marché local en produits pétroliers	Indicateur 1	Activitéréalisée
Audit technique et énergétique des installations de raffinage	Indicateur 1	Projetencours
Remplacement la colonne de l'unité de distillation aérienne	Indicateur 2	Novembre 2019
Redémarrage de l'unité de coupe abrasive (pour la production d'essence)	Indicateur 3	Décembre 2019
Mise à niveau des unités de production (unité de distillation aérienne et unité de raffinage) Projet de Revamping	Indicateur3	Etude de projet attribuée et en cours de réalisation
Mise en place de nouveaux incinérateurs dans le four de la première unité de distillation	Indicateur3	Projetréalisé
Mise en place d'une technologie automatisée pour la mesure, l'analyse et le mélange du Gazoil	Indicateur 3	Projetréalisé
Construction de nouveaux réservoirs de Gazoil et d'essence	Indicateur 3	Projetencours
Construction de réservoirs pour gaz de pétrole liquéfié selon les spécifications de sécurité. 3M 6240 Capacité de	Indicateur 7	Réception prévue enNovembre 2020

stockage internationale		
Construction d'une station de déshuilage - Revoir la méthode de traitement du GPL, conformément aux spécifications environnementales	Indicateur 7	Deux projets environnementaux en cours de réalisation dans le cadre d'un projet intégré d'assainissement du lac de Bizerte, financé par la Banque Européenne de Développement
Couverture contre le risque de fluctuations des prix sur les marchés mondiaux	Indicateur 9	Opérations sur la couverture du risque d'une hausse des prix des hydrocarbures avec la Banque mondiale 2019

5. Actions d'accompagnement :

Les mesures d'accompagnement les plus importantes permettant à l'entreprise de mettre en œuvre son contrat de performance et à atteindre les objectifs fixés et inclus dans le contrat, consistent à l'attribution d'un mécanisme d'autofinancement pour une partie des projets d'investissement (Jusqu'à 30%), via la programmation d'une subvention d'investissement et de gestion dans les délais spécifiés et sur la base de l'avancement des travaux et des réalisations au niveau de:

- Construction des espaces de stockage supplémentaires pour les produits pétroliers permettant d'accueillir les réserves du pays de ces produits.
- Construction des espaces de stockage supplémentaires pour le GPL enterré sous-talus.
- Réaménagement du dépôt de stockage actuel des produits pétroliers par l'entretien et la rénovation de nombreux anciens réservoirs.
- Contribuer à la mise à niveau des infrastructures et à l'extension de la capacité du port pétrolier de Bizerte.
- Réalisation du programme de mise à niveau de l'unité de distillation d'air Revamping du Topping, actuellement en phase d'études confiées à un bureau spécialisé.

On note également la nécessité de renforcer les ressources humaines de l'entreprise en effectuant de nouveaux recrutements.

III - Le budget d'exploitation pour 2021:

Le budget de la Société tunisienne des industries de raffinage pour 2021 a été préparé et approuvé par un conseil d'administration L'entreprise lors de sa réunion du 31 août 2020.

1 / Les indicateurs internationaux les plus importants affectant les résultats de l'entreprise:

Lors de la préparation du document budgétaire 2021, l'entreprise s'est appuyée sur les hypothèses suivantes:

- Prix moyen du pétrole brut Brent sur les marchés mondiaux: 50 \$ / baril en 2021 par rapport aux prévisions actualisées à 45 \$ le baril en 2020.
- Taux de change moyen du dollar par rapport au dinar: 3000 dinars en 2021 par rapport aux prévisions actualisées 2,950 dinars en 2020.

Et cela, en attendant les hypothèses officielles qui seront adoptées par les lois de finances.

2/Flux de production à la raffinerie:

- L'activité d'exploitation de la raffinerie va s'arrêter en octobre 2021 pour effectuer des travaux d'inspection et d'entretien réguliers pendant une période de 15 jours, ainsi le nombre de jours prévu pour faire fonctionner la principale unité de production de la raffinerie (Unité de distillation d'air) est estimé à 350 jours, contre une prévision actualisée de 299 jours d'exploitation de la raffinerie pour l'année 2020.
- Débit par unité de distillation d'air: 245 m³ / heure au cours de l'année 2021 par rapport aux prévisions actualisées pour un débit de 207 cubes / heure pendant l'année 2020.
- Densité du pétrole brut raffiné (moyenne annuelle): 0,828

2 / Les principaux indicateurs de l'activité d'exploitation dans la raffinerie:

- Quantité de pétrole raffiné: 1, 669 millions de tonnes en 2021, dont 491 milliers de tonnes de pétrole brut national soit 31% du total du pétrole brut raffiné, contre une prévision actualisée de 1228 millions de tonnes pour 2020.
- Production: 1, 612 millions de tonnes de produits pétroliers au cours de l'année 2021, répartis entre 691 milliers de tonnes de produits pétroliers de Gazoil, soit 43% de la production totale, et 557000 tonnes de Fuel (Faible teneur en soufre) qui représente 35% de la production totale, 150000 tonnes de la matière virgin pétrole, et 133 000 tonnes d'essence sans plomb.

Selon les prévisions actualisées pour l'année 2020, la quantité de pétrole raffiné au cours de l'année devrait atteindre 1, 228 millions de tonnes.

4/Les principaux indicateurs liés à l'activité commerciale:

Les achats de la société de pétrole brut: 1, 620 millions de tonnes, dont 480000 tonnes de pétrole brut national qui sera acquis par l'ETAP selon les prix internationaux (révision possible du programme des acquisitions de la société de pétrole brut national en fonction des résultats de l'étude sur l'amélioration de la productivité économique du raffinage (optimisation de la production)).

De plus, selon les prévisions actualisées pour l'année 2020, le montant des acquisitions de pétrole brut devrait atteindre 1,226 millions pendant la même année.

- La quantité de la consommation nationale de produits pétroliers estimée pour 2021 à 3,780 millions de tonnes par rapport aux prévisions actualisées pour l'année 2020, d'environ 3,495 millions de tonnes.

-Les importations des produits pétroliers finis de la société estimées pour 2021 à 2,9 millions de tonnes d'une valeur d'environ 1, 291 millions de dollars, soit 3874 millions de dinars (sur la base des hypothèses ci-dessus), contre des prévisions actualisées pour l'année 2020 d'importations d'environ 3,0, d'une valeur d'environ 1291 millions de dollars, équivalent 3814 millions de dinars.

- Les importations de pétrole brut étranger de la société prévues pour 2021 à 1,1 million de tonnes pour un montant d'environ 664 millions de Dollars (équivalent à 1991 millions de dinars), par rapport aux prévisions actualisées pour l'année 2020 d'environ 0,7 million de tonnes, pour une valeur d'environ 287 millions de dollars, soit 847 millions de dinars.

- Les exportations de produits pétroliers de la société estimées pour l'année 2021 à 550000 tonnes de Fuel (avec un faible pourcentage de soufre) et 140000 tonnes de virgin pétrole, d'une valeur d'environ 241 millions de dollars Équivaut à 723 millions de dinars.

- Ventes locales (équivalentes à la consommation nationale de produits pétroliers) estimées pour l'année 2021 à 3,8 millions de tonne, évaluée à 4073 millions de dinars, sur la base des prix de vente locaux inclus dans la composition de prix et entrée en vigueur à partir de la date de 11 aout 2020.

5 / Résultats financiers:

Selon les hypothèses susmentionnées, le résultat combiné des activités de raffinage et d'approvisionnement va enregistré une perte d'environ 1240 millions de dinars, contre une perte actualisée pour l'année 2020 égale à 940 millions de dinars, sans la comptabilisation de la compensation des hydrocarbures qui sera allouée à la Société tunisienne des industries de raffinage pour couvrir ses pertes causées essentiellement par la différence entre le coût de d'importation des produits pétroliers aux prix internationaux et le prix de vente local fixé par arrêté ministériel.

L'écart en dollars du prix du baril de pétrole brut, "référence Brent" et 10 Millimes dans le taux de change du dollar contre le dinar a eu un effet sur les résultats des activités de raffinage et d'approvisionnement, comme indiqué dans le tableau suivant:

	Effet 1 Dollar au Baril	Effet 10 millimes au Baril
Résultat de l'activité de raffinage	20	4
Résultat de l'activité d'exportation	71	12
Résultat Total	91	16

IV- Budget d'investissement pour 2021 :

Il est prévu que la valeur des investissements au cours de l'année 2021 atteindra environ 118 millions de dinars du total des investissements prévus pour la période 2020-2024, dont environ 435 millions de dinars, détaillés comme suit:

Valeurs totales des investissements en cours

	Etat d'avancement 31-12-2019	2020	2021	2022-2024	Total
Economied'énergie	78	72	3100		3250
Protection de l'environnement		2500	12500	16500	31500
Renforcement de la sécurité	26808	23101	13555		63464
Aménagement des	182	19656	37550	103000	147110

unites de productions					
Aménagement des entrepôts de stockage et des opérations de transport des produits	6344	1386	43980	103400	173380
Equipements industriels	129	2000	2000		3515
Matériel et équipements de transport		2000			2000
Travaux de genie civile et bâtiments	135	2050	3890	2000	8075
Fournitures bureautiques et logiciels informatiques	79	1351	1555		2985
Total	33755	58494	118130	224900	435279

Fiche 2 : Société tunisienne d'électricité et de gaz

Programme rattaché : Programme Energie

I- Présentation :

1. **Principale activité :** Production de l'électricité, transport et distribution de l'électricité et du gaz.
2. **Classification :** entreprise publique.
3. **Référence de création :** Décret Loi du 3 avril 1962.
4. **Référence de l'organisation administrative et financière :** Loi n 8 -1962.
5. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et la STEG:** juin 2017.

II- Cadre de performance :

Indicateurs de performance et principales activités :

*** Répondre à la demande d'électricité:**

- le double cycle à Radès(station C): Janvier 2021
- le double cycle à Sakhira: la signature du contrat et le début des études sont liés à la décision finale de réalisation de ce projet de la part de la société
- stations photovoltaïques 300 Mega Watt : la signature du contrat est liée à la décision finale de réalisation de ce projet de la part de la société
- station aérienne à Tabaka: la signature du contrat est liée à la décision finale de réalisation de ce projet de la part de la société
- Réalisation du transfert d'électricité onzième plan: 2014 - 2020
- Réalisation du transfert d'électricité douzième plan: 2016-2021
- Réalisation du transfert d'électricité treizième plan: 2020-2023
- Raccordement des centres de production photovoltaïque au système «arrêt de bus» et de l'usine de dessalement d'eau de mer de Sfax au réseau de transport 2020-2022
- Renforcement du réseau Nord Sud 2021-2022
- Réalisation de la ligne BouchmaRabena 2021-2022:
- Réalisation de la station Qebili 2021 -2022:
- Réalisation d'une ligne à haute tension vers la tour Bourguiba Tataouine 2021-2022
- Relier environ 110000 nouveaux adhérents au réseau annuellement

*** Répondre à la demande de gaz:**

Réalisation du tube de Gaz Tunis-Bizerte 2015-2021

Réalisation du tube de Gaz Tunis-Beja-Dahmani 2018-2022

Réalisation du tube de Gaz Tataouine 2018-2021

Réalisation du tube de Gaz Mourouj-Msaken 2020-2023

Réalisation du tube de Gaz SidiBouزيد-Lasoued-Jelma-Sbitla-HajebLayoun 2018-2021

Réalisation du tube de Gaz Nord Est-Bizerte-Tataouine 2018-2021

Relier environ 40000 nouveaux adhérents au réseau annuellement.

III- Budget :

Indicateurs	Budget 2020	Budget 2020 actualisé	Budget 2021
<u>-Production d'électricité</u>	<u>20250</u>	<u>19340</u>	<u>20500</u>
- Production de l'entreprise	16798	15859	17188
- Production de groupes électrogènes privés	3297	3340	3171
- Autoproductions	155	141	141
<u>Consommation spécifique (Tonne eq Pétrole)</u>	<u>210</u>	<u>216</u>	<u>210</u>
Pourcentage d'énergies renouvelables	3.3%	3.2%	3%
<u>Utilisations de gaz (Mille tonnes eq Pétrole)</u>	<u>5918</u>	<u>5500</u>	<u>5750</u>
- les producteurs de l'entreprise	3437	3359	3534
- les producteurs privés	661	667	635
- les clients	1695	1325	1435
- l'usine de gaz liquéfié	125	149	146
<u>Sources de gaz (Mille tonnes eq Pétrole)</u>	<u>5918</u>	<u>5500</u>	<u>5750</u>
- gaz domestique	2819	2159	2384
- gaz algérien	3080	3301	3336
- Sonatrach El Borma	19	40	30
<u>Demande d'électricité (G&C)</u>	<u>16710</u>	<u>15600</u>	<u>16730</u>
- Haute tension	1380	1000	1320
- Moyenne tension	7180	6420	7010
- Basse tension	8150	8180	8400

<u>Demande de gaz pour les clients (ATM)</u>	<u>1695</u>	<u>1325</u>	<u>1435</u>
- Haute pression	445	310	365
- Moyenne pression	590	450	460
- Basse pression	660	565	610
Nombre de nouveaux abonnés au réseau électrique	130000	110000	110000
Nombre de nouveaux abonnés au réseau gazier	42000	40000	40000
Nombre d'agents actifs	14718	14160	15679
Nombre de transactions (millions de dinars)	5724.5	5114.6	5404.3
Achats de gaz (millions de dinars)	5411.0	3665.8	3515
Résultat net (millions de dinars) (sans tenir compte du résultat de l'échange)	-1977.1	-469.1	-433.4

Budget d'investissement

Projets	Budget 2020	Budget 2020 actualisé	Budget 2021
<u>Projets de production d'électricité</u>	<u>188.4</u>	<u>219.2</u>	<u>151.0</u>
- Le double cycle à Radès (station C)	120.6	75.0	113.9
- la centrale à turbine à gaz de Mornaguia 1	45.6	106.3	0
- la station photovoltaïque de Tozeur 2	3.4	6.9	0
- la station photovoltaïque de Tozeur	2.5	12.2	0
- les stations photovoltaïques de 300 MW	3.0	0.3	0.3
- la station aérienne de JabalTabqa	0.1	0.1	0.1
- le double cycle à Sakira	0.5	0.1	0.1
- autres projets	12.7	18.3	36.6
<u>Projets de transport d'électricité</u>	<u>358.0</u>	<u>108.7</u>	<u>591.4</u>
- le programme de transport onzième plan	0	5.4	0
- le programme de transport intermittent	11.0	16.4	13.8
- le programme de transport douzième plan	12.8	10.4	8.2
- le programme de transport treizième plan	242.5	65.5	387.0
- le centre de contrôle à distance de Sfax	7.3	0	10.0

- Autres projets de transport d'électricité, dont:	80.7	8.8	171.9
le renforcement du réseau national nord-sud	55.0	0.2	75.0
la ligne Borj Bourguiba et la ligne BouchamaRabbana	0	0.2	55.0
- Raccordement de la station Kebili 2	0	0.1	15.0
Ligne Borj Bourguiba	0	0.1	35.0
Autres projets (entretien du réseau de transport...)	3.7	2.2	0.5
<u>Projets de distribution d'électricité</u>	<u>183.8</u>	<u>128.2</u>	<u>181.5</u>
(éclairage urbain, rural, agricole, industriel et tertiaire ...)			
<u>Projets de gaz</u>	<u>185.9</u>	<u>101.4</u>	<u>202.4</u>
- stations de pompage	11.9	0.6	8.7
- grands projets (...)	49.0	32.5	68.9
- Approvisionnement des	61.7	36.0	53.1
- projets de distribution de gaz (raccordement au réseau domestique et industriel)	29.0	23.4	28.4
- autres projets (station Al Borma, système de contrôle central et système de mesure..)	34.4	8.9	43.3
<u>Projets logistiques et bâtiments civils</u>	<u>127.2</u>	<u>33.4</u>	<u>89.0</u>
(acquisition de moyens de transport, équipements et logiciels informatiques)	1043.3	590.9	1215.3

Fiche 3 : Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie

Programme rattaché : Programme Energie

I. Présentation :

1. Principale activité :

La mission de l'agence consiste à mettre en œuvre la politique de l'Etat dans le domaine de l'énergie via les études, la conception et la coordination des programmes dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

1. **Classification :** Etablissement public à caractère non administratif EPNA.
2. **Référence de création :** Loi n 96 de 1986 du 16 janvier 1986 portant sur l'organisation et le fonctionnement de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie.
3. **Référence de l'organisation administrative et financière :** Décret n 1124-2000 du 22 mai 2000 portant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie
4. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:** 2006.

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Maîtrise de l'énergie à travers la rationalisation de l'utilisation de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables.

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribution directe/indirecte

3. Principales priorités et objectifs :

- Améliorer la densité énergétique de 3% annuellement pendant la période 2021-2030.
- Economie d'énergie de 30% jusqu'en 2030
- Accroître la contribution des énergies renouvelables dans la production d'électricité pour atteindre 30% en 2030.

4. Indicateurs de performance et principales activités :

Objectif spécifiques	Indicateurs	Activités et interventions
Rationaliser la consommation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des contrats programmes • Opérations d'audit énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les entreprises pour effectuer des audits énergétiques

<p>d'énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études territoriales au profit des collectivités locales • Assistance technique des entreprises selon l'ISO 50001 • Appui aux entreprises sur les systèmes de maîtrise de l'énergie • Etudes de faisabilité sur les nouvelles technologies • Sessions de formation sur la maîtrise de l'énergie • Attribution des privilèges fiscaux • L'accréditation des auditeurs énergétiques • Attribution des visas énergétiques aux appareils électroménagers • Capacité concentrée dans le domaine de la production d'énergie 	<p>périodiques et obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et soutenir davantage les entreprises dans la préparation des cahiers de charge et la sélection des experts auditeurs • Préparer et valider les cahiers de charges relatives aux études de faisabilité, aux opérations de soutien et d'assistance, et la liste d'experts relative à tous les secteurs • Préparer et mettre en œuvre un plan de communication pour définir les interventions de l'Agence dans le domaine de l'efficacité énergétique • Préparer des flashes médiatiques simplifiés sur les modalités d'utilisation des interventions du Fonds, et les publier sur le site et les réseaux sociaux de l'Agence. • Appuyer les entreprises et les communes à l'élaboration du plan d'investissement • Renforcement des ressources humaines à travers le mécanisme de détachement et l'intensification des formations et allouer les fonds nécessaires à cet effet. • Publication du manuel des procédures relatives au fonds de
------------------	---	---

		<p>transition énergétique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclusion d'accords entre le ministère des Finances et les entreprises impliquées dans la gestion du fonds (établissements de crédit, sociétés d'investissement à capital de développement, fonds communs de placement pour l'emploi dans le capital de développement) • Activation d'autres interventions du fonds de transition énergétique liées aux prêts, aux fonds d'investissement et aux programmes nationaux • Entamer la préparation des cahiers de charges pour mettre en place un système d'information intégré pour la conduite des interventions du Fonds de transition énergétique et des contrats programmes. • Préparer une étude stratégique sur le secteur du bâtiment public et privé et proposer un plan d'action dans le domaine de la maîtrise de l'énergie • Préparer une étude stratégique sur les effets de la hausse des prix des hydrocarbures sur les secteurs de l'industrie, du tourisme et des transports; et proposer un plan d'actions à cet
--	--	--

		effet.
<p>Chauffage solaire de l'eau:</p> <p>Atteindre 2,85 millions de mètres carrés de capteurs solaires thermiques d'ici 2030 réalisant une économie d'énergie totale d'environ un million de tonnes d'équivalent pétrole sur la période d'exploitation ou la durée de vie des installations solaires</p>	<p>La surface concentrée des capteurs solaires collectifs pour le chauffage de l'eau en mètres carrés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une plateforme de formation à distance pour les experts locaux et tous les acteurs du chauffage solaire collectif de l'eau • Fournir une assistance technique aux entreprises publiques pour la préparation à la mise en œuvre de projets de chauffage solaire collectif de l'eau. • Elaboration d'une étude sur les potentiels de l'utilisation de l'énergie solaire pour le chauffage de l'eau industrielle en Tunisie • Créer une plateforme électronique pour suivre et évaluer les performances des centrales solaires collectives et développer leurs modes de fonctionnement.
	<p>La superficie concentrée des capteurs solaires pour le chauffage de l'eau dans le secteur du logement en mètres carrés</p> <p>La superficie concentrée du chauffage de l'eau avec les énergies renouvelables en mètres carrés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et qualification des techniciens d'installation de chauffages solaires selon le système qualité QUALISOL • Organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation sur la maintenance des chauffe-eau solaires et le service après-vente • Coordination avec toutes les entreprises impliquées

		(INNORPI-CTMCCV-CRTE-NUNAC) pour le développement d'un système de certification de conformité pour les chauffe-eaux solaires selon le label international KEYMARK et arabe SHAMCI dans le cadre des deux projets d'appui à l'infrastructure de la qualité de l'énergie solaire thermique en partenariat avec la coopération technique allemande PTB.
Production de l'électricité à partir des énergies renouvelables Et atteindre 30% en 2030	La capacité concentrée de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables pour l'autoconsommation des installations connectées au réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et valider les cahiers de charges relatives aux études de faisabilité, aux opérations de soutien et d'assistance, et une liste d'experts relative à tous les secteurs. • Préparation d'un système d'informations de gestion des dossiers de paiement du programme de production d'électricité dans les bâtiments solaires (le programme économique) • Création d'un guichet unique au siège central de l'agence pour recevoir les dossiers. • Identifier les bénéficiaires et publier l'appel d'offres pour le programme de production d'électricité à partir de l'énergie solaire pour les familles à faibles

		revenus. •Elaborer la carte des énergies renouvelables incluant les projets réalisés et en cours.
--	--	--

5. Les domaines d'intervention :

- Mise en œuvre d'opérations d'audit énergétique obligatoire et périodique dans les secteurs industriels, de transport et de services.
- Etude de projets consommateurs d'énergie et régis par la consultation préalable obligatoire.
- Proposition d'incitations des encouragements et des mesures favorisant l'amélioration du domaine de maîtrise de l'énergie.
- Livrer des certificats pour les équipements et matériels et substances utiles contribuant à la rationalisation de l'utilisation de l'énergie surtout avec les énergies renouvelables à travers les encouragements existants.
- Pousser à exploiter les techniques et technologies à haute efficacité dans l'utilisation de l'énergie.
- Développer les projets pilotes dans le domaine de la maîtrise de l'énergie en collaboration avec les acteurs concernés.
- Préparer et exécuter des programmes nationaux de sensibilisation dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.
- Contribuer aux programmes de recherche scientifique dans le domaine de maîtrise de l'énergie.
- Etude de projets dans le domaine de maîtrise de l'énergie, les programmer et les évaluer tels que les études sur la réduction des émissions des gaz.
- Faire un inventaire des gaz résultant de la consommation d'énergie et analyse des indicateurs de maîtrise de l'énergie.

III. Budget :

Présentation générale du budget de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie

Libellé	Budget proposé	
	Ressources générales de l'Etat et crédits extérieurs	Autres ressources
Dépenses de rémunérations	5958	-

Dépenses de gestion	1185	100
Dépenses d'interventions	44806	978
Interventions dans le domaine public	169	-
Interventions dans le domaine économique	1037	978
Fonds spéciaux du trésor (FTE)	4000	-
Dépenses d'investissement	3600	-

Axe3: Programme Industrie

Programme Industrie

Le responsable du programme: Mme. ACHAAL Nada

Nommée à compter du 19 juin 2020,

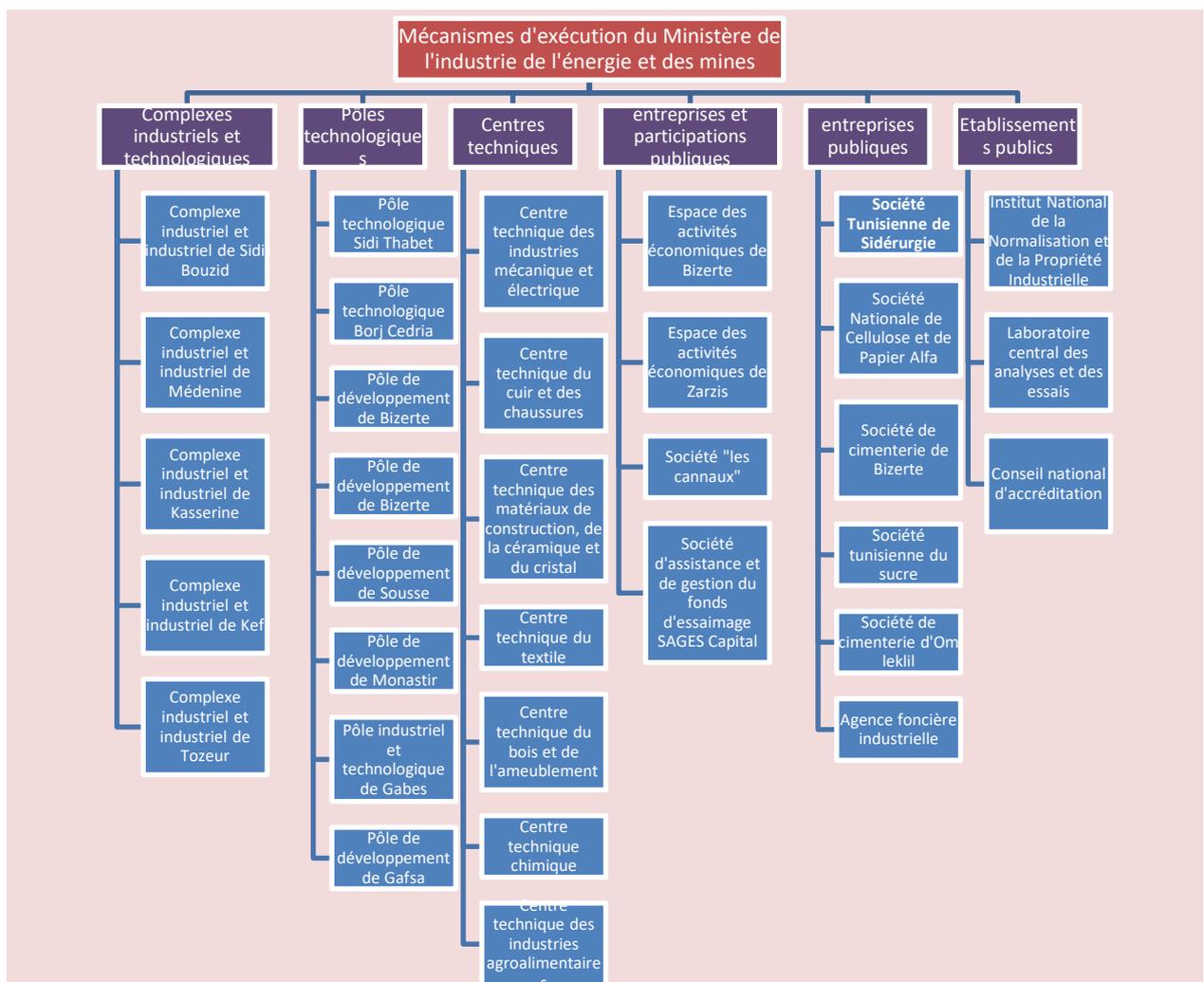
Chargée du dossier: Mme HAMMEMI Wided

1-Présentation du programme de l'industrie et de sa stratégie:

1 - 1 Présentation du programme Industrie:

Le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans les domaines liés à l'industrie et aux services connexes, et à la promotion des petites et moyennes entreprises et la sécurité industrielle.

1-1-1 Cartographie du programme:



1-1-2 Déclinaison opérationnelle du programme « industrie » :

	Industrie, Energie et Mines					
Programme	Industrie					
Sous programme	Soutenir la compétitivité, promouvoir l'investissement et les PME's					
structures	Direction générale de l'innovation et du développement technologique	Bureau de mise à niveau	Direction des pôlestéchnologiques	Direction générale des industries	Direction générale des PME's	Direction de la sécurité
	Unité de gestion du programme national de la qualité	Direction de l'infrastructure de la qualité	Direction générale du textile et l'habillement	Direction des zones industrielles	Direction générale des industries agro-alimentaires	
Unités opérationnelles	Soutien à la compétitivité			Promotion de l'investissement et des PME's		
Activités	A1: Gestion du secteur industriel					
	A2+A3	A4+A5	A6	A7+A8+A9+A10		
Opérateurs	8 centres techniques	Groupement des industries des conserves alimentaires	Pôlestéchnologiques	Centres de ressources technologiques	APII Agence de la Promotion de l'Industrie et de l'Innovation	Agence foncière Industrielle
	Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle	Conseil national d'accréditation	Laboratoire central des analyses et des essais	Complexe industriel et technologique	Centre d'affaires	Pépinières d'entreprises

1-2- Stratégie du programme industrie :

Le secteur industriel a un rôle principal dans le soutien actif des efforts de l'État à :

- surmonter les défis et les difficultés actuels rencontrés par l'économie tunisienne, dans la relance du développement et dans l'incitation de l'investissement en appuyant les PME's, l'initiative privée et la création de richesse.
- promouvoir les opportunités d'emploi, l'innovation et le développement technologique ;
- créer un climat des affaires basé sur la numérisation des services ; et la simplification des administratives.

Le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines envisage actuellement la réalisation d'une étude stratégique nationale pour l'industrie et l'innovation à l'horizon 2035, dont les travaux devraient être achevés d'ici 2020. Cette étude permettra de définir un plan stratégique national et un plan d'actions pour le développement des secteurs de l'industrie, de l'innovation et la promotion de Tunisie en tant qu'interface industrielle et technologique d'excellence pendant la prochaine décennie.

❖ **Présentation de la stratégie sectorielle dans le domaine des industries:**

Le secteur industriel constitue l'un des principaux piliers de l'économie nationale pour son rôle important dans le développement des exportations et l'attraction des investissements et la création des emplois. Au cours des cinq dernières années, la plupart des indicateurs du secteur ont connu une chute significative à cause du climat social et au ralentissement de la croissance de l'économie européenne et internationale en particulier en raison de la pandémie Corona et de son impact sur les échanges commerciaux.

En attendant l'achèvement des travaux de l'étude stratégique pour l'industrie et l'innovation 2035, et sur la base des problèmes et obstacles identifiés au niveau du secteur, un ensemble d'orientations prioritaires ont été arrêtées pour la prochaine période.

Les principales problématiques apparues suite à ce diagnostic et nécessitant une intervention d'urgence sont :

- La détérioration de la situation financière et sociale des entreprises industrielles, en particulier des petites et moyennes entreprises en raison de l'impact négatif de la pandémie Corona.
- La compétitivité réduite des entreprises industrielles, un faible contenu technologique et taux d'intégration pour les produits industriels,
- L'absence d'un climat des affaires stimulant qui encourage l'initiative et l'investissement privés, ainsi que la multiplicité et la complexité des procédures administratives,
- La faible gouvernance des structures d'appui industriel et technologique et le chevauchement de leurs fonctions,
- La complexité des procédures, la multiplicité des parties prenantes, la longueur des procédures d'intervention et la difficulté de mobilisation des ressources de financement pour l'aménagement des zones industrielles,

- Le retard dans la réalisation de l'infrastructure des pôles technologiques et de développement et incapacité de ces derniers à atteindre leurs objectifs consistant principalement à l'innovation et le transfert technologique
- L'inexistence ou faible partenariat entre le secteur public et privé dans le soutien des activités prometteuses,
- La non maturité de la relation de collaboration entre les entreprises industrielles et les institutions de recherche.
- L'absence de stratégie et de programmes facilitant l'accès des entreprises aux marchés internationaux,

Il est prévu que la préparation du plan stratégique 2035 pour l'industrie et l'innovation soit achevée au début de l'année 2021. Ce dernier permettra la définition d'un plan d'actions à mettre en œuvre tout au long des trois plans de développement à venir. Il permettra également de présenter un nouveau modèle de développement pour la promotion du secteur industriel basé sur le renforcement du positionnement du secteur dans les chaînes de valeur mondiales et sur l'innovation et le développement technologique en vue d'accroître la valeur ajoutée technologique de l'industrie tunisienne. Il permettra également de définir les activités et les secteurs prometteurs sur lesquels l'industrie tunisienne s'appuiera au cours de la période à venir.

Sur la base de ces éléments du diagnostic, les principales orientations et objectifs stratégiques du programme « industrie » définis au cours des cinq prochaines années sont :

- Aider les entreprises industrielles à surmonter la crise économique et sociale qu'elles connaissent en raison de l'impact de la situation sanitaire mondiale résultant de la propagation de la pandémie Corona,
- Appuyer le tissu industriel pour le passage d'une industrie basée sur la compétitivité-prix à une industrie à forte valeur ajoutée et incitant les entreprises à améliorer leurs capacités de production et leur compétitivité,
- Renforcer la gouvernance des entreprises publiques sous tutelle et sa restructuration,
- Promouvoir l'innovation et le développement technologique en appuyant la valeur technologique du produit et prendre en charge le domaine de la recherche et développement dans le secteur industriel,
- Pousser les investissements industriels pour créer de nouveaux emplois, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions de l'intérieur et travailler pour

augmenter le niveau d'investissement dans les secteurs prometteurs et à fort taux d'encadrement,

- Développer une nouvelle génération de zones industrielles intégrées, avec une priorité donnée aux régions de l'intérieur en collaboration avec le secteur privé, réduire les délais et revoir le système d'entretien et de gestion dans les zones industrielles,
- Numériser le tissu industriel et les services associés et entamer l'accompagnement des entreprises industrielles pour leur passage aux industries intelligentes « smart industries 4.0 »,
- Adopter l'économie circulaire, notamment en développant la chaîne de valeur pour le recyclage et la valorisation des déchets secteur industriel,
- Renforcer la position de la Tunisie dans les chaînes de valeur mondiales, développer les exportations industrielles et promouvoir le partenariat international et la visibilité de la Tunisie comme plateforme industrielle et technologique.

❖ Les mesures exceptionnelles adoptées pour faire face à la pandémie Corona :

Dans le cadre du soutien aux entreprises industrielles pour surmonter les répercussions économiques et sociales négatives résultant de la pandémie Corona, le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines a adopté un ensemble de mesures qui sont notamment:

- La réalisation d'un questionnaire couvrant 500 entreprises industrielles et de services liés à l'industrie pour prendre part de la situation financière, sociale et commerciale après la période de confinement et ses implications sur la pérennité de ces entreprises. Il a permis l'identification des secteurs les plus touchés par la pandémie, à savoir Les industries, en particulier le secteur du textile et de l'habillement, étant donné que la plupart de ces entreprises sont exportatrices. Les secteurs les moins touchés sont les industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et certaines activités de service.
- Création d'un observatoire chargé du suivi de la situation des entreprises touchées par la pandémie et d'assurer la mise en œuvre de certaines mesures spéciales à leur avantage. 80 demandes d'entreprises industrielles actives dans différents domaines ont été reçues et sont sujets d'un suivi.
- Compenser la différence entre le taux de l'excédent des crédits d'investissement et le taux d'intérêt du marché monétaire dans la limite de trois points, incluant les entreprises dont l'investissement se situe entre 150000 dinars et 15 millions de dinars. Cette mesure s'applique aux crédits d'investissement délivrés du 1er janvier 2019 à la fin décembre 2020, ne dépassant pas une marge bénéficiaire affectée de la part des banques de 3,5%. Elle comprend

également les opérations de crédit-bail pour financer les équipements, les véhicules utilitaires et de l'immobilier dans le cadre de la création et de l'expansion des PME.

- Développer une plateforme digitale dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la simplification de la création et de financement des entreprises en collaboration avec la présidence du gouvernement et certains autres ministères et structures professionnelles.

❖ **Les principaux axes et projets approuvés :**

Afin d'atteindre les objectifs stratégiques susmentionnés, et en tenant compte des priorités du gouvernement pour la prochaine période notamment en matière de réforme du secteur public, la restauration de la confiance et l'appui aux investissements, le ministère s'emploie à mettre en œuvre les deux politiques industrielles suivantes:

1- Soutenir la compétitivité et préserver le tissu industriel actuel

2- Promouvoir l'investissement, développer les services industriels et l'accompagnement des petites et moyennes entreprises.

Cette stratégie vise à développer le secteur industriel et les PME pour la période 2021-2023, pour retrouver progressivement le rythme de la croissance suite aux répercussions de la pandémie du Covid et atteindre des taux de croissance de 15% pour les exportations, 10% pour l'investissement et 5% pour les nouveaux emplois dans le secteur des industries d'ici fin 2023.

Le premier axe de la politique publique industrielle est de préserver le tissu industriel actuel et développer sa compétitivité, repose principalement sur:

- Le développement du programme de mise à niveau pour qu'il soit plus compatible avec les orientations stratégiques du ministère, notamment dans le domaine de l'innovation, l'appui à l'industrie intelligente et l'encouragement des entreprises à mettre en place la responsabilité sociale des entreprises.

- La poursuite du renforcement du système de qualité, permettant le développement des exportations et l'introduction aux nouveaux marchés.

- La poursuite de la mise en place et le développement d'un programme pour la promotion des réseaux de partenariat « Clusters » à travers le soutien de 10 réseaux de partenariat dans le but de développer des partenariats dans le domaine de la production, de la recherche et du développement.

- L'élaboration et mise en œuvre d'un programme de développement de l'activité des centres techniques.

-L'installation,équipement et facilitation de l'entrée en activité de production des centres de ressources technologiques de Sousse, Bizerte, Monastir et Sidi Thabet.

- Le développement des mécanismes de suivi des projets innovants à fort contenu technologique, notamment ceux présentés dans le cadre du concours national de l'innovation.

- La promotion du système de propriété industrielle, notamment en encourageant la valorisation des brevets d'invention nationaux.

-Le lancement d'un programme de promotion de l'industrie durable et de l'économie circulaire pour accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de production propres et durables.

-La continuation du soutien du tissu industriel pour surmonter les répercussions négatives de la pandémie Corona

- Accorder l'attention nécessaire aux secteurs industriels traditionnels en renforçant les mécanismes de développement du secteur du textile, de l'habillement et de la chaussure, qui a connu de nombreuses difficultés au cours de la dernière décennie, afin de retrouver sa compétitivité, et le développement du secteur de l'industrie agro-alimentaire, notamment en augmentant le pourcentage de mise en conserve d'huile d'olive et améliorer la qualité des produits de l'industrie agro-alimentaire.

- La poursuite de la mise en œuvre du programme de la transition à la quatrième génération de l'industrie et l'industrie intelligente, visant à créer un climat économique approprié pour l'exploitation de la technologie numérique et une dynamique de développement inclusif contribuant à la promotion de l'innovation, favorisant la croissance des entreprises dans le domaine de l'économie numérique et soutenant la création d'emplois dans ce domaine.

- La numérisation progressive des services rendus par le ministère et les structures d'appui sous tutelle pour simplifier les et garantir une meilleure transparence dont notamment les services liés à la formation juridique des entreprises, et par :

-La mise en place d'une application pour le traitement des dossiers de la création et de l'exploitation des entreprises,

-La création d'une carte numérique des zones industrielles,

-La numérisation du dépôt électronique des demandes de brevets internationaux,

- La mise en place du système électronique de certification de conformité à l'export,

- La digitalisation du privilège lié à la prise en charge de l'état de la différence entre le ratio d'excédent des crédits d'investissement et le taux d'intérêt du marché monétaire dans la limite de trois points.

Le deuxième axe de la politique publique industrielle est lié à la promotion de l'investissement et au développement des services industriels et l'accompagnement des PME, se matérialise notamment par:

- Le développement d'une nouvelle génération de zones industrielles, en privilégiant les régions de l'intérieur avec la participation du secteur privé ;
- La réduction des délais et la révision du système d'entretien et de gestion dans les zones industrielles
- La création de programmes pour les mettre à niveau et la révision du système de récupération des terrains et des bâtiments.
- L'opérationnalisation du système des pôles technologiques et des complexes industriels et technologiques.
- La poursuite de la mise en œuvre du programme de développement des chaînes de valeur au sein des régions de l'intérieur afin de valoriser les ressources naturelles de ces régions.
- La poursuite la mise en œuvre du programme de restructuration financière des entreprises dans le cadre du Fonds d'appui aux PME, mis en place en 2018 pour développer le système de restructuration financière des entreprises pour une meilleure efficacité et répondant aux besoins des entreprises en situation de difficultés circonstanciées.
- Le développement du réseau national des incubateurs.
- La mise en œuvre un plan d'actions pour le développement des activités prometteuses, visant spécifiquement :
 - le développement des infrastructures industrielles et technologiques adaptées à l'activité des secteurs prometteurs en créant des espaces industriels spécialisés qui répondent aux exigences technologiques et logistiques;
 - le développement des moyens d'accompagnement et de soutien à l'activité de ces secteurs, en particulier des centres techniques pour répondre aux besoins de ces secteurs en matière d'analyse et d'essais.

2-Objectifs et indicateurs de performance du programme:

2.1 - Présentation des objectifs et des indicateurs de performance du programme:

Objectif 2-1-1: Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés à l'industrie :

-Présentation de l'objectif:Soutenir la compétitivité du secteur industriel en appuyant l'innovation et le développement technologique via

-la mise en œuvre du programme de mise à niveau pour inciter l'innovation ;

-la promotion de l'industrie intelligente,

-l'amélioration du système de qualité et le développement des réseaux de partenariats afin d'augmenter la valeur ajoutée du produit tunisien ;

-le soutien du tissu industriel afin de surmonter les répercussions négatives de la pandémie de Coronavirus ;

-le développement d'une industrie propre et une économie circulaire.

-Référence de l'objectif:les orientations stratégiques de l'industrie et l'innovation.

-La justification du choix des indicateurs:le positionnement du secteur industriel dans l'économie tunisienne et l'étendue de sa contribution à relever les défis auxquels il est confronté.

Tableau n 5 : Série chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs de l'objectif 2.1.1

indicateurs de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2.1.1.1: Taux de croissance de l'indicateur de la production industrielle	%	92.78	92.17	89.1	80	88	92	94
Indicateur 2.1.1.2: Taux de participation du secteur dans le PIB	%	15.2	15	14.7	14.5	15	15.5	16
Indicateur 2.1.1.3: Evolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel	%	-	3	0.55	0.50	-1	0.5	1

Objectif 2-1-2 : Promouvoir l'investissement dans le secteur industriel

- **Présentation de l'objectif** : La promotion des investissements, en particulier ceux ayant un contenu technologique en exploitant les richesses du pays dans les régions, est l'un des objectifs stratégiques les plus importants sur lesquels travaille le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, notamment en cherchant à créer un climat des affaires adéquat.

- **Référence de l'objectif**: Les orientations stratégiques de l'industrie, l'innovation et les priorités gouvernementales

- **La justification du choix des indicateurs**: des indicateurs cohérents avec l'objectif stratégique proposé assurant le suivi des investissements avec un contenu technologique dans le cadre du programme de mise à niveau régional. Ces indicateurs soulignent l'importance de l'investissement dans le secteur industriel.

Tableau n 5 : Série chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs de l'objectif 2.1.2

indicateurs de performance	Unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 2.1.2.1: Taux d'évolution des investissements industriels déclarés	MD	35	35.1	29.5	32.6	35.9	39.5	43.4
Indicateur 2.1.2.2: Taux d'évolution des investissements dans le cadre du programme de mise à niveau industriel	MD	39.2	44.47	45.9 4	40	50	38	42
Indicateur 2.1.2.3: Taux d'évolution des investissements industriels dans les régions de l'intérieur	MD	8.5	11.26	12.2	13.6	15	16.6	18.5

Objectif 2-1-3: soutien, accompagnement et développement des petites et moyennes entreprises selon le genre.

-Présentation de l'objectif: Le tissu industriel tunisien repose principalement sur les petites et moyennes entreprises. En conséquence, leur promotion, leur soutien et leur financement demeurent une priorité pour le ministère qui pousse davantage à créer des entreprises et les accompagner pour surmonter leurs difficultés financières, notamment en raison de l'impact de la pandémie Corona.

-Référence de l'objectif: Les priorités du gouvernement et les orientations stratégiques de l'industrie et de l'innovation

-Justification du choix des indicateurs: les indicateurs proposés sont cohérents avec l'objectif en assurant un suivi de la pérennité des entreprises qui ont bénéficié des mécanismes d'accompagnement et de leur développement.

Tableau n 5 : Série chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs de l'objectif 2.1.3

indicateurs de performance	Unité	Réalizations			LF 2021	Prévisions		
		2018	2019	2020		2022	2023	2024
Indicateur 2.1.3.1: Taux d'évolution de l'indicateur de durabilité des entreprises touchées par le programme Moussanada	%	-	-	12.5	42	134	-	-
Indicateur 2.1.3.2: Taux d'évolution du nombre des PME et des Start-up selon le genre.	%	-	13	0.3	-2.1	13	16	18

2.2 Présentation des activités du programme:

La déclinaison opérationnelle du premier objectif stratégique visant le soutien à la compétitivité du secteur industriel et les services liés à l'industrie, est matérialisée dans les activités exercées par les acteurs publics au niveau central, au niveau des centres techniques et du Groupement des Industries de Conserves Alimentaires et du laboratoire central des analyses et d'essais et le Conseil national d'accréditation.

Ces activités sont représentées comme suit:

❖ **Soutenir la compétitivité**, notamment en se déployant à :

Au niveau central:

- Développer le système de qualité en adaptant les spécifications et les aux directives européennes et en formant des cadres dans le domaine de la métrologie et de l'infrastructure de la qualité en relation avec les composants du système énergétique photovoltaïque, etc.
- Soutenir davantage l'innovation et le passage à l'industrie intelligente grâce à la mise en oeuvre du programme de mise à niveau industriel
- Augmenter la valeur ajoutée du produit tunisien, notamment en poursuivant à mettre en place et à développer un programme de promotion des réseaux de partenariat « Clusters » pour développer le partenariat dans le domaine de la production, la recherche et le développement.
- Développer le système de propriété industrielle
- Inciter la production propre et adopter l'économie circulaire comme l'un des éléments du renforcement de la compétitivité industrielle.
- **Continuer à soutenir le tissu industriel pour surmonter les répercussions négatives de la pandémie Corona** notamment en se déployant à
 - Accorder l'attention nécessaire aux secteurs industriels traditionnels en renforçant les mécanismes de développement du secteur du textile, de l'habillement et des chaussures, qui a connu de nombreuses difficultés au cours de la dernière décennie, afin de retrouver sa compétitivité, et en développant le secteur de l'industrie agro-alimentaire, notamment en augmentant le pourcentage de mise en conserve d'huile d'olive et améliorer la qualité des produits de l'industrie agro-alimentaire.
 - Poursuivre la mise en oeuvre du programme de la transition vers la quatrième génération de l'industrie et l'industrie intelligente, visant à créer un climat économique approprié pour l'exploitation de la technologie numérique et une dynamique de développement inclusif

contribuant à la promotion de l'innovation, favorisant la croissance des entreprises dans le domaine de l'économie numérique et soutenant la création d'emplois dans ce domaine.

- La numérisation progressive des services rendus par le ministère et les structures d'appui sous tutelle pour simplifier les procédures et garantir une meilleure transparence:

Au niveau des infrastructures de la qualité (CTS-GICA-LCAE. TUNAC) :

-Développer le système de qualité au niveau du Conseil National d'Accréditation dans le domaine de l'accréditation, des centres techniques et du laboratoire central d'analyses et d'essais dans le domaine des analyses, des essais et de l'évaluation de conformité ; ainsi que le Groupement des Industries de Conserves Alimentaires dans le domaine de l'amélioration de la qualité des produits afin de développer les exportations et pénétrer de nouveaux marchés.

Au niveau des structures de soutien industriel :

- La numérisation progressive des services rendus par les structures de soutien sous tutelle pour simplifier les procédures et garantir une meilleure transparence: création d'une carte numérique des zones industrielles, numérisation du dépôt électronique des demandes de brevets internationaux, mise en place du système électronique de certification de conformité à l'export,

- Mise en œuvre d'un programme de restructuration des activités des centres techniques.

Le deuxième objectif stratégique, représenté par la promotion de l'investissement dans le secteur industriel, est également décliné à travers les activités et les interventions suivantes au niveau central et au niveau de l'agence immobilière Industrielle, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'innovation, les Pôles technologiques, les complexes industriels et technologiques.

❖ **Développer les investissements au niveau central:** à travers:

- La poursuite de la mise en œuvre du programme de développement des chaînes de valeur au sein des régions de l'intérieur afin de valoriser les ressources naturelles de ces régions.

-La poursuite de la mise en œuvre du programme de restructuration financière des entreprises dans le cadre du Fonds d'appui aux PME, qui a été mis en place en 2018 pour développer le système de restructuration financière des entreprises pour une meilleure efficacité et répondant aux besoins des entreprises en situation de difficultés circonstanciées.

-Le développement du réseau national des incubateurs.

-La mise en œuvre un plan d'actions pour le développement des activités prometteuses, visant spécifiquement : le développement des infrastructures industrielles et technologiques adaptées à l'activité des secteurs prometteurs en créant des espaces industriels spécialisés qui répondent aux exigences technologiques et logistiques; et le développement des moyens d'accompagnement et de soutien à l'activité de ces secteurs, en particulier des centres techniques pour répondre aux besoins de ces secteurs en matière d'analyse et d'essais.

❖ **Développer les investissements au niveau de l'APII:**A travers l'amélioration de la qualité des services grâce à une simplification des procédures et l'offre de services de qualité pour favoriser l'investissement dans le secteur industriel.

❖ **Développer les investissements au niveau AFI :**

A travers le développement d'une nouvelle génération de zones industrielles, en privilégiant les régions de l'intérieur avec la participation du secteur privé ; la réduction des délais et la révision du système d'entretien et de gestion dans les zones industrielles ainsi que la création de programmes pour les mettre à niveau et la révision du système de récupération des terrains et des bâtiments.

❖ **Développer les investissements au niveau des pôles technologiques:**A travers

- L'opérationnalisation du système des pôles technologiques et des complexes industriels et technologiques.

Quant au **troisième objectif stratégique** lié au soutien, à l'accompagnement et au développement des petites et moyennes entreprises il est concrétisé au niveau central à travers l'activité de soutien et de promotion des micro-entreprises afin de sauver et de restructurer ces entreprises et les intégrer dans le cycle économique.

Tableau 6 : Activités et leviers d’actions du programme « Industrie »

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs 2021	Activités	Leviers d’actions	Prévisions des activités 2021
Industrie	Objectif 2-1-1: Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés à l’industrie :	87197	Soutenir la compétitivité au niveau central	Rémunérations	4903
				Organisations internationales	458
				Système qualité	105
				Développer la productivité et organisation du prix Kaizan	130
				Constructions du centre des ressources technologiques de Bizerte	1651
				Compensation du système laitier	6500
				Compensation du sucre	3000
				Programme de la promotion de l’huile d’olive emballé	4000
				Programme de mise à niveau industriel	30384
				Programme d’élaboration des études stratégiques	1500
				Programme de renforcement des capacités industrielle	1000
			Soutenir la	Développement de l’infrastructure de	2140

			compétitivité au niveau du laboratoire central des analyses et d'essais	qualité au sein des laboratoires:accreditation des laboratoires et des interventions dans le secteur économique.	
			Soutenir la compétitivité au niveau des centres techniques	Interventions des centres techniques dans le secteur économique:rémunérations Equipement du centre des ressources technologiques de Sousse, Monastir et Bizerte Interventions des centres techniques dans le secteur économique: investissement Projet de Agba	13358 6000 5606 3000
			Soutenir la compétitivité au niveau des centres techniques	Interventions dans le secteur économique	2522
			Soutenir la compétitivité au niveau du conseil national de l'accréditation	Rémunérations du conseil national de l'accréditation	940

Objectif 2-1-2: Promouvoir l'investissement dans le secteur industriel	42953	Promouvoir l'investissement au niveau central	Réaménagement des pôles technologiques et de développement et les complexes industriels et technologiques Programme de développement de l'infrastructure dans les regions de l'intérieur	5000 4553
		Promouvoir l'investissement au niveau de l'APII	Interventions dans le secteur économique: Rémunérations Interventions dans le secteur économique:Fonctionnement Activités de promotion des investissements industriels et l'accompagnement des jeunes investisseurs Fonds d'appui à la décentralisation	11612 1080 3320 24000
		Promouvoir l'investissement au niveau de l'agence foncière industrielle	Réaménagement des zones industrielles dans les regions du développement régional	5000
Objectif 2-1-3: soutien, accompagnement et	64000	Soutenir les PME au niveau central	Appui et incitation des PME	64000

	développement des petites et moyennes entreprises selon le genre.				
--	--	--	--	--	--

3-Dépenses du programme:

Les dépenses du programme pour l'année 2021 s'élèvent à 206642 milliers de dinars et se répartissent comme suit:

3.1 - Budget programme:

**Tableau 7 : Budget du programme industrie par nature de la dépense
(crédits de paiement)**

Unité : mille Dinars

Libellé	Réalisations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Ecart (2)-(1)	Taux %
<u>Dépenses de rémunération</u>	<u>14240</u>	<u>15460</u>	<u>17455</u>	<u>1995</u>	<u>12.9%</u>
Rémunération du personnel du programme industrie	3843	4075	4903		
Rémunération du personnel du programme industrie	0	0	0		
Subvention de remunerations pour l'agence de promotion de l'industrie	9888	10681	11877		
Subvention de remuneration pour le conseil national d'accréditation	509	698	675		
<u>Dépenses de gestion</u>	<u>568</u>	<u>1005</u>	<u>1080</u>	<u>75</u>	<u>7.4%</u>
Subvention de fonctionnement pour l'agence de promotion de l'industrie	568	1005	1080		
Subvention de gestion pour TUNAC	0	0	0		
<u>Interventions</u>	<u>154760</u>	<u>179884</u>	<u>180656</u>	<u>2293</u>	<u>1.27%</u>
Financement public					
Organisationsinternationales	271	430	458		
Systèmequalité			105		
Prix national de la qualité- Montant du prix	105	152	45		
Prix national de la qualité-paie des			35		

experts d'évaluation					
Journée nationale de la qualité			25		
Système de productivité			130		
Promotion de la qualité et divulgation auprès des acteurs économiques	0	285	90		
Prix Kaizan			40		
Agence de la promotion de l'industrie et de l'innovation	3072	3407	3320		
Subventions d'intervention	0	147	150		
Interventions dans le domaine économique	3072	3260	3170		
Activités de promotion des investissements industrielles	762	1510	1190		
Accompagnement des jeunes investisseurs	660	600	700		
Programmes informatiques	300	550	550		
Programme spécifique du textile	800	0	0		
Maintenance du bâtiment de l'agence	0	0	500		
Acquisition des équipements	470	50	50		
Acquisition de moyens de transport	80	150	180		
Conseil national d'accréditation	0	100	100		
Laboratoire central des analyses et d'essais	1663	2842	2140		
Agence foncière industrielle	3500	1000	64000		
Appui aux PME	45000	64000	64000		
Fonds d'appui aux PME	45000	64000	64000		
Privilège de la prise en charge de l'Etat de la différence entre le taux des crédits d'investissement et la moyenne du taux du marché monétaire dans la limite de trois points	0	20000	0		
Fonds de développement et de décentralisation industrielle	240000	24000	34000		

Programme de développement de l'infrastructure dans les régions de l'intérieur	0	7000	4533		
Fonds spéciaux du trésor					
Centres techniques: interventions dans le domaine économique Investissement FODEC	22017	4431	5606		
Subvention de rémunérations et gestion des centres techniques FODEC		13625	13358		
Centres des ressources technologiques: équipement FODEC	0	5000	6000		
Groupement technique Elagba	0	0	3000		
Centre technique des industries agroalimentaires	0	0	1500		
Centre technique chimique	0	0	1500		
Interventions dans le domaine économique auprès du groupement des industries des conserves alimentaires FODEC	2622	2403	2522		
Investissement au profit du groupement des industries des conserves alimentaires	327	258	302		
Subvention de rémunérations et de gestion au profit du groupement des industries des conserves alimentaires	2295	2145	2220		
Appui au système laitier FODEC	4104	7000	6500		
Appui au système du sucre FODEC	6262	4000	3000		
Programmed'interêt public	1714	2500	1700		
Programme des entreprises innovantes	200	1500	1000		
Subvention d'encouragement de l'exportation de l'huile d'olive emballé	0	0	1300		

Programme de mise à niveau BMN-FODEC	30000	33756	30384		
Subvention au titre d'études de diagnostic	-	1000	1003		
Subvention d mise à niveau au titre d'investissement matériel	-	25350	21581		
Subvention de mise à niveau au titre d'investissement immatériel	-	3000	1000		
Subvention technologique prioritaire au titre d'investissement matériel	-	3400	2700		
Subvention technologique prioritaire au titre d'investissement immatériel	-	1000	4100		
Renforcement de capacité concurrentielle industrielle et partenariat	-	1000	1000		
Don de l'agence française de développement	0	3000 (**)	0		
Participation du gouvernement Tunisien FODEC	0	1000	1000		
Etudes sectorielles et stratégiques (stratégie de l'industrie et de l'innovation à l'horizon 2035)	0	1500	1500		
Don de la Banque Africaine de développement	180	0	1500		
Services logistiques et campagne de promotion et de communication au titre de participation du gouvernement Tunisien dans la réalisation d'une étude stratégique de l'industrie et de l'innovation à l'horizon 2035 FODEC	931 (**)	1500	0		
Unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet d'appui à la stratégie de l'industrie et innovation	0	0	0		

PASII					
Don de l'Union Européenne	0	0	0		
Participation du gouvernement Tunisien	0	0	0		
Promotion de l'huile d'olive emballé (Fonds de promotion de l'huile d'olive emballé)	1914	4000	4000		
Investissements	1240	8502	7451	-2702	-31.7%
Réaménagement des pôles technologiques et de développement	527	8502	5800		
Centres de ressources technologiques : Construction	5	0	1651		
Programme national de la recherche et innovation PNRI	708	0	0		
Subvention de recherche&développement	0	0	0		
Total	170808	204851	206642	1791	0.87%

Graphique 2 : Répartition du projet de budget du programme industrie pour 2021 par nature de la dépense

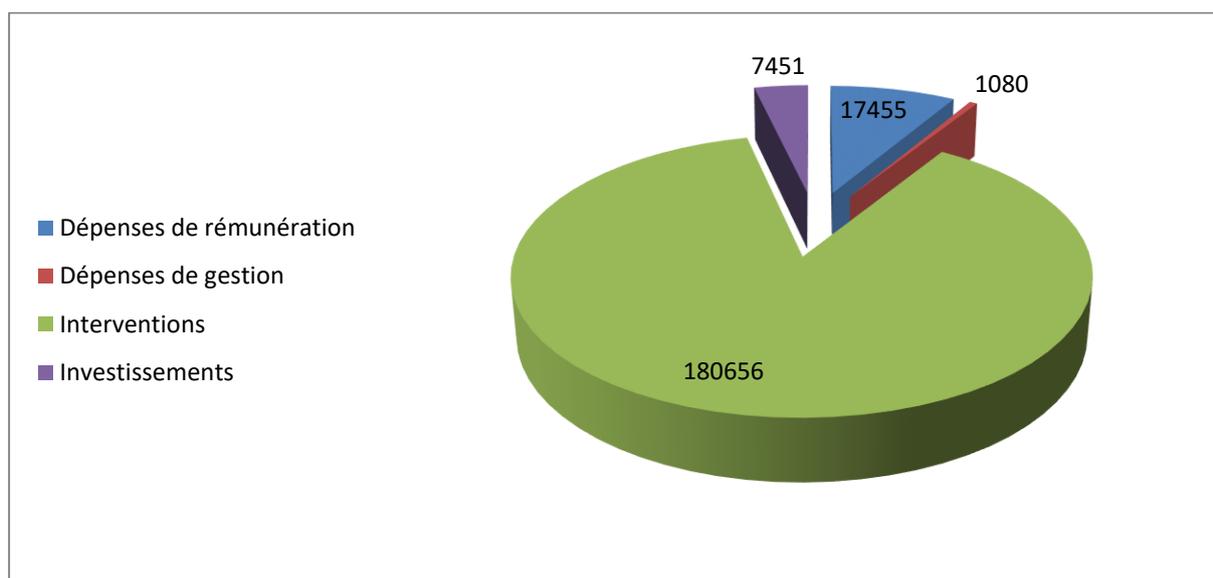
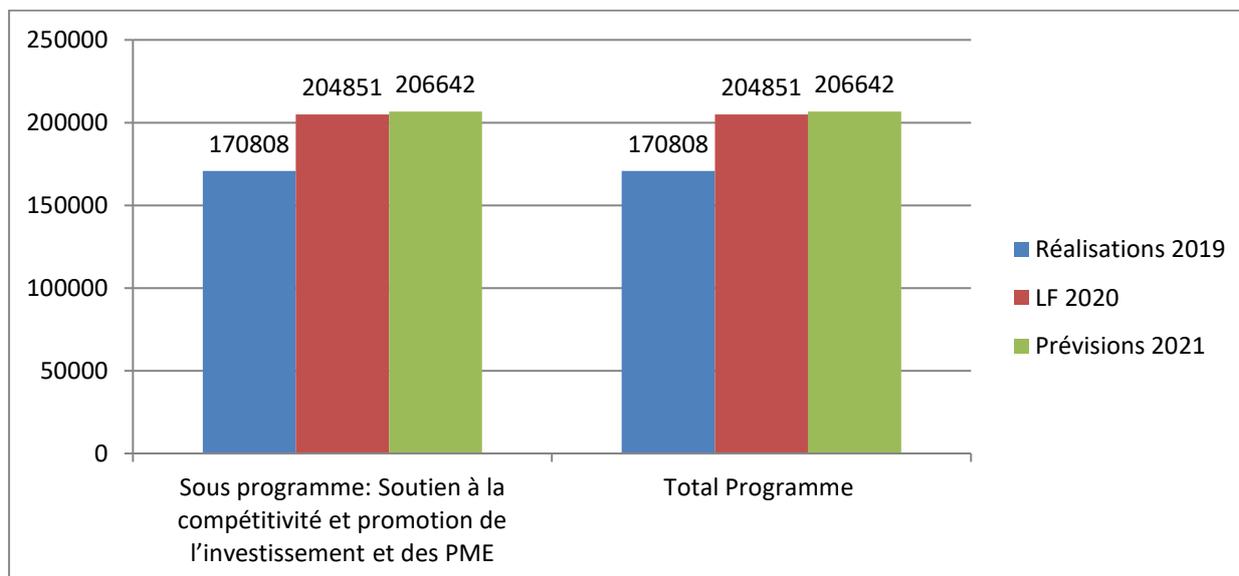


Tableau 8 : Répartition du projet du budget du programme Industrie selon la nature de la dépense par sous programmes et activités

Unité : mille Dinar

intitulé	Réalizations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020-2021	
				Montant (1)-(2)	Taux % (1)-(2)/(1)
Sous programme:	Sous programmes				
Soutien à la compétitivité et promotion de l'investissement et des PME	170808	204851	206642	1791	0.87%
Total	170808	204851	206642	1791	0.87%

Graphique 3 : Budget du programme industrie par sous programmes



3.2-Cadre de dépenses à moyen terme 2021-2023 du programme Industrie:

En vue d'optimiser la gestion des deniers publics, une programmation glissante pluriannuelle a été définie présentant les dépenses en fonction de leur destination à travers un cadre de dépenses à moyen terme clarifiant les prévisions des dépenses du ministère par nature de la dépense et par programme.

Le budget du programme industrie en 2021 a été estimé à 206642 milliers de dinars, connaissant une légère diminution de 0,87% par rapport au budget alloué au programme pour 2020, compte tenu de la situation financière générale résultant de la crise sanitaire mondiale.

Quant à l'année 2022, il est prévu que le budget du programme Industrie augmentera de 39,6% par rapport à 2021 ; et de 46% en 2023 par rapport à 2021. Cela est dû principalement aux crédits alloués pour le Fonds d'appui aux petites et moyennes entreprises et le programme de mise à niveau pour 2022 et 2023.

Tableau 9 :

Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme Industrie (crédits de paiement)

Unité : mille Dinars

Intitulé				LF			
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de rémunérations	13396	13478	14240	15460	17455	17852	18758
Rémunération du personnel du programme industrie	3479	3343	3843	4075	4903	4905	5052
Rémunération du personnel de l'Unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet d'appui à la stratégie de l'industrie et innovation PASII	0	0	0	0	0	22	22
Subvention de rémunérations pour	9211	9447	9888	10681	11877	11950	12660

l'agence de promotion de l'industrie							
Subvention de rémunérations pour le conseil national d'accréditation	706	688	509	698	675	975	1024
Dépenses de gestion	987	510	568	1005	1080	3140	3370
Subvention de gestion pour l'agence de promotion de l'industrie	454	510	568	1005	1080	2200	2350
Subvention de gestion pour TUNAC	533	0	0	0	0	940	1020
Interventions	11498 6	17666 4	15476 5	17988 4	18065 6	25810 1	27011 3
Financement public							
Organisationsinternationale s	376	403	271	430	458	431	475
Systèmequalité					105	120	120
Prix national de la qualité- Montant du prix					45	45	45
Prix national de la qualité- paie des experts d'évaluation	45	66	152	105	35	45	45
Journée nationale de la qualité					25	30	30
Système de productivité					130	130	130
Promotion de la qualité et divulcation auprès des acteurs économiques	0	0	0	285	90	90	90
Prix Kaizan					40	40	40
Agence de la promotion de l'industrie et de l'innovation	1828	2979	3072	3407	3320	4260	4620

Subvention d'interventions	0	0	0	147	150	160	170
Intervention dans le domaine économique	1828	2979	3072	3260	3170	4100	4450
Activités de promotion des investissements industriels	614	764	760	1510	1190	2400	2600
Accompagnement des jeunes investisseurs	396	500	660	600	700		
Programmes informatiques	225	360	300	550	550	600	650
Programme spécifique du textile			800				
Maintenance du bâtiment de l'agence	0	0	0	0	500	0	0
Acquisition des équipements	593	555	470	50	50	900	1000
Acquisition de moyens de transport	0	35	80	150	180	200	200
Conseil national d'accréditation	637	746	0	100	100	700	0
Laboratoire central des analyses et d'essais	1950	3826	1663	2842	2410	11605	5870
Agence foncière industrielle	0	0	3500	1000	5000	12000	12000
Appui aux PME	0	40000	45000	84000	64000	85000	88000
Fonds d'appui aux PME	0	40000	45000	64000	64000	65000	68000
Privilège de la prise en charge de l'Etat de la différence entre le taux des crédits d'investissement et la moyenne du taux du marché monétaire dans la limite de trois points (*)	0	0	0	20000	0	20000	20000
Fonds de développement et de décentralisation	49000	50000	34000	24000	24000	0	0

industrielle							
Programme de développement de l'infrastructure dans les régions de l'intérieur	0	1258	0	7000	4533	8360	8864
Fonds spéciaux du trésor							
Centres techniques: interventions dans le domaine économique Investissement FODEC	1343	14793	22017	4431	5606	12000	14000
Subvention de rémunérations et gestion des centres techniques FODEC	7844	10238		13625	13358	18248	20072
Centres des ressources technologiques: équipement FODEC	0	0	0	5000	6000	9000	9000
Groupement technique Elagba	2841	803	0	0	3000	4000	0
Centre technique des industries agroalimentaires	1499	303	0	0	1500	2000	0
Centre technique chimique	1342	500	0	0	1500	2000	0
Interventions dans le domaine économique auprès du groupement des industries des conserves alimentaires FODEC	1348	1083	2622	2403	2522	3107	3437
Investissement au profit du groupement des industries des conserves alimentaires	0	144	327	258	302	260	305
Subvention de rémunérations et de gestion au profit du groupement	1348	939	2295	2145	2220	2847	3132

des industries des conserves alimentaires							
Appui au système laitier FODEC	9759	7000	4104	7000	6500	9000	9000
Appui au système du sucre FODEC	6809	6000	6262	4000	3000	5600	9000
Programmed'interêt public	1400	2200	1714	2500	1715	4500	5000
Programme des entrepriseinnovantes	90	230	200	1500	762	2500	3000
Subvention d'encouragement de l'exportation de l'huile d'olive emballé	0	0	0	0	1523	4000	4000
Programme de mise à niveau BMN-FODEC	38760	38000	30000	33756	30384	57140	66125
Subvention au titre d'études de diagnostic	1394	1704	-	1000	1003	1840	2116
Subvention d mise à niveau au titre d'investissement matériel	29675	33149	-	25350	21581	44605	51710
Subvention de mise à niveau au titre d'investissement immatériel	2376	3340	-	3000	1000	3795	4364
Subvention technologique prioritaire au titre d'investissement matériel	2458	4029	-	3400	2700	3220	3703
Subvention technologique prioritaire au titre d'investissement immatériel	3255	2438	-	1000	4100	3680	4232
Renforcement de capacité concurrentielle industrielle	0	0	0	1000	1000	2700	2700

et partenariat							
Don à l'agence française de développement	0	0	0	3000 (**)	0	0	0
Participation du gouvernement Tunisien FODEC	0	0	0	1000	1000	2700	2700
Etudes sectorielles et stratégiques (stratégie de l'industrie et de l'innovation à l'horizon 2035)	0	0	180	1500	1500	500	500
Don de la Banque Africaine de développement	0	0	931 (**)	0	0	0	0
Services logistiques et compagnie de promotion et de communication au titre de participation du gouvernement Tunisien dans la réalisation d'une étude stratégique de l'industrie et de l'innovation à l'horizon 2035 FODEC	0	0	180	1500	1500	500	500
Unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet d'appui à la stratégie de l'industrie et innovation PASII	0	10000 (**)	0	0	0	200	200
Don de l'Union Européenne	0	10000 (**)	0	0	0	0	0
Participation du gouvernement Tunisien	0	0	0	0	0	0	0

Promotion de l'huile d'olive emballé (Fonds de promotion de l'huile d'olive emballé)	1486	2454	1914	4000	4000	11000	12000
Investissements	13738	8211	1235	8502	7451	9500	9500
Réaménagement des pôles technologiques et de développement	6252	4167	527	8502	5000	9500	9500
Centres de ressources technologiques : Construction	6199	2182	5	0	1651	0	0
Programme national de la recherche et innovation PNRI	964	1186	708	0	0	3000	3000
Subvention de recherche&développement	323	676	0	0	0	0	0
Total	14310 7	19886 3	17080 8	20485 1	20664 2	28859 3	30074 1
Sources de financement							
Ressource générales du Budget de l'Etat	75758	11929 5	10373 0	12785 1	12964 2	15568 8	15465 7
Fonds spéciaux du trésor	67349	79568	67078	77000	77000	13290 5	14608 4
FODEC	65863	77114	65164	73000	73000	12190 5	13408 4
Promotion de l'huile d'olive emballé	1486	2454	1914	4000	4000	11000	12000
Comptes de participations							
Ressources propres des établissements publics							
Dons sectoriels		10000 (**)	931 (**)	3000 (**)	0	0	0
Don de l'Union européenne		10000					

		(**)					
Don de l'agence française de développement			0	3000 (**)	0	0	0
Don de la Banque africaine de développement			931 (**)	0	0	0	0
Total	14310 7	19886 3	17080 8	20485 1	20664 2	28859 3	30074 1

(*) Il est proposé d'intégrer les crédits relatifs au Privilège de la prise en charge de l'Etat de la différence entre le taux des crédits d'investissement et la moyenne du taux du marché monétaire dans la limite de trois points dans le budget du Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines au titre de 2021-2022-2023 et retirer ses interventions pour englober les crédits d'investissement pour 2021-2022-2023 sachant qu'un courrier a été adressé au ministère des finances daté le 6 mai 2020 pour mobiliser des crédits d'un montant de 20MD pour 2020.

Fiches indicateurs du programme

Industrie

Fiche indicateur 2.1.1.1

Taux de croissance de l'indicateur de la production industrielle

Code de l'indicateur :2-1-1-1

Intitulé de l'indicateur:Taux de croissance de l'indicateur de la production industrielle

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur:industrie

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises.

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés.

4-Définition de l'indicateur :

5-Type de l'indicateur:indicateur de résultat.

6-Nature de l'indicateur : efficacité socio-économique.

7-Déclinaison : Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés à l'échelle centrale.

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur:L'indicateur de production industrielle est calculé à partir de l'indice connu à l'échelle mondiale appelé Laspir, qui se base sur les quantités de l'année de référence 2010 pour calculer les quantités de base (Q0) et la valeur pondérée des substances utiles pour l'année de base (2010)

(0) Année de base 2010

(T) La période en cours

(Q0) Quantités moyennes de l'année de base

(I) Matière

T, I_i: indicateur de la matière i durant la période t.

W_i: la valeur pondérée de la matière i.

L'indicateur de référence pour chaque sujet est calculé comme suit:

Indice relatif pour la matière i:

$$I_{i,t} = \frac{Q_{i,t}}{Q_{i,0}}$$

L'indicateur général des quantités de produits industriels est calculé sur la base de la valeur de leur production au cours de l'année de référence, soit 2010:

Indicateur général:

$$I_t = \frac{\sum W_i \times I_{i,t}}{\sum W_i}$$

2- Unité de l'indicateur: pourcentage %

Données disponibles dans les rapports publiés par l'Institut national des statistiques.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: les données sur la production industrielle sont collectées mensuellement à partir d'un échantillon des entreprises industrielles opérant en Tunisie, ils sont sélectionnés selon les critères suivants:

- ✓ Leur importance dans le marché intérieur en termes de production et de nombre de transactions pour divers produits.
- ✓ Une production régulière et continue.
- ✓ L'étendue de leur réponse au processus d'enquête de collecte des données de production industrielle.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : un échantillon d'entreprises industrielles.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : l'Institut national des statistiques.

6- Responsable de l'indicateur: l'Institut national des statistiques.

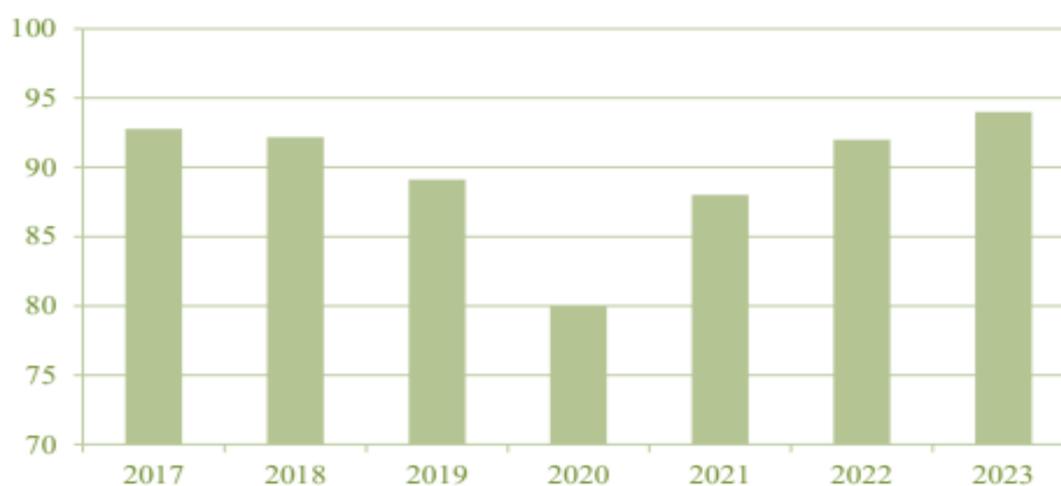
Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries chronologique des réalisations et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de croissance de l'indicateur de la production industrielle	Unité de référence pour 2010	92,78	92,17	89,1	80	88	92	94

2-Le graphique suivant montre l'évolution de l'indicateur de production industrielle.

Evolution de l'indicateur de production industrielle



Fiche indicateur 2.1.1.2 :
Taux de participation du secteur dans le PIB

Code de l'indicateur: 2-1-1-2

Intitulé de l'indicateur: Taux de participation du secteur dans le PIB

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur:industrie

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés.

4-Définition de l'indicateur :C'est un indicateur économique important qui permet de mesurer l'évolution de la création de la richesse au cours d'une période donnée ; et le produit intérieur brut pour le secteur industriel est la somme des valeurs ajoutées des individus et des entreprises actives dans le secteur et installées sur le sol tunisien.

5-Type de l'indicateur:indicateur de résultat

6-Nature de l'indicateur : efficacité socio-économique

7-Déclinaison : Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés à l'échelle centrale

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur :L'indicateur est calculé via l'équation suivante:

$$\text{PIB} = C + I + G + \text{NX}$$

(C) Consommation totale.

(I) Investissement.

(G) Dépenses de l'État.

(NX) Exportations nettes.

La valeur ajoutée: La méthode consiste à mesurer la valeur ajoutée (VA) aux différentes étapes de la production. Le total des VA à toutes les étapes de production et pour toutes les marchandises représente le produit intérieur brut.

2- Unité de l'indicateur:pourcentage %

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :Données disponibles dans les rapports publiés par l'Institut national des statistiques notamment la consommation, l'investissement, les entreprises industrielles, dépenses de l'Etat dans le secteur, exportations, valeur ajoutée ...

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:Les services de l'Institut National de la Statistique collectent toutes ces données en publiant périodiquement le calcul de l'indicateur et de la valeur ajoutée.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur:l'Institut national des statistiques

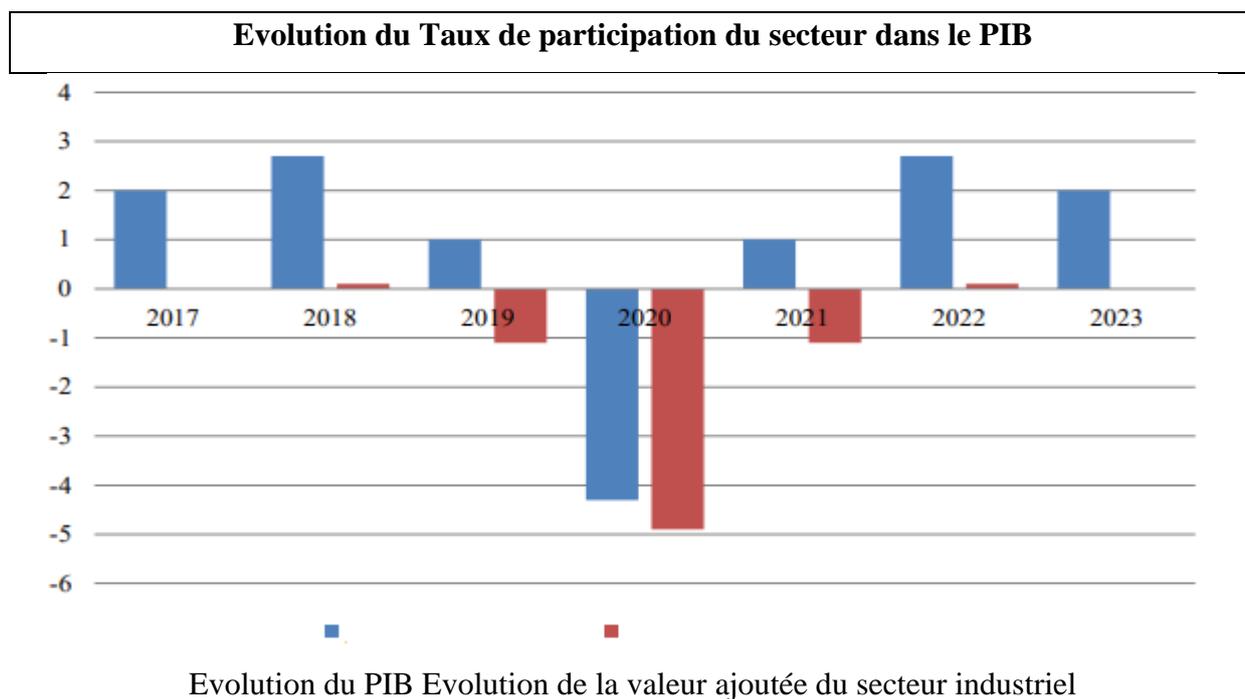
6-Responsable de l'indicateur:l'Institut national des statistiques.

Lecture des résultats de l'indicateur :
--

1-Série chronologique des réalisations et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'évolution du PIB		2.0	2.7	1.0	-4.3	1.0	2.7	2.0
Taux d'évolution de la valeur ajoutée du secteur industriel			0.1	-1.1	-4.9	-1.1	0.1	

2-Le graphique suivant montre l'évolution du taux de participation du secteur dans le PIB



Fiche indicateur 2.1.1.3:

Evolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel

Code de l'indicateur :2-1-1-3

Intitulé de l'indicateur:Evolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: industrie

2- Unité de l'indicateur:Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés.

4-Définition de l'indicateur : L'indicateur du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel est considéré comme un indicateur stratégique à travers lequel nous pouvons évaluer le rôle du secteur industriel dans la réduction du chômage et l'appui à l'emploi qui demeure une politique publique touchant tous les secteurs sans exception.

5-Type de l'indicateur:indicateur d'activités.

6-Nature de l'indicateur : efficacité socio-économique

7-Déclinaison:Soutenir la compétitivité du secteur industriel et des services associés à l'échelle centrale.

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur:L'indicateur de l'évolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel est calculé en comparant le nombre d'emplois fourni par le secteur d'une année à une année pour aboutir au calcul d'un taux de croissance annuel.

2- Unité de l'indicateur:nombre

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:Les données disponibles chez l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation sur les entreprises, les investissements déclarés et les emplois créés dans ce cadre.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:Les données sont collectées mensuellement par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur:les déclarations de création des entreprises industrielles enregistrées à l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

6-Responsable de l'indicateur:l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

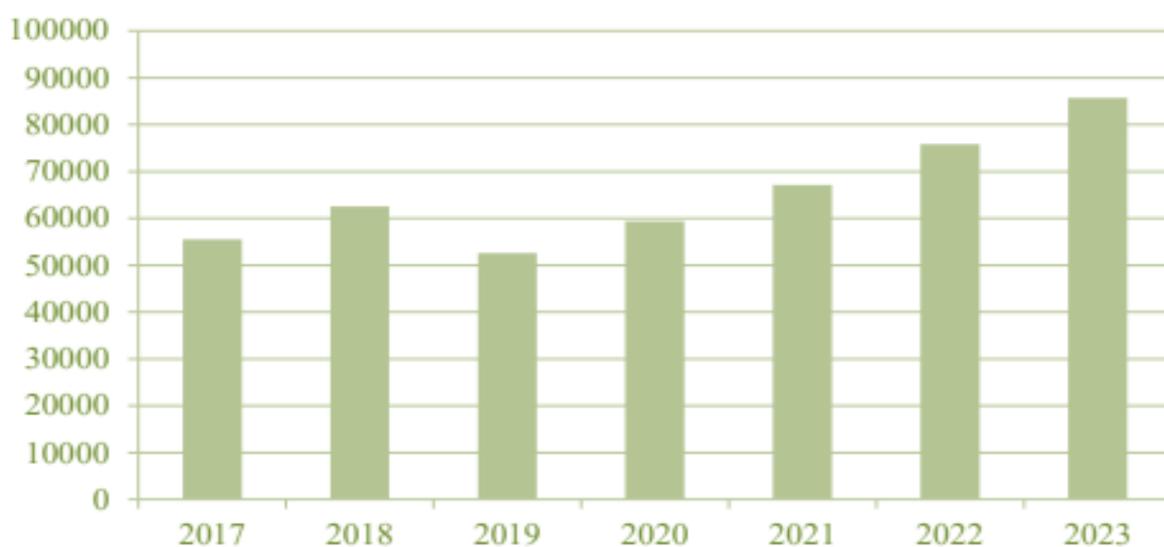
Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Evolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel	nombre	55495	62548	52575	59410	67133	75860	85722

2-Le graphiquesuivant montre l'évolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel

Evolution du nombre de postes d'emploi dans le secteur industriel



Fiche indicateur 2.1.2.1:

Taux d'évolution des investissements industriels déclarés

Code de l'indicateur :2-1-2-1

Intitulé de l'indicateur:Taux d'évolution des investissements industriels déclarés.

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur:industrie

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Promouvoir l'investissement dans le secteur industriel.

4-Définition de l'indicateur:

5-Type de l'indicateur:indicateur d'activités.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

7-Déclinaison : Promotion des investissements industriels au niveau de l'APII

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur:L'indicateur de l'évolution des investissements déclarés dans le secteur industriel est calculé à travers la comparaison des investissements autorisés d'une année à une autre pour calculer un taux d'évolution annuel.

2- Unité de l'indicateur:Millions de dinars

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:Les données disponibles chez l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation sur la création des entreprises et les investissements déclarés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:Les données sont collectées mensuellement par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur:les déclarations de création des entreprises industrielles enregistrées à l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

6-Responsable de l'indicateur:l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

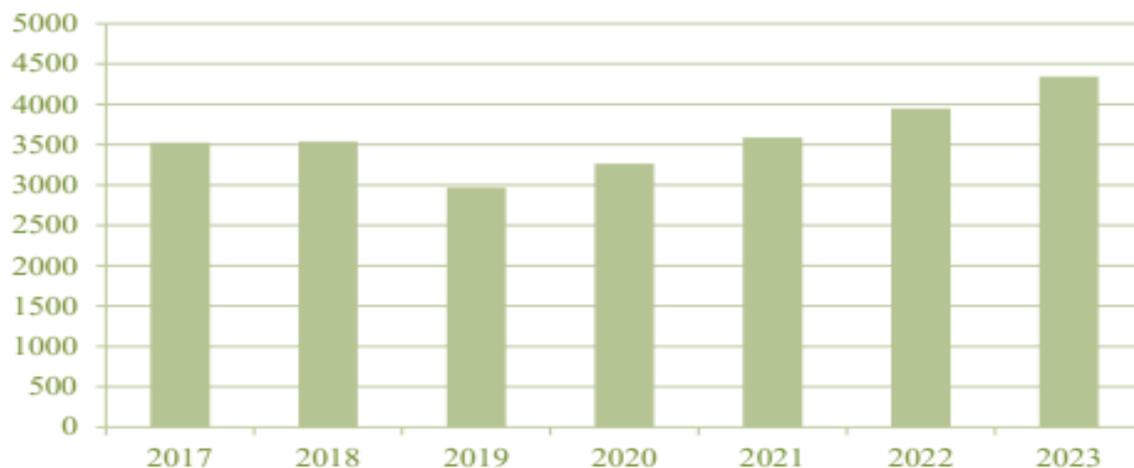
Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Evolution du nombre du nombre des investissements industriels déclarés	MD	35	35,1	29,5	32,6	35,9	39,5	43,4

2-Le graphique suivant montre l'évolution du nombre des investissements industriels déclarés.

Evolution du nombre du nombre des investissements industriels déclarés



Fiche indicateur 2.1.2.2:

Taux d'évolution des investissements dans le cadre du programme de mise à niveau industriel

Code de l'indicateur :2-1-2-2

Intitulé de l'indicateur:Taux d'évolution de la valeur réelle de décaissement des subventions dans le cadre des programmes de mise à niveau et des investissements technologiques prioritaires.

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur:industrie

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Promouvoir l'investissement dans le secteur industriel

4- Définition de l'indicateur:Valeur réelle de décaissement de la subvention.

5-Type de l'indicateur: indicateur d'activités.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

7-Déclinaison :selon les sous programmes

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur:Subventions réelles à décaisser dans le cadre des programmes de mise à niveau et des investissements technologiques

2- Unité de l'indicateur:millions de dinars

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:la valeur réelle des subventions à déboursier

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:Système d'Information du Bureau de mise à niveau.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur: la fréquence des décisions de déboursement et des rapports de suivi des investissements reçus au bureau de mise à niveau.

6-Date de disponibilité de l'indicateur : mensuelle.

7-Valeur cible de l'indicateur : 40MD en 2023

8-Responsable de l'indicateur: Le bureau de mise à niveau.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux dévolution de la valeur réelle de décaissement des subventions dans le cadre des programmes de mise à niveau et des investissements technologiques prioritaires.	Millions de dinar	39.2	44.47	45.94	40	50	38	42

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur : évolution du nombre des services informatisés à distance par rapport au nombre total des services offerts par le ministère

- Accumulation des dettes et des dossiers en 2020 qui entrainera une augmentation du montant des subventions en 2021 lors de la reprise du rythme habituel du travail.
- La baisse des investissements au cours de l'année 2020 en raison de la pandémie Corona affectera négativement les demandes de décaissement de subventions au cours des années 2022 et 2023.

3-Graphique :

Évolution de la valeur réelle de décaissement des subventions dans le cadre des programmes de restructuration.



4-Activités programmées :

Indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2020	Valeur cible par sous programmes	Prévision de l'indicateur en 2021	interventions	activités	Prévision des crédits des activités en 2021
Taux de dévolution de la valeur réelle de décaissement des subventions dans le cadre des programmes de mise à niveau et des investissements technologiques prioritaires.	45 MD		30 MD	Incitation des centres techniques pour accélérer les opérations de suivi	Mise en place de mécanismes de travail à distance	30 D

5-Limites de l'indicateur:

- Le budget du programme a diminué en raison des pressions sur le budget de l'Etat.

- L'accumulation des créances des entreprises, qui s'est élevée à environ 50 MD en 2018 et 2019.
- Absence d'allocations budgétaires pour les subventions dont le décaissement est autorisé en 2020.
- Le manque de cadres de la direction du suivi, du décaissement des subventions et l'absence de recrutement.

Fiche indicateur 2.1.2.3:

Taux d'évolution des investissements industriels dans les régions de l'intérieur

Code de l'indicateur :2-1-2-3

Intitulé de l'indicateur: Taux d'évolution des investissements industriels dans les régions de l'intérieur.

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur:industrie

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Promouvoir l'investissement dans le secteur industriel

4-Définition de l'indicateur:Valeur réelle de décaissement de la subvention.

5-Type de l'indicateur:indicateur d'activités.

6-Nature de l'indicateur:indicateur d'efficience

7-Déclinaison :

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur:L'indicateur de l'évolution des investissements industriels dans les régions est calculé à travers le nombre d'investissements déclarés dans les régions chaque année.

2- Unité de l'indicateur:nombre

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:Les données disponibles chez l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation sur les entreprises, les investissements déclarés et les emplois créés dans ce cadre.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:Les données sont collectées mensuellement par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur:les déclarations de création des entreprises industrielles faites l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

6-Responsable de l'indicateur:l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

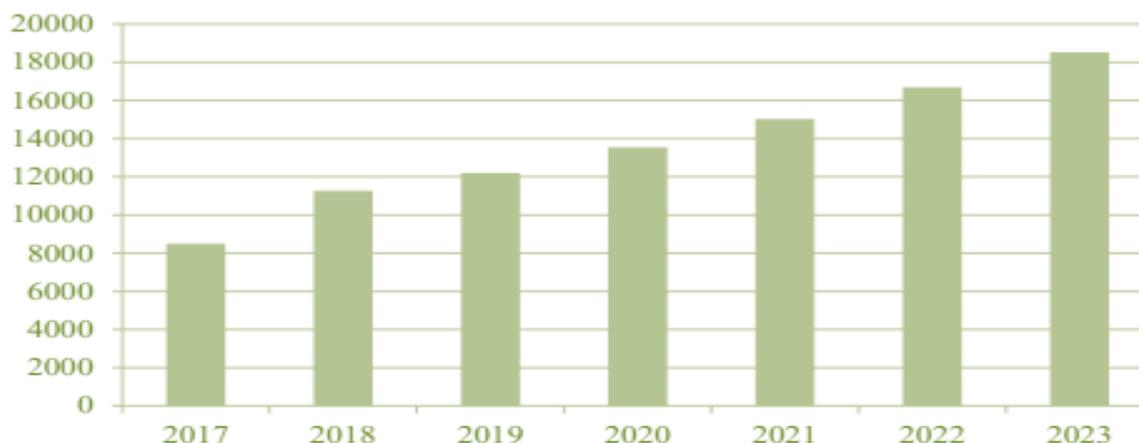
Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'évolution des investissements industriels dans les régions de l'intérieur.	MD	8,5	11,26	12,2	13,5	15	16,6	18,5

2-Le graphique suivant montre l'évolution des investissements industriels dans les régions de l'intérieur.

Evolution des investissements industriels dans les régions de l'intérieur



Fiche indicateur 2.1.3.1:

Taux d'évolution de l'indicateur de durabilité des entreprises touchées par le programme Moussanada

Code de l'indicateur :2-1-3-1

Intitulé de l'indicateur: Taux d'évolution de l'indicateur de durabilité des entreprises touchées par le programme Moussanada

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur:industrie

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Appuyer, assister et développer les PME selon le genre.

4-Définition de l'indicateur : Cet indicateur mesure le degré de l'efficacité de l'intervention publique en matière de soutien et appui aux petites et moyennes entreprises à travers le calcul du taux d'évolution de la durabilité des petites et moyennes entreprises soumises au programme Moussanada.

5-Type de l'indicateur:indicateur de résultat

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

7-Déclinaison :Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises à l'échelle centrale.

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur:l'indicateur de l'évolution de l'indicateur de durabilité des entreprises touchées par le programme Moussanada est calculé en comparant le nombre d'entreprises d'une année à une année pour en déduire un taux de croissance annuel.

2- Unité de l'indicateur:pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: statistiques de la DG de la promotion des PME DGPPME

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur: collecte périodiques des informations par la DGPPME

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur: Les entreprises industrielles traversant des difficultés et demandant du soutien et qui arrivent à réaliser des investissements et de surmonter leurs difficultés.

6- Délai de disponibilité de l'indicateur :

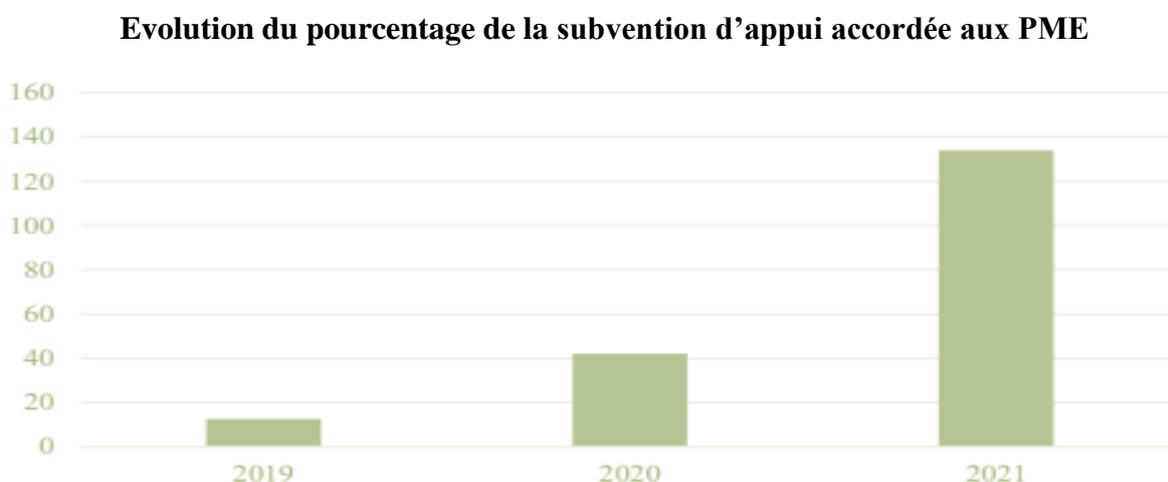
7-Responsable de l'indicateur: Ministère de l'industrie

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Evolution de l'indicateur de durabilité des entreprises touchées par le programme Moussanada	%			12.5	42	134		

2-Le graphiques suivant montre l'évolution de l'indicateur de durabilité des entreprises touchées par le programme Moussanada



Fiche indicateur 2.1.3.2:

Taux d'évolution du nombre des PME et des Start-ups selon le genre.

Code de l'indicateur :2-1-3-2

Intitulé de l'indicateur:Taux d'évolution du nombre des PME et des Start-ups selon le genre.

Date de mise à jour : 2020

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur:industrie

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:Appui à la compétitivité et promotion de l'investissement et des petites et moyennes entreprises

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Appuyer, assister et développer les PME selon le genre.

4-Définition de l'indicateur :

5-Type de l'indicateur:indicateur de résultat

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité

7-Déclinaison :

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur:l'indicateur de l'évolution du nombre des PME et des Start-ups est calculé en comparant le nombre des déclarations d'investissement d'une année à une année pour en déduire un taux de croissance annuel.

2- Unité de l'indicateur:pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:Les données disponibles chez l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation sur les entreprises, les investissements déclarés et les emplois créés dans ce cadre.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:Les données sont collectées mensuellement par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur:les déclarations de création des entreprises industrielles faites l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

8- Le responsable de l'indicateur:l'Agence de promotion de l'Industrie et l'innovation.

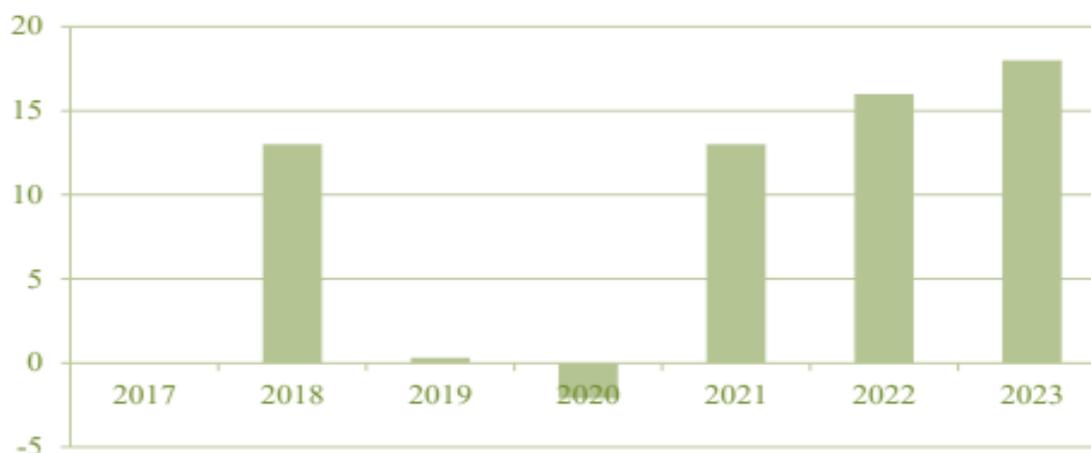
Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'évolution du nombre des PME et des Start-ups selon le genre.	%		13	0.3	-2.1	13	16	18

2-Le graphique suivant montre l'évolution de l'indicateur de l'évolution du nombre des PME et des Start-ups selon le genre.

Evolution du nombre des PME et des Start-ups selon le genre



Fiches Opérateurs du programme

Industrie

Fiche 1 : Conseil national d'accréditation

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. **Activité principale** : Accréditation des structures d'évaluation de la conformité.
2. **Classification** : Etablissement Public à Caractère Non Administratif EPNA
3. **Référence de création** : Loi n 92-2005 du 03 octobre 2005 ; Loi n 38-2019 du 30 avril 2019.
4. **Référence de l'organisation administrative et financière** : décret n 1210-2006 du 24 avril 2006
5. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:**

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

- Renforcement de la capacité du Conseil national d'accréditation à maintenir le taux de croissance actuel de l'activité.
- Élargir l'activité du Conseil pour inclure l'accréditation des structures l'évaluation de la conformité selon les normes internationales suivantes:

ISO / CEI 17065 o

ISO / CEI 17024 o

ISO / CEI 17043 o

ISO / CEI 17034 o

- Renforcer la reconnaissance internationale du conseil.
- Rayonnement du Conseil national d'accréditation aux niveaux national, territorial et international.
- l'autonomie financière

2. Contribution aux objectifs du programme :

Développer un système de qualité au sein des structures d'évaluation de la conformité accréditées.

3. Principales priorités et objectifs :

- ✓ Renforcer les activités du Conseil national d'accréditation

- ✓ Réaliser des prestations de formation pour les structures d'évaluation de la conformité aux normes d'accréditation.
- ✓ Élargir la portée de la reconnaissance internationale à l'égard du Conseil national d'accréditation pour inclure l'accréditation des structures de certification des systèmes de gestion sanitaire et de la sécurité au travail.
- ✓ Faire de l'évaluation par les pairs programmée pour l'année 2022 par l'organisation européenne d'accréditation un succès qui contribuera à la reconnaissance internationale du Conseil national d'accréditation pour inclure les instances de certification de la conformité des produits selon la Norme internationale CEI / ISO 17065 et les laboratoires médicaux selon la norme ISO 15189.
- ✓ Préserver les valeurs d'indépendance et d'intégrité du Conseil national d'accréditation, et maintenir la confidentialité et la transparence.
- ✓ Améliorer les conditions de travail pour une meilleure qualité des services
- ✓ Renforcer l'attractivité du conseil national d'accréditation aux niveaux national, territorial et international.
- ✓ Rationaliser les dépenses du Conseil national d'accréditation et augmenter ses revenus.

4. Indicateurs de performance et principales activités

5. Activités

- ✓ Développer l'activité d'accréditation en Tunisie en augmentant le nombre des organismes d'évaluation de la conformité accrédités.
- ✓ Mener des évaluations par les pairs avec des organisations internationales et régionales pour confirmer et élargir la reconnaissance des capacités du conseil.
- ✓ Accréditation des organismes d'évaluation de la conformité aux niveaux national, arabe et africain.
- ✓ Formation des organismes d'évaluation de la conformité dans le domaine des spécifications d'accréditation sur notamment ISO17025 - ISO17065 - ISO17021 - ISO15189.
- ✓ Organisation des campagnes de sensibilisation auprès des organismes d'évaluation de la conformité sur l'accréditation et son importance dans le développement de leur activité.

Indicateurs de performance :

Le taux d'évolution du nombre des organismes d'évaluation de la conformité accrédités par le Conseil national d'accréditation.

III. **Budget :**

	2019	2020	2021
Dépenses de remunerations	775	798	940
Dépenses de gestion	800	800	870
Dépenses d'investissement	239	420	195
Acquisition de fournitures bureautiques et informatiques	10	80	60
Frais de formation, sensibilisation et assistance technique	187	150	200
Acquisition de materiel de transport	42	90	100
Siège social	-	100	100
Total	1814	2018	2005
Source de financement			
Budget de l'Etat	509	798	775
Ressources propres du conseil national d'accréditation	1478	1220	1230
Total	1987	2018	2005

Fiche 2 : Laboratoire central d'analyses et d'essai

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Selon la loi de sa création, le laboratoire central accomplit les tâches suivantes:

- Recherche, études, analyses, expériences chimiques, physiques, électriques et électroniques et de nombreuses autres expériences qui permettront de développer l'industrie, de contrôler la qualité et d'appliquer les lois rattachées,
- Le contrôle de la qualité en général et la conformité des produits aux spécifications, que ce soit pour l'importation ou l'exportation.
- lutte contre la fraude dans le commerce des biens et produits agricoles et industriels.
- Essais des matériaux et des produits à la demande des tribunaux, du secteur public et du secteur privé.
- Contrôle et expérimentation des méthodes destructives et non destructives pour les divers équipements et matériaux.
- Calibrer les différents équipements et réservoirs, contrôler les compteurs et toutes les opérations liées à la métrologie industrielle et légale.
- Effectuer un suivi officiel dans le cadre de la décision du ministre de l'Industrie et de l'Énergie de février 2000,
- Fondre et extraire l'or, et tester les métaux précieux.

2. **Classification :** Etablissement Public à Caractère Non Administratif EPNA

3. **Référence de création :** Loi n 88-24 du 14 avril 1988

Arrêté du 25 octobre 1991 relatif au classement du laboratoire central d'analyses et d'essais à la catégorie B.

4. **Référence de l'organisation administrative et financière :** décret n 837 du 10 avril 2001 relatif à l'organisation administrative et financière et aux modalités de fonctionnement du laboratoire central d'analyses et d'essais.

5. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:**

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Développer le système qualité, contrôler le marché et contribuer au développement des exportations industrielles.

2. Contribution aux objectifs du programme :

Soutenir la compétitivité du secteur industriel par le développement de produits de qualité et des exportations.

3. Principales priorités et objectifs :

- Renforcement des capacités analytiques du laboratoire en introduisant de nouvelles analyses et mesures.
- Développer le système de qualité et d'accréditation du laboratoire central en augmentant le nombre de laboratoires et d'analyses accrédités
- Accroître le chiffre d'affaires du laboratoire central d'analyses et d'essais et augmenter le volume de son activité pour maintenir son équilibre financier.

4. Indicateurs de performance :

- ✓ Nombre de laboratoires accrédités.
- ✓ Nombre d'analyses et d'essais accrédités.

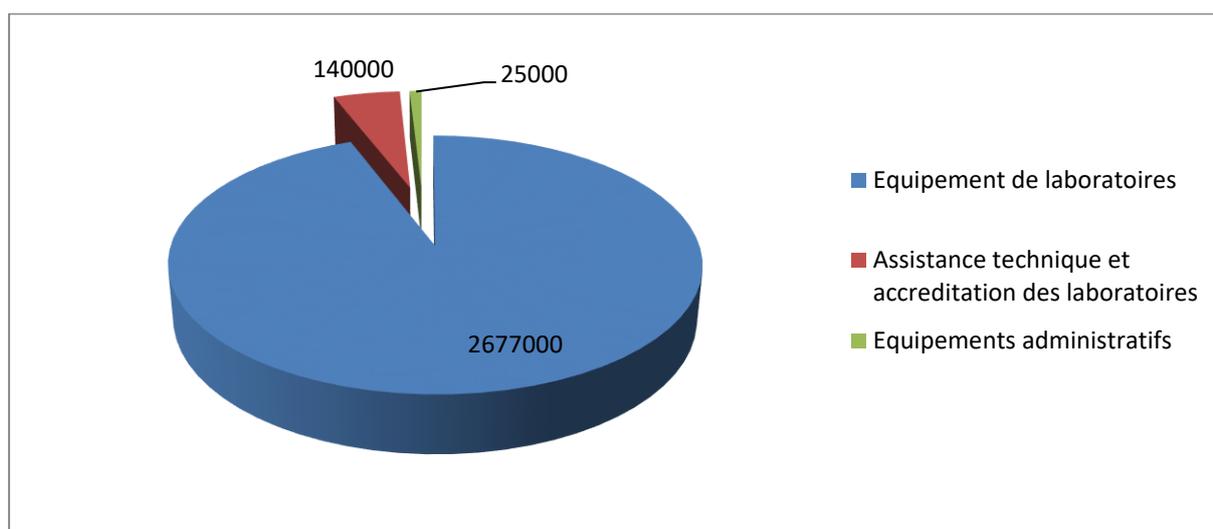
III. Budget :

Budget de gestion pour 2020

	Valeur (D)
Ressources	5300000
Chiffred'affaires	5300000
Dépenses	6228246
Dépenses de salaires et charges du personnel	4189010
Autres dépenses	2039237
Solde d'exploitation sans la consommation	-928246

Budget d'investissement pour 2020

	Valeur (D)	part
Equipement de laboratoires	2677000	94%
Assistance technique et accréditation des laboratoires	140000	5%
Equipementsadministratifs	25000	1%
Total	2842000	100%



Evolution du budget d'investissement 2019-2021

Centres/années	2019 encours	2020 encours	2021 prévu
Equipement de laboratoires	1450000	2677000	1742000
Assistance technique et accreditation des laboratoires	118000	140000	138000
Shémadirecteur			
Moyens de transport	95000		450000
Equipements administratifs		-	40000
Etude du siège du laboratoire			40000
Aménagement du centre technique de Montfleury			100000
Construction du siège régional à Sfax (étude architecturale)			200000
Total	1663000	2842000	2710000

Fiche 3 : Agence de la promotion de l'industrie et de l'innovation

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. **Activité principale :** Promotion du secteur industriel et les services rattachés.
2. **Classification :** Etablissement Public à Caractère Non Administratif EPNA catégorie A
3. **Référence de création :** Loi n 38 de 1991
4. **Référence de l'organisation administrative et financière :** décret n 1567 -2001 du 2 juillet 2001.
5. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:** 2013

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Offrir un climat approprié pour appuyer la contribution du secteur industriel au développement économique à l'échelle nationale et dans les régions de l'intérieur en particulier.

2. Contribution aux objectifs du programme :

- ✓ Diagnostiquer les opportunités d'investissement dans les régions et les concrétiser pour soutenir le rythme de l'investissement et créer des emplois,
- ✓ Intensifier l'aide aux entrepreneurs, étudier leurs projets, suivre leur réalisation et leur donner des privilèges financiers.
- ✓ Soutenir la compétitivité des entreprises industrielles

3. Principales priorités et objectifs :

- Accélérer la création des entreprises et promouvoir le développement régional.
- Promotion des secteurs industriels.

4. Indicateurs de performance et principales activités :

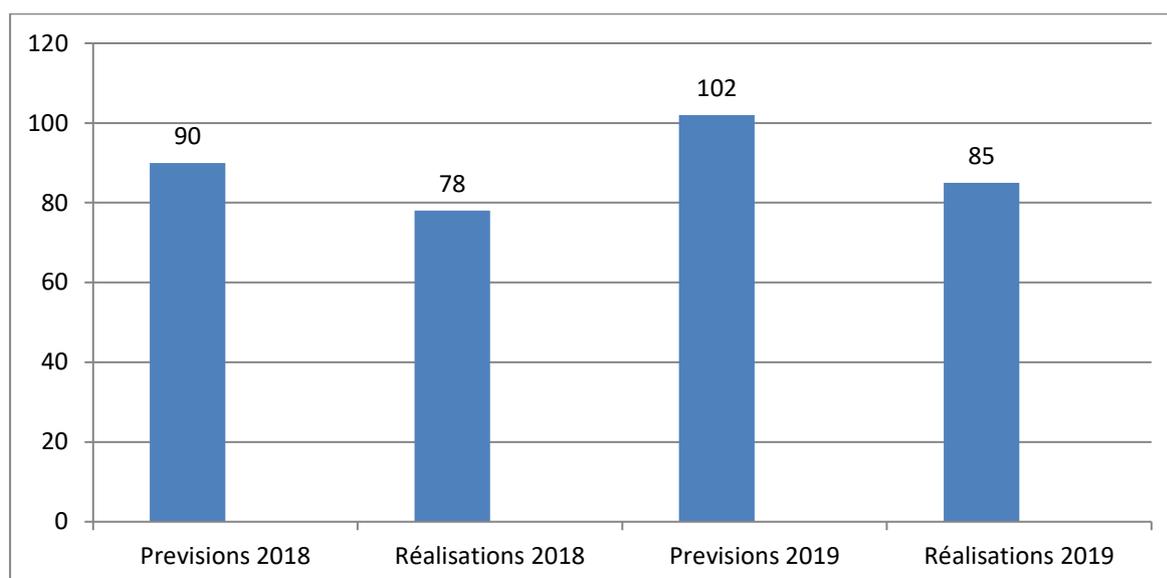
Indicateurs de performance :

- ✓ Evolution du nombre de projets réalisés dans le cadre de l'assistance des nouveaux entrepreneurs.
- ✓ Nombre des entreprises à haut contenu technologique et innovantes

Indicateur de performance	unité	Previsions 2018	Réalisations 2018	Taux de réalisation par rapport aux prévisions 2018	Previsions 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation par rapport aux prévisions 2019
Nombre des entreprises à haut contenu technologique et innovantes créées dans les pépinières d'entreprises	nombre	90	78	86.66%	102	85	83.33%

A la fin de l'année 2019, le nombre d'entreprises implantées dans les incubateurs de l'agence était estimé à 124 entreprises, dont 83 entreprises innovantes, ce qui représente 83.33% de la valeur cible souhaité estimée à 102 entreprises innovantes créées dans les espaces d'incubation des entreprises.

Evolution de l'indicateur :



5. Principales activités

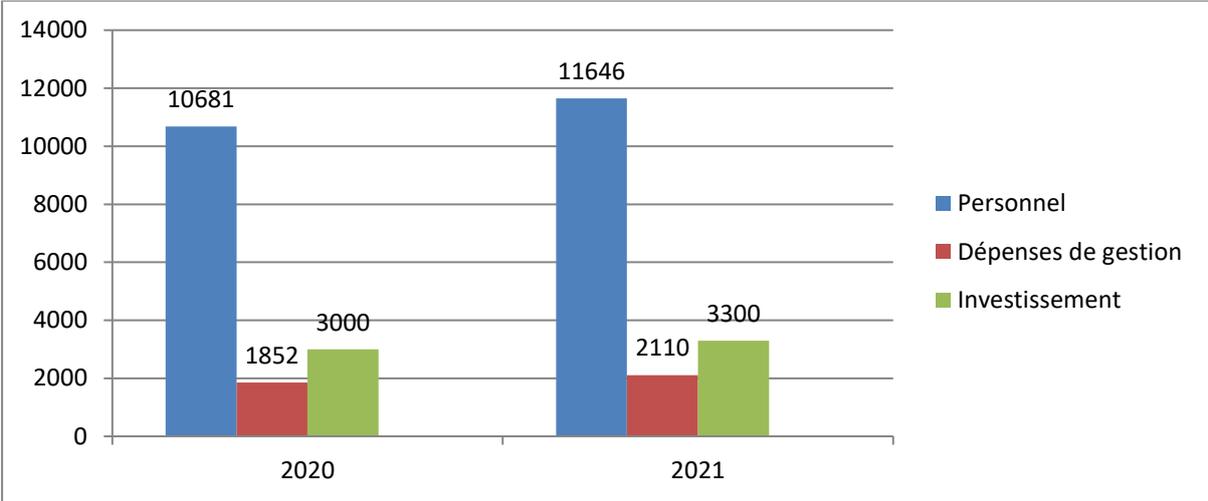
- Organisation des expositions de partenariat.
- Partenariat entre les acteurs participants aux manifestations économiques et des expositions spécialisées organisées à l'étranger.
- Former et accompagner les porteurs de projets et les jeunes chercheurs, et les introduire dans des incubateurs d'entreprises.
- Mesures d'accompagnement: renforcement de l'agence avec les ressources humaines nécessaires pour assurer l'intérêt de l'interlocuteur.

III. Budget :

Le tableau suivant présente le budget de l'APII pour 2020 et les prévisions pour 2021 :

	Budget vote pour 2020	Prévisions pour 2021
Salaires et charges	10681	11646
Dépenses de gestion	1852	2110
Opérations commerciales	1510	1590
Equipements	1750	2145
Total	15793	17491

Le graphique suivant montre l'évolution du budget de l'APII entre 2020 et 2021 :



Fiche 4 : Agence Foncière Industrielle

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Créer et aménager des zones industrielles équipées répondant aux besoins des investisseurs tunisiens et étrangers

2. **Classification :** établissement public à caractère industriel et commercial

3. **Référence de création :** Loi n 21- 1973 du 14 avril 1973 et la loi n ° 37-1991 du 8 juin 1991 révisée et complétée par la loi n °31-1997 du 20 mai 1997 et la loi n 34 - 2009 du 23 juin 2009.

4. **Référence de l'organisation administrative et financière :** décret n 3012-2010 du 22 novembre 2010

5. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:**2010-2011

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Renforcer le tissu industriel et contribuer au développement économique et social de la Tunisie.

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribution directe au développement de l'infrastructure industrielle et par la suite à l'attraction des investisseurs

3. Principales priorités et objectifs :

- ✓ Valoriser le tissu industriel en créant de nouvelles zones industrielles
- ✓ Développer des infrastructures qui répondent aux spécifications internationales.
- ✓ Amélioration de la qualité dans les zones industrielles.

4. Indicateurs de performance et principales activités

	2018	2019	2020
l'Agence foncière industrielle : Zones de développement régional préparées par l'Agence foncière industrielle: Parcelles en cours de production, structures fermées, structures en cours d'achèvement	74.28%	87.79%	87%

5. Activités

- Etude et sélection des sites à aménager,
- Réalisation des foncières nécessaires à l'acquisition des terrains.
- Exécuter les démarches nécessaires à l'aménagement des zones et assister les promoteurs chargés des travaux d'aménagement.
- Commercialiser les zones industrielles aménagées.
- Vendre les zones industrielles aménagées.

Budget :

intitulé	Budget LF 2020	Budget actualisé 2020	Budget estimé pour 2021
Réaménagement des zones industrielles	3 004 000	915 000	2 127 000
Aménagement des zones industrielles dans les régions de développement régional	36 071 100	19 245 000	50 905 000
Total	39 075 100	20 160 000	53 032 000

Fiche 5 : Groupement des industries de conserves alimentaires

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Promotion des industries de conserves alimentaires

2. **Classification :** non classée

3. **Référence de création :** Loi n 29 du 24 juillet 1965

4. **Référence de l'organisation administrative et financière :** Décret n 1165-1994 du 23 mai 1994 Tel que modifié par le décret n 2872-2005 relatif à l'approbation de la modification du statut pilote des centrales professionnelles communes dans le secteur agricole et alimentaire approuvées.

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Promouvoir les industries des conserves alimentaires dans le cadre de systèmes alimentaires agricoles intégrés et économiquement efficaces.

2. Contribution aux objectifs du programme :

- Relier systématiquement les différents cycles que traversent les produits et aider les producteurs à s'intégrer dans ces systèmes ; encourager les producteurs, transformateurs et promoteurs de produits agricoles à travailler dans le cadre des contrats de production ; faciliter les concertations entre professionnels et administration pour fixer les objectifs des différents systèmes,
- Contribuer à la régulation du marché en adoptant divers mécanismes appropriés en coordination avec les organismes professionnels et la direction impliquée,
- Contribuer à la promotion de l'exportation en coordination avec les structures professionnelles.
- Collecter, analyser et documenter les données ; constituer des banques de données relatives aux secteurs faisant l'objet de leur intervention et réaliser des études sur la réalité et les perspectives de ces secteurs, au niveau national, territorial et international.
- Contribuer à la réalisation et à la diffusion de la recherche appliquée au profit des professionnels,

- Présider le Comité national de programmation et de suivi de la saison des tomates saisonnières préparées pour le transfert,
- Membre du conseil d'administration de la Société internationale méditerranéenne des tomates transformées et du Conseil de l'AMIT «WorldProcessedTomatoes WPTC»
- Contrôle qualité des produits industrialisés en réalisant des analyses et des essais dans le laboratoire de la centrale accrédité depuis (1999) 17 analyses accrédités
- Administrateur du label de qualité de la Harissa de haute qualité : FOOD QUALITY LABEL.

3. Principales priorités et objectifs :

Organiser les saisons de production, de transformation et d'exportation des produits agricoles préparés pour l'industrialisation en programmant la production dans le cadre de contrats, en qualifiant les centres de collecte, et en instaurant un système de paie basé sur la qualité, notamment dans la première étape pour les tomates de saison préparées pour la transformation.

4. Indicateurs de performance et principales activités

Nombre d'établissements ayant obtenu le label de qualité tunisien pour les conserves de harissa de haute qualité

Centre technique de la production du bois et de l'ameublement

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur du bois et de l'ameublement.

2. **Classification :** personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.
3. **Référence de création :** Loi n 123 du 13 juin 1994
4. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:** 2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Assistance et soutien au profit des entreprises du secteur dans des domaines techniques pointus à forte valeur ajoutée stratégique

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer la promotion du secteur de l'industrie du bois et de l'ameublement

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais
- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique

5. Activités

- Accompagnement des entreprises pour fixer le label de qualité pour les vitrines, portes, meubles de cuisine et cabines de douche,
- Réalisation d'études de projets dans le domaine des panneaux composites et du mobilier d'extérieur au profit des porteurs de projets,

- Accompagnement des entreprises dans le domaine de l'industrie du bois et de la valorisation des déchets (déchets de bois)
- Accompagnement des entreprises pour implanter une cellule à l'export,
- organisation d'un concours pour les designers du secteur du meuble dans le but de promouvoir la filière et de développer ses produits,
- Préparer et publier des publications sur les développements technologiques et législatifs liés au secteur,
- Formation dans le domaine des instruments de développement de la productivité et du calcul des coûts de production.

Centre technique des industries mécaniques et électriques

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur des industries mécaniques et électriques.

2. **Classification :** personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.
3. **Référence de création :** Loi n 123 du 13 juin 1994
4. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:**2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Assistance et soutien au profit des entreprises du secteur dans des domaines techniques pointus à forte valeur ajoutée stratégique

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer la promotion des secteurs promoteurs comme la mécatronique l'industrie des composants des avions, les cartes électroniques et les robots.

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Nombre de prototypes industrialisés par les centres des ressources technologiques.
- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais
- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique

5. Activités

- ✓ Contribuer au développement de la chaîne de valeur de «l'énergie photovoltaïque » et soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché lié à ce domaine en

surveillant la qualité des produits fabriqués localement et importés liés au système d'énergie photovoltaïque, en organisant des sessions de formation et en attribuant un certificat de labellisation au profit des entreprises spécialisées dans l'installation des panneaux photovoltaïque

- ✓ Contribuer à l'atteinte de l'objectif concernant la conclusion de l'accord de reconnaissance mutuelle pour évaluer la conformité avec l'Union ACCA relatif aux secteurs de l'électricité et de l'électronique à travers la mise en œuvre d'un programme d'accréditation de ses laboratoires concernés par l'accord précité ROHS, BT, CEM, et le laboratoire lampes LBC et le laboratoire de métrologie « Interperometrie Lazer Essai ».
- ✓ Développer des services de recherche et d'innovation au profit des entreprises, notamment dans le domaine de la fabrication de composants d'avions, de robots et de panneaux électroniques, à travers la création du Centre de Ressources Technologiques à Sousse.

III. Budget :

	2019	2020	2021
Rémunérations	3288348	3990257	189000
Fonctionnement	939991	1095000	1150000
Equipement	1009160	3210000	3375000
Total	5237499	8295257	8714000

Ressources et subvention d'équilibre au titre de 2020 et 2021

	2020	2021
Ressources propres	3961517	4000000
Subvention d'équilibre	1246000	1339000
Total	5207517	5339000

Centre technique de textile

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur du textile.

2. Classification : personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

3. Référence de création : Loi n 123 du 13 juin 1994

4. Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Assistance et soutien au profit des entreprises du secteur dans des domaines techniques pointus à forte valeur ajoutée stratégique

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer la promotion du secteur du textile et accompagner les entreprises au passage de la sous traitance à la pleine production.

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Nombre de prototypes industrialisés par les centres des ressources technologiques de Monastir.
- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais
- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique

5. Activités

- ✓ Fournir l'assistance technique dans les domaines liés à la productivité, l'organisation industrielle, la maîtrise des coûts, l'énergie et la production propre ...
- ✓ Accompagnement des entreprises pour la mise en place de systèmes de management de la qualité selon les normes internationales (ISO 9001, ISO 14001, SA 8000 ...)
- ✓ Formation dans le domaine de la conception,
- ✓ Mise en œuvre de projets de construction du Centre des Ressources Technologiques de Monastir et l'acquisition de son équipement, qui comprend un laboratoire de teinture, un laboratoire de gestion des couleurs, un « Hall d'impression numérique » et un « Hall Technologique » pour préparer les prototypes et les couleurs au profit de entreprises actives dans le secteur textile.

Centre technique du cuir et des chaussures

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur du cuir et des chaussures.

2. **Classification :** personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.
3. **Référence de création :** Loi n 123 du 13 juin 1994
4. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:** 2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Assistance et soutien au profit des entreprises du secteur dans des domaines techniques pointus à forte valeur ajoutée stratégique

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer la promotion du secteur de l'industrie du bois et de l'ameublement

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais
- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique

5. Activités

- Appuyer la compétitivité des entreprises en les accompagnant dans le développement des méthodes et des démarches de production en appuyant à la transition de la sous-traitance à la pleine production et à l'amélioration de la qualité,

- Contribuer au développement des chaînes de valeur dans le domaine de l'industrie du cuir et des chaussures,
- Développement du système de veille technologique et législative,
- Développement du nombre d'analyses et des essais au centre en fonction des besoins du secteur,

Centre technique de l'industrie agro-alimentaire

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire.

2. **Classification :** personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.
3. **Référence de création :** Loi n 123 du 13 juin 1994
4. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:**2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Assistance et soutien au profit des entreprises du secteur dans des domaines techniques pointus à forte valeur ajoutée stratégique

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer la promotion du secteur de l'industrie agro-alimentaire

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Nombre de prototypes industrialisés par les centres des ressources technologiques de Bizerte.
- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais
- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique

5. Activités

- Accompagnement technique des entreprises pour le développement de nouveaux produits.

- Accompagnement technique avec des entreprises dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de la production propre.
- Contribuer à l'élaboration des textes réglementaires relatifs aux huiles alimentaires, au sucre, au concentré de tomate et aux dattes.
- Obtention du certificat d'accréditation international pour l'huile d'olive COI, permettant ainsi aux entreprises exportatrices d'huile d'olive en conserve d'entrer sur d'autres marchés, tels que les marchés américain et chinois.
- Mise en œuvre du Centre de Ressources Technologiques de Bizerte pour contribuer au développement de produits liés au lait et céréales et leurs dérivés.

III. Budget :

	2019	2020	2021
Rémunérations	1507443	1573690	1652374
Fonctionnement	943313	1038000	1089900
Equipement	392663	416370	2500000
Total	2843419	3028060	5242274

Ressources et subvention d'équilibre au titre de 2020 et 2021

	2020	2021
Ressources propres	1600000	1600000
Subvention d'équilibre	1017790	1142274
Total	3617790	2742274

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur des industries chimiques.

2. Classification : personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

3. Référence de création : Loi n 123 du 13 juin 1994

4. Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement: 2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Assistance et soutien au profit des entreprises du secteur dans des domaines techniques pointus à forte valeur ajoutée stratégique

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer la promotion du secteur des industries chimiques.

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais
- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique.

5. Activités

- Accompagnement technique au profit des entreprises du secteur dans divers domaines, comme la maîtrise des risques chimiques, le développement de la productivité et le développement de méthodes de production propres (OHSAS et IFS HPC)
- Assistance technique au profit des entreprises dans les domaines de la mise en place de systèmes qualité EN 9100 et 18001
- Développement de la productivité et des approches organisationnelles au sein des entreprises.
- Former les jeunes investisseurs dans des domaines pointus

III. Budget :

	2019	2020	2021
Rémunérations	963271	1162016	1220000
Fonctionnement	831796	938200	985110
Equipement	114080	2625500	1000000
Total	1909147	4725716	3205110

Ressources et subvention d'équilibre au titre de 2020 et 2021

	2020	2021
Ressources propres	800000	1000000
Subvention d'équilibre	1292000	1205000
Total	2092000	2205000

Centre technique des matériaux de construction, de la céramique et du cristal

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur de la construction, de la céramique et du cristal.

2. **Classification :** personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

3. **Référence de création :** Loi n 123 du 13 juin 1994

4. **Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement:**2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Assistance et soutien au profit des entreprises du secteur dans des domaines techniques pointus à forte valeur ajoutée stratégique

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer la promotion des secteurs des matériaux de construction, de la céramique et du cristal et valoriser les matériaux de construction pour développer de nouveaux matériaux économiques en termes d'énergie et former les jeunes promoteurs et soutenir les efforts de l'État dans le domaine du contrôle du marché.

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais

- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique

5. Activités

- Réalisation de sessions de formation au profit des travailleurs dans le secteur pour introduire des technologies modernes, propres et économiques en terme d'énergie,
- Réalisation de sessions de formation pour les jeunes entrepreneurs pour les inciter à lancer des projets,
- Accompagnement des entreprises exportatrices dans le domaine du marquage qualité des produits "marquage CE"
- Assistance pour le lancement de projets dans le domaine de la fabrication de plaques de plâtre,
- Elaboration d'études techniques sur la valorisation des matières premières et détermination du stock de carrières,
- Réalisation d'études de faisabilité pour le lancement de nouveaux projets , - Appui aux institutions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.

III. Budget :

	2019	2020	2021
Rémunérations	2445597	2556000	2687000
Fonctionnement	659799	675000	717000
Equipement	1982300	1320000	1145000
Total	5087696	4551000	4549000

Ressources et subvention d'équilibre au titre de 2020 et 2021

	2020	2021
Ressources propres	1120000	1100000
Subvention d'équilibre	1892000	2304000
Total	3012000	3404000

Centre technique de l'Emballage et du Conditionnement

Programme rattaché : Programme industrie

I. Présentation :

1. Activité principale :

Assurer des services d'assistance technique, de formation, d'analyse et d'expérimentation au profit des entreprises industrielles dans le secteur de l'emballage et du conditionnement et de l'impression.

2. Classification : personne morale à intérêt économique public se dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

3. Référence de création : Loi n 123 du 13 juin 1994

4. Date de la dernière signature du contrat programme ou d'objectifs entre le ministère et l'entreprise/établissement: 2007-2009

II. Cadre de performance :

1. Stratégie générale :

Fournir des services à forte valeur ajoutée au profit des entreprises du secteur et renforcer le positionnement du centre aux niveaux national, territorial et international.

2. Contribution aux objectifs du programme :

Contribuer au développement de la compétitivité des entreprises économiques, notamment celles appartenant aux secteurs d'emballage et d'impression à travers l'amélioration de la qualité de leurs produits, le développement de nouveaux produits et l'accompagnement pour pénétrer de nouveaux marchés et fournir des services de veille technologique et juridique au profit des entreprises industrielles.

3. Principales priorités et objectifs :

Soutenir les efforts de l'Etat dans le contrôle du marché et l'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines suivants:

- Développer la qualité et la productivité de leurs produits
- Développer leur compétitivité
- Les accompagner pour développer leurs exportations

4. Indicateurs de performance :

- Nombre de prototypes industrialisés par les centres des ressources technologiques de Bizerte.

- Le taux d'évolution du nombre d'analyses et d'essais
- Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant de services d'assistance technique.

5. Activités

- Accompagnement technique aux entreprises dans le développement des techniques de production comme les techniques d'impression (Offset, Hélios et Flexo) et les techniques de transformation des matières plastiques (soufflage et thermoformage),
- Développement de services de vigilance technologique, juridique et commerciale.
- Soutenir les entreprises dans l'établissement des normes et des mécanismes d'amélioration de la productivité.

III. Budget :

	2019	2020	2021
Rémunérations	1532450	1622165	1703273
Fonctionnement	738968	844523	886749
Interventions	465308	550000	2950000
Total	2736726	3016688	5540022

Ressources et subvention d'équilibre au titre de 2020 et 2021

	2020	2021
Ressources propres	895000	950000
Subvention d'équilibre	1672000	1640000
Total	2567000	2590000

Programme Mines

Responsable de programme : Mme CHERIFNajeh

Date de nomination : 19 juin2020

1- Présentation du programme et sa stratégie :

La cartographie du programme mines

Programme	Administrationscentrales	Opérateurs publics
Programme mines	Direction Générale des mines	Office national des mines
		Compagnie des phosphates de Gafsa
		Groupe chimiqueTunisien

L'Office National des Mines (Etablissement public à caractère non administratif) est le seulétablissementfinancé entièrement par l'État, tandis que la Compagnie des phosphates de Gafsa, le complexe chimique tunisien et la société jbelEljrissabénéficient de budgets autonomes.

1.1. Déclinaison opérationnelle:

Le graphique suivant illustre la déclinaison opérationnelle du programme mines en présentant l'objectif stratégique, le sous-programme, les unités opérationnelles et les opérateurs publics.

Programme		Mines	
Développer le secteurminier			
Niveau central	Sous programme	Pilotege de l'exploitation et la transformation des minéraux	
	Unitéopérationnelle	Direction générale des mines	
Opérateurs	Office national des mines	Compagnie des phosphates de Gafsa	Groupe chimiqueTunisien

1.2. Stratégie du programme:

Afin d'atteindre l'objectif stratégique du programme « mines » et face à la situation internationale, territoriale et locale, un ensemble d'orientations stratégiques ont été définies pour le développement du secteur comme suit:

Le secteur des phosphates:

❖ Rétablir le rythme de production et d'exportation dans le secteur des phosphates et ses dérivés, à travers:

- La création d'un climat social favorisant la responsabilité sociétale des entreprises sectorielles, incitant à l'initiative individuelle, et renforçant la participation des représentants du peuple d'une part, et les parties sociales et la société civile afin de contribuer à la maîtrise proactive des mouvements sociaux,
- Renforcement des ressources humaines des deux entreprises du secteur et accélération de la réalisation des programmes de formation visant le développement des capacités notamment des techniciens,
- Accélération de la réalisation des grands projets, notamment les projets phosphate d'Om ElKhchab, ElMeknasi et Tozeur-Nafta.
- Soutenir le transport des phosphates par chemin de fer et par camion,
- Sécurisation des centres d'extraction, de production, de transport et de transformation,
- Réalisation d'une étude stratégique pour le phosphate et ses dérivés pour 2035.

❖ Augmenter les exportations des dérivés du phosphate:

- Livrer les quantités nécessaires au fonctionnement des usines du groupe chimique tunisien,
- Accélérer la réalisation des projets relatifs aux dérivés du phosphate, comme l'usine Mdhilla 2 pour la production du triphosphate fin.

❖ Poursuite et promotion des projets de mise à niveau environnementale:

- Accélérer la résolution du problème de la pollution de l'environnement dans les centres de transformation, en réalisant les programmes de mise à niveau environnementale et le projet phosphogypse,
- Préserver les ressources en eau du bassin minier, Gabès et Sfax.

- Transfert des laveries de phosphate des zones urbaines vers le bassin minier.

Secteur non phosphaté:

- Attirer les investisseurs étrangers ou tunisiens, les assister et les encourager à investir dans la recherche et l'exploitation minière à travers l'amélioration des infrastructures géologique, la diffusion de l'information et la promotion des gisements minéraux du pays.
- Définir une stratégie future de rationalisation du secteur des substances utiles et des roches industrielles en coordination avec les différents acteurs impliqués dans le secteur pour promouvoir les projets de développement dans les régions de l'intérieur,
- Réviser le code minier dans le cadre de la mise à niveau sectorielle, instaurer plus de transparence et optimiser l'exploitation des matériaux minéraux et leur compatibilité avec les exigences de la nouvelle constitution.
- Concrétisation des recrutements pour renforcer les ressources humaines et améliorer la productivité du secteur.
- Réalisation d'une étude stratégique pour le secteur des produits non phosphatés.
- Etudes stratégiques:
 - La réalisation d'une étude stratégique sur le secteur minier à l'horizon 2030

1.3. Etudes stratégiques:

La réalisation d'une étude stratégique sur le secteur minier à l'horizon 2030

Fiche projet

Intitulé de l'étude : La réalisation d'une étude stratégique sur le secteur minier à l'horizon 2030

Type d'investissement : Etude stratégique

Présentation de l'étude : Cette étude vise à identifier les grandes orientations stratégiques du secteur minier en Tunisie pour assurer la pérennité et le développement de ce secteur à l'horizon 2030, à proposer des mécanismes pour le promouvoir à court et moyen terme.

Objectifs de l'étude : Assurer la pérennité et le développement du secteur minier en Tunisie à travers des mécanismes pour le faire progresser à court et moyen terme.

Composantes de l'étude :

- l'aspect législatif
- l'activité de recherche minière: infrastructure géologique de base, l'évaluation des réserves,
- les activités: extraction, transport, traitement et activités de transformation et de valorisation des produits minéraux,
- les aspects environnementaux et sociaux et la gouvernance du secteur
- le rôle de la direction générale des mines et de l'office national des mines.

Coût estimatif : 300 Mille dinars

Etat d'avancement : étape de finalisation des termes de références.

Notes: Le retard dans la réalisation de cette étude est dû au manque de ressources humaines au sein de la direction générale des mines.

Il est proposé de reporter les crédits de l'étude en 2020 et 2021.

La réalisation d'une étude stratégique sur le secteur du phosphate Tunisien et ses dérivés à l'horizon 2035

Fiche projet

Intitulé de l'étude : La réalisation d'une étude stratégique sur le secteur minier à l'horizon 2030

Type d'investissement : Etude stratégique

Lieu de l'étude : Ministère de l'industrie de l'énergie et des mines, Tunis

Présentation de l'étude : Le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines a programmé une étude sur le secteur du phosphate et ses dérivés pour définir les axes stratégiques assurant la pérennité et le développement du secteur jusqu'en 2035.

Objectifs de l'étude : Cette étude vise à définir les orientations stratégiques du secteur du phosphate tunisien et ses dérivés d'ici 2035 et cartographier les mécanismes qui peuvent être mis en œuvre à court terme.

Composantes de l'étude :

- Activités minières: extraction, transport, traitement, stockage et transfert du phosphate vers des sites de transformation ou vers les ports pour l'exportation, et services logistiques rattachés,
- Activités de stockage, de transport, de chargement, de déchargement et d'expédition,
- Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Coût estimatif : 150 Mille euros équivalent à 469 milliers (selon le taux de changes fixé), par arrêté du ministre des Finances du 18 janvier 2019, le financement de cette étude sera sous la forme d'un don de l'AFD).

Etat d'avancement : L'évaluation des offres liées à la réalisation de l'étude stratégique pour le secteur du phosphate et ses dérivés à l'horizon 2035, selon la méthodologie d'évaluation suivie, a conduit à un appel d'offre (n 2/2017) infructueux pour la deuxième fois vue la non-conformité d'aucun sousmissionnaires aux normes et critères d'évaluation, la commission a recommandé de revoir le cahier des charges et reprendre l'appel d'offres.

En cours de mise à jour du cahier des charges.

En cours de préparation pour l'émission d'un troisième appel d'offres.

La production commerciale de phosphates au cours des huit premiers mois de 2020 s'est élevée à 2,4 millions Tonnes, soit une amélioration de 12% par rapport à la même période en 2019, cette amélioration est dûe au retour de production au premier trimestre de 2020.

A noter que le secteur du phosphate et ses dérivés a enregistré une chute de production significative, depuis 2011 jusqu'en 2019 par rapport à 2010. La production du phosphate a atteint en 2019 le niveau de 3,88 millions de tonnes contre 2,8 millions de tonnes en 2018, enregistrant une amélioration de 39% par rapport à 2018 et une baisse de 52% par rapport au rythme de production habituel (8 millions de tonnes par an en 2010).

La production du phosphate a subi une chute lors des neuf dernières années, à cause de la poursuite des troubles sociaux et les sit-in dans la région de Gafsa, il est espéré que la production de phosphate atteindra le niveau de 3,7 millions de tonnes au cours de l'année 2020.

Il est prévu également que la production totale d'acide phosphorique atteindra le niveau de 855 mille tonnes en 2020, avec une amélioration de 45% par rapport aux réalisations de 2019 et une baisse de 49% par rapport à la même période en 2010.

Le manque de ravitaillement en phosphate a été le facteur influant sur l'activité du groupe chimique Tunisien, qui a subi pour la neuvième année consécutive, des perturbations et une baisse de production pour toutes les unités, ce qui a conduit à la baisse continue du rythme d'exportation et la perte de certains clients stratégiques ainsi que la perte de son positionnement dans certains marchés internationaux en faveur des concurrents comme le Maroc, la Russie, la Lituanie, la Jordanie, la Chine et d'autres nouveaux producteurs comme l'Arabie Saoudite.

Il est attendu que le chiffre d'affaires total du groupe chimique tunisien sera d'environ 1600 millions de dinars au cours de 2020, enregistrant une amélioration de 29% par rapport à 2019; mais cette amélioration sera au-dessous des espérances étant donné l'arrêt prolongé du transport ferroviaire et la perturbation du projet de Mdhilla 2.

On notera la poursuite de la réalisation des grands projets pour accroître la capacité de production du phosphate, à savoir les projets Om El Khchab au gouvernorat de Gafsa, Meknasi du gouvernorat de Sidi Bouzid; Tozeur-Nafta au gouvernorat de Tozeur; Sraouten Birelafouet Kalaakhesba au gouvernorat du Kef et les projets des dérivés du phosphate comme le projet de Mdhilla 2 pour la production du triphosphate fin, la station de dessalement de l'eau avec la technologie d'osmose inverse à Gabès et Skhira et des projets de transport hydraulique des phosphates du bassin minier vers les usines du groupe chimique et

Tifart à Skhira, ainsi que des projets de mise à niveau environnementale à Gabès, Mdhilla et Skhira.

La poursuite de l'activité d'exploitation du fer dans les mines de Jriassa et Tamra utilisé comme une composante dans l'industrie du ciment qui est estimée à environ 186 mille tonnes en 2019 contre 176 mille tonnes en 2018. Au premier semestre de 2020, la production de la société JbelJriassa a atteint le niveau de seulement 79 mille tonnes alors qu'on s'attend à ce que la production soit de l'ordre de 150000 tonnes en 2020 dans le meilleur des cas, compte tenu des réalisations actuelles, ce qui équivaut à une baisse de 40% par rapport à l'objectif fixé en 2020 ; les principales raisons de cette baisse sont notamment la pandémie Corona et la baisse de la demande intérieure de la part des unités de ciment et l'arrêt des exportations de carbonate de fer vers le principal client SIBELCO depuis mars 2015, ce qui représente environ 30% du chiffre d'affaires total.

Quant au chlorure de sodium, environ 2,04 millions de tonnes ont été produites au cours de 2019, contre 2,1 millions de tonnes au cours de 2018, soit une légère baisse d'environ 3%.

Il est prévu une augmentation de la production de cette matière au cours de la période 2020-2021 pour atteindre 2,5 millions de tonnes par an de Chlorure de sodium (NaCl), avec l'entrée en activité de production des projets «Nour» et «SabkhetElGharra» au gouvernorat de Sfax et "SabkhaElmchikik" au gouvernorat de Sidi Bouzid.

947 milliers de tonnes de gypse ont été produites en 2019 contre 883 milliers de tonnes en 2018, soit une baisse de 4%.

Il est à noter que l'unité UNIPLATRE dans la région de Tataouine va bientôt entrer en production effective avec une capacité annuelle estimée à 180 000 tonnes, elle est actuellement en phase de tests préliminaires.

Les projets de gypse dans la région de Tataouine sont en arrêt en raison de problèmes immobiliers et sociaux.

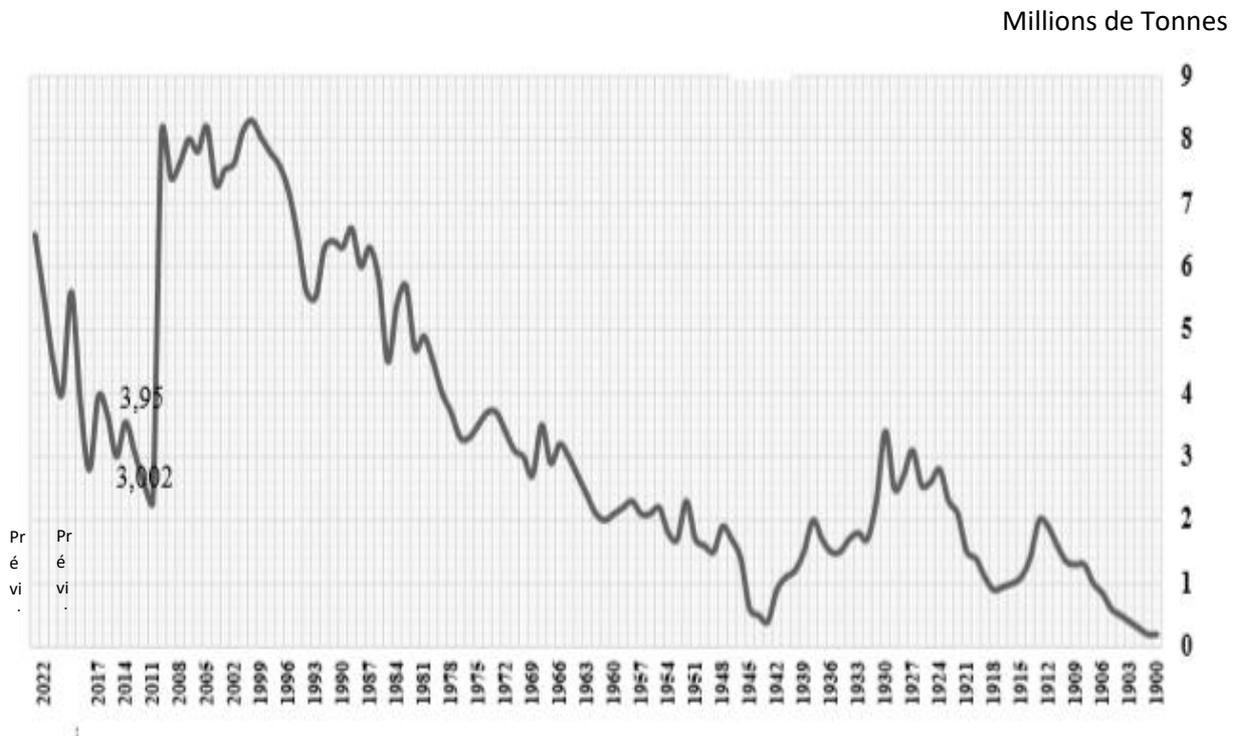
La poursuite du sondage géologique basique pour améliorer le taux de couverture des cartes géologiques de 78% en 2017, à 86,3% en 2022. La poursuite du sondage géophysique et géochimique du pays, qui représente une composante importante de l'infrastructure géologique pour attirer les investisseurs.

Jusqu'à fin septembre 2020, le total des obligations minières a atteint 189 titres miniers, réparties comme suit:

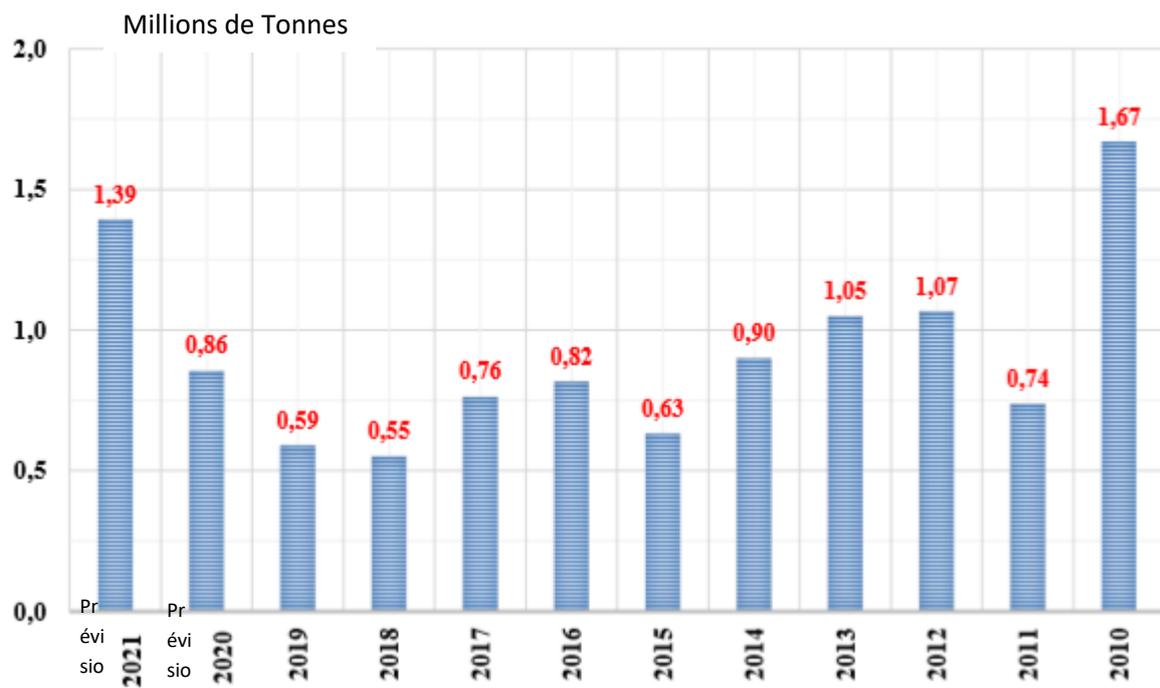
- 67 concessions d'exploitation,
- 122 permis de recherche valides.

1.4 Quelques données sur le secteur minier :

Graphique 1 : Evolution de la production du phosphate



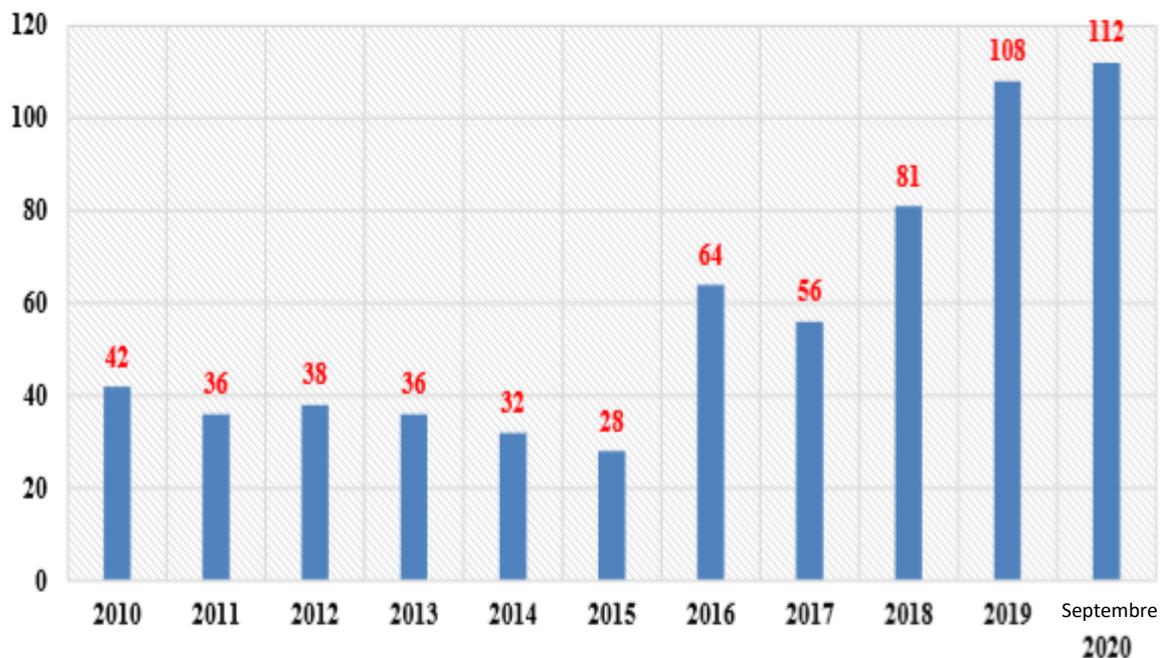
Graphique 2 : Evolution de la production de l'acide phosphorique



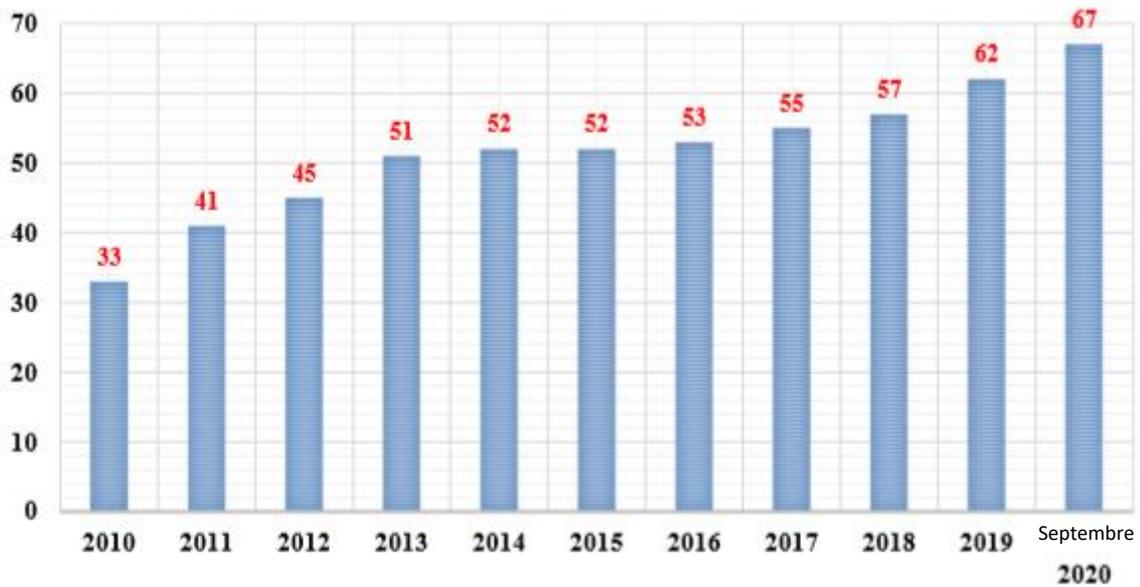
Graphique 3 : Evolution de l'exportation des produits phosphatés



Graphique 4 : Evolution du nombre des permis de recherche valides

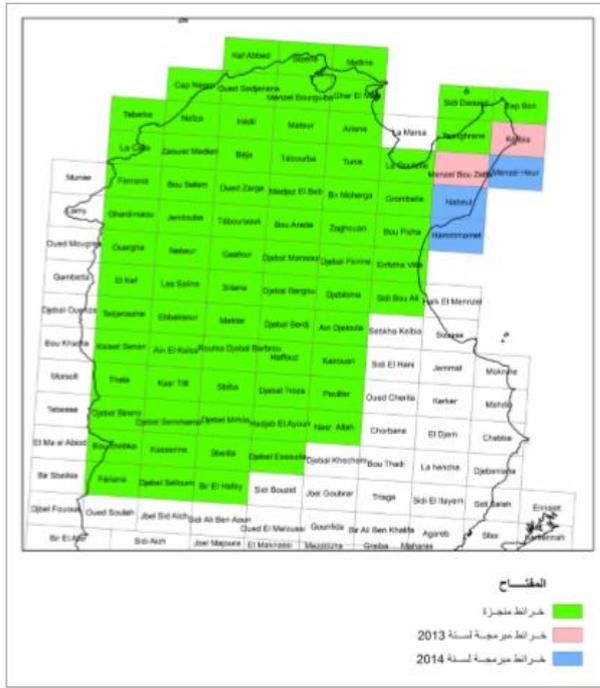


Graphique 5 : Evolution du nombre des concessions d'exploitation



Cartes géologiques de base réalisées en 2019



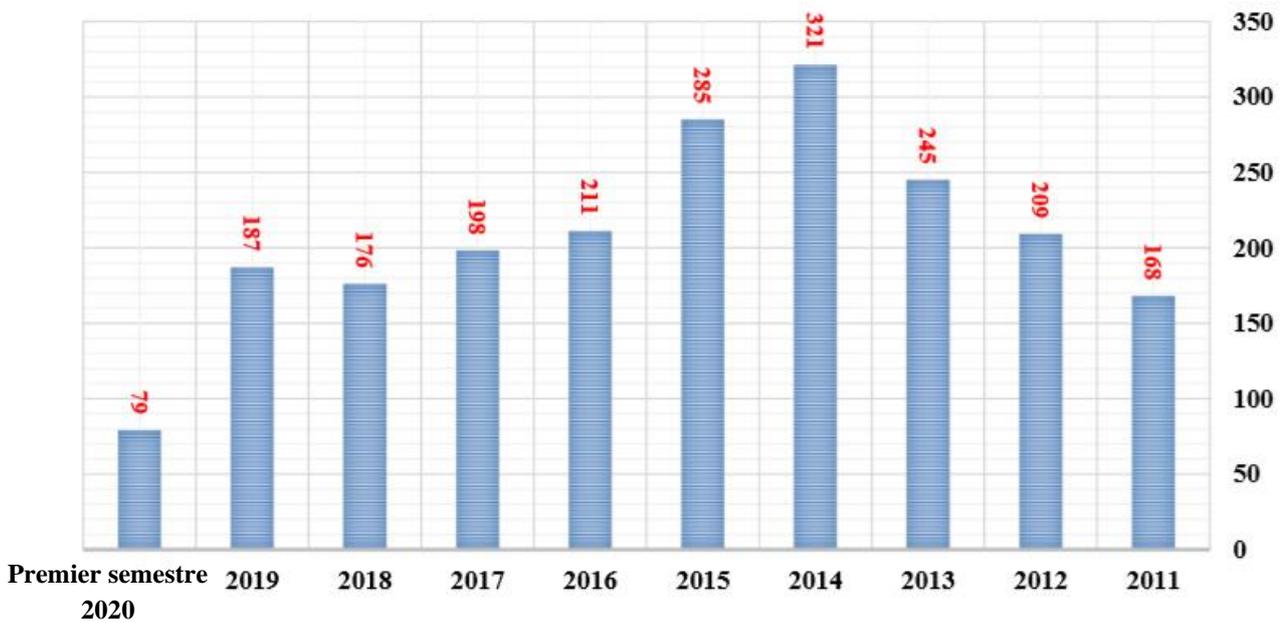


Cartes géomatiques réalisées

Cartes géophysiques réalisées

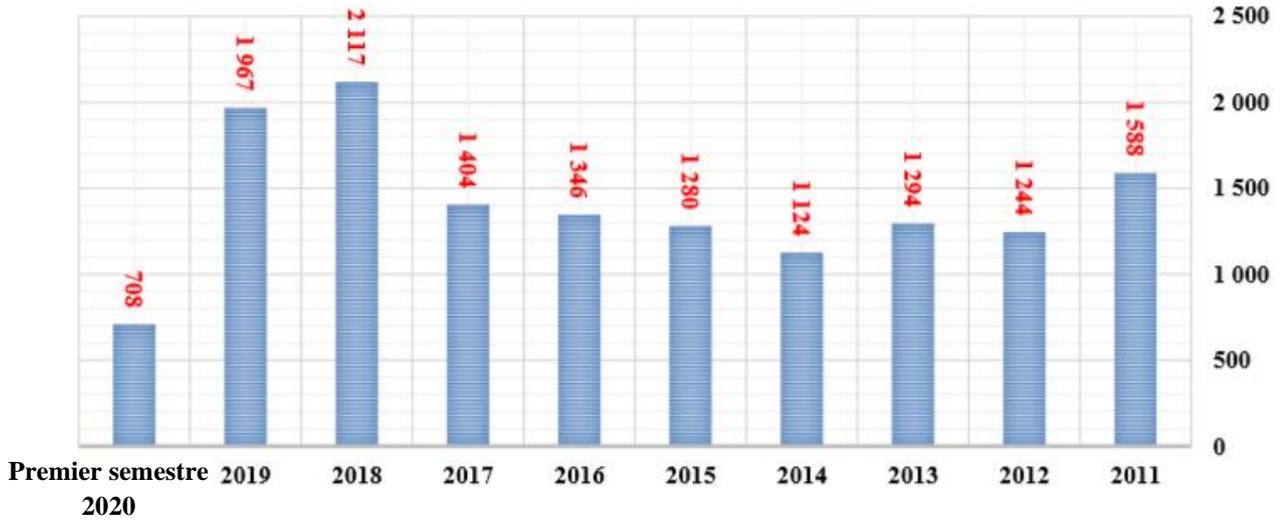
Production du fer

Mille Tonnes



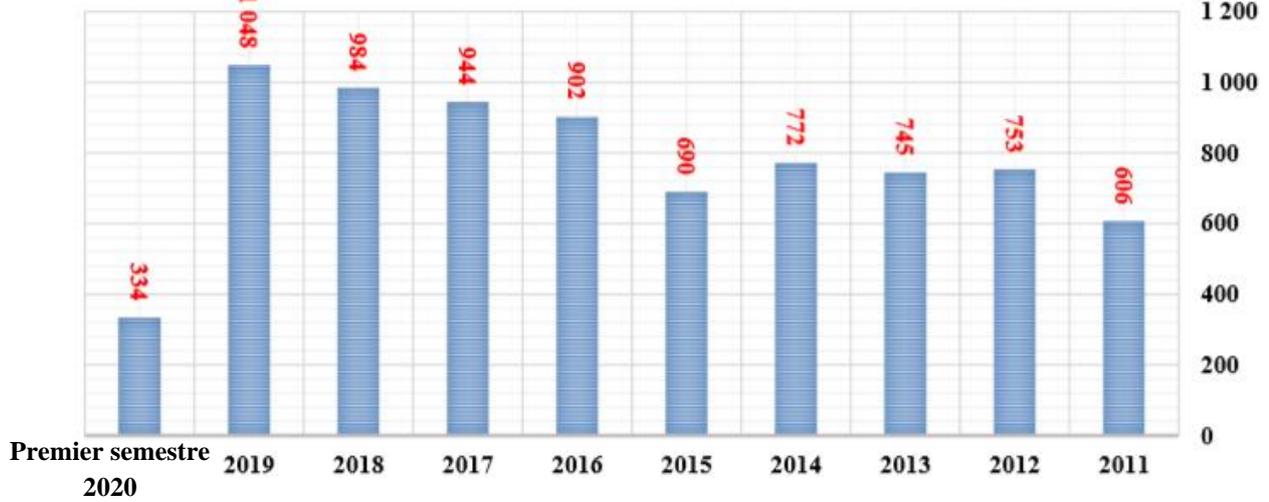
Production du sel

Mille Tonnes



Production du gypse

Mille Tonnes



2.Objectifs et indicateurs de performance du programme:

2.1. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance du programme:

Le programme mines contient un seul objectif stratégique, à savoir :Développer le secteur minier

Objectif 3.1.1: Développer le secteur minier

❖ **Présentation de l'objectif:**Cet objectif est concrétisé principalement par la réalisation des mesures suivantes:

- Restaurer le rythme normal de la production du phosphate dans un premier temps et augmenter la capacité de production dans un deuxième temps en développant les industries du phosphate et la transformation des matériaux et en accélérant la réalisation de nouveaux projets, le renforcement du transport ferroviaire du phosphate et abandonner son transport par camion à l'horizon de 2021,
- le transfert des laveries de phosphate des zones urbaines vers le bassin minier et adopter un programme de numérisation au Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des mines, pour améliorer la transparence et la gouvernance, et l'adhésion à l'Initiative internationale pour la transparence des Industries d'extraction.
- Encourager les investisseurs étrangers et tunisiens à explorer les gisements miniers.

L'objectif 3.1.1 contient quatre indicateurs comme suit:

- Evolution de la production du phosphate
- Evolution de l'exportation des phosphates et de ses dérivés
- Le nombre de concessions d'exploitation accordées
- Taux de couverture des cartes géologiques basiques.

❖ **Justifications du choix d'indicateurs:**

Indicateur 3.1.1.1:Taux d'évolution de la production de phosphate :

Cet indicateur s'inscrit dans le cadre de l'adaptation aux évolutions du marché mondial alors que la course à la production s'intensifie à l'échelle mondiale ; et le renforcement de la position de la Tunisie en augmentant la production de 8,1 millions de tonnes de phosphate commercial en 2010 à 16 millions de tonnes par heure en 2030, ce qui représente une augmentation de sa part dans le marché mondial de 4,5% à 5,3%.

Cette cible sera atteinte via la mise en œuvre des projets d'investissement nécessaires pour augmenter le volume de la production et sa sécurisation et la réalisation de nouveaux projets tels que les projets Om elkhcheb, les projets Tozeur-Nefta et les projets Meknasi, et l'amélioration du réseau de transport du phosphate de fer par camion, ce qui ouvrira de nouveaux horizons de développement et d'employabilité dans ces régions, d'une part, et soutiendra la position de la Tunisie sur le marché mondial des engrais, d'autre part.

Cet indicateur va permettre de mesurer la performance de la production du phosphate dans toutes les régions de la compagnie des phosphates de Gafsa dans le bassin minier, et donner une idée sur les résultats du secteur dans un contexte caractérisé par des difficultés multiples en raison des manifestations et des sit-in en cours, qui ont affecté négativement la production.

Indicateur 3.1.1.2: Taux d'évolution de l'exportation des phosphates et de ses dérivés :

Étant donné l'importance des exportations de dérivés de phosphate par rapport au total des exportations nationales, l'approche de l'État est orientée vers le renforcement de ces exportations, par le lancement de nouveaux projets de production comme le projet de Mdhilla 2.

Indicateur 3.1.1.3: Taux de couverture des cartes géologiques de base :

Le taux de couverture des cartes géologiques de base est un indicateur universel calculé sur une échelle de 1/50 000 et 1/100 000, pour collecter des informations géologiques et les mettre à la disposition du public et des investisseurs.

Indicateur 3.1.1.4: Nombre de concessions d'exploitation accordées :

Une des orientations du programme est d'inciter les investisseurs à découvrir des gisements miniers (plomb, zinc, fer, phosphate, sels, Gypse, sable de silice, carbonate de calcium ...) en fournissant une infrastructure géologique de la Tunisie (Cartes géologiques de base, études de réservoirs prometteurs en adoptant des méthodes indirectes comme la géophysique et Géochimie, étude et identification des réservoirs de matériaux) et les mettre à la disposition des investisseurs; mettre en place un cadre législatif attractif ; améliorer la gouvernance sectorielle et octroyer des permis de recherche minière afin de découvrir de nouvelles réserves et des concessions d'exploitation minière pour développer des projets de faisabilité économique et technique ; et créer des emplois supplémentaires dans les régions d'intérieur prioritaires.

Le nombre de concessions d'exploitation accordées annuellement reflète la politique de l'État en matière d'encouragement à la création de projets miniers impactant positivement l'activité de

production et d'industrialisation des produits minéraux et contribuant à l'amélioration des revenus de l'Etat ainsi que le développement régional dans les régions de l'intérieur et la création d'emplois. La concession d'exploitation est accordée par décision Du Ministre chargé des mines après approbation du Comité consultatif des mines.

Tableau n 5 : Série chronologique des réalisations et des prévisions de l'objectif 3.1.1

Indicateur de performance	unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
3.1.1.1 Taux D'évolution de la production du phosphate	MTonnes	3.95	2.8	3.878	5.6	4.5	5.5	6.5
Indicateur 3.1.1.3 Taux de couverture des cartes géologiques de base	%	78	80.3	82.5	85	85.3	86.3	87
Indicateur 3.1.1.4: Nombre de concessions d'exploitation délivrées	nombre	7	2	5	10	10	10	10

Tableau 6 : Activités et leviers d’actions du programme « Mines »

Programme	Objectifs	Prévisions des indicateurs 2021	Leviers d’actions	Activités	Prévisions des activités 2021
Mines	Développer le secteur minier	3-1-1-1 Evolution de la production du phosphate 4.5 MT	<ul style="list-style-type: none"> -Réalisation de l’étude stratégique du secteur du phosphate et de ses dérivés à l’horizon 2035 -Orienter le climat social pour une maîtrise proactive des manifestations et des sit-in. -Soutenir le transport du phosphate commercial entre les centres de production et les centres de transformation -Accélérer la réalisation des nouveaux projets de production de phosphate, dont: -Projet Oum Lakhcheb: capacité de production de 2 MT / an de phosphate commercial, entrée en vigueur de la production estimée à la fin de 2019 -Situation actuelle : -La mine est en exploitation depuis octobre 	Pilotage et suivi du secteur minier et transformation du phosphate	

			<p>2014</p> <ul style="list-style-type: none"> -laverie: en cours de règlement de certains problèmes immobiliers et avec l'entrepreneur chinois. -Le projet Meknasi: capacité de production de 500 000 tonnes / an de phosphate commercial. -Situation actuelle : -98% des terrains ont été acquis pour une valeur d'environ 16 millions de dinars, -La société des Phosphates Gafsa s'est chargée de la rémunération et de la formation de 164 agents -La manutention en attendant le début des travaux -Un accord a été conclu pour transporter 600000 tonnes de phosphate brut par an -Le projet est entré en exploitation (processus d'extraction) depuis mai 2019 -Projet Tozeur-Nefta: L'étude de faisabilité technique et économique est 	
--	--	--	--	--

			<p>terminée, le projet permettra de créer 400 emplois.</p> <p>-Situation actuelle: problèmes avec l'entrepreneur</p> <p>-Projet Sarawortan: l'appel à projet international a été lancé le 27 mars 2018 à la recherche d'un partenariat stratégique pour développer le projet de phosphate de Sarouratan.</p> <p>L'évaluation des offres a été infructueuse.</p>		
		<p>Indicateur 3.1.1.2: Evolution de l'exportation du phosphate et ses dérivés. 2153 MD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Oeuvrer pour récupérer les marchés internationaux des dérivés de phosphate - Création d'un port industriel à Skhira pour l'importation du soufre et de l'ammoniac et l'exportation de tous les matériaux solides et liquides - Projet de l'usine Mdhilla 2 pour la production d'engrais triphosphate fin avec une capacité de production de 400 mille tonnes par an, ce qui permettra l'augmentation de la capacité de 	<p>Pilotage et suivi du secteur minier et transformation du phosphate</p>	

			<p>production du phosphate fin de 800 mille tonnes à un million de tonnes et contribuera également à la croissance des exportations des dérivés du phosphate. Entrée espérée en production au cours de 2020</p> <p>- Lancement du projet acide phosphorique technique alimentaire:</p> <p>Appel d'offres annoncé le 22 juin 2015 (Les offres ne sont pas fructueuses.)</p> <p>- Vu que l'appel d'offres n'a pas tenu compte de l'existence de détenteurs de brevet faute d'informations, La commission supérieure de contrôle et d'audit des marchés a accepté le 12 septembre 2017 la demande de l'entreprise consistant à revoir les modalités d'exécution du projet en s'abstenant à l'appel d'offres international.</p> <p>- Un comité a été désigné le 25 mai 2018</p>	
--	--	--	---	--

			<p>pour collecter toutes les données pertinentes pour le projet, et la mise à jour des études techniques et commerciales, et la préparation d'un nouveau dossier d'appel d'offres.</p> <p>- Projet de récupération et de valorisation du fluor à partir des unités de production et de concentration d'acide Phosphorique</p>		
		<p>Indicateur 3-1-1-3 Taux de couverture des cartes géologiques de base 85.3%</p>	<p>-Réalisation d'une étude géologique sur le terrain -Création de cartes à l'échelle 1/50.000 et 1/100.000</p>	<p>Recherches géologiques et minières et promotion du secteur minier</p>	<p>7496</p>
		<p>Indicateur 3.1.1.4: Nombre de concessions d'exploitation accordées 10</p>	<p>- L'étude stratégique sur le secteur minier à l'horizon 2030 - Etude pour la révision du code minier: une révision complète du code minier pour traiter Les insuffisances et l'harmoniser aux principes constitutionnels. - Améliorer la gouvernance du secteur</p>	<p>Pilotage et suivi du secteur minier et transformation du phosphate</p>	<p>437</p>

			<p>minier en instaurant les principes de transparence,</p> <ul style="list-style-type: none">- Développer la promotion minière pour attirer les investisseurs.- Etude des demandes de concessions d'exploitation et les études de faisabilité des projets par le Comité consultatif des mines.- Intensification du suivi des titres miniers par des enquêtes de terrain.		
--	--	--	--	--	--

3. Dépenses du programme:

3.1. Budget du programme:

Le budget du programme minier pour 2021 devrait atteindre 7933 millions de dinars, enregistrant une légère baisse de 0,4%, par rapport au budget de la loi de finances pour 2020, estimé à 7,963 millions Dinar. Le budget du programme minier pour 2021 est divisé comme suit:

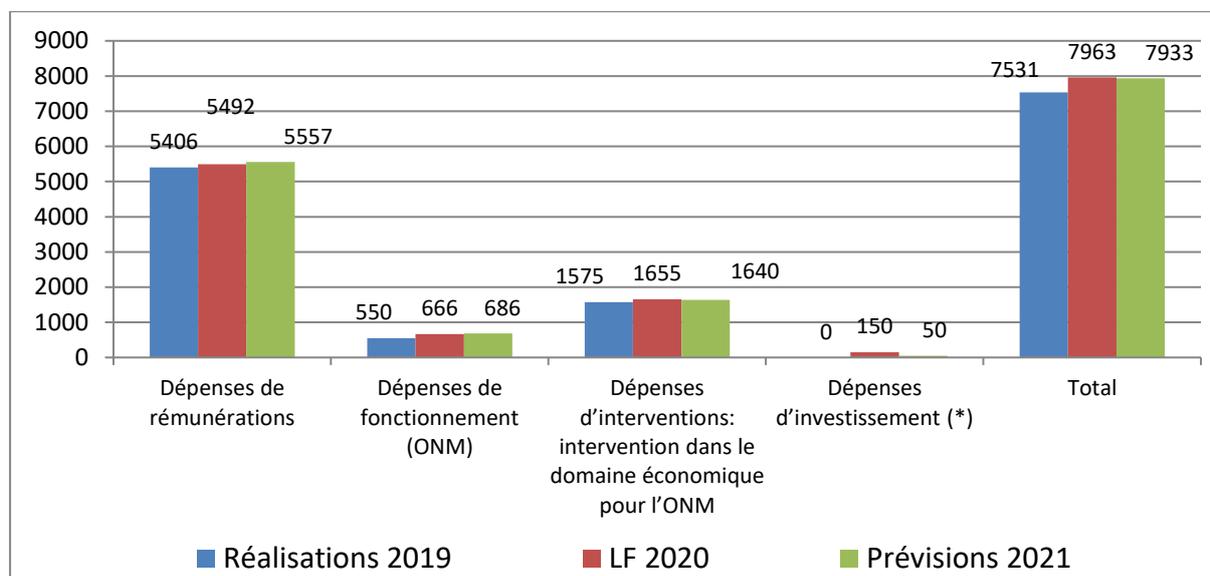
**Tableau 7 : Budget du programme Mines par nature de la dépense
(crédits de paiement)**

Unité : mille Dinar

Libellé	Réalisations 2019	LF 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux %
Dépenses de rémunérations	5406	5492	5557	65	1%
Dépenses de gestion (ONM)	550	666	686	20	3%
Dépenses d'interventions: intervention dans le domaine économique pour l'ONM	1575	1655	1640	-15	-1%
Dépenses d'investissement (*)	0	150	50	50	33%
Total	7531	7963	7933	-30	-0.4%

(*) Sans pris en compte du don de l'AFD d'un montant de 469 milles D

Graphique 2 : Répartition du projet de budget du programme Mines pour 2021 par nature de la dépense



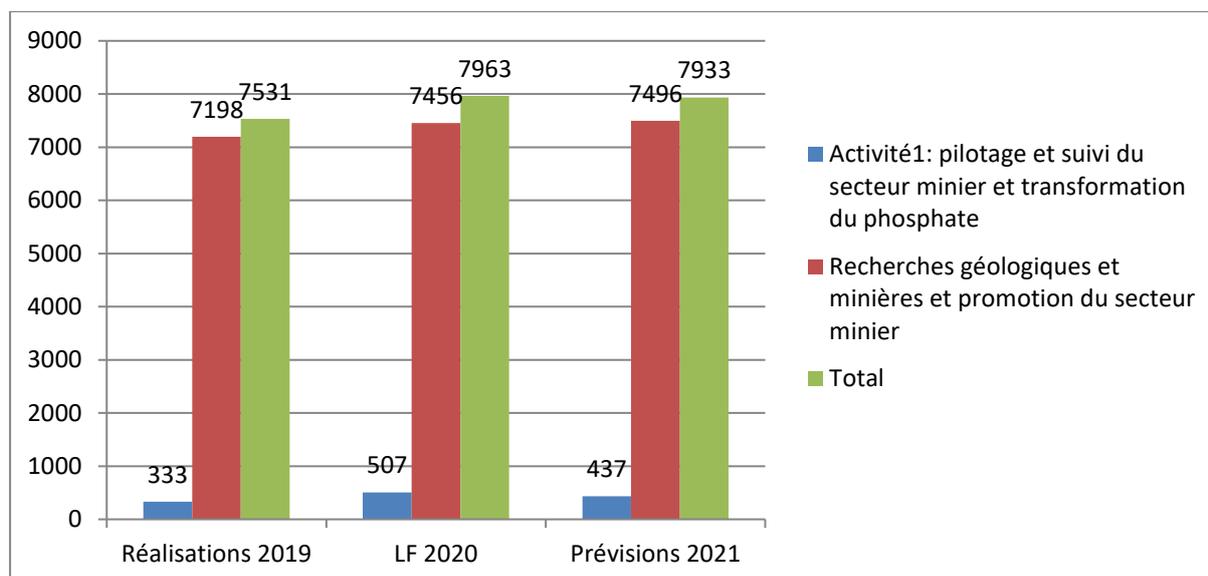
On enregistre une augmentation de 8% des dépenses de rémunération du Ministère en 2021 par rapport à 2020 dû au renforcement de la direction générale des mines. Ces dépenses subiront une légère augmentation de 1% au niveau de l'office national des mines vu les départs à la retraite, les démissions et les départs volontaires des agents.

Tableau 8 : Budget du programme Mines selon la destination de la dépense par sous programmes et activités

Unité : mille Dinars

Libellé	Activités	Réalisations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020-2021		
					Montant (1)-(2)	Taux % (1)-(2)/(1)	
Sous programme	Activités centrales						
	Activité 1: pilotage et suivi du secteur minier et transformation du phosphate	333	507	437	-70	-14%	
	Recherches géologiques et minières et promotion du secteur minier	7198	7456	7496	40	1%	
Total		7531	7963	7933	-30	-0.4%	

Graphique 3 :Budget du programme Mines selon la destination de la dépense



La diminution du budget alloué au pilotage et au suivi du secteur minier et à la transformation du phosphate est estimée à 70 mille dinars, soit 14% en raison du retard dans la réalisation de l'étude stratégique sur le secteur Mines, le montant alloué à cette étude au en 2021 ne dépasse pas 50 mille dinars.

3.2. Cadre de dépenses à moyen terme 2021-2023 :

Le budget du programme minier pour 2021 est fixé à 7933 mille dinars, une augmentation est prévue en 2022 au taux de 13% par rapport à 2021, le même pourcentage sera appliqué pour 2023 par rapport à 2021. Cette augmentation est due à l'évolution attendue des dépenses de rémunération des agents de l'office national des mines qui augmentera de 14% en 2022 par rapport à 2021, et de 15% en 2023 par rapport à 2021.

Tableau 9 :
Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) pour le programme
Energie (crédits de paiement)

Unité : mille Dinars

Libellé	Réalizations			LF	Prévisions		
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de rémunérations	5169	5442	5406	5492	5557	6298	6360
Dépenses de remunerations (Ministère)	198	214	333	357	387	398	410
Dépenses de remunerations (ONM)	4971	5228	5073	5135	5170	5900	5950
Dépenses de gestion (ONM)	601	579	550	666	686	705	725
Dépenses d'interventions: intervention dans le domaine économique pour l'ONM	1471	1772	1575	1655	1640	1740	1895
Dépenses d'investissement	0	0	0	150	50	0	0
Réalisation d'une etude stratégique sur le secteur minier à l'horizon 2030	0	0	0	150	50	0	0
Réalisation d'une etude stratégique sur le secteur du phosphate et ses dérivés à l'horizon 2035	0	0	0	0	0	0	0
Total	7241	7793	7531	7963	7933	8743	8980

Unité : mille Dinars

Intitulé: sources de financement	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
	2017	2018	2019		2021	2022	2023
Ressources générales de l'Etat	7241	7794	7531	7963	7933	8743	8980
Prêt extérieurs							
Fonds spéciaux du Trésor							
participations							
Ressources propres des établissements publics							
Dons sectoriels				469			
Total	7241	7794	7531	8432	7933	8743	8980

3.2.1. Le budget de l'Office National des Mines

Le budget total de l'Office National des Mines pour l'année 2021 est estimé à 7496 millions de dinars, réparti comme suit:

- Les rémunérations ont été estimées à 5,170 millions de dinars, soit une légère augmentation de 0,7% par rapport au budget inscrits en 2020.
- Le budget d'intervention de l'Office National des Mines pour 2021 a été estimé à 1640 millions de dinars, tandis que le budget d'investissement de cet établissement a été estimé à environ 1,655 millions de dinars en 2020, enregistrant une légère diminution d'environ 1%.

3.2.2. Fiche de projets de l'Office National des Mines avec explication:

Le budget d'investissement de l'Office national des mines peut être détaillé comme suit:

Intitulé: sources de financement	Réalizations			Budget 2020		Prévisions		
	2017	2018	2019	Réalisation juill et 2020 (Engagement)	LF 2020 (paiement)	2021	2022	2023
Programme annuel	791	1023	1130	1105	3	990	1390	1470
Sous Total1								

Recherches géologiques	178	203	210	230	-	220	245	205
Recherches minières	110	120	130	185	-	160	275	205
Commerce géologique et minier	80	80	80	80	3	80	100	120
Shéma directeur informatique (programme annuel)	140	105	170	140	-	140	150	160
Acquisition d'équipements et voitures	283	495	520	450	-	370	600	700
Mise à niveau des laboratoires	-	20	20	20	-	20	20	20
Projets en cours	680	750	420	265	5	530	345	360
Sous Total 2:								
Développement du système d'informations géologique et minier (Shéma directeur informatique)	-	-	-	20	-	25	25	25
Entretien et maintenance de bâtiments de l'office (siege social et unite pilote de Sidi Rzig) et acquisition d'un transformateur	*	100	-	-	-	-	-	-
Développement du système d'informations de gestion (Shéma directeur)	50	25	25	25	-	20	20	20

informatique)								
Projet de valorisation des anciennes mines: Permis de recherché jbelFajElhadoum Permis de recherché HammemZriba- JbelKebili	-	220	220	45	-	300	95	95
Projet de parc géologique de au Sud Est Tunisien	30	45	70	70	-	70	80	85
Etude et détermination des failles récentes dans le sol Tunisien	-	-	75	75	5	85	85	90
Projet de stratigraphie des sédiments continentaux	-	-	30	30	-	30	40	45
Construction du centreinformatique	600	360	-	-	-	-	-	-
Nouveaux projets Sous Total 3:	-	-	25	285	65	120	70	50
Accréditation du centre d'informations géologiques et minier (Shéma directeur informatique) ISO/CE 27001	-	-	25	25	15	20	20	20
Elaboration du manuel des procédures administratives et financières	-	-	-	70	-	-	-	-

Construction du centre de documentation et du musée géologique	50*	50*						
Elaboration d'une feuille de route pour le système d'informations au ONM pour 2020-2022	-	-	-	70	-	30	30	30
Instruments de gestion documentaire, des dossiers et des archives	-	-	-	70	-	70	20	-
Projet d'assainissement des états financiers de l'office national des mines	-	-	-	50	50			
Total (1)+(2)+(3)	147 1	177 3	157 5	1655	73	164 0	180 5	188 0

1. La recherche géologique:

Les principaux projets de recherche géologique sont la création de cartes géologiques de base et synthétiques multicritères, réalisation des cartes des risques naturels, numérisation des références et des données géologiques, conclusion de partenariat avec de nombreuses organisations et associations internationales, produire des publications et des périodiques sur les mines afin de diffuser les informations géologiques. A cet effet, les crédits pour 2021 ont été estimés à 220 MD.

2. La recherche minière:

Les crédits alloués pour financer et soutenir des projets de recherche minière pour 2021 ont été estimés à 160 MD pour réaliser les actions suivantes:

- Création de cartes géophysiques et géochimiques à différentes échelles, en particulier des cartes géophysiques stratégiques en mode gravitationnel.
- Créer des cartes de synthèse pour les matériaux et élaborer des études détaillées pour les identifier et les diagnostiquer.
- Mise en place de l'espace dédié à la conservation des échantillons d'excavation minière et des matériaux.
- Encourager la création des projets dans ce secteur.
- Réalisation d'études approfondies dans le cadre des permis de recherche minière du troisième groupe et du sixième groupe.

3. La promotion du secteur minier:

L'Office National des Mines est présent dans plusieurs événements nationaux et internationaux pour présenter les nouveautés dans les domaines de la recherche géologique et minière en Tunisie, et afin de promouvoir l'image géologique au niveau local et international, des fonds d'un montant de 80 MD ont été alloués pour 2021.

4. Le schéma directeur informatique:

Les crédits affectés au schéma directeur informatique sont estimés à 185 MD pour 2021.

Les principales activités programmées sont:

- Acquisition de matériels (ordinateurs, imprimantes ...)
- Acquisition de logiciels spécifiques, formation, sous-traitance et sécurisation du système.
- Maintenance du centre d'informations géologiques et minières par la programmation des contrats de maintenance des équipements du Centre.
- Le projet de développement et de mise à niveau du système d'informations géologiques et minières (SIGM) à travers la programmation d'un contrat de maintenance garantissant le bon fonctionnement du système et évitant les pannes.
- Développer et mettre à niveau le système d'information de gestion administrative (SIGESTION) qui sera lancé après l'achèvement de l'étude en cours de réalisation par l'Office National des Mines en 2020 pour auditer le système et proposer des solutions pour développer et assurer sa pérennité. Cette étude est considérée comme le noyau d'un cahier de charge pour la mise à niveau du système pendant la période 2021-2022.

5. L'acquisition des équipements:

Un budget de 370 MD sera alloué en 2021 pour l'acquisition de divers équipements pour l'Office:

- Matériels de laboratoire pour analyses chimiques, diagnostics minéraux et géotechniques, dans le cadre de la mise à niveau des laboratoires et des analyses au profit d'autrui.
- Équipements de terrain géophysiques.

6. La mise à niveau des laboratoires:

Dans le cadre de l'évaluation et du suivi des laboratoires de l'Office et de l'amélioration des conditions de travail et la sécurité professionnelle, des crédits de 20 MD seront alloués au programme de mise à niveau des laboratoires.

7. Parc Géologique Mednine - Tataouine:

Le projet du Parc géologique vise à conserver le patrimoine naturel et géologique et la création d'un «parc géologique» selon les normes de l'UNESCO dans le cadre du développement de la recherche scientifique, économique et social dans la région.

Parmi les activités programmées dans le cadre de ce projet:

- Extension de la musée « Mémoire de la Terre »
- Préparation du dossier de candidature du parc géologique pour rejoindre le réseau mondial des parcs Géologiques ...

Des crédits de 70 MD seront inscrites pour 2021 afin d'atteindre les objectifs sus-mentionnés.

8. Projet de valorisation et de promotion des anciennes mines (permis de recherche minière: Hammam Zriba-JbalKebili et le JbelFajElHaddoum)

Les travaux programmés dans le cadre des permis miniers de Hammam Zriba-JbalKebili et le JbelFajElHaddoum visent à augmenter les réserves minérales, en effectuant des études multidisciplinaires tels que la collecte et l'évaluation des données disponibles dans l'ancienne mine et la réalisation de fouilles pour déterminer le potentiel minéral dans la région depuis 2018 ; les crédits pour ce projet ont été estimés à 45 MD pour effectuer des analyses chimiques des échantillons fossiles en 2020. Il sera également programmé des fouilles

supplémentaires en 2021, afin de déterminer avec précision les réserves disponibles. Les crédits alloués pour ce projet sont estimés à 300 MD en 2021.

9. Une étude et identification des nouvelles failles dans le sol tunisien:

Des crédits pour le projet d'étude et d'identification des nouvelles failles ont été programmés pour 2021 d'un montant estimé à 85 MD pour continuer à réaliser les études nécessaires, collecter et analyser les données sur les nouvelles failles tectoniques et leur intersection avec les données géophysiques, qui permet l'identification des principales ceintures de risque, leurs masses en mouvement, leurs directions, leur degré de gravité et aident ainsi à prendre les décisions préventives appropriées.

A cet effet, il a été programmé l'acquisition de données géodésiques et l'implantation d'un certain nombre de stations de GPS notamment dans la région nord-ouest du pays.

10. Projet de Stratigraphie des sédiments continentaux:

Le projet vise à cartographier les couches géologiques et les sédiments continentaux qui possèdent, en particulier, des potentiels minéraux et pétroliers, et déterminer leur âge et la possibilité d'être des réserves géologiques minérales et pétrolières non traditionnelles, à partir des régions du sud et du centre tunisiens.

Le projet vise également à mettre à jour les anciennes cartes géologiques qui n'ont pas intégré l'âge des sédiments continentaux notamment les cartes du sud et du centre tunisien, et par la suite la réalisation d'une carte des sédiments continentaux de toute la Tunisie.

Des crédits de 30 MD seront alloués pour entreprendre les activités suivantes:

- Préparation de coupes géologiques et de tranches de terrain pour les couches géologiques des sédiments continentaux,
- Entamer les travaux de calcul de l'âge des couches sédimentaires continentales et à élaborer la carte continentale de la Tunisie.

11. Accréditation du Centre d'information géologique et minière (ISO / CEI 27001 :)

Au cours de la période 2020-2021, l'Office National des Mines a l'intention de mener une étude visant à préparer un programme de certification à la norme ISO / CEI 27001. Cette étude vise en premier lieu, la mise en place d'un système de gestion des systèmes d'information de l'office (SMSI), puis en deuxième lieu l'accompagnement de l'office pour

l'obtention du certificat d'accréditation pour son centre d'information. Cette étude dure 09 Mois.

12. Préparation d'une feuille de route opérationnelle pour le système d'information pour la période 2021-2023(FROSI):

Cette étude est d'une grande importance car elle définira une feuille de route pour les systèmes d'information et l'infrastructure des réseaux et les équipements informatiques de l'office, elle définira les cadres réglementaires et procéduraux pour assurer une adaptation continue aux évolutions rapides des technologies de l'information, de l'intelligence artificielle et de la bonne gouvernance dans le domaine informatique.

Cette feuille de route représente un plan opérationnel pour gérer les programmes et les projets de la direction informatique et vient remplacer le schéma directeur informatique.

Les crédits pour ce projet sont estimés à 30 MD pour 2021.

13. Préparation des outils de gestion documentaire, des fichiers et de l'organisation de l'archive:

L'Office National des Mines possède un archive important contenant des documents, dossiers administratifs et techniques non inventorié depuis sa création.

Le nombre de documents et fichiers composant cet archive est estimé à plusieurs milliers, certains remontant à la fin du XIXe siècle, représentant un patrimoine documentaire national.

L'Office National des Mines améliorera la gestion des archives en application des textes réglementaires régissant l'organisation des archives dans les différentes structures étatiques.

Fiches indicateurs du programme Mines

Fiche indicateur :

3-1-1-1 Evolution de la production du phosphate

Code de l'indicateur : 3-1-1-1

Intitulé de l'indicateur: Evolution de la production du phosphate.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Programme auquel se rattache l'indicateur:** Mines
- 2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:** Pilotage de l'exploitation et de la transformation des métaux.
- 3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développer le secteur minier
- 4. Définition de l'indicateur:** Déterminer la quantité de la production totale du phosphate annuellement.
- 5. Nature de l'indicateur :** indicateur de résultats.
- 6. Déclinaison :** non décliné.

Détails techniques de l'indicateur:

- 1- Formule de calcul de l'indicateur:** Total production des laveries en phosphate commercial.
- 2- Unité de l'indicateur:** millions de Tonnes
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur:** Rapports de la société de phosphate de Gafsa
- 4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:** Rapport annuel
- 5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur:** la société de phosphate de Gafsa.
- 6. Date de disponibilité de l'indicateur :** pour l'année n, à partir du mois de janvier de l'année n+1.
- 7. Valeur cible de l'indicateur:** 4.5 Millions de Tonne de phosphate commercial en 2021
- 8. Responsable de l'indicateur:** la société de phosphate de Gafsa.

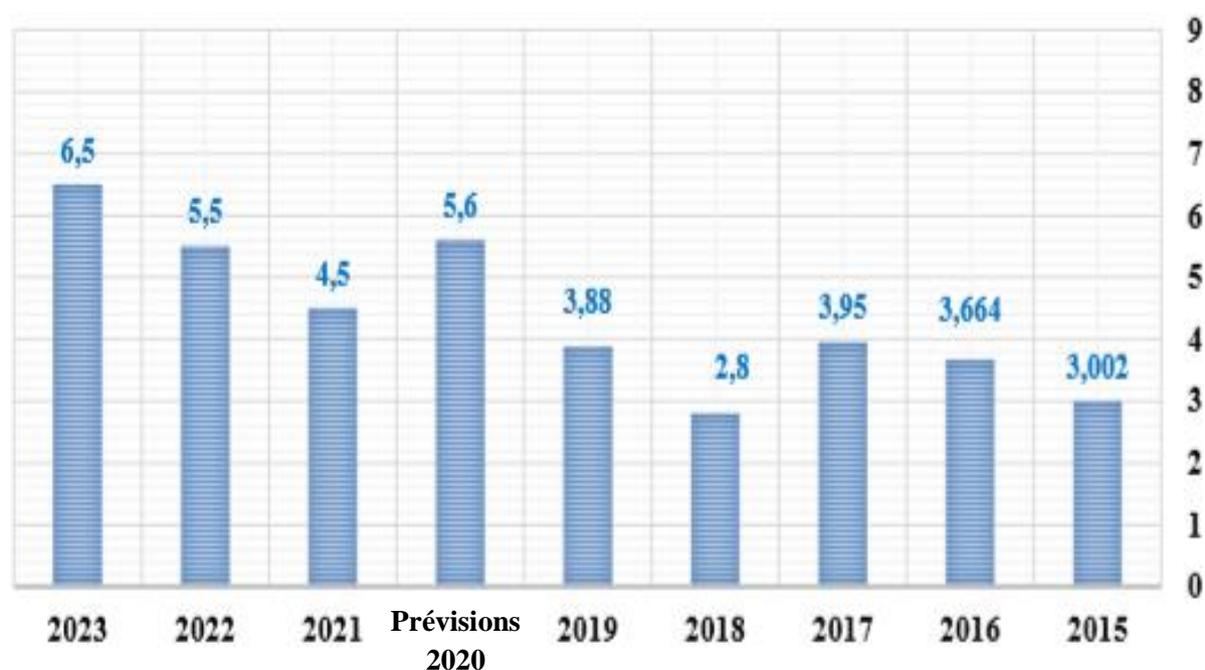
Lecture des résultats de l'indicateur :

1.Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Évolution de la production du phosphate	Millions de Tonnes	3.95	2.8	3.88	5.6	4.5	5.5	6.5

2. Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Grahiqe : Evolution de la production du phosphate



Fiche indicateur :

3-1-1-2 Evolution de l'exportation du phosphate et ses dérivés.

Code de l'indicateur : 3-1-1-2

Intitulé de l'indicateur: Evolution de l'exportation du phosphate et ses dérivés.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur: Mines: Pilotage de l'exploitation et de la transformation des métaux.

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Développer le secteur minier

4- Définition de l'indicateur: Accroître l'exportation des dérivés des phosphates tels que l'acide phosphorique et les engrais.

5. Type de l'indicateur : indicateur de produits

6. Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité.

Déclinaison : non décliné.

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur: Total des exportations de l'acide phosphorique et des engrais.

2- Unité de l'indicateur: millions de Dinars

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: Chiffre d'affaire des exportations des dérivés du phosphate.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur: Rapport annuel

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur: Le groupe chimique Tunisien.

6. **Date de disponibilité de l'indicateur :** pour l'année n, à partir du mois de janvier de l'année n+1.

7. **Valeur cible de l'indicateur:** Exportation de l'acide phosphorique et des engrais d'une valeur de 2153 Millions de Dinars en 2021

8. **Responsable de l'indicateur:** Le groupe chimique Tunisien.

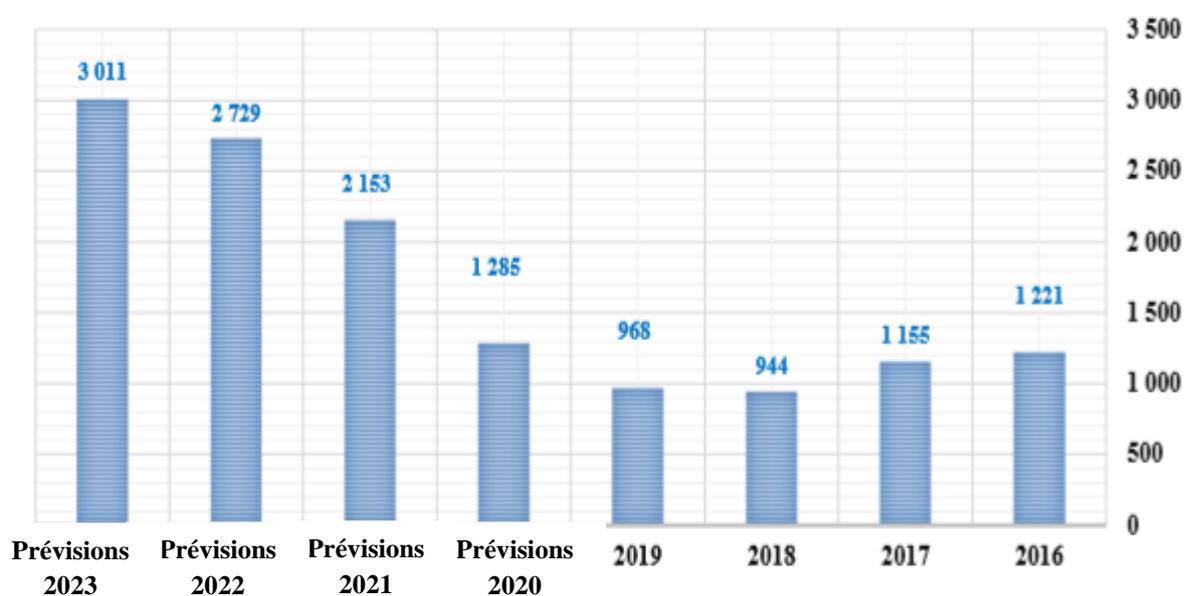
Lecture des résultats de l'indicateur :

1.Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'évolution de l'exportation du phosphate et ses dérivés.	Millions de Dinars	1155	944	968	2017	2153	2729	3011

2. Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

- **Graphique :Evolution de l'exportation du phosphate et ses dérivés.**



Fiche indicateur :

3-1-1-3 Taux de couverture des cartes géologiques de base

Code de l'indicateur : 3-1-1-3

Intitulé de l'indicateur:Taux de couverture des cartes géologiques de base.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1-Programme auquel se rattache l'indicateur: Mines

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur: Recherche géologique et minière et promotion du secteur minier.

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :: Développer le secteur minier

4-Définition de l'indicateur:Taux de couverture des cartes géologiques de base en Tunisie sur l'échelle 1/50000 et 1/100000 réalisées par rapport au nombre total des cartes.

5-Type de l'indicateur : indicateur de produits

8-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience.

9-Déclinaison :

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur: Nombre de cartes réalisées/ nombre total des cartes.

2- Unité de l'indicateur: %

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: Nombre de cartes réalisées.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur: Formulaire

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur: Direction de la géologie à l'Office national des mines.

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à la fin de chaque année.

7-Valeur cible de l'indicateur: Couverture totale de toute la Tunisie des cartes géologiques qui sont au nombre de 183 sur l'échelle de 1/50000 au nord et au centre et 1/100000 au sud.

8-Responsable de l'indicateur: Direction de la géologie à l'Office national des mines.

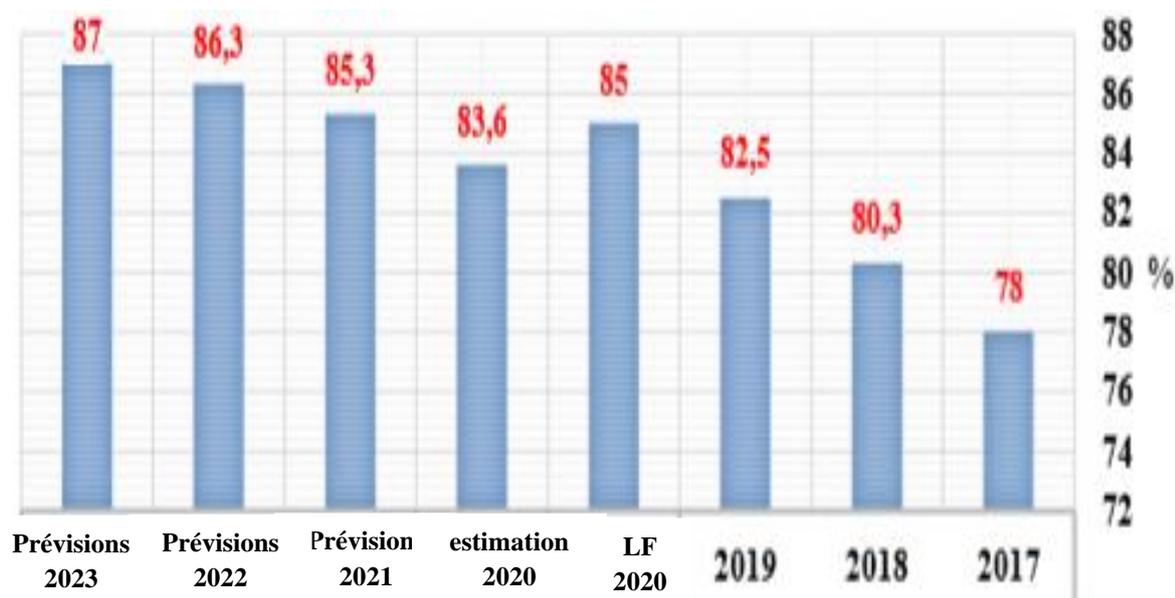
Lecture des résultats de l'indicateur :

3. Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de couverture des cartes géologiques de base	%	78	80.3	82.5	85	85.3	86.3	87
Numérateur	nombre	143	147	151	153	156	158	161
Dénominateur	nombre	183	183	183	183	183	183	183

4. Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Graphique : Taux de couverture des cartes géologiques de base



Fiche indicateur :

3-1-1-4 Nombre de concessions d'exploitation délivrées

Code de l'indicateur : 3-1-1-4

Intitulé de l'indicateur: Nombre de concessions d'exploitation délivrées.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

- Programme rattaché : Mines
- Sous-programme rattaché : Pilotage de l'exploitation et de la transformation des métaux.
- Objectif rattaché : Développer le secteur minier
- Définition de l'indicateur: Nombre total des concessions d'exploitation minière délivrées chaque année conformément aux décisions ministérielles parues au journal officiel de la Tunisie. Ces concessions permettent d'extraire, de produire, de transformer et de commercialiser les produits miniers.
- Type de l'indicateur : indicateur d'activités
- Nature de l'indicateur : indicateur socio-économique.

Déclinaison :

Détails techniques de l'indicateur:

1. Mode de calcul de l'indicateur: Total des concessions d'exploitation accordées.
2. Unité: nombre
3. Données de base: Nombre de concessions d'exploitation.
4. Mode de collecte des données de base : Services de la Direction générale des mines.
5. Source des données de base : Rapport d'activités annuel de Direction de la recherche et de l'exploitation minière à la DG des mines.
6. Date de disponibilité de l'indicateur : à la fin de chaque année.
7. Valeur cible: 10 concessions d'exploitation accordées annuellement.
8. Responsable de l'indicateur: Direction de la recherche et de l'exploitation minière à la DG des mines.

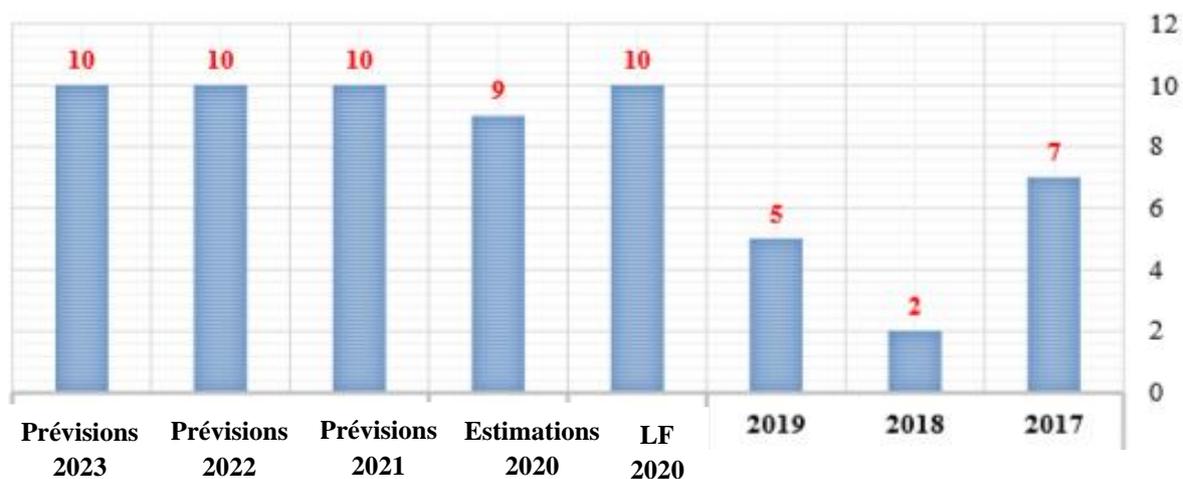
Lecture des résultats de l'indicateur :

5. Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			2020	2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	LF	Estimations	2021	2022	2023
Nombre de concessions d'exploitation accordées	nombre	7	2	5	10	9	9	10	10

6. Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

- **Graphique : Nombre de concessions d'exploitation accordées**



Fiches Opérateurs du programme

Mines

Fiche1: Office National des Mines

I.La présentation:

1. **Activité principale:** Lacartographie géologique et la prospection minérale.
2. **Classification:** Etablissement public à caractère non administratif, EPNA, classe «A».
3. **Référence juridique:** Décret-Loi n ° 9 du 3 avril 1962, approuvé en vertu de la Loi n ° 17 du 24 mai 1962.
4. **Référence de l'organisation administrative et financière:** Les agents de l'office sont soumis à la loi n° 85-78 du 5 août 1985, portant statut général des agents des offices, des établissements publics à caractère industriel et commercial et des sociétés dont le capital appartient directement et entièrement à l'Etat ou aux collectivités publiques locales.
 - Loi n ° 74 de 1996 du 19 juillet 1966, modifiant et complétant la loi n ° 9 de 1989 du 1er février 1989.
 - Décret n ° 552 du 31 mars 1997 du 31 mars 1997 relatif aux attributions des directeurs généraux et conseils des établissements publics à caractère non administratif.
 - Décret n ° 556 de 1997 du 31 mars 1997 relatif aux modalités d'exercice de la tutelle des établissements publics à caractère non administratif, aux modalités d'approbation de leurs actes de gestion, aux modes et aux conditions de désignation des membres des conseils d'entreprise et à la fixation des obligations mises à leur charge.
Décret n°2002-2198 du 07 Octobre 2002 relatif aux modalités d'exercice de la tutelle sur les établissements publics n'ayant pas le caractère administratif, aux modalités d'approbation de leurs actes de gestion, aux modes et aux conditions de désignation des membres des conseils d'établissement et à la fixation des obligations mises à leur charge
 - le décret n°564-1997 du 31 mars 1997, fixant la liste des établissements publics à caractère non administratif, considérés comme entreprises publiques tel que modifié par le décret n° 98752 du 30 mars 1998 et le décret n°992378 du 27 octobre 1999.
 - Décret n°2007-1694 du 5 juillet 2007, fixant l'organigramme de l'Office National des Mines.
5. **La date de signature du dernier contrat de programme ou objectifs entre le ministère et l'établissement / entreprise:** contrats de performance pour la période 2010-2011
 - L'Office National des Mines a été invité à préparer le contrat programme de l'établissement pour l'année 2019 le 24 avril 2019. Un projet a été soumis au mois de juin 2020 et il est en cours d'étude.

II. Cadre de performance:

1. Stratégie générale:

2. La contribution aux objectifs du programme: directe

3. Principales priorités et objectifs:

Les principaux objectifs de l'Office National des Mines:

- ❖ Doter le pays d'une infrastructure géologique de base nécessaire pour fournir les informations sur le sol et le sous-sol et la mettre à la disposition des acteurs du domaine des sciences de la terre,
- ❖ Inventorier et explorer les potentialités du pays en matières premières minérales, semi minérales, substances utiles, roches industrielles et autres.
- ❖ Stimuler les investissements et aider au lancement de projets dans le domaine des substances utiles et des roches industrielles en coopération avec les offices de développement, l'Agence de Promotion de l'industrie et de l'innovation etc,
- ❖ Valorisation du patrimoine géologique et contribution au tourisme alternatif.

Ces objectifs convergent vers l'objectif stratégique du programme "mines":

-Objectif 2: Encourager la création de projets miniers.

4. Les principaux indicateurs de performance et activités:

Pour atteindre ces objectifs, l'office s'appuie dans la mise en œuvre de ses programmes sur plusieurs mécanismes modernes de recherche et de prospection afin de fournir des résultats concrets à valeur ajoutée aidant à la prise de décision, en particulier dans:

- L'achèvement du programme national pour l'inventaire des substances utiles de l'ensemble du territoire Tunisien (24 gouvernorats), englobant un inventaire et une mise en évidence du potentiel minéral industriel et l'identification des réservoirs éligibles à l'exploitation,
- Production de cartes minières pour les gouvernorats du nord-ouest, de l'est et du centre-ouest, un inventaire du potentiel minéral industriel et l'identification des réservoirs éligibles à l'exploitation et commercialisable,
- Production de cartes géologiques, géochimiques et géophysiques à différentes échelles pour l'ensemble du pays afin d'assister les différents acteurs intervenants dans la recherche, l'exploration des hydrocarbures et de l'eau, la réalisation des projets agricoles, l'aménagement territorial et environnemental, l'urbanisation et autres projets s'inscrivant dans le domaine des infrastructures.

- Création d'un data center numérique pour les domaines géologiques et miniers en Tunisie en numérisant toutes les données collectées auprès de l'office depuis plus de 50 ans, afin de les préserver et les classer dans des banques de données privées qui facilitent leur accès et leur bonne exploitation par les spécialistes et le public.
- Réalisation d'études approfondies sur les réservoirs du sable siliceux de haute qualité dans le cadre des deux permis de recherche minières du sixième groupe (Fayedheliifa et KallatErhawi) et les deux licences de recherche du troisième groupe (JbelFajElhadoum, Hammam zriba et JbelKebili).

Les principaux indicateurs adoptés par le programme mines sont les suivants:

Indicateur de performance	unité	Prévisions			LF	Réalizations		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de couverture des cartes géologiques de base	%	78	80.3	82.5	85	85.3	86.3	87

5. Les mesures d'accompagnement:

- Révision de la loi portant création de l'Office National des Mines pour qu'elle soit en harmonie avec les programmes en cours
- Assainir les états financiers
- Un prêt auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)
- Règlement de la situation des agents de l'Office National des Mines concernant leurs droits relatifs à la retraite.
- Finaliser le règlement interne du Fonds Social pour les agents de l'Office National des Mines.
- Effectuer les recrutements nécessaires et soutenir l'Office National des Mines
- Révision des aspects réglementaires et financiers du statut des agents du de l'office approuvé par le décret n ° 2513 de 1999 du 08 Novembre 1999.
- Révision de l'organigramme dans le cadre des nouvelles missions de l'office, en fonction du projet de loi portant création de l'Office National des Mines.
- Revoir le manuel des procédures administratives, financières, comptables et techniques.

- Organisation des archives administratives et techniques.
- Construction d'un centre de documentation et de banques d'informations.
- Entretien et maintenance des locaux de l'office.
- Mise à jour du système de gestion administrative.
- Poursuivre le processus de mise à niveau des laboratoires et la certification de certaines analyses.

III. Budget :

Présentation générale du budget de l'office national des mines pour 2020 :

Intitulé des dépenses	Prévisions (MD)
Dépenses de rémunérations	5170
Dépenses de gestion	686
Dépenses d'investissement	1640
Total	7496

Intitulé des dépenses	Prévisions (MD)
Budget de gestion	7200
rémunérations	5170
Frais de gestion	686
Budget d'investissement	1640
Recherches géologiques	220
Recherches minières	160
Commerce géologique et minier	80
Projet de valorisation et commercialisation des anciennes mines	300
Acquisition d'équipements divers	370
Renouvellement et acquisition de matériel de laboratoires	120
Acquisition d'appareil radar géologique	250
Shéma directeur informatique (programme annuel)	185
Projet de parc géologique de Médnine –Tataouine	70
Mise à niveau des laboratoires	20
Etude et détermination des failles récentes dans le sol Tunisien	85
Projet de stratigraphie des sédiments continentaux	30

Accréditation du centre d'informations géologiques et minier (Schéma directeur informatique) ISO/CE 27001	20
Instruments de gestion documentaire, des dossiers et des archives	70
Elaboration d'une feuille de route pour le systèmes d'informations au ONM pour 2020-2022	30
Total	7496

Fiche 2: Compagnie des Phosphates de Gafsa

I.Présentation :

1. **Activité principale:**Exploitation, industrialisation et commercialisation des phosphates et de ses dérivés

2. **Catégorie:**Entreprise publique

3. **Référence juridique:**loi n ° 09 de 1989 du 01 février 1989

4. **Référence du règlement administratif et financier:**

Société Anonyme

Matricule Fiscale : 000305T/A/M/000

Matricule Douane : K130012

Registre du commerce: 4831996 Gafsa

Date d'adhésion à la sécurité sociale: 01 avril 1964

5. **La date de signature du dernier contrat de programme ou d'objectifs entre le ministère et l'établissement / l'entreprise:** 2010

II - Cadre de capacité de performance:

1. Stratégie générale:

- S'appuyer sur le partenariat comme choix stratégique pour le développement des ventes.
- Garantir un volume de production du phosphate répondant aux besoins des clients.
- Rationaliser l'exploitation des ressources locales en eau et mobiliser des ressources alternatives en eau en s'appuyant sur les nouvelles technologies.
- Réaliser des projets garantissant une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie.
- Préserver l'environnement et renforcer le développement régional.
- Rationaliser l'activité de la compagnie pour une meilleure maîtrise des coûts et de la qualité.
- Renforcer les ressources humaines, améliorer le taux d'encadrement en tenant compte des départs prévus à la retraite.
- Moderniser les méthodes de travail, promouvoir la sécurité professionnelle et suivre le progrès technologique.

2. la contribution aux objectifs du programme: direct

3. Principales priorités et objectifs:

Les principaux objectifs de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont:

❖ Le développement de la capacité de production par la mise en place d'une unité de production intégrée à Om Lakhcheb et la réalisation de nouveaux projets à Tozeur - Nefta et Meknasi à travers :

- Acquisition des équipements pour les nouveaux gisements.
- Stocker la matière première à proximité des laveries.
- Mise à niveau des laveries et des machines.

❖ Maîtriser l'énergie, réduire les coûts et rationaliser les dépenses

❖ Mise à niveau de la voie ferrée: Ligne 15

❖ Rationaliser la consommation d'eau industrielle et poursuivre la mise en œuvre des projets environnementaux pour préserver la phone et la flore.

Ces objectifs sont associés à l'objectif stratégique du programme Mines : Développer le secteur minier.

4. Les principaux indicateurs de performance et activités:

Les principaux indicateurs adoptés par le programme minier sont les suivants:

Indicateur de performance	unité	Prévisions			LF	Réalizations		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Évolution de la production du phosphate	Millions de Tonnes	3.95	2.8	3.88	5.6	4.5	5.5	6.5

5- Principales activités:

❖ Résoudre le problème des sit-ins sociaux dans le bassin minier, afin de retrouver le rythme de production.

❖ Améliorer e la qualité des produits et la mise à niveau des anciennes laveries.

❖ Stocker la matière à proximité des laveries et maîtriser leur répartition entre les centres de production,

❖ Entamer de nouveaux projets de production de phosphate, dont les plus importants sont:

- Projet Oum Lakhcheb: capacité de production de 2,4 millions de tonnes / an de phosphate commercial.
 - ✓ Mine à ciel ouvert: début de production depuis octobre 2014.
 - ✓ Laverie: début de la production août 2022.
- Le projet Meknasi: capacité de production de 500 000 tonnes / an de phosphate commercial.
 - ✓ Un accord a été conclu pour traiter l'extraction de 600 000 tonnes de phosphate brut.
 - ✓ Le projet est entré en activité début mai 2019, et environ 130 mille tonnes extraites jusqu'à la fin de 2019.
 - ✓ 98% du terrain a été acquis.

5. Actions d'accompagnement:

- Pourvoir les postes vacants et remplacement des départs.
- Assistance et formation pour réduire les carences quantitatives et qualitatives (Moyenne d'âge élevée) au niveau des RH notamment pour les activités d'extraction et de production.

III - Budget:

Le budget pour 2021 est en cours de préparation.

Fiche3: Groupe Chimique Tunisien

I.Présentation :

- 1. Activité principale:**production et commercialisation des engrais chimiques
- 2. Disposition des installations:**B
- 3. Référence juvénile:**loi n ° 22-72 du 10 mars 1972
- 4. Référence de l'organisation administrative et financière:**

II.Cadre de capacité de performance:

1. La stratégie générale:Retrouver la position du groupe Chimique Tunisien sur le marché mondial en appuyant l'exportation des dérivés du phosphate et en accélérant la réalisation des investissements nécessaires pour accroître le volume de production, comme le projet Mdhilla 2, qui permettra d'augmenter la capacité de production du Triphosphate fin.

2. La contribution aux objectifs du programme:indirecte

3. Principales priorités et objectifs:

- Améliorer le rythme de production et d'exportation des engrais chimiques,
- La mise en œuvre de grands projets de développement, notamment le projet «Mdhilla 2» et des programmes de mise à niveau environnementale et le projet de transfert des unités du groupe Chimique Tunisien de Gabès hors de la ville ; la conception de nouveaux projets, comme le projet de l'acide phosphorique et des projets de préservation de l'eau dans les régions de Gabès, Sfax, Gafsa notamment le projet de la station de dessalement de l'eau de mer de Gabès .
- Faire face à la baisse de la demande de produits phosphatés sur le marché international en concevant une politique appropriée.
- Opérationnalisation du rôle des entreprises environnementales et mise en place d'un plan d'actions permanent en coordination avec les ministères concernés.

Ces objectifs sont associés à l'objectif stratégique du programme Mines : Développer le secteur minier.

2. **Principaux indicateurs de performance et activités:** Augmentation des exportations des dérivés de phosphate

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Augmentation des exportations des dérivés de phosphate	Millions de Dinars	1155	944	968	2017	2153	2729	3011

5. Actions d'accompagnement:

III - Budget:

Le budget 2020 est en préparation.

Axe 5:Programme « Pilotage et Appui »

**Cadre unifié du ministère de l'industrie, de
l'énergie et des mines**

Le programme Pilotage et appui

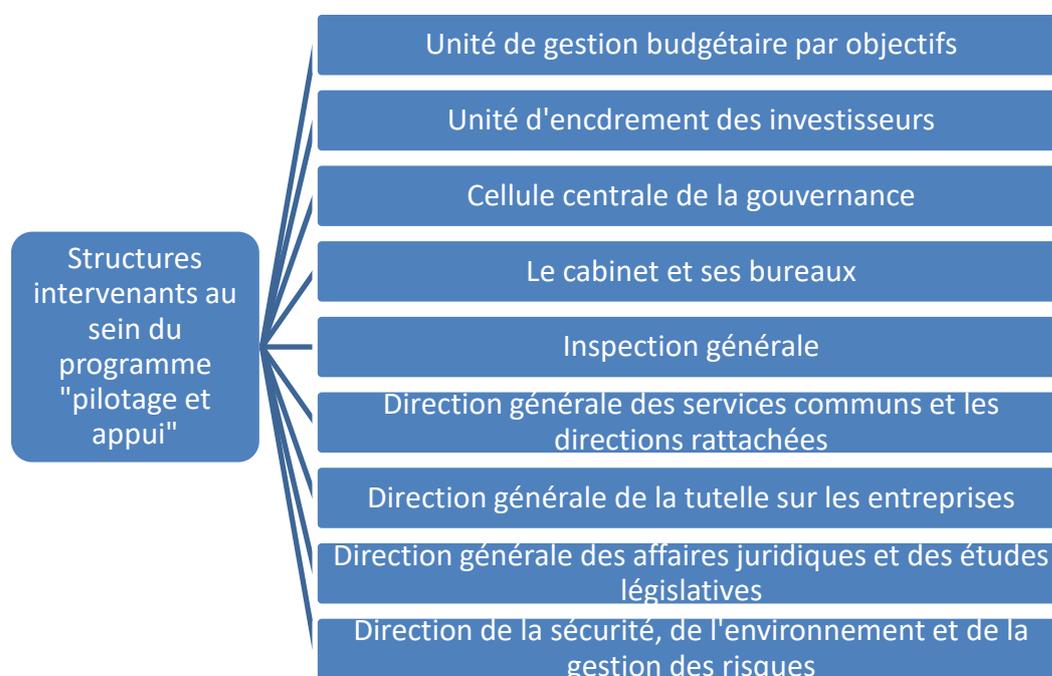
Le responsable du programme (section « industrie »): Mr. Ibrahim Echbili

Nommé à compter du 19 juin 2020

Chargé du dossier (section « industrie ») : Mr. SadokBellahirech

1- Présentation du programme et de sa stratégie :

Cartographie du programme et déclinaison opérationnelle:



Déclinaison opérationnelle du programme « pilotage et appui »:

Dans le cadre :

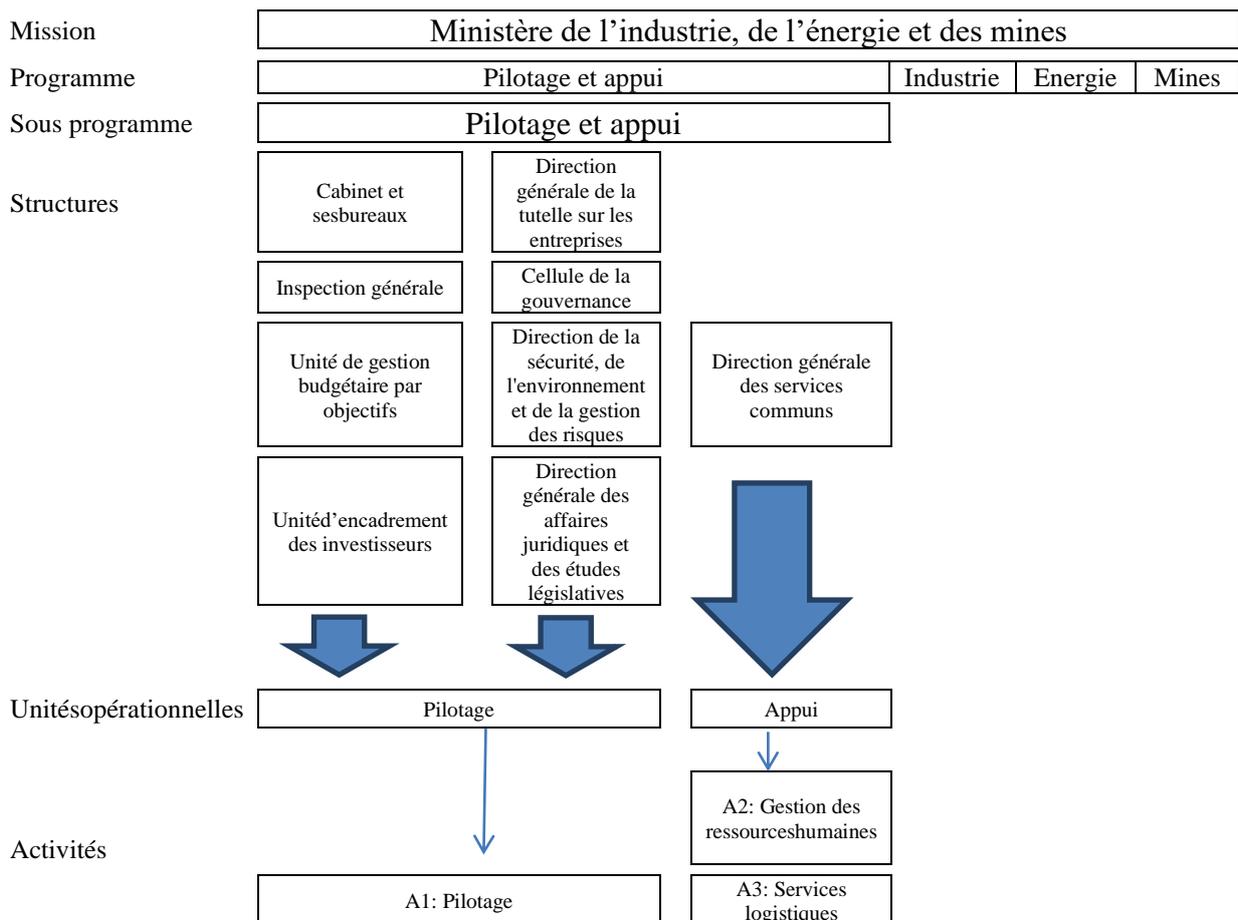
- de l'adéquation du cadre de performance du programme pilotage et appui à la mission « industrie, énergie et mines » en cohérence avec les axes stratégiques communs entre les différentes missions (appuyer les principes de gouvernance et assurer une gestion efficace des ressources humaines et financières)
- du soutien de l'effort national dans son ensemble et des défis confiés au ministère pour appuyer les principes de gouvernance, de la transparence, de l'efficacité de la gestion et de la lutte contre la corruption dans les différentes structures administratives qui lui

sont affiliées ou sous sa tutelle, ainsi que les orientations nationales pour la qualification des ressources humaines et du savoir, l'amélioration de la qualité des services administratifs et du projet de réforme des finances publiques.

Un seul sous-programme « Pilotage et appui » a été adopté, compte tenu de la nature du ministère en tant que structure centrale et du nombre limité d'employés. Un chaînage opérationnel a été mis en place pour atteindre les objectifs stratégiques du programme en les déclinant en objectifs opérationnels et indicateurs de performance fixés sous la supervision d'un ensemble cohérent de structures formant deux unités opérationnelles, la première est « le pilotage » et la deuxième est « l'appui » chargées de mettre en œuvre les activités programmées pour l'atteinte des objectifs du programme.

Déclinaison opérationnelle du programme

« pilotage et appui »



1.1 Présentation du programme et de sa stratégie :

Le programme pilotage et appuie au service des autres programmes métiers de la mission,

en raison de la nature des structures administratives lui appartenant et de sa couverture horizontale des besoins des autres programmes.

Il s'inscrit au sein du système de valorisation des ressources humaines en vue de mettre à niveau l'administration et développer la qualité de ses services d'une part, et de l'exercice des prérogatives du ministère par la supervision et le contrôle de la gestion des établissements et des entreprises à participations publiques opérant dans le secteur d'autre part.

Le programme pilote et appuie au suivi du degré d'atteinte des trois objectifs stratégiques suivants :

- Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission.
- Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité et l'équivalence des chances entre les diverses catégories.
- Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.

Les objectifs stratégiques fixés pour le programme sont en cohérence avec les deux axes stratégiques communs pour les différentes missions en s'inscrivant à l'effort national et aux défis confiés au ministère pour appuyer les principes de la gouvernance, de la transparence, de l'efficacité de la gestion et de la lutte contre la corruption dans les différentes structures administratives qui lui sont affiliées ou sous sa tutelle, d'une part, et aux orientations nationales pour la qualification des ressources humaines et du savoir, l'optimisation de la gestion financière et logistique en améliorant la qualité des services administratifs, du projet de réforme des finances publiques ainsi que la mise en place d'un nouveau système de gestion budgétaire, d'autre part. L'accent a été mis sur les deux axes stratégiques suivants :

Axe stratégique 1 : Appuyer les principes de la gouvernance au sein des programmes de la mission :

Le programme pilote et appuie constitue le principal soutien pour le reste des programmes et pour la réalisation de leurs objectifs. La consolidation de son rôle est tributaire du renforcement des mécanismes conduisant à la réalisation de sa stratégie à dimension horizontale. Le premier axe de cette stratégie est concrétisé à travers l'adoption des mesures garantissant la transparence, la qualité, l'excellence, et le développement des différents objectifs et indicateurs. Dans ce contexte, et dans le but d'appuyer l'effort national visant à consolider les principes de gouvernance, de la transparence, de l'efficacité de la gestion et de la lutte contre la corruption dans les différentes structures administratives, un objectif stratégique relatif à l'appui à la gouvernance a été fixé et décliné pour soutenir l'efficacité du programme « pilote et appui » au niveau opérationnel. Des indicateurs stratégiques et opérationnels ont également été élaborés pour garantir l'adhésion de toutes les

structures de pilotage dans l'effort de contourner les barrières qui entravent l'accomplissement de leur rôle et d'adopter les mesures correctives qui les soutiennent sur les plans organisationnel et logistique.

Axe stratégique2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines et financières de la mission :

Cet axe représente la deuxième dimension du programme pilotage et appui en cohérence avec les orientations stratégiques pour l'amélioration de la gestion des ressources humaines et le développement des compétences et des aptitudes et la rationalisation de la gestion financière et logistique à travers, notamment, le projet de réforme des finances publiques et la mise en place d'un nouveau système de gestion budgétaire par objectifs et de toutes les conditions favorables pour assurer la transition vers un nouveau modèle de management. Le programme pilotage et appui joue un rôle important dans ces deux volets à travers les structures de soutien. A cet effet, un cadre de performance, que ce soit au niveau stratégique ou opérationnel, a été fixé pour renforcer l'efficacité et l'efficience des structures chargées de la gestion des ressources humaines et financières, en poussant vers un appui supplémentaire aux capacités des programmes sectoriels.

Au niveau opérationnel, quatre objectifs opérationnels ont été déclinés en harmonie avec les objectifs stratégiques et les deux axes stratégiques du programme :

- **Renforcer l'efficacité du programme pilotage et appui.**
- **Améliorer la gestion des ressources humaines et développer les compétences et les aptitudes.**
- **Optimiser la gestion financière et logistique.**
- **Développer l'administration électronique au service des secteurs de l'industrie, de l'énergie et des mines.**

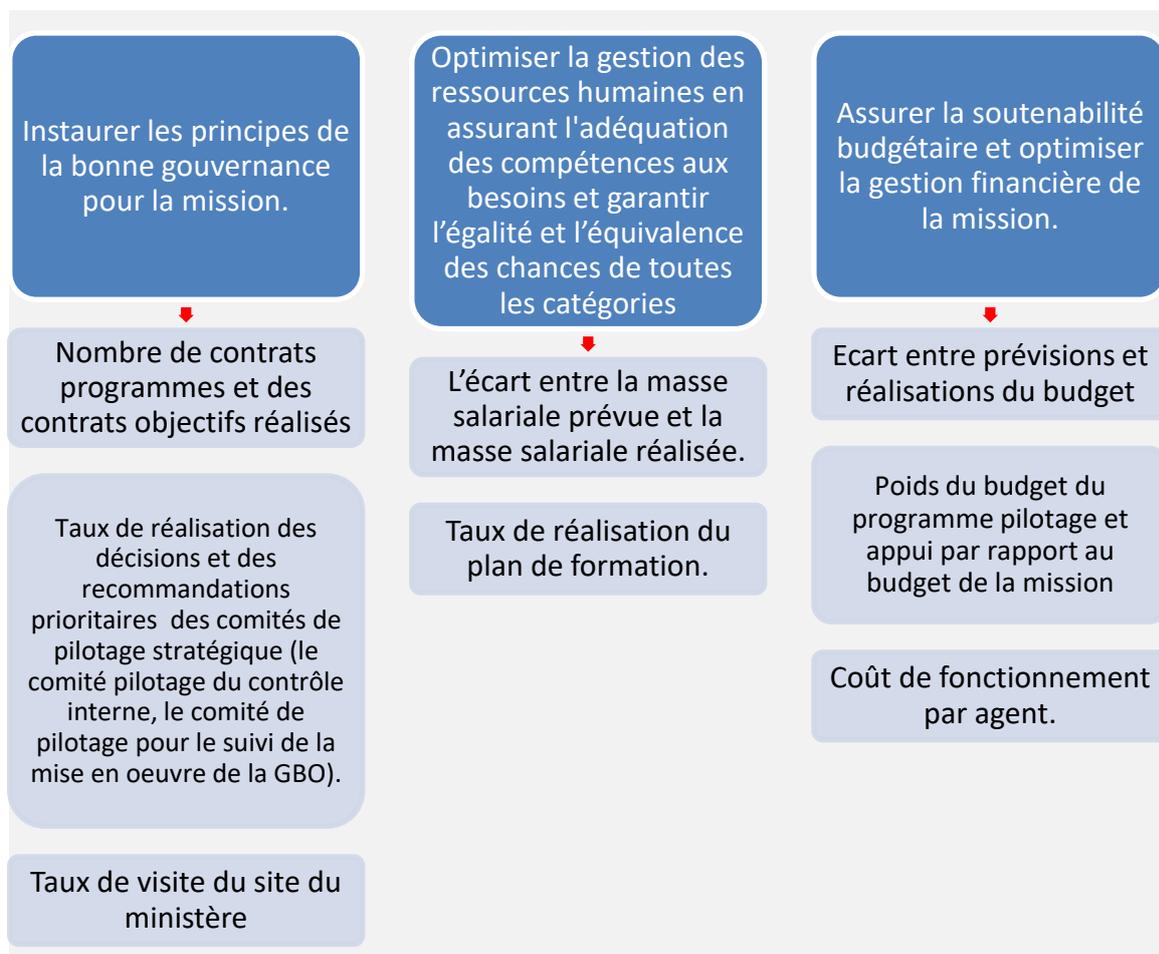
2- Objectifs et indicateurs de performance du programme :

2.1- Présentation des objectifs et indicateurs de performance :

Les objectifs stratégiques du programme « pilotage et appui » ont été fixés sur la base des deux axes stratégiques du programme cités ci-dessus et s'inscrivant à l'effort national et aux défis confiés au ministère pour appuyer les principes de la gouvernance, de la transparence, de l'efficacité de la gestion et de la lutte contre la corruption dans les différentes structures administratives qui lui sont affiliées ou sous sa tutelle, d'une part, et aux orientations nationales pour la qualification des ressources humaines et du savoir, l'optimisation de la

gestion financière et logistique en améliorant la qualité des services administratifs, du projet de réforme des finances publiques et la mise en place d'un nouveau système de gestion budgétaire par objectifs. Dans ce cadre, **le renforcement de l'efficacité et de l'efficience du programme « pilotage et appui » revêt une grande importance pour l'instauration des règles de la gouvernance, de l'intégrité et de la gestion optimale des ressources humaines et la rationalisation de la gestion budgétaire impactant ainsi la performance de la mission, entant que principal pilier pour l'atteinte des objectifs stratégiques des différents programmes sectoriels.**

Ce rôle est consolidé à travers la mise en œuvre des mécanismes, des systèmes et des décisions de la part des structures administratives rattachées au programme s'agissant des structures de planification, de contrôle, de tutelle et des structures d'appui contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité et de la performance et la concrétisation des principes de la gouvernance au sein des différentes structures du ministère, l'optimisation de la gestion des ressources humaines et financières. Dans ce cadre, un ensemble d'indicateurs a été fixés pour la mesure du degré d'atteinte des objectifs stratégiques adoptés. Le schéma suivant présente les objectifs stratégiques et indicateurs retenus :



Il est à noter que les objectifs opérationnels ont été élaborés à partir des composantes des objectifs stratégiques en identifiant toutes les fonctions du programme et les différentes activités et indicateurs de performance et en veillant sur l'adhésion de toutes les structures rattachées au programme dans le cadre du système de la gestion budgétaire par objectifs.

Remarque : Compte tenu des circonstances exceptionnelles à l'échelle nationale due à la pandémie du Coronavirus, et de la conjoncture spécifique vécue par le ministère surtout pendant l'année budgétaire actuelle suite à sa division puis à sa réunification, provoquant une grande pression sur les délais de préparation du budget et des documents de performance pour le programme « pilotage et appui » en particulier, il a été convenu de :

- **Se baser, à titre exceptionnel, sur les données relatives au cadre de la performance du programme pilotage et appui de la section « Energie et mines » comme données pour tout le ministère de l'industrie, énergie et mines (objectifs stratégiques et opérationnels et les données relatives pour les indicateurs). La revue de ces données sera réalisée à l'occasion de la préparation des documents de performance pour 2022.**

- **Concernant le volet budgétaire, deux parties seront prises en considération dans ce document : une première partie unifiant tous les crédits budgétaires pour les deux sections « industrie » et « énergie et mines » ; et une deuxième partie présentant un budget séparé pour chaque section, cette configuration sera retenue également au niveau des annexes.**

Objectif stratégique 1 : Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission :

- **Présentation de l'objectif :**

Il s'agit d'un objectif central qui a été fixé en cohérence avec les orientations et les exigences actuelles et les engagements confiés au ministère visant à soutenir les mécanismes et les mesures nécessaires dans ses structures sous sa tutelle pour mettre en œuvre les règles de la bonne gouvernance, réduire la corruption et assurer l'intégrité aux niveaux comportemental et institutionnel. Cet objectif constitue un pilier pour améliorer l'efficacité du programme « pilotage et appui » en développant la performance des structures de pilotage et de soutien afin d'atteindre les objectifs, en particulier au niveau du pilotage, du contrôle et de la réforme répondant aux règles de bonne gestion et de gouvernance.

- **Référence de l'objectif :** Les orientations nationales et les axes stratégiques du programme « pilotage et appui » du ministère.

- **Justification de l'adoption des indicateurs rattachés à l'objectif:**

Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés :

L'indicateur s'inscrit dans le cadre du suivi de l'évolution de la relation contractuelle entre l'autorité de tutelle et les opérateurs publics en vue de fixer un cadre pour la réalisation des objectifs sous la supervision de la direction générale de la tutelle sur les établissements et les entreprises publics à travers sa principale activité relative au contrôle de la gestion administrative, financière et technique des services et structures sous tutelle. Le choix de cet indicateur reflète la volonté du ministère d'assurer une gestion efficace au sein de ses établissements et entreprises publics appuyant ainsi la réalisation des objectifs à court et moyen terme.

Taux de réalisation des décisions et des recommandations des comités de pilotage stratégique (le comité de pilotage pour l'instauration du système de contrôle interne, et le suivi de la mise en oeuvre de la GBO) :

L'indicateur s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en place de la gestion budgétaire par objectifs et ses différentes composantes et étapes notamment l'instauration du système de contrôle interne, le pilotage de la préparation de la charte de gestion, l'évaluation du document de la programmation annuelle des dépenses avec ses actualisations, le calendrier de préparation des documents de performance et l'amélioration de la coordination entre les différents intervenants.., Ces mécanismes revêtent une importance stratégique pour garantir l'efficacité de la gestion des ressources financières et concrétiser les principes de la bonne gouvernance.

Remarque : L'indicateur concerne tous les comités de pilotage stratégique qui sont en place ou qui seront créés au sein du ministère. Cependant, suite à la grande pression sur les délais de préparation du projet annuel de performance compte tenu des circonstances du ministère suite à sa division et sa réunification, en plus de la crise mondiale du Coronavirus, nos services se sont limités, dans un premier temps, à un seul comité de pilotage qui sera créé prochainement, chargé de la mise en place du système de contrôle interne et la poursuite de l'implantation des composantes du système de gestion budgétaire par objectifs. Une coordination sera assurée avec les différentes structures impliquées dans le programme « pilotage et appui » pour prendre en compte les autres comités de pilotage le cas échéant ou qui seront mis en place.

Taux de visite du site du ministère :

Cet indicateur reflète l'efficacité de la politique de communication du ministère avec tous ses intervenants et consacre l'administration ouverte. Il vise à augmenter le pourcentage de contact avec le site officiel du ministère via un contenu réunissant les données sur ses

attributions et la définition des secteurs sous tutelle et les différents cadres juridiques et réglementaires en consacrant le principe de transparence avec les structures de contrôle de la société civile, et une plus grande confiance des investisseurs pour soutenir l'effort de développement du pays, étant donné l'importance des secteurs mentionnés et le poids qu'ils représentent, notamment au niveau de la mobilisation des ressources de l'Etat.

Tableau 5 : Tableau temporel des indicateurs rattachés à l'objectif 9.1.1

Objectif stratégique 9.1.1: Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission.								
Indicateurs de performance	Unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés	nombre	2	2	2	4	6	8	10
Taux de réalisation des décisions et des recommandations prioritaires des comités de pilotage stratégique (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en oeuvre de la GBO).	%	-	-	-	-	50%	50%	50%
Taux de visite du site du ministère	%	-	-	-	10.7	60	100	120

Objectif stratégique 2: Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité des chances entre toutes les catégories :

- **Présentation de l'objectif :**

L'objectif s'inscrit dans le cadre des orientations nationales pour la mise à niveau des ressources humaines en renforçant les mécanismes de soutien à l'administration avec des cadres compétents et en appuyant la formation. Deux indicateurs ont été fixés pour le suivi du degré de réalisation de l'objectif.

- **Référence de l'objectif :** Les orientations nationales et les axes stratégiques du programme « pilotage et appui » du ministère.

- **Justification de l'adoption des indicateurs rattachés à l'objectif:**

L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée :

Le choix de cet indicateur s'inscrit dans la volonté du programme « pilotage et appui » de suivre périodiquement l'évolution de la masse salariale et d'étudier les facteurs conduisant à sa hausse ou à sa baisse et l'étendue de sa capacité à l'anticiper. L'indicateur vise également à garantir la sincérité budgétaire en rapprochant les estimations des réalisations à travers le contrôle précis des prévisions de rémunérations et en œuvrant à atteindre une stabilité au niveau des réalisations et en clarifiant le nombre réel des employés du ministère, le nombre de postes vacants à pourvoir et les cas de mutation. Dans ce contexte, il est à noter que la circulaire du Président du gouvernement n°16 du 14 mai 2020 relative à la préparation du budget pour l'année 2021 a souligné l'évolution significative de la masse salariale qui a atteint des niveaux record, en appelant à multiplier les efforts pour la contrôler et la ramener à des proportions raisonnables par rapport au PIB.

Taux de réalisation du plan de formation :

Le développement des compétences et des aptitudes des ressources humaines est l'un des défis les plus importants du programme « pilotage et appui », notamment en l'absence de nouveaux recrutements. La formation dans ce contexte représente le premier pari pour développer les compétences et le principal facteur d'amélioration de la qualité des services administratifs. A partir de ce constat, le choix a été orienté vers un indicateur qui suit la réalisation des sessions de formations fixées dans le plan de formation en fonction des besoins et exigences réels des agents et du travail. Dans ce contexte, une analyse approfondie des résultats sera effectuée afin d'identifier les différentes problématiques liées à ce volet, dont les plus importantes sont:

- Optimiser le processus d'identification des besoins en formation en coordination avec les structures concernées pour garantir l'efficacité et l'efficacite de l'action de formation et sa relation avec les objectifs stratégiques.
- Développer les activités de formation et les adapter aux exigences professionnelles des agents en optant pour le recyclage afin d'améliorer leurs compétences professionnelles.
- Mobiliser les fonds budgétaires nécessaires pour appuyer le plan de formation en fournissant les incitations pour la formation et l'acquisition des équipements nécessaires.
- Mise en place d'un système de suivi, d'évaluation et d'assurance qualité pour la formation, la révision des activités programmées, l'élargissement de ses domaines et son harmonisation avec les besoins des employés notamment le corps technique du ministère en renforçant leurs compétences, leurs aptitudes et leurs performances.

Objectif stratégique 9.1.2: Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité des chances entre toutes les catégories

Indicateurs de performance	Unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée.	%	98	93	95	95	95	96	97
Taux de réalisation du plan de formation.	%	50	45	60	10	65	67	69

Objectif stratégique 3: Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission :

- **Présentation de l'objectif :**

L'objectif s'inscrit dans le cadre du renforcement du rôle axial du budget entant qu'un des principaux piliers avec le cadre de performance pour l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience et la réalisation des objectifs dessinés à travers la bonne préparation et la gestion optimale des crédits. Pour le suivi de cet objectif, un ensemble d'indicateurs de performance ont été retenus en harmonie avec les activités programmées.

- **Référence de l'objectif :** Les orientations nationales et les axes stratégiques du programme « pilotage et appui » du ministère.

- **Justification de l'adoption des indicateurs rattachés à l'objectif :**

Ecart entre prévisions et réalisations du budget :

Il s'inscrit dans le cadre du renforcement du suivi continu de l'exécution budgétaire, que ce soit au niveau de la nature de la dépense qu'au niveau des activités fixées. Le suivi périodique est le principal mécanisme sur la base duquel le document de la programmation annuelle des dépenses sera actualisé, notamment au niveau de l'avancement de l'exécution des projets. L'objectif est de garantir la sincérité et le réalisme nécessaires au budget, au projet annuel de performance et aux objectifs programmés.

Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission :

A l'avenir, les efforts sont orientés vers une réduction progressive du poids du programme (sa masse salariale et de son fonctionnement), compte tenu de la nature technique du ministère

avec l'appui qualitatif au programme, notamment avec le recrutement des cadres compétents, afin d'améliorer l'efficacité du programme « pilotage et appui » en tant que pilier pour l'atteinte des objectifs stratégiques des divers programmes sectoriels, et le développement de son influence et de son soutien aux autres programmes.

Coût de fonctionnement par agent :

Dans le cadre de la préparation à la mise en place de la comptabilité analytique, les travaux seront orientés vers l'étude du coût des dépenses de fonctionnement par rapport au nombre des agents, cet indicateur ayant été défini pour rationaliser les charges de fonctionnement en maîtrisant le coût des fournitures, des matériaux, des équipements et de la consommation d'énergie, qui sont deux éléments essentiels pour établir les règles de bonne gestion. L'indicateur est également lié au suivi de l'évolution de la maintenance du matériel et des équipements renforçant ainsi la capacité de l'administration à gérer ses services sans recours urgent à la rénovation. La rationalisation de la consommation de l'énergie, comme l'électricité et les carburants, fait partie d'une approche nationale de soutien à l'efficacité énergétique. La circulaire du Président du gouvernement sur la préparation du budget 2021 contenait des recommandations en vue de poursuivre les travaux de rationalisation de la consommation de l'énergie, en particulier à la lumière de l'augmentation significative de la consommation et la nécessité de soutenir les mécanismes de rationalisation de la consommation dans les administrations publiques. Un plan d'actions à moyen terme sera préparé dans ce cadre.

Objectif stratégique 9.1.3: Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.

Indicateurs de performance	Unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Ecart entre prévisions et réalisations du budget	%	85	90	56	70	80	85	85
Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission	%	80,28	78,75	80,23	76,98	75,00	74,00	73,00
Coût de fonctionnement par agent.	Coût en Mille dinars	1,735	1,492	1,240	1,258	1,250	1,250	1,250

2.2- Présentation des activités du programme :

Objectifs	Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Objectif stratégique 1: Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission.	Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés	2 contrats	Réunion de travail et négociations réunissant les représentants des entreprises concernées et des directions techniques au ministère et des ministères intervenants (présidence du gouvernement, des finances, du développement et de la coopération internationale) afin d'arrêter les indicateurs au niveau des contrats programmes	Pilotage	2.930
			Entamer les travaux de mise en place du système de contrôle interne.		
	Taux de réalisation des décisions et des recommandations prioritaires des comités de pilotage stratégique (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre	50%	Evaluation de l'efficacité de la mission en examinant l'efficacité des objectifs et des indicateurs.		
			Etudier les résultats de performance et la capacité des interventions et des activités retenues à réaliser les performances attendues.		
			Coordonner les différentes structures intervenantes dans le programme « pilotage et appui » pour examiner les interventions des autres comités de pilotage existantes ou à créer.		

	de la GBO).				
	Taux de visite du site du ministère	60%	Créer des liens dans les réseaux sociaux sur les sujets importants relatifs aux secteurs des énergies et des mines renvoyant directement au site du ministère pour accroître le nombre des visites. Procéder aux actualisations nécessaires et à temps des informations hébergées dans le site et améliorer l'attractivité du site et sa position en tant que référence et source fiable d'informations en introduisant les nouveautés du secteur .		
Objectif stratégique 2: Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité des chances de toutes les catégories	L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée.	95%	La fixation avec précision des différentes rubriques des rémunérations sur la base des listes référentielles et en tenant compte de toutes les composantes non apparentes et celles prévues pour l'année en cours et l'année de prévision.	Gestion des ressources humaines	3,269
			Suivi périodique du rythme des réalisations pour les dépenses de rémunérations et recenser les composantes contribuant à l'augmentation et à la réduction de la masse salariale.		
	Taux de réalisation du plan de formation.	65%	Optimiser le processus d'identification des besoins en formation en coordination avec les structures concernées pour garantir l'efficacité et l'efficacité de l'action de formation et son		

			<p>lien avec les objectifs stratégiques.</p> <p>Développer les activités de formation et les adapter aux exigences professionnelles des agents en optant pour le recyclage afin d'améliorer leurs compétences professionnelles.</p> <p>Mobiliser les fonds budgétaires nécessaires pour appuyer le plan de formation en fournissant les incitations pour la formation et l'acquisition des équipements nécessaires.</p> <p>Mise en place d'un système de suivi, d'évaluation et d'assurance qualité pour la formation, la révision des activités programmées, l'élargissement de ses domaines et son harmonisation avec les besoins des employés notamment le corps technique du ministère en renforçant leurs compétences, leurs aptitudes et leurs performances.</p>		
<p>Objectif stratégique 3: Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.</p>	<p>Ecart entre prévisions et réalisations du budget</p>	<p>80%</p>	<p>Mise à disposition périodique au profit des responsables des programmes et de l'unité GBO les tableaux de suivi budgétaire par nature de la dépense et par programme, les tableaux globaux, les taux de réalisation afin d'avoir une idée précise sur le rythme d'exécution aux différents moments de l'année budgétaire.</p>	<p>Services logistiques</p>	<p>3.900</p>

			Organiser des réunions de travail avec les différents intervenants dans la préparation de la programmation annuelle des dépenses et ses actualisations notamment le calendrier des projets afin de faire part des problématiques entravant le respect du planning élaboré.		
			Coordination avec les services du centre national informatique pour récupérer les codes d'accès sur « ADEB » pour une consultation instantanée au profit des différents intervenants dans le budget.		
	Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission	75%	Appui qualitatif au programme « pilotage et appui » en comblant les vacances avec les cadres compétents.		
			Etude de faisabilité du découpage programmatique devant les complications dues à l'absence d'un découpage réel des programmes.		
	Coût de fonctionnement par agent.	1.250 D	Une meilleure fixation des besoins du ministère en matière de fournitures de bureau, encourager la numérisation des transactions administratives (rapports, communications via le courrier électronique en attendant la mise en place du système de la gestion du courrier administratif) pour diminuer la consommation du papier.		
			Rationaliser l'usage des		

			consommables pour les équipements informatiques, les imprimantes, le fax en rationalisant les comportements de consommation et de l'usage administratif et en encourageant l'échange électronique.		
			Une meilleure maîtrise des dépenses de réception, d'hébergement et des missions à l'étranger.		
			Rationaliser la consommation d'énergie en installant la climatisation économique et la maîtrise du réseau d'éclairage dans les espaces publics en utilisant les détecteurs de mouvement et l'usage de la technologie « LED » pour l'éclairage dans les espaces publics		
			La maintenance périodique des voitures pour diminuer les pannes et les frais de réparation et garantissant le bon fonctionnement des services publiques.		
			Intensifier les contrôles des voitures administratives notamment pour ses usagers afin d'éviter les infractions générant des coûts importants lors de la réparation et la maintenance.		
			Equiper les voitures de service avec le système "GPS".		
TOTAL					10.099

3- Dépenses du programme :

3.1- Budget du programme :

Les dépenses totales du programme « pilotage et appui » ont été fixées pour 2021 à 10.099 Mille Dinars en crédits de paiement détaillés comme suit :

- Dépenses de rémunérations : 5.695 Mille Dinars
- Dépenses de fonctionnement : 3.403 Mille Dinars
- Dépenses d'interventions : 326 Mille Dinars
- Dépenses d'investissement : 675 Mille Dinars.

Les trois premières parties de crédits seront affectées pour couvrir :

- Le coût des rémunérations et les différents éléments rattachés notamment les autres cas prévisibles, les nominations dans les postes fonctionnels et les augmentations salariales...
- Affronter les dépenses de fonctionnement des services pour les différents programmes en respectant le plafond de 3% conformément à la circulaire du président du gouvernement relatif à la préparation du budget de l'Etat pour 2021.
- Subvention de l'amicale au titre du financement public.

Au niveau des dépenses d'investissement, les crédits proposés s'inscrivent dans le cadre du :

- Renforcement et renouvellement des équipements administratifs notamment les moyens de transport et les équipements divers.
- Mettre en place les programmes informatiques pour appuyer le système d'information du ministère et améliorer la qualité de ses services.

Tableau 7 : Budget du programme pilotage et appui par nature de dépenses (crédits de paiement)

Unité : mille Dinar

Libellé des dépenses	Réalizations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020-2021	
				Montant (1)-(2)	Taux % (1)- (2)/(1)
Dépenses de rémunérations	4.928	6.096	5.695	-401	-6.58%
Dépenses de fonctionnement	3.387	3.305	3.403	98	2.97%
Dépenses d'interventions	472	302	326	24	7.95%
Subventions amicale	278	302	326	24	8%
Subventions complémentaires	103	0	0	0	

(annexes des augmentations salariales)					
Programme du départ volontaire	91	0	0	0	
Dépenses d'investissement	429	695	675	-20	-2.88
Equipements administratifs (*)	259	425	350	-75	-18%
Acquisition de matériel de transport	259	405	295	-110	-27%
Acquisition d'équipements divers	0	20	55	35	175%
Programmes informatiques (**)	170	240	310	70	29%
Plan directeur de l'informatique	170	240	310	70	29%
Autres dépenses	0	30	15	-15	-50%
Programme de mise en place de label qualité au sein des directions générales du ministère	0	30	15	-15	-50%
Total programme	9.216	10.398	10.099	-299	-2.88%

(*) Equipements administratifs : 350 MD détaillées comme suit :

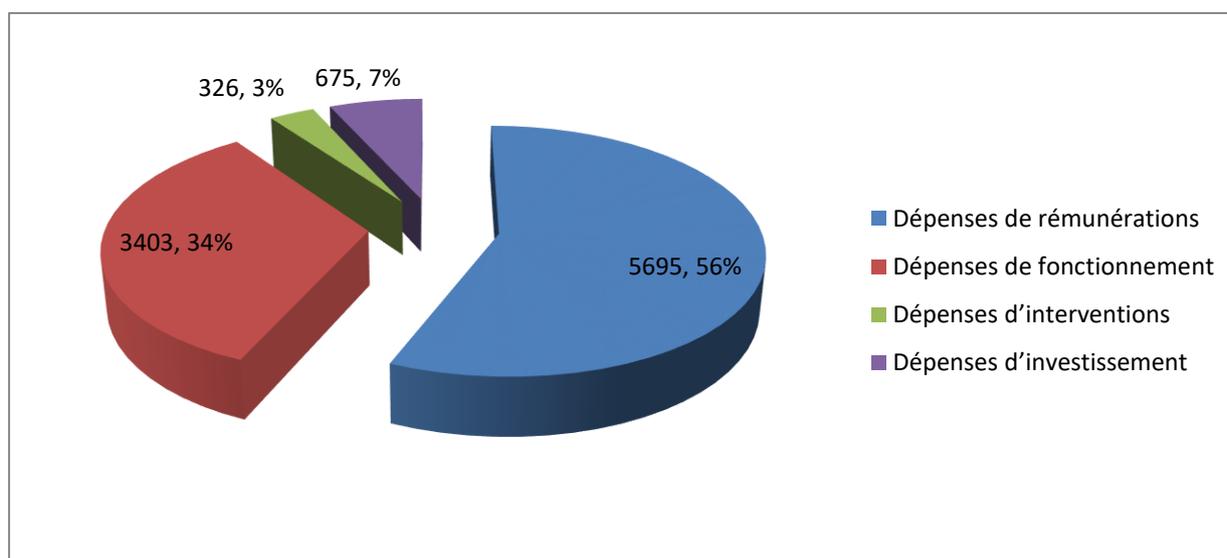
- Acquisition de moyens de transport : 295 MD (135 MD (03 voitures de service) pour la section « énergie et mines » et 160 MD (03 voitures de service) pour la section « industrie ».

- Acquisition des équipements divers : 55 MD (photocopieurs et autres équipements)

(**) Prévisions des crédits d'engagement des équipements informatiques estimées à 400 MD.

Graphique 2 : Répartition du projet de budget du programme pilotage et appui pour 2021 par nature de dépenses : Crédits de paiement

Unité : mille Dinar



Analyse des données budgétaires du programme « pilotage et appui » par nature de dépenses:

Il est noté:

- Une baisse des prévisions des dépenses de rémunérations pour l'année 2021 par rapport à l'année 2020 de 6,58%, principalement due à une baisse des prévisions des rémunérations pour la section« industrie » de 13%, qui s'explique par l'augmentation des prévisions pour l'année 2020 qui a tenu compte la rémunération d'un secrétaire d'État (89 mille dinars) et l'annexe de la deuxième tranche des augmentations générales des salaires (94 mille dinars), et ce malgré la prise en compte de plusieurs éléments qui ont un impact financier significatif ; et l'augmentation des prévisions des dépenses des rémunérations pour l'année 2021 par rapport aux prévisions de l'année 2020 de 4% au niveau de la section« énergie et mines »due principalement au calcul des effets financiers des mutations et des augmentations salariales des ingénieurs et des conseillers des services publics en plus du report des promotions de l'année 2020 à l'année 2021 et du calcul des promotions exceptionnelles programmées.

Il est à noter que l'estimation des dépenses de rémunérations a été basée sur les listes référentielles des salaires de mai 2020 elles augmentations ou diminutions des éléments qui n'apparaissaient pas dans les salaires de mai 2020 ainsi que les éléments attendus en 2020 et 2021 tels que les rééchelonnements, les promotions et les postes fonctionnels réalisés ou en cours, avec les augmentations salariales et les autres cas tels que le départ, le détachement ou d'autres éléments de rémunérations supplémentaires notamment les nominations prévues et la prime de nomination des chefs de programme ... en plus du calcul de 80% des prévisions de primes de rendement annuelles et 50% des prévisions des primes des heures supplémentaires selon les recommandations de la circulaire du Président du gouvernement n°16 du 14 mai 2020 relative à l'élaboration du projet de budget de l'Etat pour l'année 2021.

- Une augmentation des prévisions des dépenses de fonctionnement pour 2021 par rapport à l'année 2020 de 3%, en raison de l'augmentation annuelle du montant de la location, estimé à 5%, sachant que les dépenses de location représentant la plus forte proportion des dépenses de fonctionnement (65% en 2020). Conformément à la circulaire de la présidence du gouvernement évoqué ci-dessus qui fixe un taux d'accroissement annuel des dépenses de fonctionnement ne dépassant pas 3%, le ministère avec ses deux sections a choisi d'appliquer ce pourcentage pour les années 2021-2023 malgré que cette évolution ne peut pas couvrir l'augmentation du coût de certaines dépenses d'année en année, telles que l'électricité, l'eau et le carburant, et à garantir un stock suffisant de fournitures bureautiques et informatiques, la

maintenance du matériel et des équipements, notamment suite à la circonstance particulière traversée par le ministère au cours des quatre dernières années, poursuites deux sections « industrie » et « énergie et mines » avec la création d'un ministère chargé de l'énergie et des mines et de l'intégration de l'industrie avec le ministère du commerce, puis la fusion du ministère de l'énergie et des mines avec le ministère chargé de l'industrie à plusieurs reprises.

- Une augmentation des dépenses d'intervention (subventions au profit de l'amicale) en 2021 par rapport à l'année 2020 de 8% (en raison de l'augmentation des crédits programmés pour la section « industrie » de 173 mille dinars à 197 mille dinars, alors que les mêmes crédits ont été préservés au niveau de la section « énergie et mines » (129 Mille dinars). Les prévisions ont été estimées sur la base du calcul suivant:

* Le nombre total prévisionnel de bénéficiaires pour l'année 2021.

* La prise en compte des subventions et des aides sociales en plus de la subvention allouée pour les tickets de restauration, conformément à la circulaire n°04 du 19 janvier 2016 relative à l'octroi par les agents publics travaillant au sein des services centraux et extérieures des ministères des tickets de restauration, suite à l'application de la circulaire du Président du gouvernement n37 du 29 décembre 2017 relative à l'organisation des conditions et procédures d'octroi de l'aide sociale. (Voir les deux tableaux détaillés sur les prévisions de subventions au profit des deux amicales du Ministère pour 2021 dans les annexes ci-dessous).

- Une quasi-stabilité des prévisions des dépenses d'investissement, avec une légère baisse de 2,88% en 2021 par rapport à 2020 (350 Mille dinars alloués aux équipements administratifs et 310 Mille dinars pour les programmes informatiques), détaillée comme suit :

* Une augmentation des dépenses informatiques de 29% (de 240 mille dinars en 2020 à 310 mille dinars en 2021), une étude sur l'audit de la sécurité informatique a été programmée estimée à 20 mille dinars en plus des acquisitions habituelles nécessaires d'équipements informatiques tels que des ordinateurs et des switchers de 120 mille dinars (60 mille dinars pour la section « industrie » et 60 mille dinars pour la section « énergie et mines ») et l'acquisition de systèmes d'information de sécurité à 50 mille dinars (relative à la section énergie et mines pour l'acquisition de 02 pare-feu). A cet égard, et dans le cadre de la digitalisation et simplification des procédures administratives suite à un état des lieux des procédures liées au climat des affaires, des systèmes informatiques ont été développés au profit des administrations spécifiques au niveau de la section « industrie » comme suit : numériser le système de mise à niveau industrielle à 60 mille dinars, numériser les dossiers de licence attribués via le réseau TTN à 60 mille dinars, tandis que, suite aux discussions avec les

services du ministère des Finances, le programme relatif au développement d'applications informatiques au profit des directions générales concernées a été repoussé à 2022-2023 comme suit: Le premier système concerne la Direction Générale des Mines «suivi des licences liées au secteur minier » à un coût de 50 mille dinars, le deuxième système concerne la Direction générale des hydrocarbures « Suivi des licences liées au secteur des hydrocarbures » pour un coût de 60 mille dinars, et le troisième système concerne la Direction générale de l'électricité et de la transition énergétique« suivides licences liées au secteur des énergies renouvelables » pour un montant de 50 mille dinars.

* En parallèle, une diminution enregistrée au niveau des prévisions des dépenses d'équipements administratifs de 18% en 2021 par rapport à 2020, le ministère ayant l'intention, pour ses deux sections, de renouveler une partie de son parc automobile compte tenu du vieillissement de l'ancienne flotte, qui devient une lourde charge en termes de consommation de carburant et de coût de maintenance. Dans ce cadre, il est programmé l'acquisition de 3 voitures de servicespour 2021 au niveau de la section« industrie », pour la section « énergie et des mines », un plan a été fixé sur trois ans, à partir de 2021, comme suit: l'acquisition de 12 voitures de services (03 voitures en 2021, 04 voitures en 2022 et 05 voitures en 2023), à cet effet, un montant de 295 mille dinars a été alloué soit une diminution de 27% par rapport à 2020, avec la programmation de l'acquisition d'équipements administratifsdivers, compte tenu de la détérioration d'une grande partie des équipements administratifs existants (photocopieurs, télécopieurs, climatiseurs ...) et du besoin urgent des différents services, en plus de la circonstance particulière traversée par le ministère au cours des quatre dernières années, pourses deuxsections« industrie »et« énergie et mines »avec la création d'un ministère chargé de l'énergie et des mines et de l'intégration de l'industrie avec le ministère du commerce, puis la fusion du ministère de l'énergie et des mines avec le ministère chargé de l'industrie à plusieurs reprises., qui a affecté la stabilité du stock et la maîtrise des besoins. Un montant de 20 mille dinars dans la section « industrie » et 25 mille dinars dans la section « énergie et mines »ont été alloués en 2021, soit une augmentation de 15 mille dinars par rapport au montant alloué pour 2020, mais sans impact financier global sur les dépenses du programme, en utilisant le montant annuel alloué à la mise en place de systèmes qualité au sein des directionsgénérales, estimé à 15 mille dinars, pour soutenir l'acquisition des équipements administratifs avec le report du projet de mise en place de systèmes qualité à 2022 pour la section « énergie et mines ».

- Une stabilité relative a été enregistrée au niveau des prévisions des dépenses totales du programme pilotage et appui, pour ses deux sectionsentre 2020 et 2021, où une légère baisse a

été enregistrée de 2,88% (de 10.398 mille dinars à 10.099 mille dinars) et ce en dépit d'une augmentation des prévisions du programme au niveau de la section « énergie et mines » de 4% (de 4.380 mille dinars à 4.555 mille dinars) elle représente en général un taux de décroissance normale compte tenu des enjeux de rationalisation des dépenses publiques malgré le besoin urgent d'appui humain et logistique, notamment au niveau de la section « énergie et mines ». Cette stabilité s'explique principalement par la baisse des dépenses de rémunérations au cours de la même période (6,58%), qui représente 56% du volume du programme pilotage et appui, et une légère diminution enregistrée de 2,88% pour les prévisions des dépenses d'investissement du fait d'une programmation équilibrée entre les équipements administratifs et des programmes informatiques, ainsi qu'une diminution des crédits alloués pour les équipements administratifs en 2021 par rapport à 2020 (-70 mille dinars) presque compensée par une augmentation du même montant pour les programmes informatiques (+ 75 mille dinars), outre l'augmentation relative des dépenses de fonctionnement en respectant le taux de croissance de 3%, conformément la circulaire du Président du gouvernement.

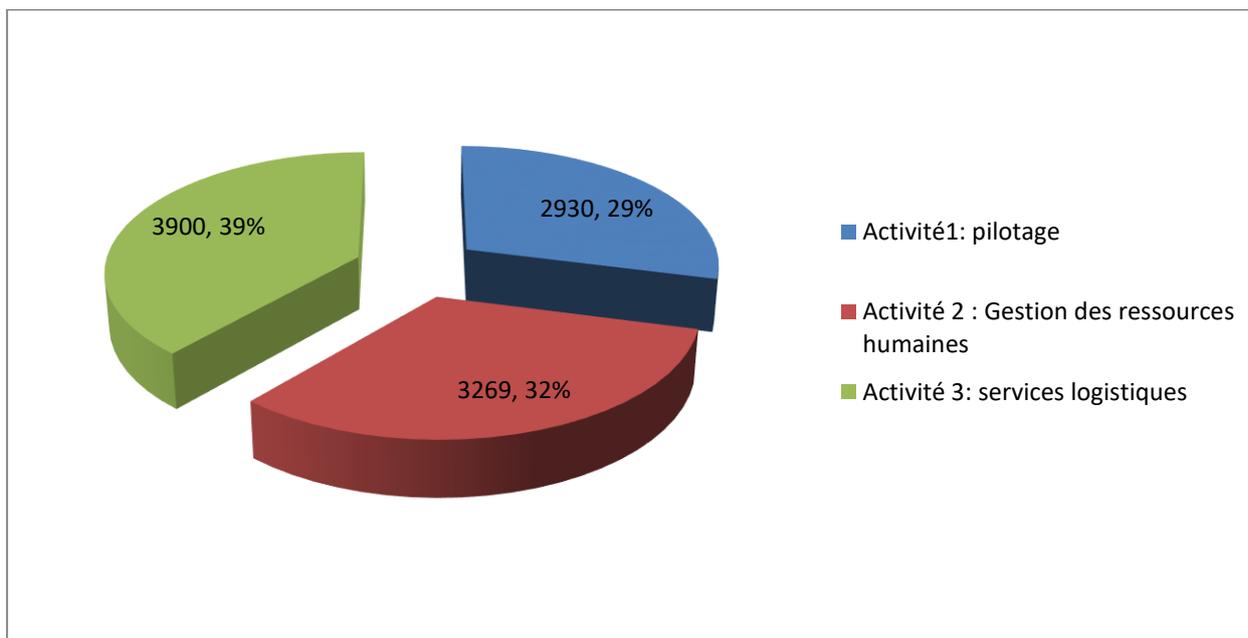
Tableau 8 : Budget du programme Pilotage et appui selon la destination de la dépense par sous programmes et activités

Unité : mille Dinars

Libellé du programme	Activités	Réalisation s 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020-2021	
					Montant (1)-(2)	Taux % (1)-(2)/(1)
Programme pilotage et appui	Activité 1: pilotage	3907	3210	2930	-280	-9%
	S/A1-1 Gestion des structures de pilotage	3907	3180	2915	-265	-8%
	S/A1-2 Mise en place des systèmes qualité aux directions générales	0	30	15	-15	-50%
	Activité 2 : Gestion des ressources humaines	1661	3418	3269	-149	-4%
	S/A2-1 Rémunération des structures de pilotage	1021	2916	2780	-136	-5%

S/A2-2 Productivité des ressources humaines	168	200	163	-37	-19%
S/A2-3 Interventions sociales	472	302	326	24	8%
Activité 3: services logistiques	3648	3770	3900	130	3%
S/A3-1 approvisionnement	1032	939	899	-40	-4%
S/A3-2 Locations et dépenses diverses rattachées	2347	2458	2559	101	4%
S/A3-3 Informatique	269	373	442	69	18%
Total Programme	9216	10398	10099	-299	-3%

Graphique 3 : Répartition du budget du programme pilotage et appui selon la destination de la dépense (par sous programme et activités)



Analyse des données du budget du programme « pilotage et appui » selon la destination de la dépense:

Il est noté:

- Une convergence, que ce soit pour 2020 ou 2021, dans la taille des budgets alloués aux trois

activités du programme « pilotage et appui »: «pilotage» (3.210MILLE DINARS en 2020 et 2.930MILLE DINARS en 2021) et «Gestion des ressources humaines» (3.418MILLE DINARS en 2020 et 3.269MILLE DINARS en 2021) et «Services logistiques» (3.770MILLE DINARS en 2020 et 3.900MILLE DINARS en 2021), qui reflète la politique du programme avec ses deux sections pour donner aux trois axes la même importance. En effet, l'amélioration des indicateurs rattachés aux objectifs stratégiques est tributaire de l'évolution des indicateurs relatifs aux objectifs opérationnels, et nécessite une répartition équilibrée des crédits des activités. Il s'agit d'un facteur essentiel pour améliorer les objectifs stratégiques et établir les bases de la bonne gouvernance et de l'optimisation de la gestion des ressources humaines et des affaires financières et logistiques.

- Une diminution des crédits de l'activité "Pilotage" pour 2021 par rapport à 2020 de 9% (de 3.210mille dinars en 2020 à 2.930mille dinars en 2021) en raison de la diminution des mêmes crédits au niveau de la section « industrie » de 25% malgré l'augmentation de la section « énergie et mines » de 17%. La raison de cette baisse est une diminution de 25% des crédits de la sous-activité «Rémunération des structures de pilotage» au niveau de la section « industrie », due à une augmentation des prévisions pour 2020, en prenant en compte des éléments absents au niveau des estimations de 2021, notamment le recrutement d'un secrétaire d'État (89 mille dinars) et l'annexe de la deuxième tranche des augmentations salariales générales, malgré le calcul de plusieurs éléments ayant un impact financier significatif et l'augmentation de la sous-activité précitée au niveau de la section « énergie et des mines » pour 2021 par rapport aux prévisions de 2020 estimées à 19% du fait du calcul des implications financières des mutations et des augmentations salariales attendues des ingénieurs et des conseillers des services publics fortement présents dans les structures de pilotage.

Dans ce contexte, l'attention est portée pour le renforcement des capacités des structures de l'unité opérationnelle «Pilotage», telles que l'inspection générale du ministère et direction générale de la tutelle des établissements et des entreprises publics pour garantir l'amélioration des indicateurs rattachés aux objectifs opérationnels, tels que l'augmentation du taux de couverture du contrôle et du taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports d'audit et le nombre de contrats objectifs et programmes conclus avec les établissements et les entreprises sous tutelle..

- Une diminution des crédits de l'activité « gestion des ressources humaines » en 2021 par rapport à 2020 de 4% (une diminution des mêmes crédits au niveau de la

section « industrie » de 0,9% et de 9% pour la section « énergie et mines »), notamment en raison de la diminution des crédits de la sous-activité « Rémunérations des structures d'appui » à 5%, où elle représente 85% du volume de l'activité « gestion des ressources humaines ». Cette stabilité relative des crédits peut s'expliquer par l'absence d'impact financier des augmentations salariales sur la masse salariale de cette unité compte tenu de l'affiliation de tous les ingénieurs et conseillers des services publics au niveau de l'unité opérationnelle « pilotage », en plus au niveau de la section « énergie et mines » aux cas de détachement enregistrés en 2019 et 2020 pour les agents appartenant à la direction générale des services communs (la seule structure de l'unité opérationnelle « appui ») et l'enregistrement d'un cas de départ volontaire, et un cas de fin de détachement pour un directeur général au niveau de la section « industrie », et à la baisse significative des crédits alloués pour 2021 par rapport à 2020 pour le sous-programme « productivité des ressources humaines » de 19% et l'augmentation relative dans les crédits programmés pour la sous-activité « Interventions sociales » de 8% suite à son augmentation au niveau de la section industrie.

En général, le programme pilotage et appui cherchera à moyen terme à soutenir les deux dernières sous-activités, en poussant à la mise en œuvre des promotions dans les délais et la bonne exécution de toutes les dépenses liées à la productivité des ressources humaines, en particulier la formation et les autres dépenses tout en assurant l'égalité de chance entre les deux sexes, que ce soit dans les nominations dans les postes fonctionnels supérieurs ou dans les domaines de la formation.

La commission technique du financement public et les deux amicales des deux sections sont tenues de fournir tous les justificatifs nécessaires dans les délais pour profiter du montant complet du financement public en appliquant les dispositions des deux circulaires du Président du gouvernement relatif aux conditions d'octroi des tickets de restauration et des aides sociales en soutenant davantage les ressources de l'amicale. Ceci contribuera à l'amélioration des indicateurs rattachés à l'objectif opérationnel « optimiser la gestion des ressources humaines et développer les compétences et les aptitudes », que sont « le taux d'encadrement », « le taux des bénéficiaires de la formation » et « le pourcentage des femmes occupant des postes fonctionnels supérieurs », en plus de l'amélioration de l'indicateur stratégique « taux d'exécution du plan de formation » et de l'objectif stratégique « Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins ».

- Une augmentation raisonnable des crédits alloués à l'activité « services logistiques » en 2021 de 3% (de 3.770 milles dinars en 2020 à 3.900 milles dinars en 2021), avec une augmentation

des deux sections pour la même activité, respectivement, de 1,8% pour la section « industrie » et de 5% pour la section « énergie et mines » due principalement à l'augmentation contractuelle annuelle du coût de location, la sous-activité « locations et dépenses diverses d'entretien » représentant dans son ensemble 58% du volume de l'activité « services logistiques ».

Dans le même contexte, une baisse de l'activité « approvisionnement » de 4% est observée, principalement due à la diminution dans la programmation des acquisitions des équipements administratifs (moyens de transport) de 27% malgré l'augmentation dans la programmation des équipements administratifs divers de 175%. En plus, la circonstance particulière traversée par le ministère au cours des quatre dernières années, pour les deux sections « industrie » et « énergie et mines » avec la création d'un ministère chargé de l'énergie et des mines et de l'intégration de l'industrie avec le ministère du commerce, puis la fusion du ministère de l'énergie et des mines avec le ministère chargé de l'industrie à plusieurs reprises a affecté des capacités logistiques disponibles, ce qui a créé un besoin récurrent au niveau des services des deux sections en matière de soutien logistique, et la nécessité d'allouer des fonds pour répondre à leurs besoins et garantir un stock équilibré malgré les défis de rationalisation des dépenses publiques, avec une reconduction presque égale des mêmes montants alloués pour la gestion logistique au titre de 2020 et 2021, dans le but de garantir les conditions d'amélioration des indicateurs rattachés notamment à « la maîtrise de la consommation d'énergie » et de « la rationalisation des dépenses de maintenance » afin d'appuyer l'indicateur stratégique « coût de fonctionnement par agent ».

Dans ce contexte, des efforts ont été consentis depuis un certain temps pour rationaliser la consommation des consommables liés aux équipements informatiques, les photocopieurs et les télécopieurs à travers surtout une rationalisation accrue des comportements de consommation et d'utilisation au sein de l'administration et l'encouragement des échanges électroniques, en plus de l'entretien périodique des véhicules pour réduire les pannes et les frais de réparation et assurer ainsi le fonctionnement normal des services administratifs, intensifier les contrôles des voitures administratives et de ses utilisateurs pour éviter les infractions coûtant des sommes importantes pour la réparation et l'entretien et équiper les voitures de services avec le système « GPS », conformément à la circulaire du Président du gouvernement sur la préparation du budget.

- Une augmentation de l'activité «informatique» en 2021 par rapport à 2020 de 18%, expliquée par la programmation d'une étude sur l'audit de sécurité informatique estimée à 20 mille dinars en plus des acquisitions ordinaires régulières d'équipements informatiques tels que des ordinateurs et des switchers pour un montant de 120 mille dinars (60 mille dinars pour la section industrie et 60 mille dinar pour la section énergie et mines) et l'acquisition de systèmes de sécurité informatique d'une valeur de 50 mille dinars pour la section énergie et mines afin d'acquérir 02 pare-feu, et dans le cadre de la digitalisation et simplification des procédures administratives suite à un état des lieux des procédures liées au climat des affaires, des systèmes informatiques ont été développés au profit des administrations spécifiques au niveau de la section « industrie »: numériser le système de mise à niveau industrielle, numériser les dossiers de licence attribués via le réseau TTN, tandis que, suite aux discussions avec les services du ministère des Finances, le programme relatif au développement d'applications informatiques au profit des directions générales des secteurs des hydrocarbures, des mines et des énergies renouvelables a été repoussé à 2022-2023, et tous les efforts seront fournis à court et à moyen terme pour soutenir de deux axes principaux, à savoir assurer la sécurité et la continuité des services et le taux d'informatisation des fonctions administratives en plus de l'amélioration de l'indicateur stratégique «le taux de visites sur le site officiel du ministère» en créant les liens nécessaires sur les réseaux sociaux et en étudiant le développement de l'attractivité du site.

3.2. Cadre de dépenses à moyen terme 2021-2023 :

Tableau 9 :

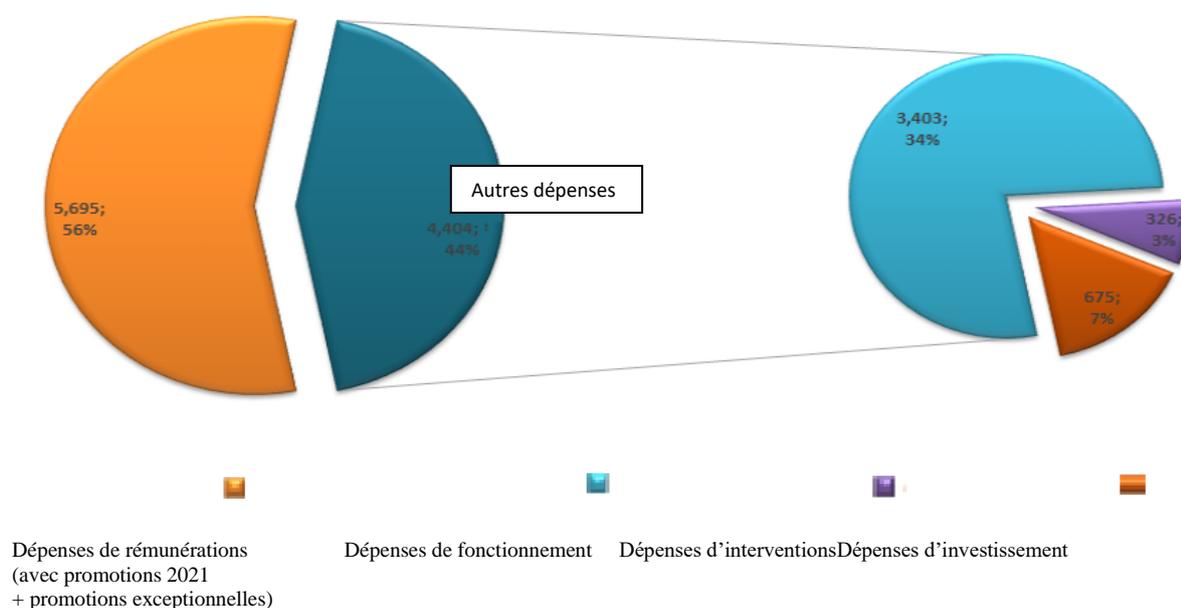
Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme pilotage et appui selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité : mille Dinars

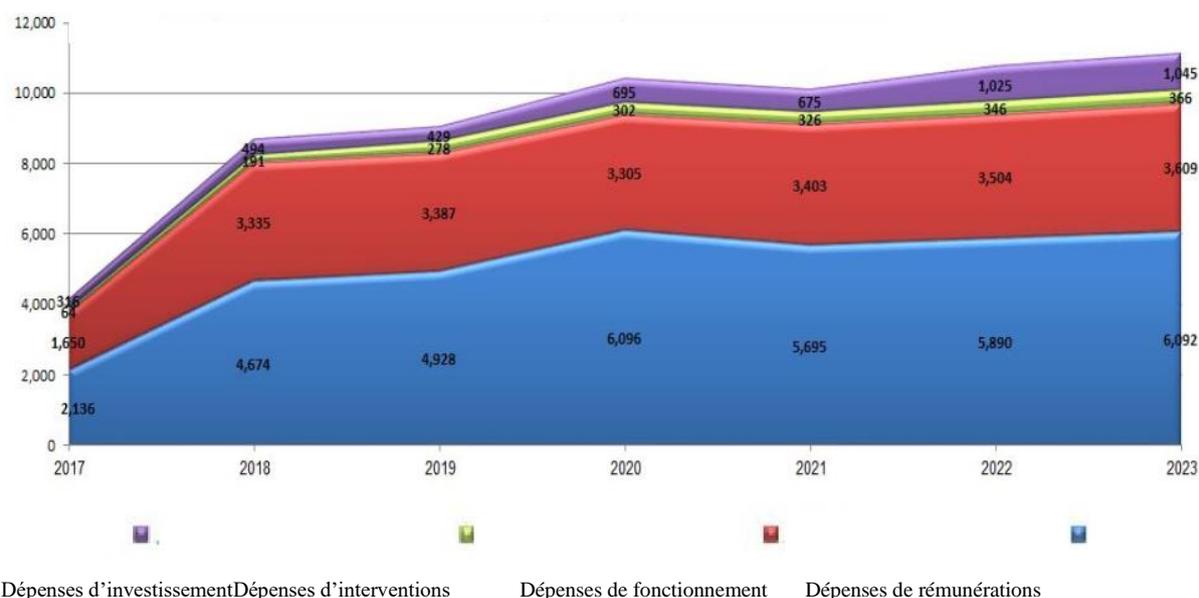
Libellé des dépenses	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
	2017	2018	2019		2021	2022	2023
Dépenses de rémunérations (avec promotions 2021+ promotions exceptionnelles)	2.136	4.674	4.928	6.096	5.695	5.890	6.092
Dépenses de fonctionnement	1.650	3.335	3.387	3.305	3.403	3.504	3.609
Dépenses d'interventions	64	191	278	302	326	346	366
Subventions amicale	64	191	278	302	326	346	366

Subventions complémentaires (annexes des augmentations salariales)	0	0	103	0	0	0	0
Programme du départ volontaire	0	0	91	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	316	494	429	695	675	1.025	1.045
Equipements administratifs	255	374	259	425	350	540	595
Acquisition de matériel de transport	25	355	259	405	295	500	555
Acquisition d'équipements divers	0	19	0	20	55	40	40
Programmes informatiques	61	120	170	240	310	430	395
Plan directeur de l'informatique	61	120	170	240	310	430	395
Autres dépenses	0	0	0	30	15	55	55
Programme de mis en place de label qualité au sein des directions générales du ministère	0	0	0	30	15	55	55
Total du programme	4.166	8.694	9.022	10.398	10.099	10.765	11.112
Sources de financement	4.166	8.694	9.022	10.398	10.099	10.765	11.112
Ressources générales du budget de l'Etat	4.166	8.694	9.022	10.398	10.099	10.765	11.112

Répartition des prévisions des dépenses du programme « pilotage et appui du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines pour 2021



Evolution des dépenses du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines pour 2017-2023 par nature de la dépense



Une analyse des données du cadre des dépenses à moyen terme 2021-2023:

Il est à noter:

- **Concernant les estimations des dépenses de rémunérations, de fonctionnement, d'intervention et d'investissement pour 2021:** voir l'analyse des données sur le budget du programme pilotage et appui pour 2020 en fonction de la nature de la dépense.

- **Concernant les prévisions des mêmes dépenses pour les années 2022 et 2023:**

* Dépenses de rémunérations: application d'un taux de croissance de 4% basé sur les estimations de 2021 et représentant le taux de croissance retenu entre les prévisions de rémunérations établies dans la loi de finances pour 2020 et les estimations préliminaires de 2021 avant la discussion avec le ministère des Finances. Une augmentation relative est attendue pour la masse salariale compte tenu de la circonstance particulière traversée par le ministère au cours des quatre dernières années, poursuites deux sections « industrie » et « énergie et mines » avec la création d'un ministère chargé de l'énergie et des mines et de l'intégration de l'industrie avec le ministère du commerce, puis la fusion du ministère de l'énergie et des mines avec le ministère chargé de l'industrie à plusieurs reprises impactant la stabilité des ressources humaines en enregistrant plusieurs vacations dans nombreux postes. Par conséquent, une programmation supplémentaire devrait permettre de pourvoir les postes vacants à moyen terme, en plus des mécanismes programmés au niveau national, tels que la mobilité de l'emploi, ainsi que les augmentations de salaires attendues au cours de la période 2022-2023.

* Dépenses de fonctionnement: En application de la circulaire du Premier ministre n°16 du 14 mai 2020 relative à la préparation du projet de budget de l'Etat pour l'année 2021, qui a fixé un taux de croissance annuel de 3% comme plafond pour les dépenses de fonctionnement, le ministère a choisi d'appliquer ce pourcentage pour les deux années 2022-2023 malgré le besoin récurrent compte tenu du coût élevé de certaines dépenses susmentionnées et de la nécessité de rééquilibrer le stock de fournitures de bureau et informatiques et de la maintenance du matériel et des équipements.

* Dépenses d'intervention : Concernant les prévisions pour 2022 et 2023, au niveau de la section « industrie », un montant forfaitaire a été attribué d'un montant de 10 mille dinars pour les années 2022 et 2023. Quant au niveau de la section « énergie et mines », un taux de croissance de 7,6% a été appliqué pour le calcul des dépenses au titre des subventions au profit de l'amicale, sur la base des estimations de 2021, s'appuyant sur le taux de croissance prévu du nombre d'agents du Ministère bénéficiant des tickets de restauration de 2020 à 2021. Il est indiqué que les crédits alloués dans ce cadre connaîtront une augmentation progressive du fait de l'augmentation attendue du nombre de salariés suite aux cas de mutation et de détachement, d'autant plus que les structures appartenant aux deux sections « l'industrie » et « énergie et mines » affichent un besoin récurrent pour combler les vacances dans de nombreux postes.

* Dépenses d'investissement : Une augmentation des prévisions des dépenses d'investissement pour les années 2022 et 2023, principalement due à :

- L'augmentation des dépenses informatiques, dans le cadre de la numérisation des procédures administratives, où un plan d'actions à moyen terme a été élaboré, comprenant le développement d'applications informatiques au profit des directions générales concernées. Le développement de nombreuses applications sera programmé pour les années 2022 et 2023 en plus des besoins récurrents de l'administration en termes d'équipement et de matériel. Par conséquent, la programmation des prévisions pour 2022 pour la section « énergie et mines » s'est basée sur les estimations de 2021 concernant les acquisitions habituelles nécessaires mentionnées ci-dessus en majorant le coût du système de suivi des licences liées aux mines et du suivi des licences liées aux hydrocarbures estimé à 110 mille dinars, tandis qu'un taux de croissance de 3% a été appliqué pour le calcul des prévisions pour 2023. En ce qui concerne la section « industrie », les prévisions pour 2022 et 2023 ont tenu compte d'une augmentation due au besoin récurrent d'équipements informatiques et de développement des applications informatiques au niveau de la direction générale de la promotion des petites et moyennes entreprises.

* Au niveau des prévisions des équipements administratifs pour les années 2022 et 2023, le ministère se propose de renouveler une partie de son parc automobile compte tenu de son vieillissement, qui devient une lourde charge en termes de consommation de carburant et de coût de maintenance, en plus de la programmation du retour des voitures appartenant aux entreprises publiques et de l'affectation des voitures aux nouveaux postes. Dans ce cadre, il est programmé l'acquisition de 12 voitures de services (03 voitures en 2021, 04 voitures en 2022 et 05 voitures en 2023), quant aux équipements administratifs divers un montant annuel alloué de 20 MD. Au niveau de la section « industrie », des fonds ont été programmés pour acquérir 06 voitures en 2022 et de même en 2023 ainsi que le maintien du montant annuel de 20 mille dinars pour les équipements administratifs divers.

- Le programme de mise en place de systèmes qualité au sein des administrations générales du ministère: Au niveau de la section « énergie et mines », l'achèvement du système qualité ISO 9001 sera programmé pour une seule direction générale chaque année pour un coût d'environ 80 mille dinars pour les années 2022 et 2023, en tenant compte de la restructuration du Bureau des relations avec le citoyen en 2021.

D'une manière générale, deux taux de croissance seront enregistrés pour les dépenses totales du programme « pilotage et appui » de tout le ministère avec ses deux sections pour les années 2022 et 2023, estimés respectivement à 6,59% et 3,22% (de 10.099 mille dinars en 2021 à 10.765 mille dinars en 2022 et 11.112 mille dinars en 2023) Cela s'explique par la stabilité attendue que connaîtront les besoins du ministère dans les années 2022 et 2023 en se référant à un rythme de croissance normal, que ce soit en matière de rémunérations, de fonctionnement ou d'investissement.

Programme « Pilotage et appui »

Section 1 : Industrie

Partie 1 : Programme pilotage et appui (section « industrie »)

2- Objectifs et indicateurs de performance du programme :

2.1- Présentation des objectifs et indicateurs de performance :

Les données relatives au cadre de performance du programme « pilotage et appui » de la section « énergie et mines » ont été adoptées exceptionnellement comme données relatives à la section « industrie » et à tout le ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines (objectifs stratégiques et opérationnels et toutes les données relatives aux indicateurs), en envisageant une révision ultérieure du cadre de performance du programme lors de la préparation des documents de performance pour 2022.

Tableau 6 : Intitulé des activités et interventions du programme pilotage et appui (section « industrie »)

Objectifs	Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Objectif stratégique 1: Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission.	Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés	2 contrats	Même interventions citées ci-dessus au niveau de l'axe 5 concernant le cadre unifié du programme "pilotage et appui"	Pilotage	1.509
	Taux de réalisation des décisions et des recommandations prioritaires des comités de pilotage stratégique (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de la GBO).	50%			
	Taux de visite du site du ministère	60%			
Objectif stratégique 2: Optimiser la gestion des	L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée.	95%	Même interventions citées ci-dessus au niveau de	Gestion des ressources humaines	2.010
	Taux de réalisation du plan	65%			

ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité des chances entre toutes les catégories	de formation.		l'axe 5 concernant le cadre unifié du programme "piloteage et appui"		
Objectif stratégique 3: Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.	Ecart entre prévisions et réalisations du budget	80%	Même interventions citées ci-dessus au niveau de l'axe 5 concernant le cadre unifié du programme "piloteage et appui"	Services logistiques	2.025
	Poids du budget du programme piloteage et appui par rapport au budget de la mission	75%			
	Coût de fonctionnement par agent.	1.250 D			
Total					5.544

3- Dépenses du programme (section « industrie »):

3.1- Budget du programme :

Les dépenses totales du programme « piloteage et appui » (section « industrie ») ont été fixées pour 2021 à 5.544 Mille Dinars en crédits de paiement détaillés comme suit :

- Dépenses de rémunérations : 3.242 Mille Dinars
- Dépenses de fonctionnement : 1.730 Mille Dinars
- Dépenses d'interventions : 197 Mille Dinars
- Dépenses d'investissement : 375 Mille Dinars.

Les trois premières catégories de crédits seront affectées pour couvrir :

- Le coût des rémunérations et les différents éléments rattachés notamment les autres cas.
- Affronter les dépenses de fonctionnement des services pour les différents programmes.
- Subvention de l'amicale au titre de financement public.

Au niveau des dépenses d'investissement, les crédits proposés s'inscrivent dans le cadre du :

- Renforcement et renouvellement des équipements administratifs notamment les moyens de transport et les équipements divers.
- Mettre en place les programmes informatiques pour appuyer le système d'information du ministère et améliorer la qualité de ses services.
- Mettre en place un système qualité au sein des directions générales du ministère.

**Tableau 7 : Budget du programme Pilotage et appui (section « industrie »
par nature de la dépense (crédits de paiement)**

Unité : mille Dinar

Libellé des dépenses	Réalizations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020- 2021	
				Montant (1)-(2)	Taux % (1)- (2)/(1)
Dépenses de rémunérations	2.900	3.740	3.242	-498	-13.32%
Dépenses de fonctionnement	1.817	1.680	1.730	50	2.98%
Dépenses d'interventions	233	173	197	24	13.87%
Subventions amicale	165	173	197	24	14%
Subventions complémentaires (annexes des augmentations salariales)	68			0	
Programme du départ volontaire	0			0	
Dépenses d'investissement	218	425	375	-50	-11.76%
Equipements administratifs (*)	133	270	180	-90	-33%
Acquisition de matériel de transport	133	270	160	-110	-41%
Acquisition d'équipements divers	0		20	20	
Programmes informatiques (**)	85	140	180	40	29%
Plan directeur de l'informatique	85	140	180	40	29%
Autres dépenses	0	15	15	0	0%
Programme de mise en place de label qualité au sein des directions générales du ministère		15	15	0	0%
Total programme	5.168	6.018	5.544	-474	-7.88%

(*) Equipements administratifs : 180 MD détaillées comme suit :

- Acquisition de moyens de transport : 160 MD (03 voitures se service).
- Acquisition des équipements divers : 20 MD (photocopieurs et autres équipements)

(**) Prévisions des crédits d'engagement des équipements informatiques estimées à 270 MD.

Graphique 2 : Répartition du projet de budget du programme pilotage et appui (section « industrie ») pour 2021 par nature de la dépense

Unité : mille Dinar

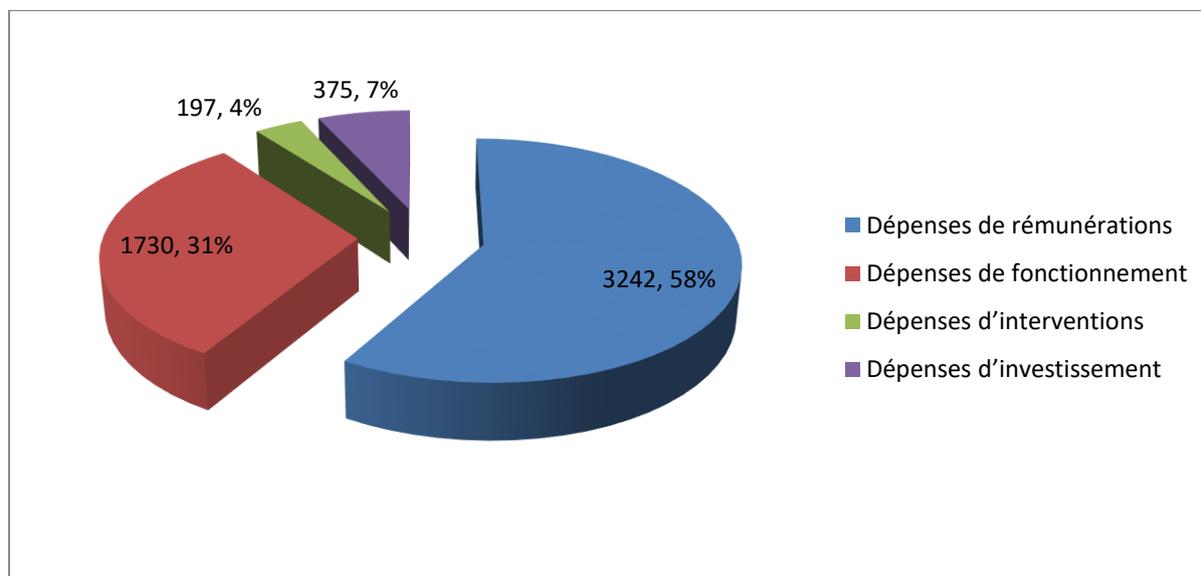


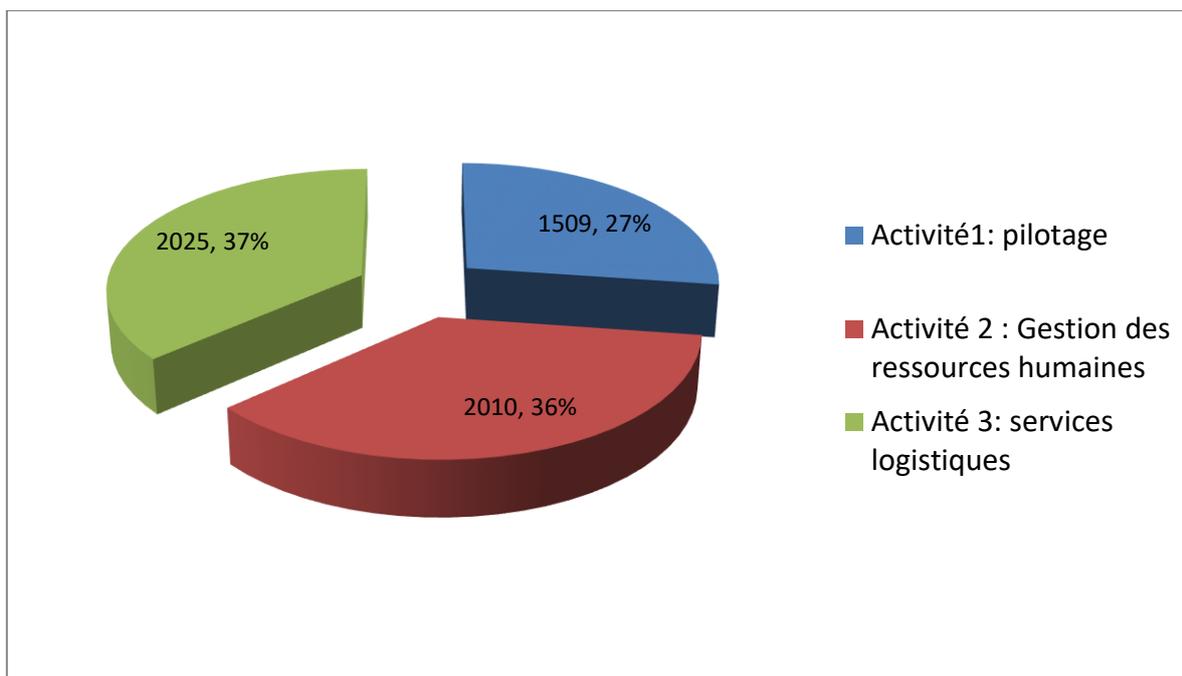
Tableau 8 : Budget du programme Pilotage et appui (section « industrie ») selon la destination de la dépense par sous programmes et activités

Unité : mille Dinars

Libellé du programme	Activités	Réalisation s 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020-2021	
					Montant (1)-(2)	Taux % (1)-(2)/(1)
Sous Programme pilotage et appui	Activité1: pilotage	2849	1999	1509	-490	-25%
	S/A1-1 Gestion des structures de pilotage	2849	1984	1494	-490	-25%
	S/A1-2 Mise en place des systèmes qualité aux directions générales	0	15	15	0	
	Activité 2 : Gestion des ressources humaines	412	2029	2010	-19	-0.9%
	S/A2-1 Rémunération des structures de pilotage	51	1756	1748	-8	0%
	S/A2-2 Productivité des ressources humaines	128	100	65	-35	-35%
	S/A2-3 Interventions sociales	233	173	197	24	14%
	Activité 3: services logistiques	1907	1990	2025	35	1.8%

	S/A3-1 Approvisionnement	603	546	485	-61	-11%
	S/A3-2 Locations et dépenses divers rattachées	1168	1246	1302	56	4%
	S/A3-3 Informatique	136	198	238	40	20%
Total Programme		5168	6018	5544	-474	-8%

Graphique 3 : Répartition du budget du programme pilotage et appui (section « industrie ») selon la destination de la dépense (parsous programme et activités)



3.2. Cadre de dépenses à moyen terme 2021-2023 :

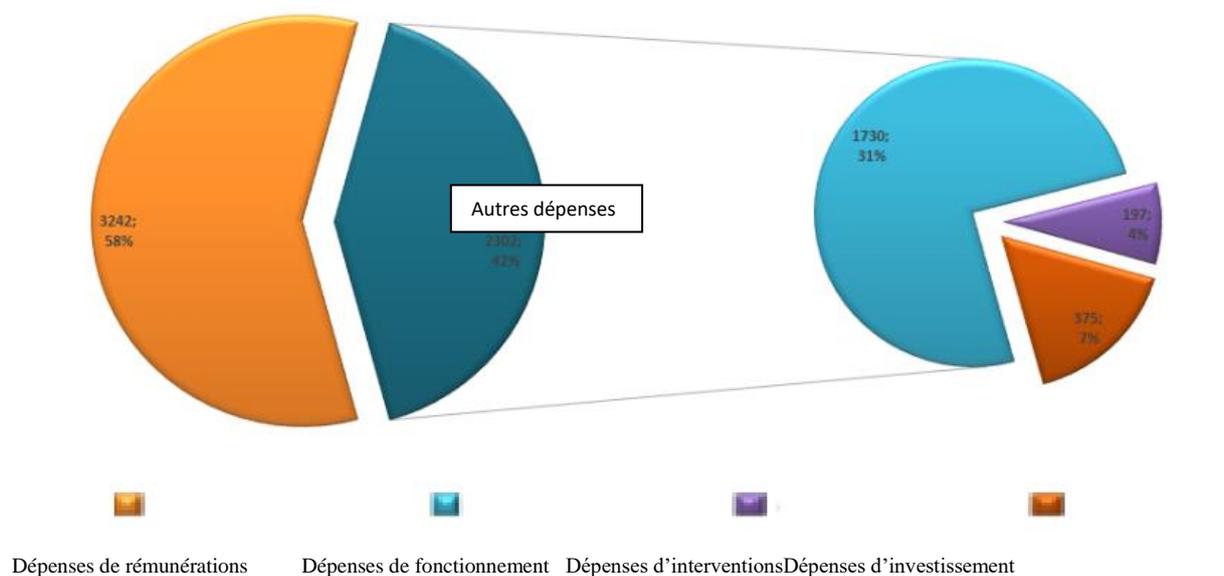
Tableau 9 :

Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) pour le programme pilotage et appui selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

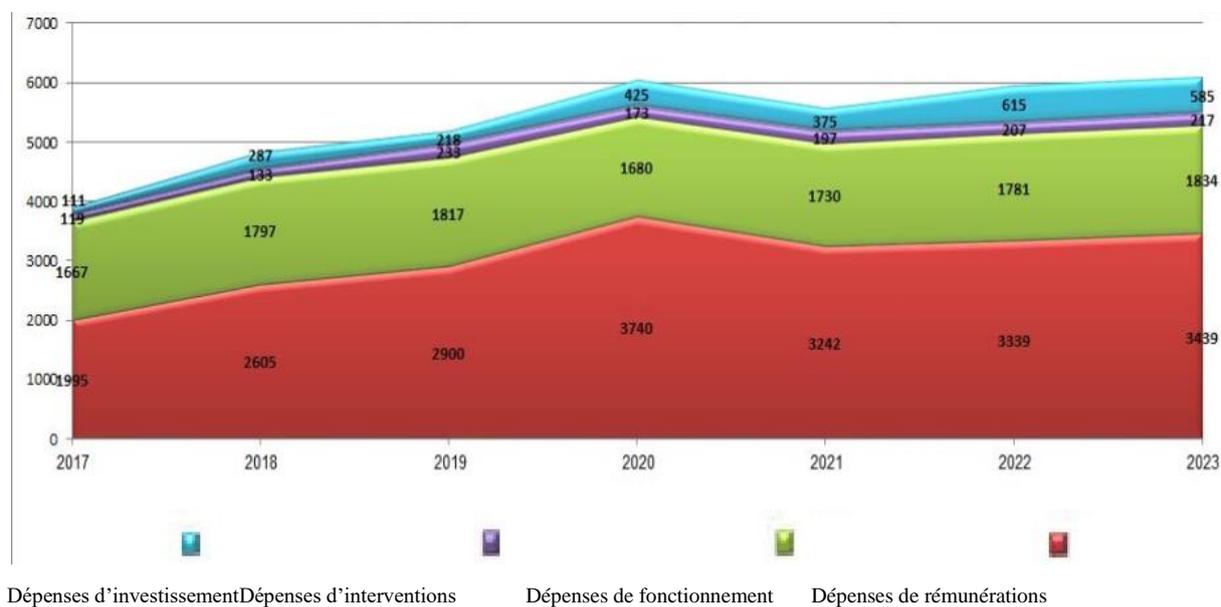
Unité : mille Dinars

Libellé des dépenses	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
	2017	2018	2019		2021	2022	2023
Dépenses de rémunérations	1995	2605	2900	3740	3242	3339	3439
Dépenses de fonctionnement	1667	1797	1817	1680	1730	1781	1834
Dépenses d'interventions	119	133	233	173	197	207	217
Subventions amicale	119	133	165	173	197	207	217
Subventions complémentaires (annexes des augmentations salariales)			68				
Dépenses d'investissement	111	287	218	425	375	615	585
Equipements administratifs	102	198	133	270	180	340	350
Acquisition de matériel de transport	0	198	133	270	180	340	350
Acquisition d'équipements divers	0	0	0	0	20	20	20
Programmes informatiques	9	89	85	140	180	260	220
Plan directeur informatique	9	89	85	140	180	260	220
Autres dépenses	9	89	85	140	180	260	220
Programme de mis en place de label qualité au sein des directions générales du ministère	0	0	0	15	15	15	15
Total du programme	3892	4822	5168	6018	5544	5942	6075

Répartition des prévisions des dépenses du programme « pilotage et appui section « industrie » pour 2021



Evolution des dépenses section « industrie » 2017-2023 par nature de la dépense



Programme pilotage et appui

Section 2 : « Energie et mines »

Partie 2 : Programme pilotage et appui (section « Energie et mines »)

2- Objectifs et indicateurs de performance du programme :

2.1- Présentation des objectifs et indicateurs de performance :

Les données relatives au cadre de performance du programme « pilotage et appui » de la section « énergie et mines » ont été adoptées exceptionnellement comme données relatives à la section « industrie » et à tout le ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines (objectifs stratégiques et opérationnels et toutes les données relatives aux indicateurs), en envisageant une révision ultérieure du cadre de performance du programme lors de la préparation des documents de performance pour 2022.

Tableau 6 : Intitulé des activités et interventions du programme pilotage et appui (section « Energie et mines »)

Objectifs	Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Objectif stratégique 1: Instauration des principes de la bonne gouvernance pour la mission.	Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés	2 contrats	Même interventions citées ci-dessus au niveau de l'axe 5 concernant le cadre unifié du programme "pilotage et appui"	Pilotage	1.421
	Taux de réalisation des décisions et des recommandations prioritaires des comités de pilotage stratégique (le comité de pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de la GBO).	50%			
	Taux de visite du site du ministère	60%			
Objectif stratégique 2: Optimiser la	L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée.	95%	Même interventions citées ci-dessus au	Gestion des ressources	1.259

gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité et l'équivalence des chances.	Taux de réalisation du plan de formation.	65%	niveau de l'axe 5 concernant le cadre unifié du programme "pilote et appui"	humaines	
Objectif stratégique 3: Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.	Ecart entre prévisions et réalisations du budget	80%	Même interventions citées ci-dessus au niveau de l'axe 5 concernant le cadre unifié du programme "pilote et appui"	Services logistiques	1.875
	Poids du budget du programme pilote et appui par rapport au budget de la mission	75%			
	Coût de fonctionnement par agent.	1.250 D			
Total					4.555

3- Dépenses du programme (section « Energie et mines »):

3.1- Budget du programme :

Les dépenses totales du programme « pilote et appui » ont été fixées pour 2021 à 4.555 Mille Dinars en crédits de paiement détaillés comme suit :

- Dépenses de rémunérations : 2.453 Mille Dinars
- Dépenses de fonctionnement : 1.673 Mille Dinars
- Dépenses d'interventions : 129 Mille Dinars
- Dépenses d'investissement : 300 Mille Dinars.

Les trois premières catégories de crédits seront affectées pour couvrir :

- Le coût des rémunérations et les différents éléments rattachés notamment les autres cas prévisibles, les nominations dans les postes fonctionnels et les augmentations salariales...
- Affronter les dépenses de fonctionnement des services pour les différents programmes en respectant le plafond de 3% conformément à la circulaire du président du gouvernement relatif à la préparation du budget de l'Etat pour 2021.

- Subvention de l'amicale au titre de financement public.

Au niveau des dépenses d'investissement, les crédits proposés s'inscrivent dans le cadre du :

- Renforcement et renouvellement des équipements administratifs notamment les moyens de transport et les équipements divers.
- Mettre en place les programmes informatiques pour appuyer le système d'information du ministère et améliorer la qualité de ses services.

Tableau 7 : Budget du programme Pilotage et appui (section « Energie et mines » par nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité : mille Dinar

Libellé des dépenses	Réalizations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020- 2021	
				Montant (1)-(2)	Taux % (1)- (2)/(1)
Dépenses de rémunérations	2.028	2.356	2.453	97	4.12%
Dépenses de fonctionnement	1.570	1.625	1.673	48	2.95%
Dépenses d'interventions	239	129	129	0	0.00%
Subventions amicale	113	129	129	0	0.00%
Subventions complémentaires (annexes des augmentations salariales)	35			0	
Programme du départ volontaire	91			0	
Dépenses d'investissement	211	270	300	30	11.11%
Equipements administratifs (*)	123	155	170	15	9.68%
Acquisition de matériel de transport	123	135	135	0	0.00%
Acquisition d'équipements divers		20	35	15	75.00%
Programmes informatiques	85	100	130	30	30.00%
Plan directeur de l'informatique	85	100	130	30	30.00%
Autres dépenses	0	15	0	-15	-100.00%
Programme de mise en place de label qualité au sein des directions générales du ministère		15		-15	-100.00%
Total programme	4.048	4.380	4.555	175	4.00%

(*) Equipements administratifs : 170 MD détaillées comme suit :

- Acquisition de moyens de transport : 135 MD (03 voitures se service).
- Acquisition des équipements divers : 35 MD (photocopieurs et autres équipements)

Graphique 2 : Répartition du projet de budget du programme pilotage et appui (section « Energie et mines ») pour 2021 par nature de la dépense

Unité : mille Dinar

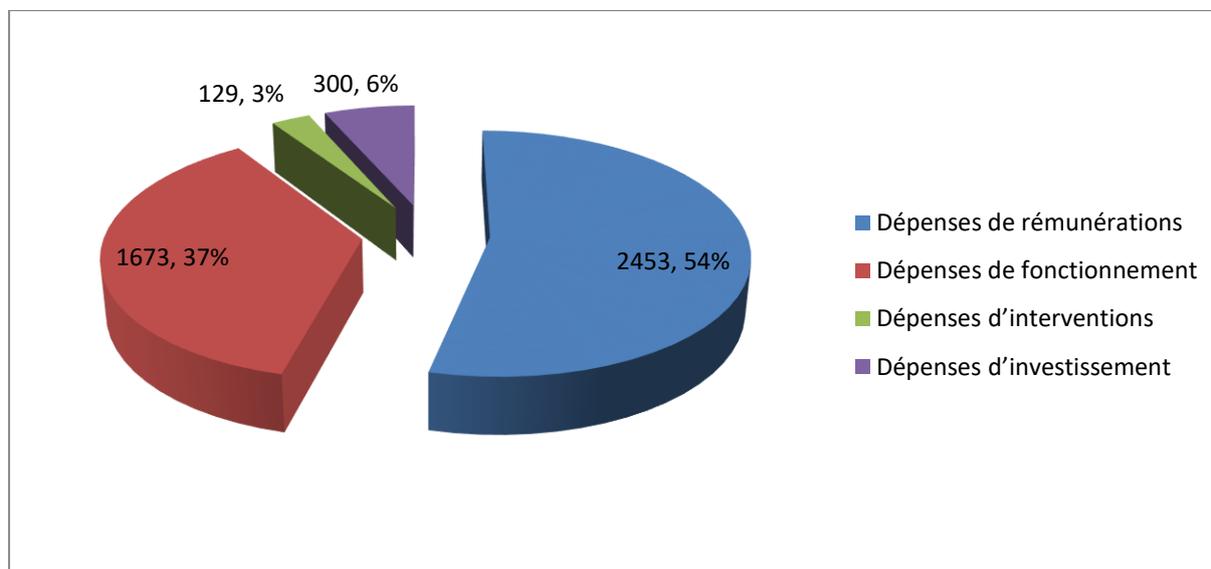


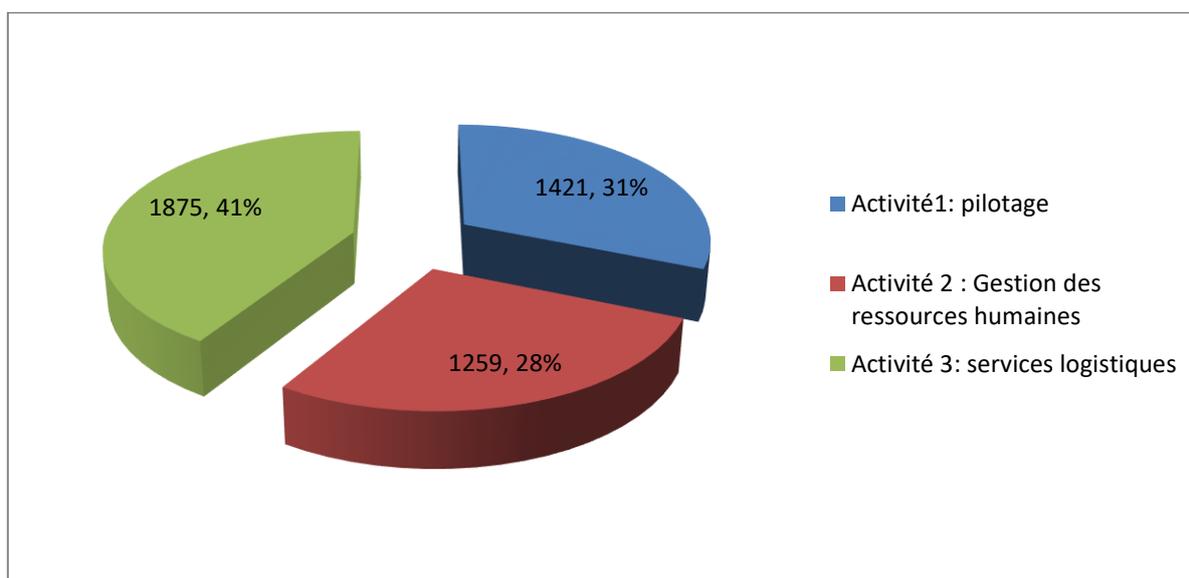
Tableau 8 : Budget du programme Pilotage et appui (section « Energie et mines ») selon la destination de la dépense par sous programmes et activités

Unité : mille Dinars

Libellé du programme	Activités	Réalisation 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux d'évolution 2020-2021	
					Montant (1)-(2)	Taux % (1)-(2)/(1)
Sous Programme pilotage et appui	Activité 1: pilotage	1.058	1.211	1.421	210	17%
	S/A1-1 Gestion des structures de pilotage	1.058	1.196	1.421	225	19%
	S/A1-2 Mise en place des systèmes qualité aux directions générales		15		-15	-100%
	Activité 2 : Gestion des ressources humaines	1.249	1.389	1.259	-130	-9%
	S/A2-1 Rémunération des structures de pilotage	970	1.160	1.032	-128	-11%
	S/A2-2 Productivité des ressources humaines	40	100	98	-2	-2%
	S/A2-3 Interventions sociales	239	129	129	0	0%
	Activité 3: services	1.741	1.780	1.875	95	5%

	logistiques					
	S/A3-1 pprovisionnement	429	393	414	21	5%
	S/A3-2 Locations et dépenses divers rattachées	1.179	1.212	1.257	45	4%
	S/A3-3 Informatique	133	175	204	29	17%
Total Programme		4.048	4.380	4.555	175	4%

Graphique 3 : Répartition du budget du programme pilotage et appui (section « Energie et mines ») selon la destination de la dépense (parsous programme et activités)



3.2. Cadre de dépenses à moyen terme 2021-2023 :

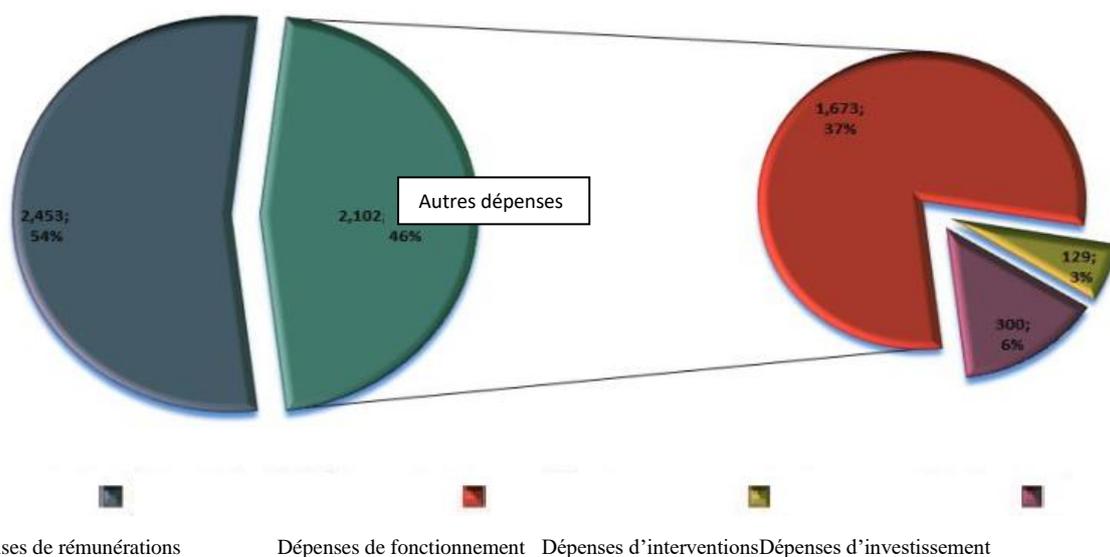
Tableau 9 : Cadre de dépenses à moyen terme (2021-2023) pour le programme pilotage et appui (section « Energie et mines ») selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité : mille Dinars

Intitulé des dépenses	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
	2017	2018	2019		2021	2022	2023
Dépenses de rémunérations (avec promotions 2021+ promotions exceptionnelles)	2.136	2.069	2.028	2.356	2.453	2.551	2.653
Dépenses de fonctionnement	1.650	1.538	1.570	1.625	1.673	1.723	1.775
Dépenses d'interventions	64	58	239	129	129	139	149
Subventions amicale	64	58	113	129	129	139	149

Subventions complémentaires (annexes des augmentations salariales)			35				
Programme du départ volontaire			91				
Dépenses d'investissement	316	207	211	270	300	410	460
Equipements administratifs	255	176	126	155	170	200	245
Acquisition de matériel de transport	255	157	126	135	135	180	225
Acquisition d'équipements divers		19		20	35	20	20
Programmes informatiques	61	31	85	100	130	170	175
Plan directeur de l'informatique	61	31	85	100	130	170	175
Autres dépenses	0	0	0	15	0	40	40
Programme de mis en place de label qualité au sein des directions générales du ministère			0	15		40	40
Total du programme	4.166	3.872	4.048	4.380	4.555	4.823	5.037
Sources de financement	4.166	3.872	4.048	4.380	4.555	4.823	5.037
Ressources générales du budget de l'Etat	4.166	3.872	4.048	4.380	4.555	4.823	5.037

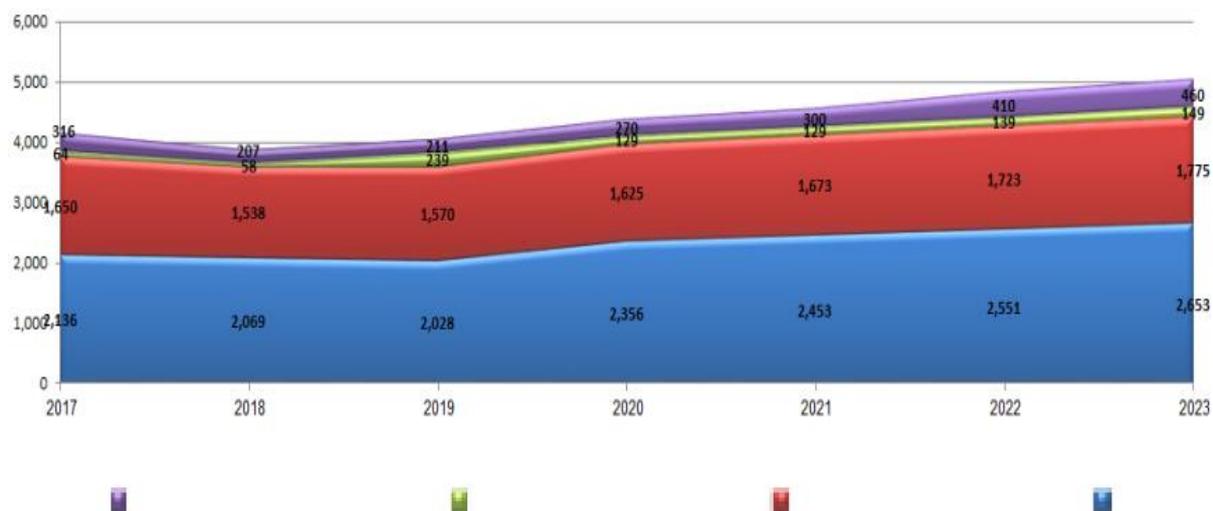
**Répartition des prévisions des dépenses du programme « pilotage et appui section
« Energie et mines » pour 2021**



Dépenses de rémunérations
(avec promotions 2021
+ promotions exceptionnelles)

Dépenses de fonctionnement Dépenses d'interventions Dépenses d'investissement

Evolution des dépenses section « industrie » 2017-2023 par nature de la dépense



■ Dépenses d'investissement
 ■ Dépenses d'interventions
 ■ Dépenses de fonctionnement
 ■ Dépenses de rémunérations
 (avec promotions 2021 + promotions exceptionnelles)

Indicateurs de performance stratégiques du programme Pilotage et appui

Remarque : Compte tenu des circonstances exceptionnelles à l'échelle nationale due à la pandémie du Coronavirus, et de la conjoncture spécifique vécue par le ministère surtout pendant l'année budgétaire actuelle suite sa division puis à sa réunification, provoquant une grande pression sur les délais de préparation du budget et des documents de performance pour le programme « pilotage et appui » en particulier, il était convenu de :

- Se baser, à titre exceptionnel, sur les données relatives au cadre de la performance du programme pilotage et appui de la section « Energie et mines » comme données pour tout le ministère de l'industrie, énergie et mines (objectifs stratégiques et opérationnels et les données relatives pour les indicateurs). La revue de ces données sera réalisée à l'occasion de la préparation des documents de performance pour 2022.

- Concernant le volet budgétaire, deux parties seront prises en considération dans le document : une première partie unifiant tous les crédits budgétaires pour les deux sections « industrie » et « énergie et mines » ; et une deuxième partie présentant un budget avec des sections séparées, cette configuration sera retenue également au niveau des annexes.

**Indicateurs de performance de l'objectif
stratégique 1:
Instaurer les principes de la bonne
gouvernance pour la mission.**

Fiche indicateur 1.1:

Nombre des contrats programmes et des contrats objectifs réalisés

Code de l'indicateur : 3-0-1-3

Intitulé de l'indicateur : Nombre des contrats programmes et des contrats objectifs réalisés.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission.

4- Définition de l'indicateur : Nombre cumulatif des contrats programmes et des contrats objectifs réalisés.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur : Quantitatif

2- Unité de l'indicateur : nombre

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par les services concernés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : entreprise concernée- plan de développement quinquennal.

6-Date de disponibilité de l'indicateur : fin de chaque année.

7-Raisons du choix de l'indicateur : Mécanisme contractuel permettant le suivi de l'activité des entreprises sous tutelle

8-Valeur cible de l'indicateur : 11 contrats programmes et 2 contrats objectifs, c.à.d la contractualisation avec toutes les entreprises et établissements sous tutelle.

9-Responsable de l'indicateur : Le chargé de la direction générale de la tutelle sur les établissements et les entreprises publiques.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre des contrats programmes et des contrats objectifs réalisés.	nombre	02	02	02	04	06	08	10
Nombre des contrats programmes réalisés.		02	02	02	04	05	06	07
Nombre des contrats objectifs réalisés.		0	0	0	0	01	02	03

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Au cours de l'année 2017, deux contrats de performance pour la période 2016-2020 ont été signés entre l'Etat représenté par le Ministère de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables d'une part, et la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz et la Société Tunisienne des Industries de Raffinage d'autre part, dans le cadre des engagements de l'État envers le Fonds monétaire international.

Il est à noter que dans le même contexte, le 23 janvier 2018, deux annexes à ces deux contrats ont été signées, et dans le cadre du suivi de ces contrats, il est prévu de tenir des réunions périodiques chaque trimestre comprenant des représentants du Ministère, de l'entreprise concernée, la Présidence du Gouvernement et du Ministère des Finances, selon lequel un rapport est soumis au Conseil d'Administration de chaque entreprise concernant l'avancement de l'exécution de ces contrats.

- Au cours de la même année (2017), la direction générale a invité par courrier tous les établissements et entreprises publics sous la tutelle du Ministère à préparer des contrats programmes et des contrats objectifs dans le but de généraliser cette démarche et la

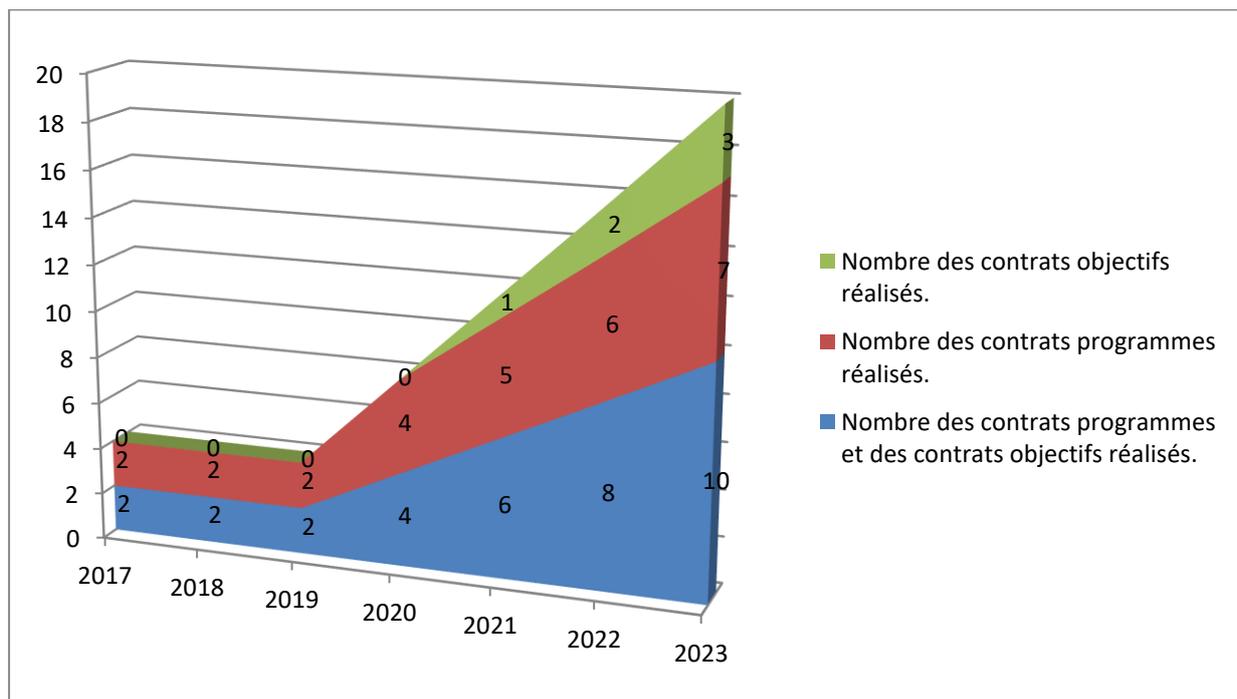
réactivation de la contractualisation, d'autant plus que le plan de développement 2016-2020 a été approuvé conformément à la loi n ° 2017-28.

En conséquence, la société JbelJerissa et la Société de Service du Gazoduc Trans-tunisien ont envoyé des projets de contrats-programmes pour discussion avec le ministère. Le groupe chimique Tunisien et la Compagnie des phosphates de Gafsa se sont engagées à présenter deux projets de contrats programmes devant leurs conseils d'administration.

En revanche, nous avons été informés à plusieurs reprises par les services du ministre auprès du président de gouvernement chargé des grandes réformes qu'il est prévu de publier une circulaire du Président de gouvernance dans le but de recadrer et de généraliser ce mécanisme sur tous établissements et entreprises publics en demandant d'attendre la publication de la dite circulaire, ce qui explique le non-achèvement de tous les contrats prévus pour l'année 2017 (2/4) et de ne pas lancer les contrats programmé pour l'année 2018.

3-Graphique :

Nombre des contrats programmes et des contrats objectifs réalisés.



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés		2 contrats	Réunion de travail et négociations réunissant les représentants des entreprises concernées et des directions techniques au ministère et des ministères intervenants (présidence du gouvernement, des finances, du développement et de la coopération internationale)	Pilotage	2.930 *

* Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour l'activité « pilotage » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés ».

5-Limites de l'indicateur:

En l'absence de cadre de référence émis par la présidence du gouvernement, l'atteinte de la valeur cible de l'indicateur est liée à des facteurs qui sont abordés au niveau national et dépasse l'autorité de la décision du ministère. En titre d'exemple, définir le mécanisme d'ajustement automatique des prix de vente des produits pétroliers dans le contrat signé avec la Société tunisienne des industries de raffinage doit être validé par chacun des ministères des Finances et de la présidence du gouvernement.

Dans l'hypothèse de la non publication de la circulaire attendue cette année, l'adoption de cet indicateur deviendra inutile compte tenu de son lien avec le plan de développement quinquennal s'étendant actuellement de 2016 à 2020.

Dans l'attente de la publication de la dite circulaire telle que annoncée par les services du ministre auprès du président de gouvernement chargé des grandes réformes, il est suggéré que cet indicateur soit préservé au cours de cette année. Dans le cas contraire, il sera envisagé d'adopter l'indicateur : "le taux de la réalisation des engagements inclus dans les contrats de performance de la STEG et la STIR" dans le cadre du projet annuel de performance pour 2020.

Fiche indicateur 1.2:Taux de réalisation des décisions et des recommandations des comités de pilotage stratégique (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de la GBO)

Code de l'indicateur : 1-2

Intitulé de l'indicateur :Taux de réalisation des décisions et des recommandations des comités de pilotage stratégique (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de la GBO.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission.

4- Définition de l'indicateur:Taux de réalisation des décisions et des recommandations des comités de pilotage stratégique.

5-Type de l'indicateur : indicateur performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité

7-Déclinaison :Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre des procédures réalisées/Nombre des procédures émanant des décisions prises par les comités de pilotage

2- Unité de l'indicateur : Taux

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :PV des réunions des comités de pilotage.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :

6-Date de disponibilité de l'indicateur : fin de chaque année.

7- Raisons du choix de l'indicateur : Avancement dans la réalisation des objectifs stratégiques (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de la GBO)

8-Valeur cible de l'indicateur :100%.

9-Responsable de l'indicateur :Responsable de programme « pilotage et appui ».

Lecture des résultats de l'indicateur :
--

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de réalisation des décisions et des recommandations prioritaires des comités de pilotage stratégique	%	0	0	0	0	50	50	50
Taux de réalisation des décisions et des recommandations prioritaires des comités de pilotage stratégique (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de la GBO.	%	0	0	0	0	50	50	50

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Observation :

L'indicateur concerne tous les comités de pilotage stratégique qui sont en place ou qui seront créés au sein du ministère. Cependant, suite à la grande pression sur les délais de préparation du projet annuel de performance compte tenu des circonstances traversées par le ministère suite à sa division et sa réunification, en plus de la crise mondiale du Coronavirus, nos services se sont limités, dans un premier temps, à un seul comité de pilotage qui sera créé prochainement, chargé de la mise en place du système de contrôle interne et la poursuite de l'implantation des composantes du système de gestion budgétaire par objectifs. Une coordination sera assurée avec les différentes structures impliquées dans le programme « pilotage et appui » pour prendre en compte les autres comités de pilotage le cas échéant ou qui seront mis en place.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que la Tunisie et le monde ont traversée à la suite de la pandémie Corona, en plus de la circonstance particulière traversée par le ministère au cours des quatre dernières années, pour les deux sections « industrie » et « énergie et mines » avec la création d'un ministère chargé de l'énergie et des mines et de l'intégration de l'industrie avec le ministère du commerce, puis la fusion du ministère de l'énergie et des mines avec le ministère chargé de l'industrie à plusieurs reprises, nous vous informons qu'il n'a pas été possible d'achever les procédures pour la création du comité de pilotage pour la mise en place d'un système de contrôle interne et le suivi de la mise en œuvre de la GBO. Il est prévu de rattraper ce retard à la fin de cette année ou au début de l'année 2021. Il est à noter que parallèlement à la mise en place du contrôle hiérarchisé des dépenses, il est prévu d'entamer la mise en place d'un système de contrôle interne suite à la création du comité de pilotage stratégique du ministère ainsi qu'un ensemble de comités opérationnels et d'équipes de travail pour inventorier les différentes fonctions administratives pour chaque programme et l'élaboration des manuels de procédures et l'analyse des risques afin d'entamer les mesures de contrôle nécessaires pour assurer le processus et améliorer les plans d'actions et atteindre les objectifs.

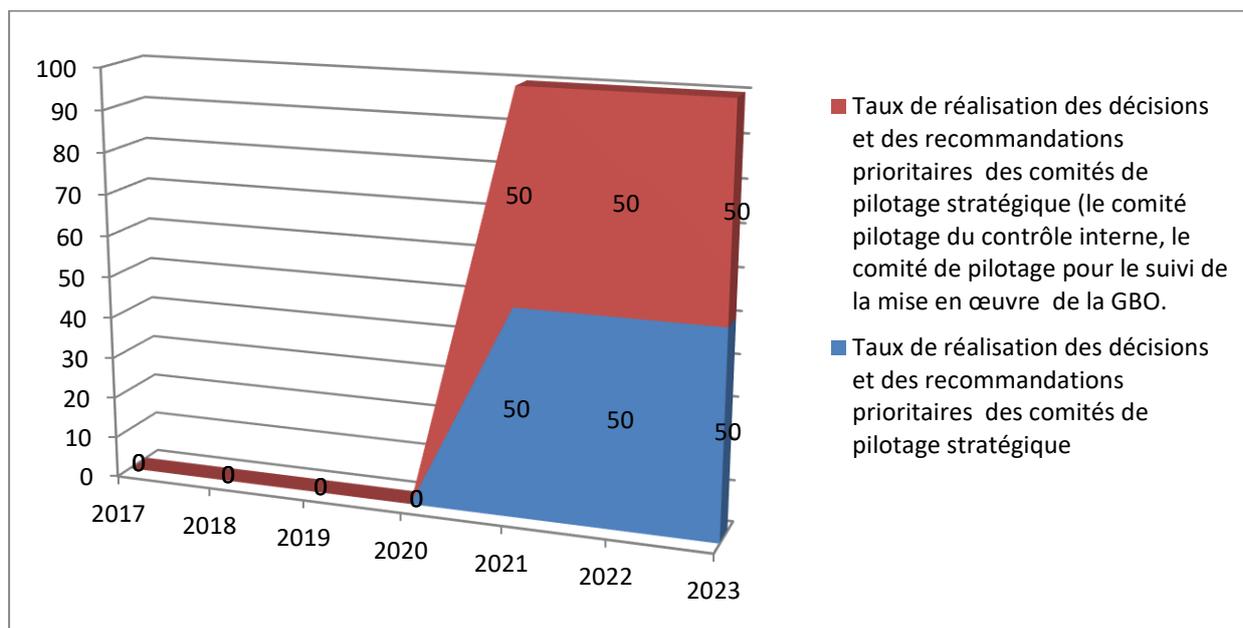
Parmi les décisions à prendre par le comité chargé du suivi de la mise en œuvre de la GBO et ses différentes composantes, nous citons à titre d'exemple les axes suivants :

- Mise en place d'un système de contrôle interne.
- Préparation d'une charte de gestion.
- Constitution de comités chargés de l'élaboration des documents de performance.
- Sensibilisation des différents acteurs sur l'importance du système CBO et la responsabilisation.
- Comptabilité générale et comptabilité analytique.
- La formation d'une cellule d'audit interne au sein du ministère.

En 2021, il est prévu d'adopter les décisions nécessaires pour l'instauration du contrôle interne, la charte de gestion, en assurant un taux d'évolution de 50%.

3-Graphique :

Taux de réalisation des décisions et des recommandations prioritaires des comités de pilotage stratégique



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux de réalisation des décisions et des recommandations des comités de pilotage stratégique (le comité pilotage du contrôle interne, le comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de la GBO).	100%	50%	Entamer les travaux de mise en place du contrôle interne		
			Evaluation de l'efficacité de la mission en examinant l'efficacité des objectifs et des indicateurs.		
			Etudier les résultats de performance et la capacité des interventions et des activités retenues à réaliser les performances attendues.		
			Coordonner les différentes structures intervenantes dans le programme « pilotage et appui » pour examiner les interventions des autres comités de pilotage existantes ou à créer.		

5-Limites de l'indicateur :

Le manque de cadres compétents représente un obstacle à la réalisation des décisions et recommandations formulées, le recrutement devient une nécessité urgente pour atteindre les objectifs fixés.

Fiche indicateur 1.3:Taux de visite du site officiel du ministère

Code de l'indicateur : 1-3

Intitulé de l'indicateur :Taux de visite du site officiel du ministère.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Instaurer les principes de la bonne gouvernance pour la mission.

4- Définition de l'indicateur:Taux de visite du site officiel du ministère.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité

7-Déclinaison :Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1-Formule de calcul de l'indicateur : Quantitatif

(Nombre des visites annuelles du site/Nombre prévu annuellement) *100

2- Unité de l'indicateur : Taux

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par les services concernés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:Données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :

6-Date de disponibilité de l'indicateur : fin de chaque année.

7- Raisons du choix de l'indicateur :

8-Valeur cible de l'indicateur :70%.

9-Responsable de l'indicateur : Chargé de la direction informatique.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

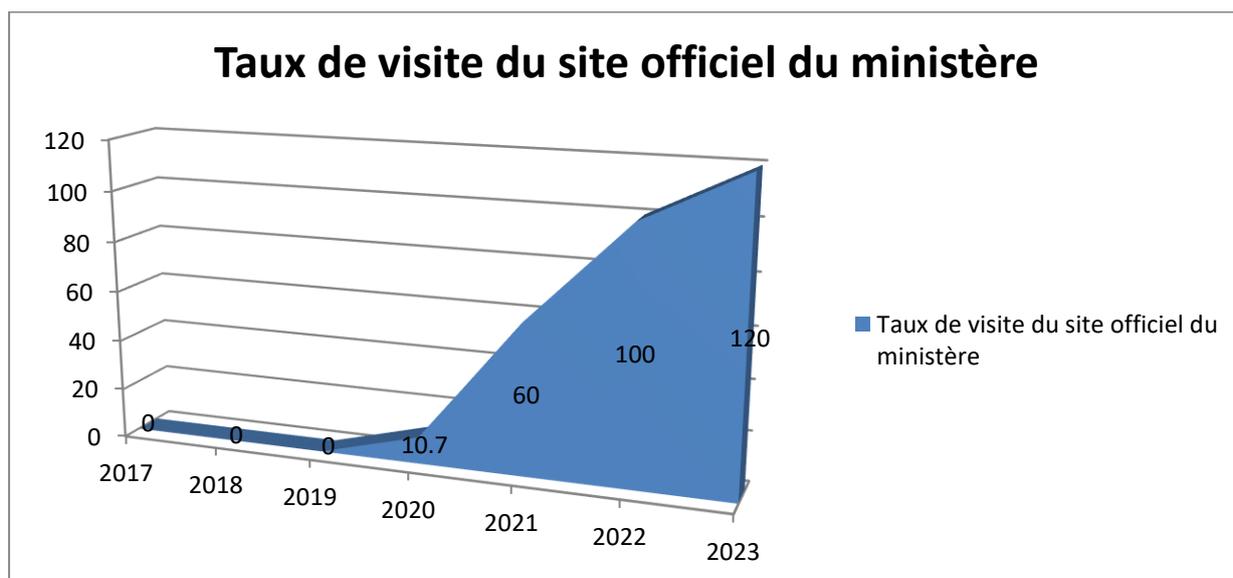
Indicateur de performance	de unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de visite du site officiel du ministère	%	-	-	-	10,7	60	100	120

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Le site Web du ministère a été lancé et mis en ligne fin juin 2020, il était prévu de réaliser 40000 visites annuelles au site mais la date récente de son lancement a entravé l'atteinte de la valeur cible programmée.

3-Graphique :

Taux de visite du site officiel du ministère



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux de visite du site du ministère Taux de visite du site du ministère	70%	60%	Créer des liens dans les réseaux sociaux sur les sujets importants relatifs aux secteurs des énergies et des mines renvoyant directement au site du ministère pour accroître le nombre des visites. Procéder aux actualisations nécessaires et à temps des informations hébergées dans le site et améliorer l'attractivité du site et sa position en tant que référence et source fiable d'informations en introduisant les nouveautés du secteur.	Pilotage (gestion des structures de pilotage cabinet)	

5-Limites de l'indicateur :

Difficulté de maîtriser le rythme de fréquentation du site malgré les efforts consentis pour la création de liens et la réalisation des mises à jour nécessaires. Le processus nécessite également de réaliser des opérations publicitaires, ce qui nécessite une allocation de crédits.

**Indicateurs de performance de l'objectif stratégique 2:
Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant
l'adéquation des compétences aux besoins et garantir
l'égalité des chances entre toutes les catégories.**

Fiche indicateur 2.1:

L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée

Code de l'indicateur : 2-1

Intitulé de l'indicateur : L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité des chances entre toutes les catégories.

4- Définition de l'indicateur: L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Quantitatif

2- Unité de l'indicateur : nombre

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par les services concernés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :

6-Date de disponibilité de l'indicateur : fin de chaque année.

7- Raisons du choix de l'indicateur : Suivi de la concordance de la masse salariale prévue avec celle réalisée

8-Valeur cible de l'indicateur : Ecart nul entre la masse salariale prévue et la masse salariale réalisée et renforcement de la sincérité budgétaire.

9-Responsable de l'indicateur : Responsable du programme pilotage et appui.

Lecture des résultats de l'indicateur :**1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Prévisions salariales	nombre	3030	3167	3302	3546	3917	4 034	4155
Réalizations salariales		2981	2959	3148	3369	3721	3872	4030
Ecart entre prévisions et réalisations		-49	-208	-154	-177	-196	-162	-125
Taux d'exécution des crédits programmés des salaires	%	98	93	95	95	95	96	97

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

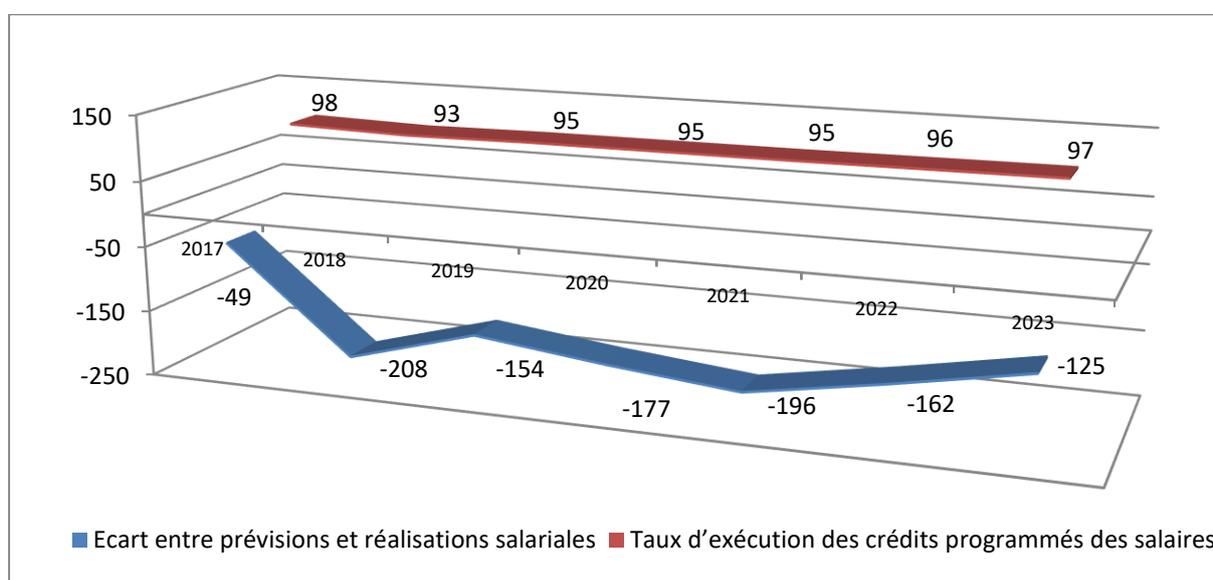
Un faible écart est constaté entre les réalisations et les estimations (- 49 en 2017, - 208 en 2018 et - 154 en 2019), et par conséquent une augmentation significative du taux de réalisations de la masse salariale de 2017 à 2019, malgré la circonstance que le département de l'énergie et des mines a traversé en intégrant ses services au ministère de l'Industrie, des petites et moyennes entreprises puis en ressortant comme un ministère indépendant, puis une fusion à nouveau avec le ministère de l'Industrie.

Ceci s'explique par une prévision précise des enveloppes financières par programme, par sous-paragraphe pour les rémunérations et les discussions avec les services du ministère des finances et la majoration des effets financiers des différentes opérations non affichées au niveau des listes de référence avec les justificatifs nécessaires notamment les départs, les nominations aux postes fonctionnels de l'année en cours et les autres cas tels que le détachement, les recrutements hors les autorisations budgétaires et l'impact financier des augmentations salariales, de l'échelonnement et les départs à la retraite de l'année prochaine. L'augmentation des taux de réalisation ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas d'éléments non programmés ou inattendus, mais plutôt le contraire, les années 2017, 2018 et 2019 ont été témoins de plusieurs cas de mutations interministérielles dont les dépenses ont été couvertes soit par les prévisions de rémunération d'un ministre ou d'un chef de cabinet programmé avant de rejoindre les services du ministère, soit par les cas de départ ou de mutation inversée. Dans ce contexte, un suivi périodique de la disponibilité des fonds est assuré.

L'écart subira une réduction continue pour les années à venir, ce qui entraînera une augmentation conséquente des taux de réalisation, malgré l'instabilité structurelle du ministère entre les fusions et séparation. Cependant, les services financiers ont joué un rôle important dans l'évaluation des éléments de rémunérations en coordination avec les services du ministère des Finances en identifiant les différentes marges de toutes composantes prévues favorisant le réalisme des estimations.

3-Graphique :

**Ecart entre prévisions et réalisations salariales
Taux d'exécution des crédits programmés des salaires**



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
L'écart entre la masse salariale prévue et la masse salariale	0% (100%)	-196 (95%)	La fixation avec précision des différentes rubriques des rémunérations sur la base des listes référentielles et en tenant compte de toutes les composantes non apparentes et celles prévues pour l'année en cours et l'année de	Gestion des ressources humaines (rémunération des structures de soutien)	2.780

réalisée.			prévision.		
			Suivi périodique du rythme des réalisations pour les dépenses de rémunérations et recenser les composantes contribuant à l'augmentation et à la réduction de la masse salariale.		

* Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et l'2es activités, un montant global pour la sous activité « rémunération des structures de soutien » appartenant à l'activité « gestion des ressources humaines » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Nombre de contrats programmes et des contrats objectifs réalisés ».

5-Limites de l'indicateur :

Les éléments non prévisibles sont nombreux notamment les détachements, la mutation, les recrutements dans le cadre des programmes nationaux comme le programme des familles nécessiteuses, et les triés pour raisons sécuritaires.

Fiche indicateur 2.2:

Taux d'exécution du plan de formation

Code de l'indicateur : 2-2

Intitulé de l'indicateur : Taux d'exécution du plan de formation.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Optimiser la gestion des ressources humaines en assurant l'adéquation des compétences aux besoins et garantir l'égalité des chances entre toutes les catégories.

4- Définition de l'indicateur: Nombre des sessions de formation réalisées par rapport aux sessions programmées au niveau du plan de formation.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Quantitatif

2- Unité de l'indicateur: Taux.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par les services concernés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :

6-Date de disponibilité de l'indicateur : fin de chaque année.

7- Raisons du choix de l'indicateur :

8-Valeur cible de l'indicateur :

9-Responsable de l'indicateur :

Lecture des résultats de l'indicateur :

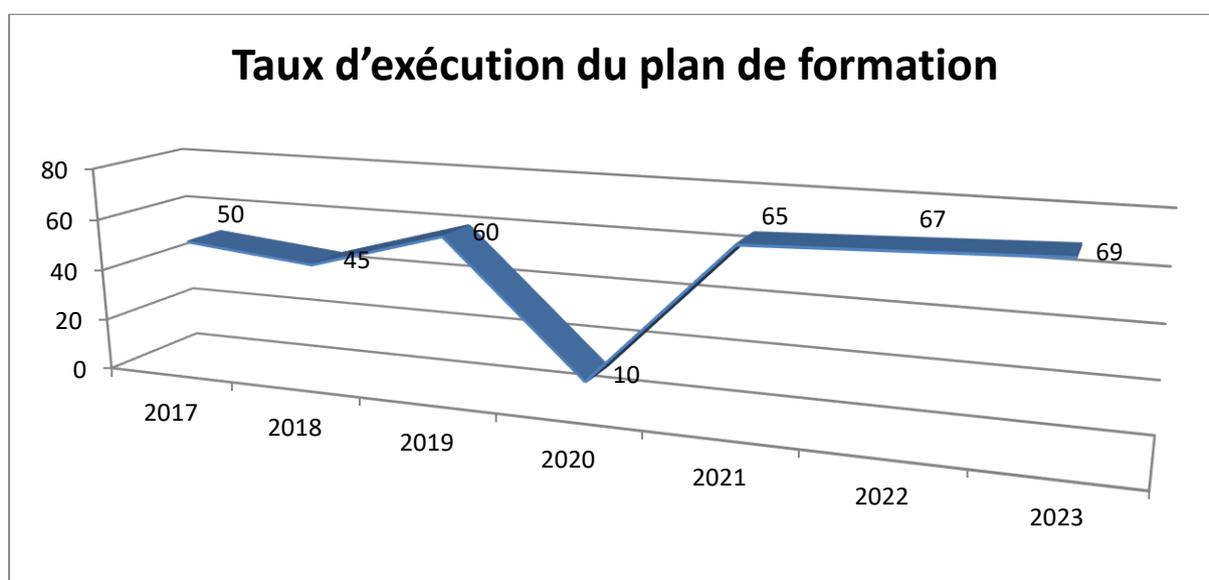
1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	de unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'exécution du plan de formation	%	50	45	60	10	65	67	69

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

On constate la variation des taux de réalisation d'une année à l'autre en raison de l'instabilité de la position du ministère, qui a vécu entre 2016 et 2020 plusieurs configurations, en plus de la situation épidémiologique résultant de la propagation du Coronavirus, qui a affecté négativement les taux d'exécution du plan de formation, notamment pour 2020, sachant que le ministère s'emploie à mettre en œuvre plusieurs activités au cours du reste de l'année (dernier trimestre) en se basant sur les cadres du ministère et de la formation interne en raison des ressources limitées allouées et des contraintes de temps.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux de réalisation du plan de formation.	100%	65%	Optimiser le processus d'identification des besoins en formation en coordination avec les structures concernées pour garantir l'efficacité et l'efficacité de l'action de formation et son lien avec les objectifs stratégiques.	Gestion des ressources humaines (productivité des ressources humaines+interventions sociales)	2.780
			Développer les activités de formation et les adapter aux exigences professionnelles des agents en optant pour le recyclage afin d'améliorer leurs compétences professionnelles.		
			Mobiliser les fonds budgétaires nécessaires pour appuyer le plan de formation en fournissant les incitations pour la formation et l'acquisition des équipements nécessaires.		
			Mise en place d'un système de suivi, d'évaluation et d'assurance qualité pour la formation, la révision des activités programmées, l'élargissement de ses domaines et son harmonisation avec les besoins des employés notamment le corps technique du ministère en renforçant leurs compétences, leurs aptitudes et leurs performances.		

* Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour l'activité « productivité des ressources humaines » et « interventions sociales » appartenant à l'activité « gestion des ressources humaines » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « taux d'exécution du plan de formation ».

5-Limites de l'indicateur:

Le taux d'exécution du plan de formation dépend de plusieurs facteurs, quelque soient prévisibleset difficiles à prévoir.

**Indicateurs de performance de l'objectif
stratégique 3: Assurer la soutenabilité budgétaire et
optimiser la gestion financière de la mission.**

Fiche indicateur 3.1:

L'écart entre prévisions et réalisations du budget

Code de l'indicateur :3-1

Intitulé de l'indicateur :L'écartentre prévisions et réalisations du budget.

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.

4- Définition de l'indicateur :Suivi périodique pendant l'année du taux de réalisation budgétaire de la mission notamment le budget d'interventions et d'investissement par rapport aux crédits alloués (sans prise en compte de la compensation des hydrocarbures).

5-Type de l'indicateur : indicateur de résultat.

6-Nature de l'indicateur : indicateur de qualité

7-Déclinaison :Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur :Taux de réalisation du budget de la mission et de toutes ses partieset le suivi périodique des pourcentages cités (sans prise en compte de la compensation des hydrocarbures).

2- Unité de l'indicateur :pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :crédits consommés définitivement+crédits alloués.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur:système ADEB+tableaux de suivi périodique.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : administrative.

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur :Réduire l'écart entre prévisions et réalisations et renforcer la sincérité et le réalisme du budget et du PAP ainsi que les objectifs fixés et les écarts entre les taux de réalisation pendant les différentes périodes de l'année budgétaire.

8-Responsable de l'indicateur :Sous direction du budget+toutes les structures intervenantes dans l'exécution budgétaire.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'exécution budgétaire	%	85	90	56	70	80	85	85
Dépenses de rémunérations		98	99	94	90	95	95	95
Dépenses de fonctionnement		101	100	98	95	100	100	100
Dépenses d'interventions		78	86	125	80	80	85	85
Dépenses d'investissement		53	28	29	50	55	60	65

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

On note que les années 2017 et 2018 sont les deux premières années de gestion pour le Ministère de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, avec un budget autonome, il est à signaler:

* Une augmentation importante du taux d'exécution budgétaire pour les différentes parties, à l'exception des dépenses d'investissement (85% en 2017 et 90% en 2018) ce qui est considéré comme un indicateur positif favorisant l'efficacité et la crédibilité des prévisions budgétaires et contribuant à l'amélioration du cadre de performance et la poursuite de la réalisation des objectifs dessinés

* Une baisse significative du taux de réalisation budgétaire pour 2019(56%), principalement en raison de la circonstance exceptionnelle que le ministère a connu avec le rattachement de ses services au ministère de l'Industrie et le retard d'exécution de plusieurs projets au niveau du ministère ou des établissements sous tutelle.

* Une baisse du taux de réalisation des dépenses d'investissement pour les années 2017, 2018 et 2019, qui s'explique par le non achèvement de l'étude sur le programme énergétique relatif à la détermination et l'évaluation des réserves et la fiabilité des anciennes concessions dont

l'invalidité touche à sa fin. A cet effet, un appel d'offres a été lancé sous le numéro 03/2018 : L'étude juridique sur les concessions d'exploitation valables pour un coût total estimé à 40 mille dinars, financée par la Société tunisienne pour les activités pétrolières, et la sélection a retenu un bureau d'études qui a lancé l'étude le 19 juin 2018, et a déposé le rapport sur le premier lot de concessions. Un retard des deux études du programme mines a été enregistré, suite au report de l'étude stratégique sur le secteur minier à l'année 2020, tandis qu'un comité spécial a été formé pour revoir le code minier au cours de l'année 2019, composé de plusieurs ministères et structures gouvernementales. Ce comité a préparé un projet pour le code minier, son approbation est prévue pour le premier trimestre de 2020.

* Un déséquilibre des taux de réalisation des dépenses de développement et du Fonds du Trésor : un faible taux d'exécution budgétaire a été enregistré au premier trimestre, suivie par une hausse progressive au cours des deuxièmes et troisièmes trimestres, avec une forte augmentation des réalisations au cours du quatrième trimestre (90% et 80%). Cela s'explique notamment par la longueur des procédures nécessaires pour la mise en œuvre des investissements au niveau du ministère ou des deux établissements publics sous tutelle, tels que la préparation des cahiers de charges, le tri des offres et la conclusion des contrats, ainsi qu'avec la volonté des différentes parties administratives, d'ouvrir et de consommer des crédits pour régulariser les dossiers notamment en fin d'année.

- Il est prévu en 2020 et dans les années à venir d'atteindre de taux d'exécution budgétaire acceptables et une meilleure répartition des taux tout au long de l'année budgétaire avec :

* L'adhésion du ministère dans le système de gestion budgétaire par objectifs, en préparant les tableaux de suivi de la consommation budgétaire selon la nature des dépenses et par programme et les tableaux totaux en annexant les différents ratios et graphiques et les fournir au ministre ou aux structures selon la demande ou dans le cadre de séances de travail pour prendre part de la situation des crédits non consommés. Ce processus sera renforcé en l'organisant périodiquement (chaque trimestre) conformément aux nouvelles dispositions de la loi organique du budget. Des tableaux selon les activités seront également ajoutés et fournis aux différentes structures pour suivre l'évolution des indicateurs de performance.

* Coordonner avec les services du Centre National de l'Informatique pour permettre aux différents acteurs, d'avoir les codes d'accès pour consulter instantanément la situation financière via le système informatique « Adeb ».

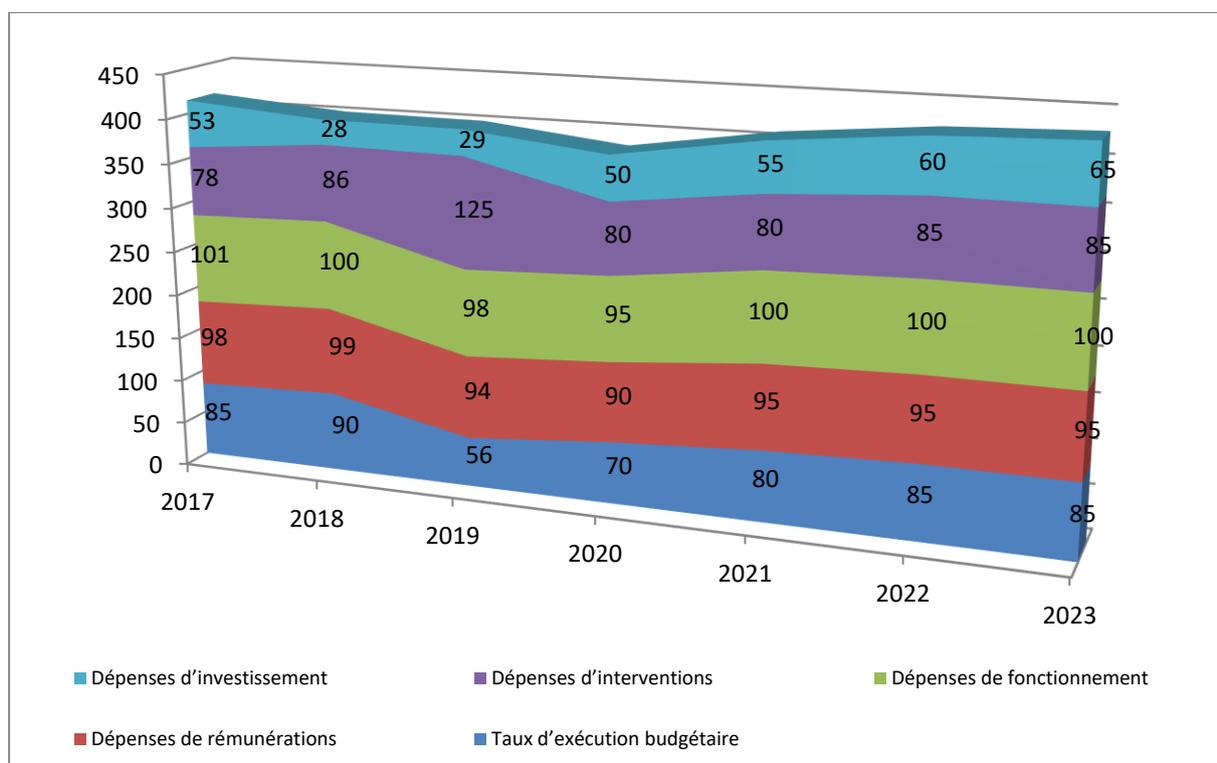
* Suivi périodique des crédits ouverts et consommés, en poussant à l'utilisation des données du document budgétaire et des données du système "Adeb" et en coordination avec les

services du comité général de la gestion du budget de l'État tout en prenant note de tout problème de nature financière pouvant survenir.

* Impliquer tous les acteurs des programmes énergie et mines dans le processus d'élaboration du document de la programmation annuelle des dépenses, notamment en ce qui concerne le calendrier des projets sous leur supervision et en leur notifiant le taux de réalisation du calendrier fixé depuis le début de l'année et sa mise à jour.

3-Graphique :

Taux d'exécution budgétaire (sans prise en compte de la compensation des hydrocarbures).



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Ecart entre prévisions et réalisations du budget			Mise à disposition périodique au profit des responsables des programmes et de l'unité GBO les tableaux de suivi budgétaire par nature de la dépense et par programme, les tableaux globaux, les		

	80%	100%	taux de réalisation afin d'avoir une idée précise sur le rythme d'exécution aux différents moments de l'année budgétaire.		
			Organiser des réunions de travail avec les différents intervenants dans la préparation de la programmation annuelle des dépenses et ses actualisations notamment le calendrier des projets afin de faire part des problématiques entravant le respect du planning élaboré.		
			Coordination avec les services du centre national informatique pour récupérer les codes d'accès sur « ADEB » pour une consultation instantanée au profit des différents intervenants dans le budget.		

5-Limites de l'indicateur :

Assurer l'équilibre des taux d'exécution budgétaire, notamment du budget d'investissement et des interventions lié aux projets des établissements publics sous tutelle se heurtant à la longueur des procédures administratives, notamment dans le domaine des marchés publics, que ce soit pour le ministère ou pour les établissements.

Fiche indicateur 3.2:

Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission

Code de l'indicateur : 3-2

Intitulé de l'indicateur : Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission.

Date de mise à jour : à la fin de chaque année.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.

4- Définition de l'indicateur : Evolution du volume du programme « pilotage et appui ».

5- Type de l'indicateur : indicateur de résultat.

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience.

7- Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Masse salariale et dépenses de fonctionnement du programme « pilotage et appui » par rapport à la masse salariale et des dépenses de fonctionnement de la mission.

2- Unité de l'indicateur : pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données de ADEB et du budget du ministère.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Rapport.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : administrative.

6- Date de disponibilité de l'indicateur : chaque année.

7- Valeur cible de l'indicateur : Valeur prévue à moyen terme.

8-Responsable de l'indicateur : Responsable du programme « pilotage et appui ».

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission (masse salariale+dépenses de fonctionnement du programme pilotage et appui/ dépenses de fonctionnement de la mission	%	80.28	78.75	80.23	76.98	75	74	73

Calcul détaillé :

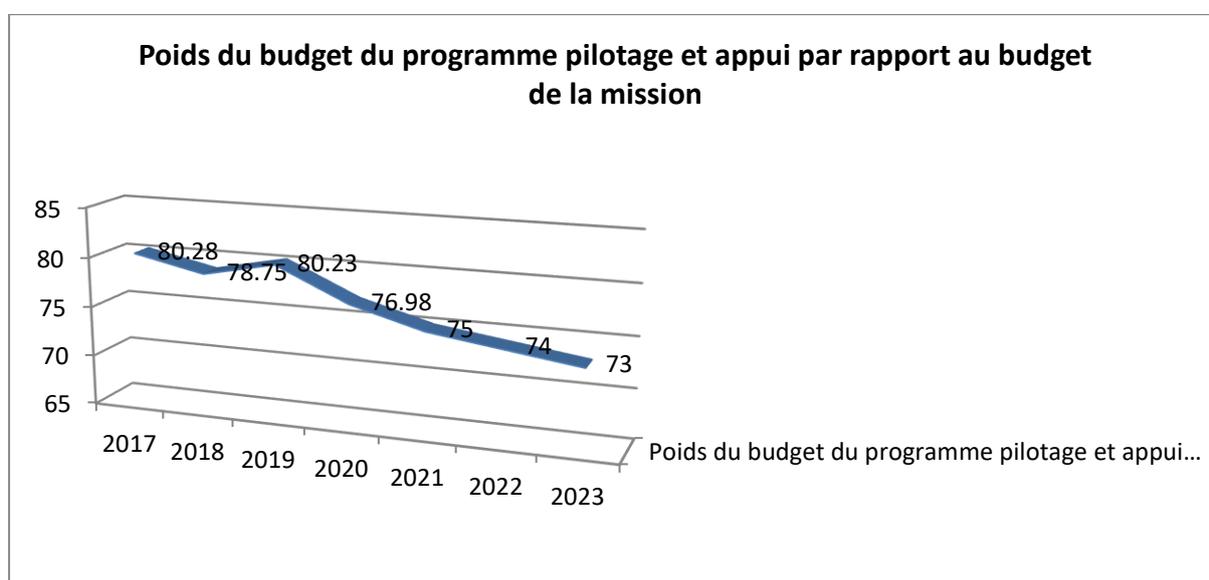
Indicateur de performance	Réalizations			2020
	2017	2018	2019	
Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission (masse salariale+dépenses de fonctionnement du programme pilotage et appui/ dépenses de fonctionnement de la mission	1612+2115	1531+2169	1576+2338	1625+2356
	1612+260+655+2115	1531+274+72+2169	1576+250+714+2338	1625+250+714+2356
	115	4+2169	338	6

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

- Le poids du budget du programme pilotage et appui reste important par rapport au budget de la mission. A l'avenir, il est prévu une réduction progressive de la taille du programme (la masse salariale et du fonctionnement), étant donné la nature technique du ministère et le soutien spécifique du programme, avec les ressources humaines compétentes pour améliorer l'efficacité du programme en tant que pilier pour atteindre les objectifs stratégiques des différents programmes sectoriels, il est programmé également :

- Déterminer le poids réel du programme pilotage et appui à travers la répartition des dépenses communes telles que les moyens de services et les dépenses d'investissement.
- Le soutien qualitatif du programme pilotage et appui en pourvoyant les postes vacants.
- Élaborer un plan d'actions à moyen et long terme pour réduire le poids du programme pilotage et appui et renforcer les programmes sectoriels, que ce soit sur le plan logistique ou des ressources humaines, afin de soutenir le rôle central du ministère en tant que structure à caractère technique en premier lieu.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Poids du budget du programme pilotage et appui par rapport au budget de la mission	15%	75%	Appui qualitatif au programme « pilotage et appui » en comblant les vacances avec les cadres compétents.		
			Etude de faisabilité du découpage programmatique devant les complications dues à l'absence d'un découpage réel des programmes.		

5-Limites de l'indicateur:

La réduction requise du poids du programme pilotage et appui nécessite la conduite d'un découpage programmatique des dépenses. Cette procédure à laquelle de nombreuses difficultés et complications sont associées, notamment en l'absence de classification physique des programmes, ce qui nécessite de contrôler soigneusement les critères de répartition entre les programmes pour plusieurs dépenses, en plus des circonstances particulières que le ministère de l'Énergie et des Mines a traversé depuis septembre 2018 en le rattachant au ministère de l'industrie et des PME et son détachement depuis février 2020 puis sa réintégration au Ministère de l'Industrie en septembre 2020. Il existe une divergence d'opinion entre la nécessité de la répartition des dépenses communes entre les programmes et le fait de laisser toutes ces dépenses combinées au sein du programme pilotage et appui, et dans tous les cas, jusqu'à la mise en place de la comptabilité analytique, la préservation de toutes les dépenses du programme pilotage et appui reste la meilleure solution répondant à la situation actuelle en harmonie avec la déclinaison opérationnelle du programme. En effet, les activités «gestion des ressources humaines» et de «services logistiques» concernent logiquement, l'ensemble des dépenses de fonctionnement de tous les agents et les dépenses logistiques de l'ensemble du ministère.

Fiche indicateur 3.3:

Coût de fonctionnement par agent

Code de l'indicateur : 3-3

Intitulé de l'indicateur : Coût de fonctionnement par agent (sans prise en compte des locations).

Date de mise à jour : à la fin de chaque année.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Assurer la soutenabilité budgétaire et optimiser la gestion financière de la mission.

4- Définition de l'indicateur : Evolution du volume du programme « pilotage et appui ».

5- Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6- Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience.

7- Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Quantitatif.

2- Unité de l'indicateur : pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données administratives.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :

6- Date de disponibilité de l'indicateur : fin de chaque année.

7- Valeur cible de l'indicateur : Réduire le coût en rationalisant la consommation et la maintenance et les autres dépenses de fonctionnement.

8- Responsable de l'indicateur : Sous direction des bâtiments et équipements.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Coût de fonctionnement par agent	dinar	1735	1492	1240	1258	1250	1250	1250

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Il est à noter que le coût des dépenses de fonctionnement par rapport au nombre d'employés diminue progressivement d'année en année, résultant de la politique de l'administration en vue de rationaliser la consommation de matériaux et d'équipements nécessaires au flux de travail administratif et à rationaliser les diverses dépenses d'entretien.

Il est à noter également que, dans ce contexte, des progrès ont été accomplis dans la réalisation de plusieurs activités de dimension stratégique, qui contribueront à une meilleure maîtrise de la gestion et une rationalisation de la consommation, malgré les circonstances que le ministère a traversé en termes d'attachement de ses services au ministère chargé de l'industrie et le chevauchement qui en résulte dans les programmes prévus des deux ministères:

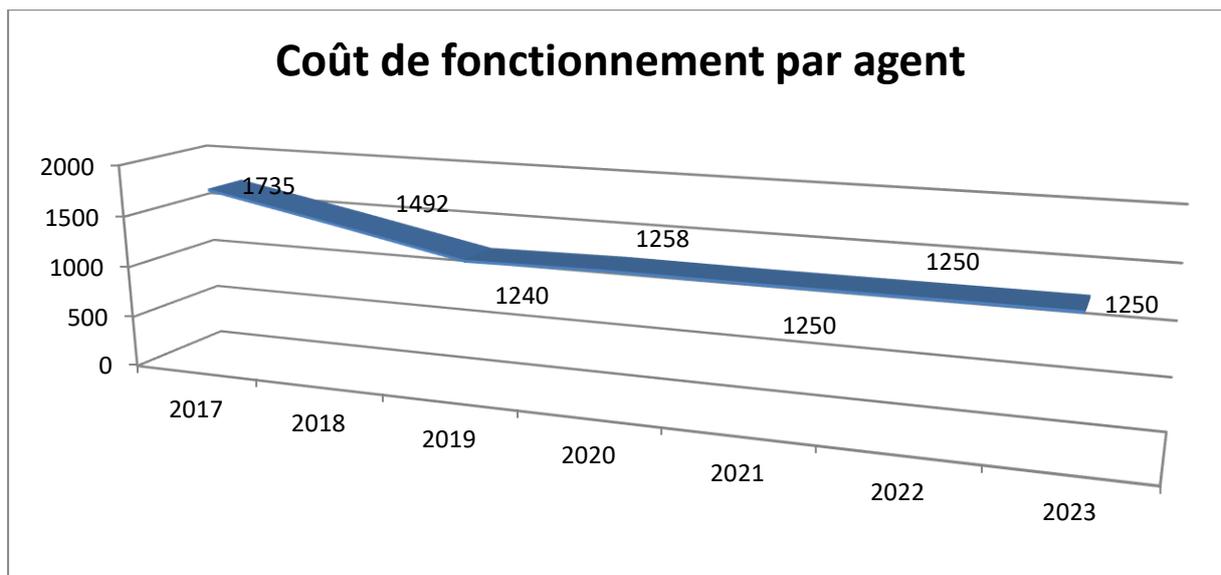
- Renforcement des mesures de sécurité pour le bâtiment Panorama et trouver des solutions aux problèmes en suspens depuis 2017.

- Doter le Ministère d'un dispositif de contrôle d'accès aux espaces techniques.
- Équiper le bâtiment avec des caméras de surveillance avancées dans tous les espaces communs, à l'intérieur et à l'extérieur.
- Aménagement du sous-sol
- Renouvellement progressif de la flotte de voitures.
- Mise en place de certaines administrations encore sans bureaux

- Mise en place du système de contrôle de la distribution du carburant « AGILIS »

- Lancement des procédures d'activation du système de gestion du matériel roulant et de stock afin de renforcer la gestion et le contrôle. Dans ce contexte des formations ont été programmées sur les deux systèmes.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Coût de fonctionnement par agent.		1.250 D	Une meilleure fixation des besoins du ministère en matière de fournitures papiers et de bureau, encourager la numérisation des transactions administratives (rapports, communications via le courrier électronique en attendant la mise en place du système de la gestion du courrier administratif) pour diminuer la consommation du papier.	Services logistiques	3.900 *
			Rationaliser l'usage des consommables pour les équipements informatiques, les imprimantes, le fax en rationalisant les comportements de consommation et de l'usage administratif et en encourageant l'échange électronique.		
			Une meilleure maîtrise des dépenses de réception, d'hébergement et des missions à l'étranger.		
			Rationaliser la consommation d'énergie en installant la climatisation économique et la maîtrise du réseau d'éclairage dans les espaces publics en utilisant les détecteurs de mouvement et l'usage de la technologie « LED » pour l'éclairage dans les espaces publics		
			La maintenance périodique des voitures pour		

			diminuer les pannes et les frais de réparation et garantissant le bon fonctionnement des services publics.		
			Intensifier les contrôles des voitures administratives notamment pour ses usagers afin d'éviter les infractions générant des coûts importants lors de la réparation et la maintenance.		
			Equiper les voitures de service avec le système "GPS".		

* Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour l'activité « services logistiques » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Coût de fonctionnement par agent. ».

5-Limites de l'indicateur:

L'instabilité du ministère liée aux différentes configurations de rattachement et de séparation avec d'autres départements qui entrave la bonne exécution des mesures prévues pour l'amélioration de l'indicateur.

ANNEXES DU PAP
Programme « pilotage et appui »

Sommaire

Cadre unifié du Ministère de l'industrie de l'énergie et des mines

Nombre des agents jusqu'à fin 2020 et fin 2021.....

Promotions exceptionnelles 2021 Tableau unifié.....

Prévisions des dépenses de rémunérations 2021 (Tableau global+tableau détaillé programme pilotage et appui unifié)

Prévisions des dépenses de fonctionnement 2021 (unifié).....

Prévisions des dépenses informatiques 2021 (tableaux unifiés)

Déclinaison opérationnelle du programme "pilotage et appui" et ses objectifs+organisation financière 2021.....

Tableau de bord des activités et interventions programmées notamment les objectifs opérationnels et leurs indicateurs.....

Fiches indicateurs des objectifs opérationnels.....

Section "industrie"

Nombre des agents jusqu'à fin 2020 et fin 2021.....

Projet des promotions 2021.....

Prévisions des dépenses de rémunérations 2021.....

Prévisions des dépenses de fonctionnement 2021.....

Tableau récapitulative de l'évolution de la location du bâtiment "Baya"

Tableau détaillé des prévisions des subventions au profit de l'amicale du ministère

Prévisions des dépenses informatiques 2021.....

Tableau de passage entre nature et destination de la dépense (section industrie) ...

Section "Energie et mines"

Nombre des agents jusqu'à fin 2020 et fin 2021.....

Projet des promotions 2021.....

Prévisions des dépenses de rémunérations 2021.....

Prévisions des dépenses de fonctionnement 2021.....

Tableau récapitulative de l'évolution de la location du bâtiment "Panorama".....

Tableau détaillé des prévisions des subventions au profit de l'amicale du ministère

Prévisions des dépenses informatiques 2021.....

Tableau de passage entre nature et destination de la dépense (section énergie et mines)...

Annexes du programme
« pilotage et appui »
Cadre unifié du Ministère de
l'industrie de l'énergie et des mines

**Nombre des agents
du ministère de l'industrie, de l'énergie et
des mines jusqu'à la fin de 2020
et la fin de 2021**

**Tableau récapitulatif Nombre des agents
du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines**

Nombre des agents
du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines jusqu'à la fin de 2021

	Ministre/c hef cabinet/ch argé de mission	Administr atifs	Technic iens	Ouvri ers	Grades non spécifiés	Agents non permanents	Total
Pilotage et appui (industrie)	1	52	15	43	2	3	116
Pilotage et appui (Energie et mines)	5	38	7	33	0	2	85
Pilotage et appui	6	90	22	76	2	5	201
Industrie	0	42	69	15	2	6	134
Energie	0	12	15	2	0	1	30
Mines	0	4	6	0	0	0	10
Total général	6	148	112	93	4	12	375

Remarque: Nombre des agents de la section « industrie » et section « Energie et mines » détaillé par programme, par corps et par grade dans les annexes ci-dessous

Promotions pour 2021

(Unifié pour tout le ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines)

(Effet financier)

Remarque : Les promotions de 2020 ont été reporté pour 2021 selon circulaire N° 16 du 14/05/2020

Répartition des promotions par corps et par grade

Programme : Pilotage et appui

Sous programme : Pilotage et appui

Unité opérationnelle 2 : Appui

Activité : Gestion des ressources humaines

Grade actuel	Nouveau grade	Nombre	durée
Corps administratif commun des administrations publiques			
Administrateur	Administrateur conseiller	1	3.0
Administrateur en chef	Administrateur général	1	3.0
Attaché de direction	Administrateur	1	3.0
Administrateur conseiller	Administrateur en chef	1	3.0
Secrétaire d'administration	Attaché de direction	1	3.0
Corps commun des ingénieurs des administrations publiques			
Ingénieur en chef	Ingénieur général	4	3.0
Ingénieur principal	Ingénieur en chef	5	3.0
Ingénieur en chef	Ingénieur général	1	3.0
Ingénieur principal	Ingénieur en chef	1	3.0
Corps des ouvriers			
Ouvrier catégorie 9	Ouvrier catégorie 10	2	3.0
Corps des agents des affaires économiques			
Inspecteur des affaires économiques	Inspecteur central des affaires économiques	1	3.0
Inspecteur central des affaires économiques	Inspecteur en chef des affaires économiques	1	3.0
Corps des gestionnaires des documents et archives			
Gestionnaire en chef des documents et archives	Gestionnaire général des documents et archives	1	3.0
Gestionnaire assistant des documents et archives	Gestionnaire des archives	1	3.0
Corps technique commun des administrations publiques			
Technicien principal	Technicien en chef		3.0
Technicien	Technicien principal		3.0
Technicien assistant	Technicien		3.0
Technicien	Technicien principal		3.0
Total Sous programme		27	
Total programme pilotage et appui		27	
Total general du coût des promotions: 18.000 Dinars		Nomre total: 27	

Promotions exceptionnelles pour 2020 et 2021

Section Energie et mines

(Effet financier 2021)

Promotions exceptionnelles pour 2020 et 2021

Programme 09 : pilotage et appui

Grade de la promotion	Nombre	Salair e de base	Indemnitésspécifiques	Prime de rendement	Sous total	Participatio ns sur la charge de l'employeur 19,5%	Total
Promotions exceptionnelles 2020							
Administrateur general	2	276	1932	800	3008	587	3595
Administrateur en chef	1	138	950	200	1288	251	1539
Administrateur	10	9240	13080	2800	25120	4898	30018
Attaché d'administratio n	3	1845	3042	360	5247	1023	6270
Sous total 1	16	11499	19004	4160	34663	6759	41422
Promotions exceptionnelles 2021							
Administrateur en chef	1	138	950	200	1288	251	1539
Sous total 2	1	138	950	200	1288	251	1539
Total	33	11637	19954	4360	35951	7010	42961
Total retenu	32	12000	20000	4000	36000	7000	43000
Total general des promotions	43	13000	24000	5000	42000	8000	50000

Prévisions des dépenses de rémunérations publiques pour 2021

(après discussion avec le ministère des finances en tenant compte des promotions 2021 et des promotions exceptionnelles 2020 et 2021)

Tout le ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines

Tableaux récapitulatifs unifiés+tableaux unifiés de pilotage et appui

Prévisions des dépenses totales des rémunérations des agents du ministère de
l'industrie, de l'énergie et des mines 2021
(Programme « industrie » +programme « énergie » +programme « mines »
+programme « pilotage et appui »)

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021)
programme « industrie	4.903.000
programme « énergie	1.077.000
programme « mines”	387.000
programme « pilotage et appui » (unifié pour tout le ministère)	5.695.000
programme « pilotage et appui » (section industrie)	3.242.000
programme « pilotage et appui » (section Energie et mines)	2.453.000
Total général	12.062.000

Prévisions des dépenses totales des rémunérations des agents du ministère de
l'industrie, de l'énergie et des mines 2021
(programme « industrie »+programme « énergie »+programme
« mines »+programme « pilotage et appui »)

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021)
Rémunération des membres du gouvernement	212.000
Rémunération des membres des cabinets	132.000
Salaire de base et échelonnement	2.472.000
Indemnités spécifiques fixes	5.791.000
Indemnités liées au fonction	824.300
Indemnités spécifiques variables	2.900
Prime de rendement	280.000
Prime des heures supplémentaires	23.300
Indemnités familiales	27.100
Participations en charge de l'employeur	1.832.400
Agents temporaires	82.200
Agents contractuels	155.100
Indemnités familiales	300
Participations en charge de l'employeur	46.100
Total général	12.062.000

Prévisions des dépenses totales des rémunérations des agents du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines 2021

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021)
Unité opérationnelle "pilote"	
Rémunération des membres du gouvernement	212.000
Rémunération des membres des cabinets	132.000
Salaire de base et échelonnement	550.000
Indemnités spécifiques fixes	1.264.000
Indemnités liées au fonction	214.000
Indemnités spécifiques variables	0
Prime de rendement	67.200
Prime des heures supplémentaires	9.000
Indemnités familiales	5.500
Participations en charge de l'employeur	395.200
Agents temporaires	19.100
Agents contractuels	36.400
Indemnités familiales	0
Participations en charge de l'employeur	10.900
Total Unité opérationnelle "Pilote"	2.915.300
Unité opérationnelle "appui"	
Salaire de base et échelonnement	642.000
Indemnités spécifiques fixes	1.459.500
Indemnités liées au fonction	107.500
Indemnités spécifiques variables	2.900
Prime de rendement	70.600
Prime des heures supplémentaires	8.300
Indemnités familiales	9.200
Participations en charge de l'employeur	446.200
Agents temporaires	15.300
Agents contractuels	12.700
Indemnités familiales	0
Participations en charge de l'employeur	5.500
Total Unité opérationnelle "appui"	2.779.700
TOTAL GENERAL	5.695.000

Remarque: Nombre des agents de la section « industrie » et section « Energie et mines » détaillé par programme, par corps et par grade dans les annexes ci-dessous.

Prévisions des dépenses de fonctionnement

2021

(Tableaux unifiés pour tout le ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines)

Dépenses	imputation			Réalisations 2019	Loi de finances 2020	Prévisions 2021	Ecart
	article	Paragraphe	Sous paragraphe	En Dinars			
Loyer et taxes municipals	91201	2301	000	1.945.914	2.155.500	2.258.368	102.868
Consommation d'eau	91201	2302	000	15.131	12.000	13.500	1.500
Consommation d'élec tricité et de gaz	91201	2303	000	190.977	100.000	100.000	0
Communications téléphoniques	91201	2304	001	24.566	50.000	38.000	-12.000
Echange de données	91201	2304	002	17.239	30.000	28.000	-2.000
Ameublement de l'administration	91201	2305	001	131.912	13.000	13.000	0
Achat de carburant pour les myens de transport	91201	2306	001	408.375	105.000	105.000	0
Quotats de carburant pour les cadres chargés de postes fonctionnelles	91201	2306	003	408.375	235.000	269.632	34.632
Courriers administrati fs	91201	2307	001	4.204	5.000	5.000	0
Matériel de gestion administrative	91201	2308	001	15.101	10.000	10.000	0
Assurance du	91201	2309	001	20.180	19.000	23.000	4.000

materiel de transport							
Entretien des batiments	91201	2310	001	56.726	33.000	33.000	0
Maintenance des moyens de transport	91201	2310	002	83.569	74.000	85.110	11.110
Entretien et maintenance du materiel et du meuble	91201	2310	003	19.400	22.000	17.000	-5.000
Dépensesdirectes pour le nettoyage	91201	2311	001	10.184	11.000	14.000	3.000
Fournituresbureautiq ues	91201	2313	000	54.556	34.000	35.000	1.000
Imprimésofficiels	91201	2314	001	2.440	4.000	4.000	0
Autresimprimés	91201	2314	099	3.432	4.500	4.500	0
Documents manuscrits	91201	2315	001	0	1500	1500	0
Journaux et magazines	91201	2316	000	26.375	30.000	22.000	-8.000
Abonnements auprès des agences médiatiques	91201	2317	000	21.056	12.000	14.500	2.500
Publication des annonces dans les journaux et magazines	91201	2318	001	3.408	6.000	6.000	0
Acquisition de fournitures et matérielsinformatiqu es	91201	2319	001	35.795	51.000	51.000	0
Dépenses de maintenance informatique	91201	2319	003	10.043	27.000	27.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "ADEB"	91201	2320	001	3.860	6.000	6.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "INSAF"	91201	2320	002	4.018	5.000	5.000	0
Dépenses de	91201	2320	003	1.416	2.000	2.000	0

l'exploitation du système "RACHED"							
Dépenses de l'exploitation du système "AMEN"	91201	2320	004	3.750	7.000	7.500	500
Applications du schéma directeur commun de l'administration	91201	2320	005	0	5.5000	5.5000	0
Frais de reception	91201	2321	001	11.909	17.000	17.000	0
Frais d'hébergement	91201	2321	002	0	16.000	11.000	-5.000
Dépenses des missions	91201	2322	000	37.726	60.000	40.000	-20.000
Habits des ouvriers et agents d'accueil	91201	2223	002	36.525	34.000	34.000	0
Indemnité journalière de déplacement	91201	2224	001	3.742	5.000	5.000	0
Frais de transport des individus à l'intérieur	91201	2225	001	1.684	3.000	3.000	0
Abonnement du transport	91201	2225	002	0	4.500	2.500	-2.000
Frais de transport des individus à l'étranger	91201	2225	003	40.841	45.000	35.000	-10.000
Séminaires de formation	91201	2228	001	5.547	7.500	7.500	0
Stages de formation	91201	2228	002	2.159	5.500	5.500	0
Formation en informatique	91201	2228	004	2.920	7.000	7.000	0
Dépenses médicales	91201	2230	001	20	1.000	1.000	0
Achats de médicaments et produits pharmaceutiques	91201			0	500	500	0
Organisation des examens et concours	91201	2231	000	3.186	6.500	6.500	0
Commissions médicales	91201	2237	000	1.295	2.000	2.000	0
Frais de circulation	91201	2340	001	14.910	14.000	14.890	890
Frais de passage	91201	2340	002	1.980	3.000	3.000	0

Transport de meubles et matériels	91201			990	0	0	0
Conventions médicales	91201	2247	005	0	2.500	2.500	0
Autres services			311	45.000	0	0	0
Arriérésauprès de la STEG			384	0	0	0	0
Arriérésauprès de la SONEDE				0	0	0	0
Arriérésauprès de TUNISIE TELECOM				0	0	0	0
Arriérésauprès d'autres fournisseurs			392	45.717	0	0	0
Autres dépenses de gestion	91201	2399	000	592	1.000	1.000	0
Total				3.410.701	3.305.000	3.305.000	98.000

Remarque: Les prévisions des dépenses de fonctionnement pour la partie « industrie » et celle « énergie et mines sont indiquées ci-dessous dans les annexes relatives à chaque partie

Prévisions des dépenses d'informatiques 2021

**(Tableaux unifiés pour tout le ministère de l'industrie, de
l'énergie et des mines)**

Projet de budget du titre 1						
Direction informatique						
Dépenses	Prévisions 2021		Prévisions 2022		Prévisions 2023	
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé
Schéma directeur commun de l'administration	30.500	30.500	33.550	33.550	36.905	36.905
Dépenses d'entretien	27.173	27.173	29.891	29.891	32.880	32.880
Echange de données	64.000	64.000	70.400	70.400	77.440	77.440
Abonnements auprès des agences médiatiques	24.500	24.500	26.950	26.950	29.645	29.645
Achat du matériel informatique (cartouches d'impression)	58.000	58.000	63.800	63.800	70.180	70.180
Formation en informatique	15.000	15.000	16.500	16.500	18.150	18.150
Montant total	219.173	219.173	241.091	241.091	265.200	265.200

Projet de budget des programmes informatiques pour 2020
(tout le ministère de l'industrie de l'énergie et des mines)

Direction informatique

Projets	Prévisions 2021		Prévisions 2022		Prévisions 2023	
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé
Coût totale des études	0.000	0.000	25.000.000	25.000.000	120.000.00 0	120.000.00 0
Total du matériel informatiques, communication et autres	120.000.00 0	75.424.91 7	140.000.00 0	140.000.00 0	60.000.000	60.000.000
Coût total du schéma directeur informatique	120.000.00 0	75.424.91 7	165.000.00 0	165.000.00 0	180.000.00 0	180.000.00 0

Projet de budget des programmes informatiques pour 2020
(tout le ministère de l'industrie de l'énergie et des mines)

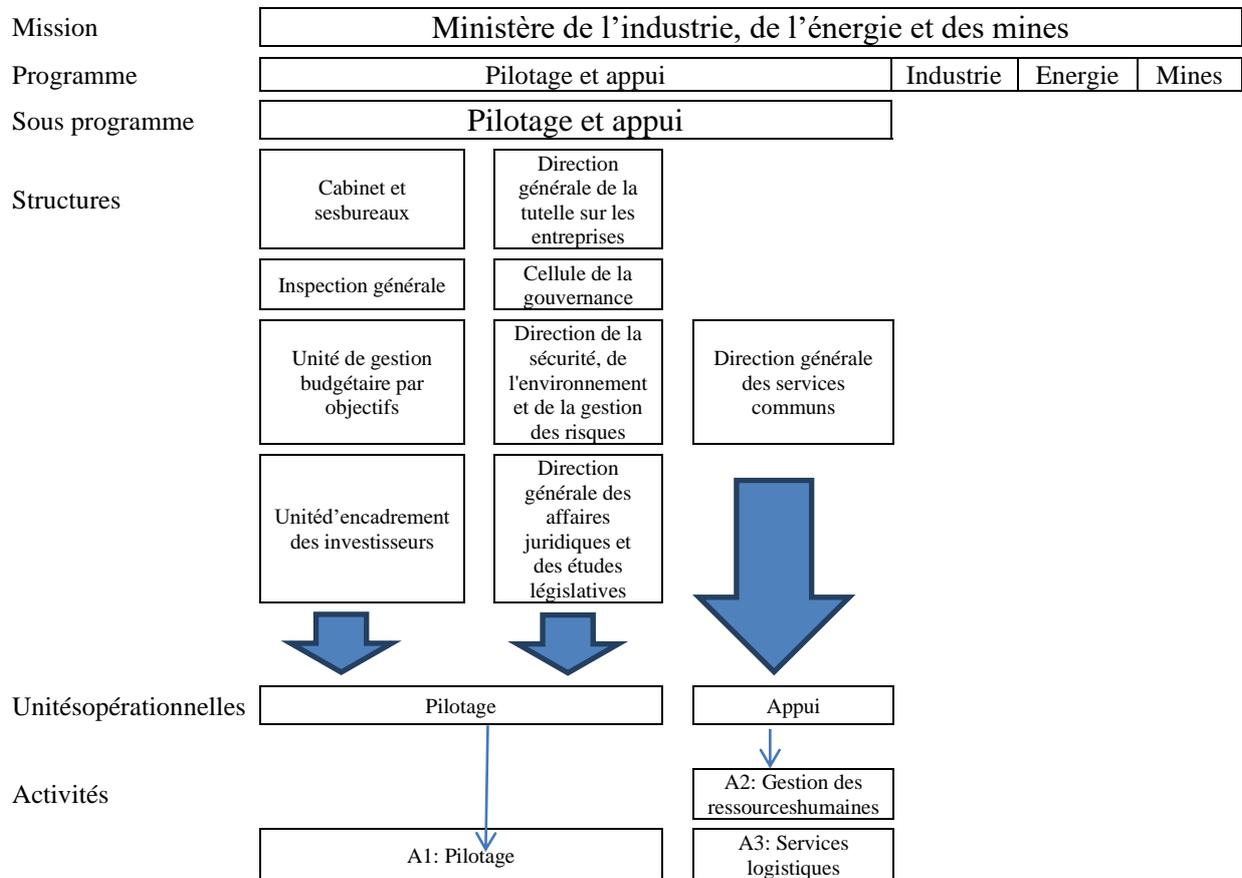
Projets réalisés							
Projets	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Coût total des études	0	0	0	0	0	0	
005-0004 Matériel informatique, réseau, communication et autres							
Ordinateurs de bureaux	131.780.81 2	114.971.38 1					
Ordinateurs portables	6.000.000	0.000					
Photocopieuses	61.034.14 2	41.041.99 0					
Scanners	6.000.000	4.226.500					
Total Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres	204.814.95 4	160.239.87 1	0.000	0.000	0.000	0.000	
Total des projets réalisés	204.814.95 4	160.239.87 1	0.000	0.000	0.000	0.000	
Projets en cours							
Projets	2019		2020		2020		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Développement de système de suivi des dossiers de mise à niveau industrielle à distance			25.000.00 0	25.000.00 0			
Système de suivi des autorisations d'exploitation et de prospection dans le secteur minier			20.000.00 0	20.000.00 0			
Coût total des études	0.000	0.000	45.000.00 0	45.000.00 0	0.000	0.000	
005-0004 Matériel informatique, réseau, communication et autres							
Acquisition de matériels informatiques			120.000.000	125.000.000			
Acquisition de matériels de réseaux informatiques			30.000	30.000			
Systemes de sécurité informatique (antivirus, pare-feu...)			40.000	40.000			
Total Matériel informatique, réseau, communication et autres	0.000	0.000	195.000.000	195.000.000	0.000	0.000	
Total des projets en cours	0.000	0.000	235.000.000	240.000.000	0.000	0.000	

Total	0.000	0.000	280.000.000	285.000.000	0.000	0.000	
Projets nouveaux 2020							
Projets	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Numérisation du système de mise à niveau industrielle					60.000.000	60.000.000	
Numérisation des dossiers des autorisations délivrées via le réseau TTN					60.000.000	60.000.000	
Numérisation des dossiers de la DG de la promotion des PME					0.000	0.000	
Audit sécurité informatique					20.000.000	20.000.000	
Coût total des études	0.000	0.000	0.000	0.000	140.000.000	140.000.000	
005-0004 Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres							
Acquisition de matériels informatiques					120.000.000	120.000.000	
Systemes de sécurité informatique (antivirus, pare-feu...)					50.000.000	50.000.000	
Total Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres	0.000	0.000	0.000	0.000	170.000.000	170.000.000	
Total des projets nouveaux	0.000	0.000	0.000	0.000	310.000.000	310.000.000	
Coût total des projets	0.000	0.000	280.000.000	285.000.000	310.000.000	310.000.000	
	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
Coût total des projets réalisés	204.814.954	160.239.871	0.000	0.000	0.000	0.000	
Coût total des projets en cours	0.000	0.000	280.000.000	285.000.000	0.000	0.000	
Total des projets nouveaux	0.000	0.000	0.000	0.000	310.000.000	310.000.000	
Coût total des projets	0.000	0.000	280.000.000	285.000.000	310.000.000	310.000.000	

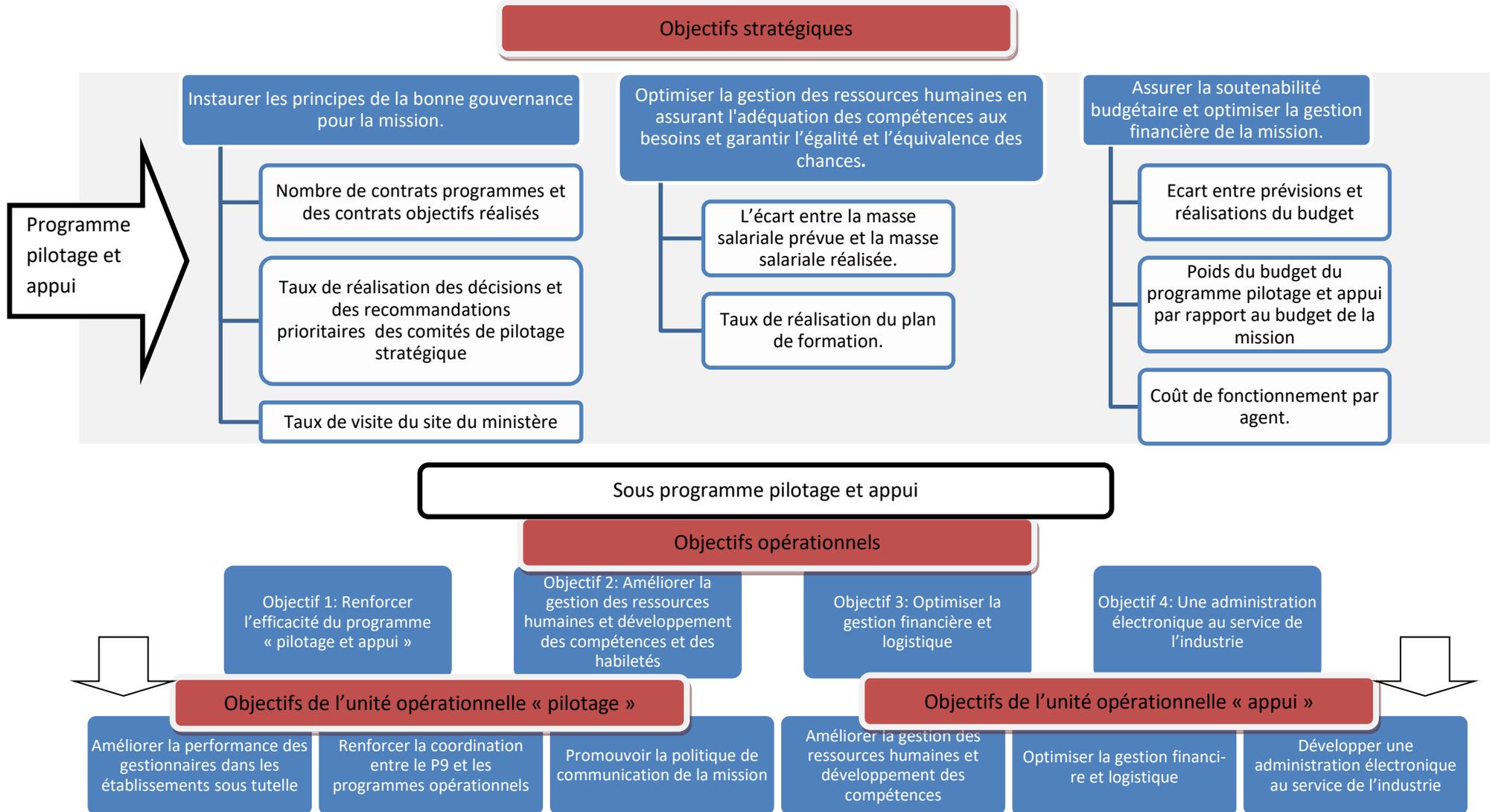
**Déclinaison opérationnelle du programme
pilotage et appui
pour tout le ministère de l'industrie, de
l'énergie et des mines et ses objectifs
+le schéma financier pour 2021**

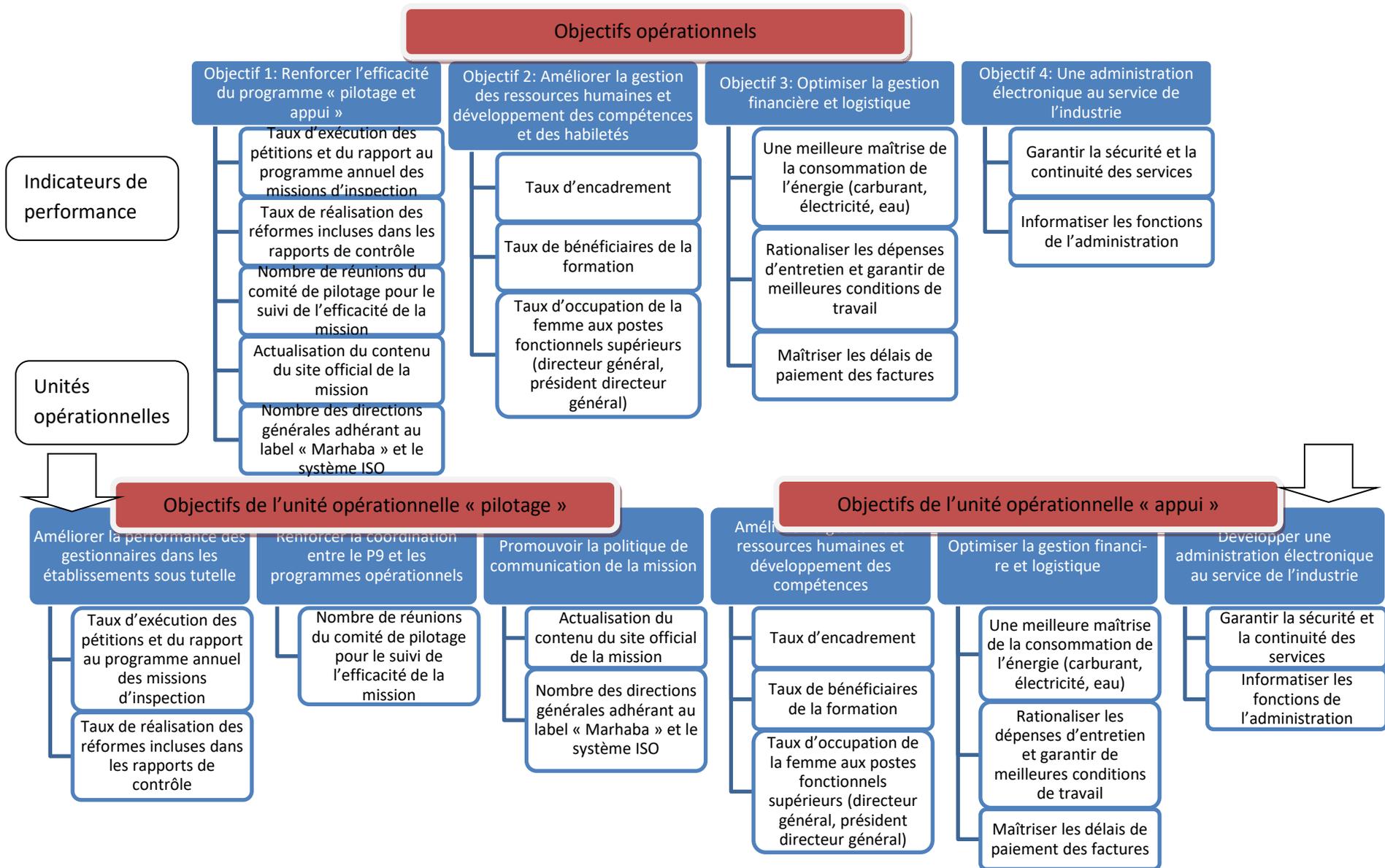
Déclinaison opérationnelle du programme

« pilotage et appui »

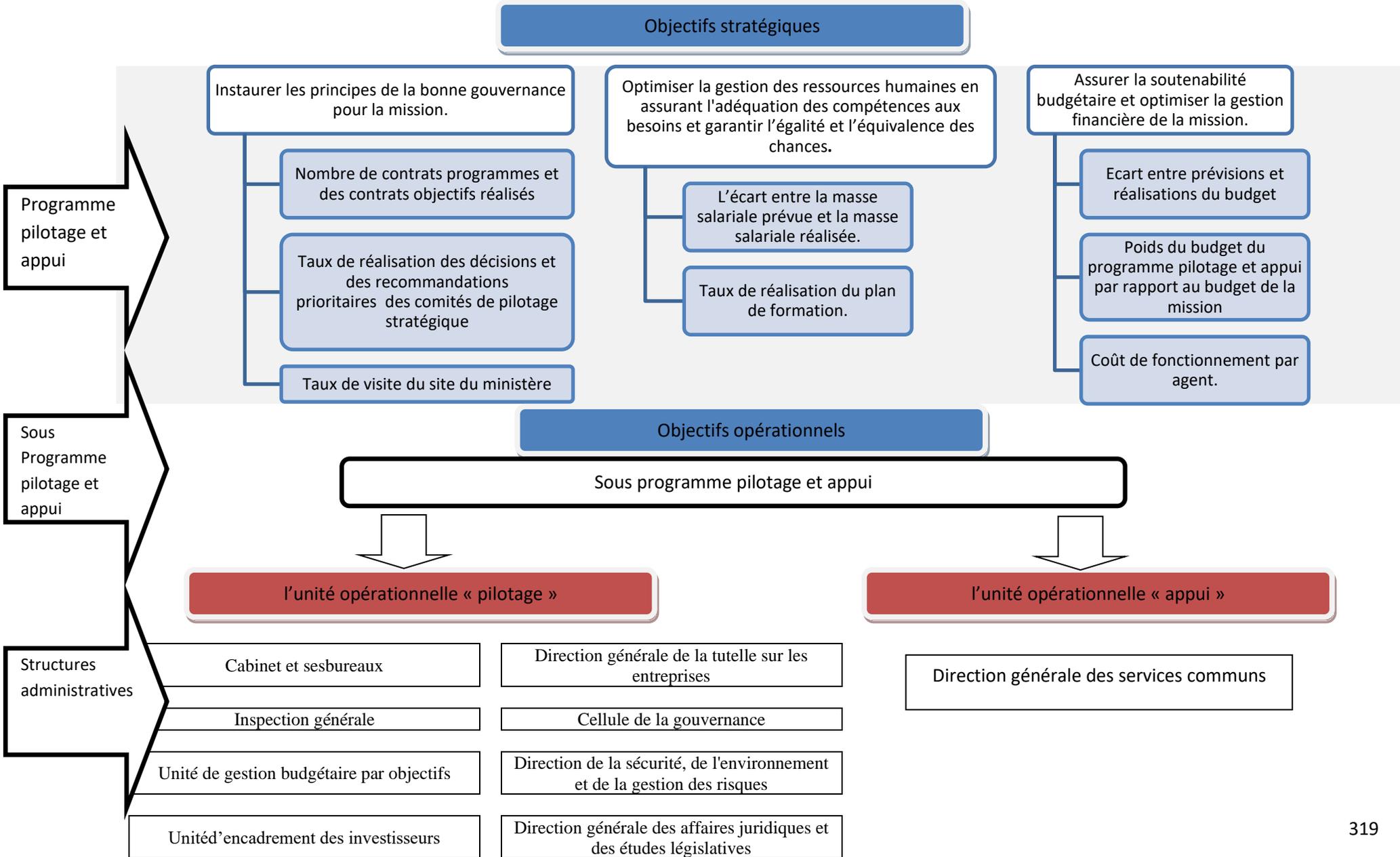


Déclinaison opérationnelle des objectifs du programme « pilotage et appui » (Ministère de l'industrie de l'énergie et des mines- cadre unifié)

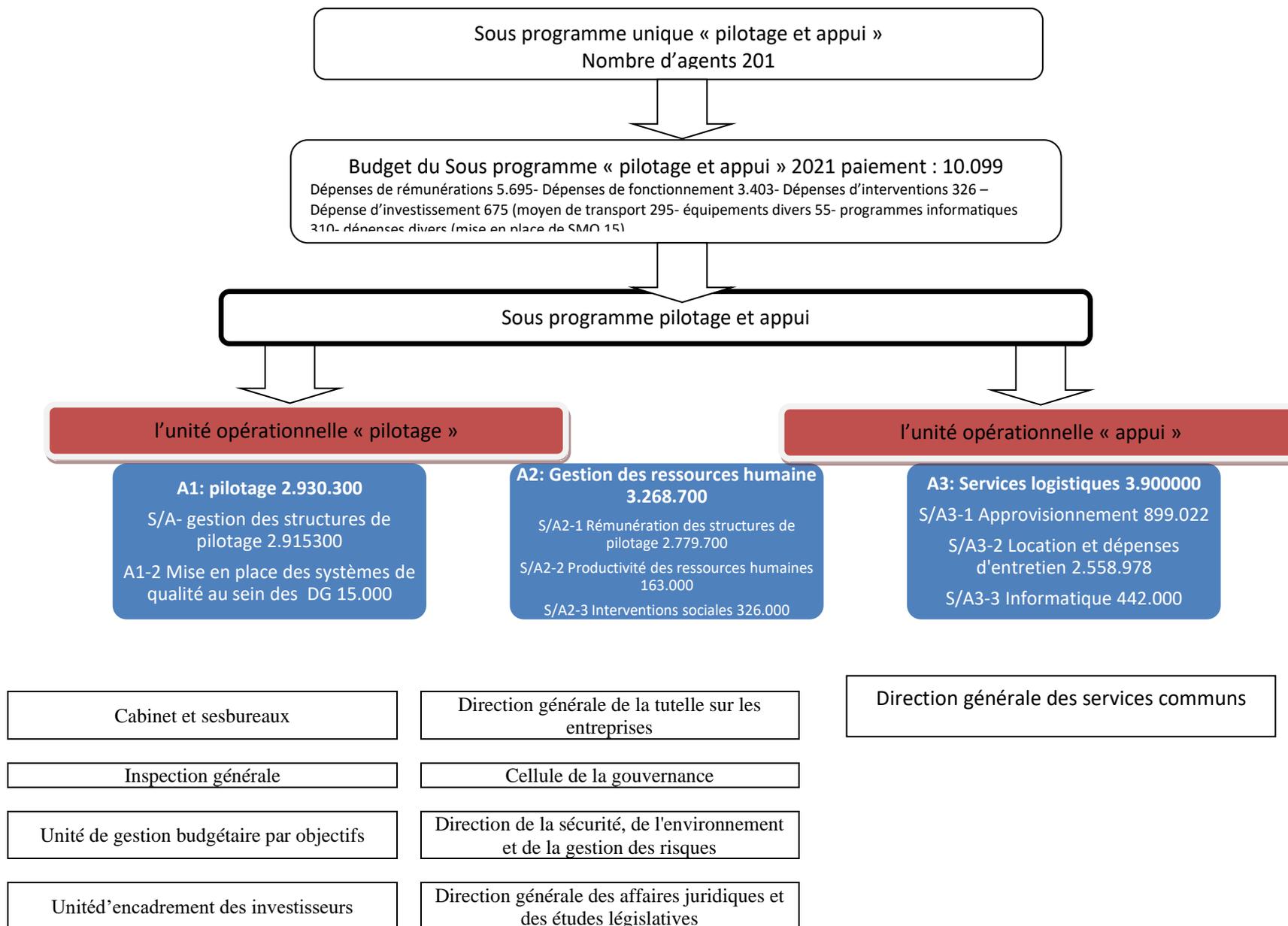




Déclinaison opérationnelle des objectifs du programme « pilotage et appui » (Ministère de l'industrie de l'énergie et des mines- cadre unifié)



Organisation financière du programme « pilotage et appui » (Ministère de l'industrie de l'énergie et des mines- cadre unifié)



Tableaux de passage entre la nature et la destination de la dépense

(Tableau unifié du ministère de l'industrie de l'énergie et des mines)

Programme	Sous programme	Intervenants (structures administratives)	Unités opérationnelles	Activités du programme "pilote et appui"		Sous activités du programme "pilote et appui"		Nature de la dépense	Réalizations 2019		2021	2020
				intitulé	Budget 2020	intitulé	Budget 2021		Ancienne imputatio n	Ministère de l'industrie de l'énergie et des mines	LF	Total prévisio ns
Programme 9: " pilote et appui"	Sous Programme: " pilote et appui"	Cabinet Inspection générale DG de la tutelle sur les établissements et entreprises publiques Unité de gestion budgétaire par objectifs	Unité opérationnelle " pilote"	A1: Pilote	2930300	S/A1-1 Gestion des structures de pilote	2915300	Rémunérations des agents de l'Unité opérationnelle "pilote"	Aticle 01136/pg 9000	3906721	318000 0	2915300
								Rémunération des membres du gouvernement	2	193281	194200	212000
								Rémunération des membres des cabinets	4	0	44000	132000
								Salaire de base et échelonnement	10	1010762	756000	550000
								Indemnités spécifiques fixes	11	1749894	140400 0	1264000
								Indemnités liées au fonction	12	231639	153000	214000
								Prime de rendement	14	29495	92000	67200
								Prime des heures supplémentaires	15	76188	10000	9000
								Indemnités familiales	16	7669	8000	5500
								Participations en charge	17	155794	434000	395200

Programme 9: " pilotage et ..."	Sous Programme: " pilotage et ..."	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle " Appui"	A2: Gestion des ressources humaines	3268700	S/A1-2 Mise en place du label Qualité au sein des directions générales rattachées au ministère	15000	de l'employeur				
								Indemnité de coordination et de suivi des finances publiques		418030	5800	0
								Agents temporaires	31	65	0	19100
								Agents contractuels	31	30358	64000	36400
								Participations en charge de l'employeur	35	3547	14000	10900
								Dépenses d'investissements (dépenses diverses)	Article 06608	0	30000	15000
								Mise en place du label Qualité au sein des directions générales rattachées au ministère	art 06608/pg 0001	0	30000	2779700
								Rémunérations des agents de l'Unité opérationnelle "appui"	art 01136/pg 9000	1021001	2916000	2779700
								Salaire de base et échelonnement	10	242902	759000	642000
								Indemnités spécifiques fixes	11	454179	1404000	1459500
Indemnités liées au fonction	12	56300	151000	107500								
Indemnités spécifiques variables	13	0	300	2900								
Prime de rendement	14	25794	9000	70600								
Prime des heures	15	8121	10000	8300								

							supplémentaires				
							indemnités familiales	16	3048	8000	9200
							Participations en charge de l'employeur	17	145482	433000	446200
							Agents temporaires	30	65	12800	15300
							Agents contractuels	31	79454	41500	12700
							Indemnités familiales	35	0	0	0
							Participations en charge de l'employeur	36	5656	6400	5500
						S/A2-2 Productivité des ressources humaines	Dépenses de fonctionnement (Ressources humaines)	art 02236/pg 9000	167152	200000	163000
							Frais d'hébergement	157	0	16000	11000
							Dépenses des missions	163	33682	60000	40000
							Habits des ouvriers et agents d'accueil	165	36275	34000	34000
							Indemnité journalière de déplacement	174	3741	5000	5000
							Frais de transport des individus à l'intérieur	184	1684	3000	3000
							Abonnement du transport	185	0	4500	2500
							Frais de transport des individus à l'étranger	186	31611	45000	35000
							Séminaires de formation	194	5546	7500	7500
							Stages de formation	195	1698	5500	5500
							Formation en informatique	197	2920	7000	7000
							Dépenses médicales	212	20	1000	500
							Achats de médicaments et produits	213	0	500	1000

							pharmaceutiques					
							Organisation des examens et concours	219	3186	6500	6500	
							Commissions médicales	232	1295	2000	2000	
							Coventions médicales	306	0	2500	25000	
							Autres services		45000	0	0	
							Autres dépenses de gestion		495	0	0	
						S/A2-3 Interventions sociales	326000	Dépenses d'interventions (subventions au profit des associations et des amicales à caractère social)	art 03336/pg 9000 Spg 234	278000	302000	326000
							Subvention complémentaire conjonctirelle au profit des agents de l'Etat		102426	0	0	
							Programme du depart volontaire		90947	0	0	
Programme 9: " pilotage et ..."	Sous Programme: " pilotage et ..."	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle " Appui"	A3 services logistiques	3900000	S/A 3-1 Approvisionnements	899022	Dépenses de fonctionnement (services logistiques)	art 02236/pg 9000	773753	514000	549022
							Ameublement de l'administration	34	17134	13000	13000	
							Achat de carburant pour les myens de transport	43	131912	105000	105000	
							Quotats de carburant pour les cadres chargés de postes fonctionnelles	45	408315	235000	369632	
							Courriers administratifs	54	4204	5000	5000	
							Matériel de gestion	62	15101	10000	10000	

								administrative				
								Assurance du matériel de transport	80	20180	19000	23000
								Fournitures bureautiques	111	54556	34000	35000
								Imprimés officiels	112	2440	4000	4000
								Autres imprimés	117	3157	4500	4500
								Documents manuscrits	123	500	1500	1500
								Journaux et magazines	125	26375	30000	22000
								Abonnements auprès des agences médiatiques	126	21056	12000	14500
								Publication des annonces dans les journaux et magazines	127	3388	6000	6000
								Frais de réception	156	11909	17000	17000
								Frais de circulation	241	14910	14000	14890
								Frais de passage	242	2970	3000	3000
								Autres dépenses de gestion	403	97	1000	1000
								Arriérés auprès d'autres fournisseurs		35550	0	0
								Dépense d'investissement (équipements administratifs)	Art 06604	258700	425000	350000
								Acquisition de moyens de transport	Art 06604 pg0001	258700	405000	295000
								Acquisition d'équipements divers	Art 06604 pg0007	0	20000	55000
Pr	S	Direction	U			S/A 3-2	2558978	Dépenses de	Art 02236	1945914	2155500	2258368

		générale des services communs			Location et dépenses d'entretien		fonctionnement (location)	pg9000 Spg020			
							Dépenses de fonctionnement (entretien des immeubles et dépenses divers rattachées)	Art 02236 pg9000	400678	302000	300610
							Consommation d'eau	21	15131	12000	13500
							Consommation d'électricité et de gaz	22	188224	100000	100000
							Communications téléphoniques	23	24566	50000	38000
							Entretien des batiments	91	56373	33000	33000
							Maintenance des moyens de transport	92	79816	74000	85110
							Entretien et maintenance du materiel et du meuble	93	16217	22000	17000
							Dépenses directes pour le nettoyage	103	10184	11000	14000
							Arriérés auprès d'autres fournisseurs		10167	0	0
Programme 9: " pilotage	Sous Programme:	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle		S/A 3-2 Informatique	442000	Dépenses de fonctionnement (informatique)	Art 02236 pg9000	99201	133500	133500
							Echange de données	24	40511	30000	30000
							Acquisition de fournitures et matériels informatiques	135	35795	51000	51000
							Dépenses de maintenance informatique	137	10030	27000	27000

							Dépenses de l'exploitation du système "ADEB"	145	3860	6000	6000
							Dépenses de l'exploitation du système "INSAF"	146	4018	5000	5000
							Dépenses de l'exploitation du système "RACHED"	147	1416	2000	2000
							Dépenses de l'exploitation du système "AMEN"	148	3570	7000	7500
							Applications du schéma directeur commun de l'administration	149	0	5500	5500
							Dépenses d'investissement (programmes informatiques)	Art 06605	169815	240000	310000
							Schema directeur de l'informatique	Art 06605 pg0004	169815	240000	310000
Total									9214308	10398000	10099000

**Tableau de bord des activités et interventions à réaliser
concernant les objectifs opérationnels et ses indicateurs**

Objectifs	Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Objectif 1: Renforcer l'efficacité du programme « pilotage et appui »	Taux d'exécution du programme annuel des missions d'inspection	60%	Inspection générale Nombre annuel des pétitions entre 20 et 30 pétitions englobant les établissements et entreprises à participations publiques avec le rapport annuel des missions d'inspection	Gestion des structures de pilotage	2.915
			Suivi des rapports Rapports de la cour des comptes (2015-2016-2017-2018), des rapports des comités généraux de contrôle et des rapports de l'inspection générale du ministère		
			Investigation 9 missions en cours (non programmées)		
	Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle	90%	Suivi des rapports Rapports de la cour des comptes (2015-2016-2017-2018), des rapports des comités généraux de contrôle et des rapports de l'inspection générale du ministère		
Nombre de réunions du comité de	1 réunion	Réunion de travail avec les responsables de programme et les différents			

	pilotage pour le suivi de l'efficacité de la mission		intervenants en fixant les objectifs et les indicateurs ainsi que le suivi du plan d'actions		
	Actualisation du contenu du site officiel de la mission	08	Coordination continue avec les différentes structures administratives responsables et les services juridiques pour l'actualisation et la diffusion des informations à temps.		
	Nombre des directions générales adhérant au label « Marhaba » et le système ISO	0 administration	Report de la programmation de la mise en place d'un système qualité au profit des administrations jusqu'à 2022 en restructurant le bureau de relations avec le citoyen en 2021	Mise en place des systèmes qualité dans les directions générales	15
Total activité « pilotage »					2.930
Objectif 2: Améliorer la gestion des ressources humaines et développement des compétences et des habiletés			Réaliser le programme des promotions dans les délais	Rémunération des structures d'appui	2.780
	Taux d'encadrement	64%	Attirer les cadres compétents via le mécanisme d'intégration ou de détachement	Interventions sociales	326
	Taux de bénéficiaires de la formation	50%	Prendre les mesures nécessaires pour améliorer la formation et l'orienter efficacement sur la base des fiches d'évaluation finalisées lors de chaque session organisée.	Productivité des ressources humaines	163
Total activité "gestion des ressources humaines"					3.269

Objectif 3: Optimiser la gestion financière et logistique	Une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie (carburant, électricité, eau)	196 MD		Part importante de l'approvisionn ement	899
				Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	20
				Implantation des minuteriers pour la climatisation	2
				Utilisation des détecteurs de movement dans les espaces publics	3
				Mise en place de l'éclairage avec la technologie "LED" dans les espaces publics	10
				Mise en place du système de maîtrise de repartition du carburant "AGILIS"	5
			Mise en place du système "GPS"		
Rationaliser les	62,5		Location et	2.559	

dépenses d'entretien et garantir de meilleures conditions de travail	MD		dépenses d'entretien	
			Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	62
			Entretien des bâtiments	20
			Entretien du matériel	6
			Maintenance des voitures	30
			Nettoyage	6
		Réaliser des missions d'inspection et d'entretien par les ouvriers specializes (électricien, menuisier, plombier, technicien de communication)		
Maîtriser les délais de paiement des factures	7 jours		Multiplier les reunions de dialogue de gestion pour traiter les obstacles et les problématiques causant le dépassement de délais entravant les paiements.	
			Impliquer tous les intervenants et leur transmettre les observations et demandes d'explication de la part du contrôle des dépenses pour l'amélioration de performance.	
			Evaluation périodique au	

			sein de la sous direction du budget et la sous direction des bâtiments et équipements, renforcer les compétences pendant tout le processus d'achat public notamment l'exécution et le paiement (programmation de la formation dans ce domaine)			
Objectif 4: Une administration électronique au service de l'industrie	Garantir la sécurité et la continuité des services	8,15		Informatique	442	
				Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	70	
				Système de sécurité informatique (02 pare-feu)	50	
				Audit de la sécurité informatique	20	
	Informatiser les fonctions de l'administration	75%			Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	60
					Acquisition des équipements informatiques	60
Total activité "services logistiques"					3.900	
Total					10.099	

Indicateurs de performance des objectifs stratégiques

Remarque : Compte tenu des circonstances exceptionnelles à l'échelle nationale due à la pandémie du Coronavirus, et de la conjoncture spécifique vécue par le ministère surtout pendant l'année budgétaire actuelle suite sa division puis à sa réunification, provoquant une grande pression sur les délais de préparation du budget et des documents de performance pour le programme « pilotage et appui » en particulier, il était convenu de :

- Se baser, à titre exceptionnel, sur les données relatives au cadre de la performance du programme pilotage et appui de la section « Energie et mines » comme données pour tout le ministère de l'industrie, énergie et mines (objectifs stratégiques et opérationnels et les données relatives pour les indicateurs). La revue de ces données sera réalisée à l'occasion de la préparation des documents de performance pour 2022.

- Concernant le volet budgétaire, deux parties seront prises en considération dans le document : une première partie unifiant tous les crédits budgétaires pour les deux sections « industrie » et « énergie et mines » ; et une deuxième partie présentant un budget avec des sections séparées, cette configuration sera retenue également au niveau des annexes.

**Indicateurs de performance de l'objectif opérationnel 1 :
Renforcer l'efficacité du programme « pilotage et appui »**

Fiche indicateur 9/1/1/1:

Taux d'exécution en rapport avec le volume des pétitions reçues et du programme annuel des missions d'inspection

Code de l'indicateur : 9/1/1/1

Intitulé de l'indicateur : Taux d'exécution des pétitions et du rapport au programme annuel des missions d'inspection.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Renforcer l'efficacité du programme « pilotage et appui ».

4- Définition de l'indicateur: Taux de couverture du contrôle des établissements et des structures.

5-Type de l'indicateur : indicateur de résultat.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: Taux de réponse aux pétitions par rapport au nombre reçu par l'inspection et le taux de couverture du contrôle des établissements et des structures par rapport du nombre total des établissements.

2- Unité de l'indicateur : pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par l'inspection générale.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Rapport.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : source administrative

6-Périodicité de l'indicateur : annuel.

7-Valeur cible de l'indicateur : à moyen terme.

8-Responsable de l'indicateur : Inspecteur général.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 9/1/1/1: Taux de couverture du contrôle des établissements et des structures	%	5	15	25	50			
Indicateur 9/1/1/1: Taux d'exécution en rapport avec le volume des pétitions reçues et du programme annuel des missions d'inspection						60	70	75

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

L'indicateur « Taux de couverture du contrôle des établissements et des entreprises publics » a été modifié par un indicateur qui reflète l'efficacité du travail de l'inspection générale du ministère, qui est « Taux d'exécution des pétitions reçues par l'inspection. ». dont leur nombre est compris entre 20 et 30 pétition annuelle, et le taux de réalisation est de 80% par rapport au total des pétitions reçues par l'Inspection générale et les diverses structures et institutions (l'instance nationale de lutte contre la corruption, les structures gouvernementales, le Parlement, les informateurs ...) qui représente une priorité rapport à son programme annuel d'intervention, dont le taux d'exécution qui reste en deçà des attentes en raison du manque de ressources humaines.

- Manque de ressources humaines : Départ de deux cadres de l'inspection générale : le premier dans le cadre de détachement à la Société Tunisienne de Transfert des Matériaux Miniers et occupant le poste de directeur; et le second dans le cadre d'une mutation à la cellule de gouvernance du ministère occupant le poste de sous directeur.

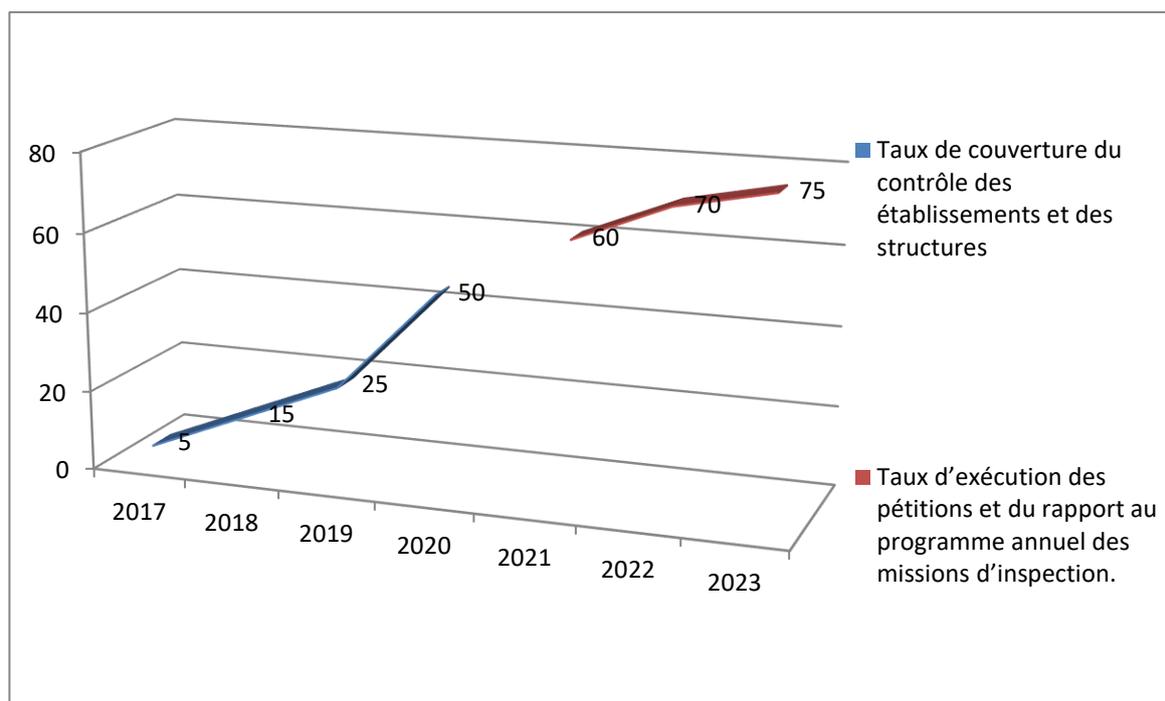
- La fréquence des tâches non programmées et la couverture de nombreux domaines de recherche.

- La performance peut être améliorée en dotant la structure des capacités humaines nécessaires, vu le manque qui représente 60% de l'organigramme, qui a subi une diminution compte tenu des départs enregistrés des deux cadres précités à la fin de 2018 (01 décembre 2018) et début 2019 (mars 2019).

3-Graphique :

Taux de couverture du contrôle des établissements et des structures

Taux d'exécution des pétitions et du rapport au programme annuel des missions d'inspection.



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux d'exécution en rapport avec le volume des pétitions reçues et du programme annuel		60%	Inspection générale Nombre annuel des pétitions entre 20 et 30 pétitions englobant les établissements et entreprises à participations publiques avec le rapport annuel	Gestion des structures de pilotage	2.915 (*)

des missions d'inspection			des missions d'inspection		
			Suivi des rapports Rapports de la cour des comptes (2015-2016-2017-2018), des rapports des comités généraux de contrôle et des rapports de l'inspection générale du ministère		
			Investigation 9 missions en cours (non programmées)		

* Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour la sous activité « Gestion des structures de pilotage» appartenant à l'activité « gestion des ressources humaines » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Taux d'exécution des pétitions et du rapport au programme annuel des missions d'inspection».

Fiche indicateur 9/1/1/2:

Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle

Code de l'indicateur : 9/1/1/2

Intitulé de l'indicateur : Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Renforcer l'efficacité du programme « pilotage et appui ».

4- Définition de l'indicateur: Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle.

5-Type de l'indicateur : indicateur de résultat.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle par rapport au nombre total des recommandations et des réformes.

2- Unité de l'indicateur : pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par l'inspection générale.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Rapport.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : source administrative

6-Date de disponibilité de l'indicateur : Fin de chaque année.

7-Valeur cible de l'indicateur : à moyen terme.

8-Responsable de l'indicateur : Inspecteur général.

Lecture des résultats de l'indicateur :**1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 9/1/1/2: Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle.	%	15	40	60	70	90	90	95

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

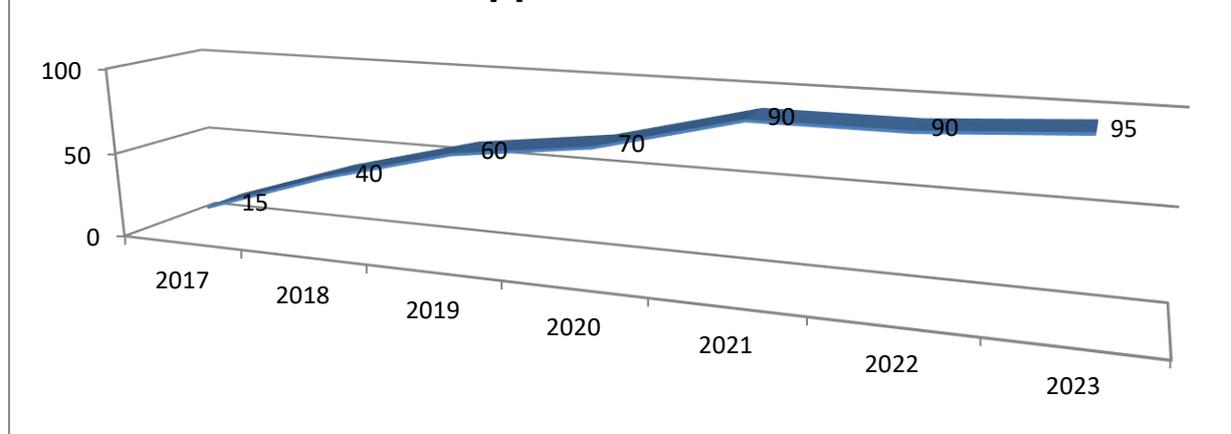
Le taux d'avancement des réformes dans les établissements et les entreprises devrait se situer dans la limite de 90% ou plus au cours des prochaines années, étant donné que le suivi est effectué en premier lieu par d'autres structures de contrôle (le Contrôle Général des Services Publics, le Contrôle Général des Finances, le Contrôle Général Du Domaine de l'Etat, la cour des comptes) puis dans un second temps, par le biais de l'Inspection Générale, chargée du suivi du reste des recommandations.

L'Inspection générale assure également le suivi (suivi de proximité) assuré par le Haut comité du contrôle administratif et financier et l'établissement concerné et l'inspection générale.

Actuellement, le suivi des établissements concernés et l'exécution des recommandations, néanmoins, le suivi de la mise en œuvre des réformes réalisé par l'inspection générale par rapport au programme national reste dessous des attentes vu le manque de ressources humaines et la priorisation des missions d'investigation occupant le grand lot du travail d'inspection.

3-Graphique :

Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle.



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux de réalisation des réformes incluses dans les rapports de contrôle		90%	Suivi des rapports Rapports de la cour des comptes (2015-2016-2017-2018), des rapports des comités généraux de contrôle et des rapports de l'inspection générale du ministère		

Fiche indicateur 9/1/1/3:

Nombre de réunions du comité de pilotage pour le suivi de l'efficacité de la mission

Code de l'indicateur : 9/1/1/3

Intitulé de l'indicateur: Nombre de réunions du comité de pilotage pour le suivi de l'efficacité de la mission.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur: Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur:

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Renforcer l'efficacité du programme « pilotage et appui ».

4- Définition de l'indicateur: Nombre de réunions du comité de pilotage pour le suivi de l'efficacité de la mission.

5-Type de l'indicateur: indicateur de résultat.

6-Nature de l'indicateur : indicateur de résultat

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur: Quantitatif.

2- Unité de l'indicateur: nombre.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: données diffusées par services concernés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur: Données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur: source administrative

6-Date de disponibilité de l'indicateur : Fin de chaque année.

7-Valeur cible de l'indicateur : 4 ou 5 réunions annuellement.

8-Responsable de l'indicateur:

Lecture des résultats de l'indicateur :**1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

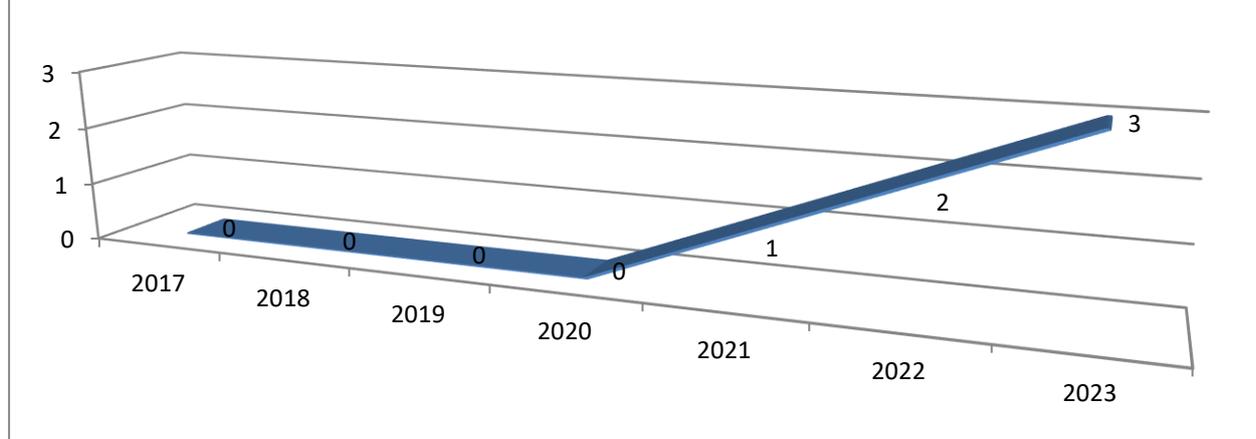
Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de réunions du comité de pilotage pour le suivi de l'efficacité de la mission	nombre	0	0	0	0	1	2	3

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que la Tunisie et le monde ont traversées à la suite de la pandémie Corona, en plus de la circonstance particulière traversée par le ministère au cours des quatre dernières années, pourses deuxsections« industrie »et« énergie et mines »avec la création d'un ministère chargé de l'énergie et des mines et de l'intégration de l'industrie avec le ministère du commerce, puis la fusion du ministère de l'énergie et des mines avec le ministère chargé de l'industrie à plusieurs reprises, nous vous informons qu'il n'a pas été possible d'achever les procédures pour la création du comité de pilotagepour la mise en place d'un système de contrôle interne et le suivi de la mise en œuvre de la GBO. Il est prévu de rattraper ce retard à la fin de cette année ou au début de l'année 2021. Il est à noter que parallèlement à la mise en place du contrôle hiérarchisé des dépenses, il est prévu d'entamer la mise en place d'un système de contrôle interne suite à la création du comité de pilotage stratégique du ministère ainsi qu'un ensemble de comités opérationnels et d'équipes de travail pour inventorier les différentes fonctions administratives pour chaque programme et l'élaboration des manuels de procédures et l'analyse des risques afin d'entamer les mesures de contrôle nécessaires pour assurer le processus et améliorer les plans d'actions et atteindre les objectifs.

3-Graphique :

Nombre de réunions du comité de pilotage pour le suivi de l'efficacité de la mission



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Nombre de réunions du comité de pilotage pour le suivi de l'efficacité de la mission	4 à 5 réunions	01 réunion	Entamer la mise en place du contrôle interne		
			Evaluation de l'efficacité de la mission en examinant les objectifs et indicateurs adoptés.		
			Examiner les résultats de performance et le degré de capacité des interventions et des activités à réaliser la cible fixée.		

Fiche indicateur 9/1/1/4:

Actualisation du contenu du site officiel de la mission

Code de l'indicateur : 9/1/1/4

Intitulé de l'indicateur : Taux d'actualisation du contenu du site officiel de la mission.

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Renforcer l'efficacité du programme « pilotage et appui ».

4- Définition de l'indicateur: Nombre des actualisations au niveau des données du site par rapport aux actualisations annuelles prévues.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur: Quantitatif (nombre de 0 à 10)

$$V_p = V_i + 3 * V_s + 2 * V_{ps} + 2 * V_{ip} + 2 * V_{gd}$$

V_i : taux d'actualisation des données administratives (ministère, cadre juridique...)

V_s : taux d'actualisation des données relatives aux secteurs (énergie, mines et énergies renouvelables)

V_{ps} : taux d'actualisation des publications et statistiques.

V_{ip} : taux d'actualisation des infos et indicateurs

V_{gd} : taux d'actualisation des données relatives à la gouvernance ouverte et aux données

2- Unité de l'indicateur: Taux.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: données diffusées par services concernés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur: Données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur: source administrative

6-Date de disponibilité de l'indicateur : Fin de chaque année.

7-Valeur cible de l'indicateur :10.

8-Responsable de l'indicateur: Responsable de la direction informatique.

Lecture des résultats de l'indicateur :

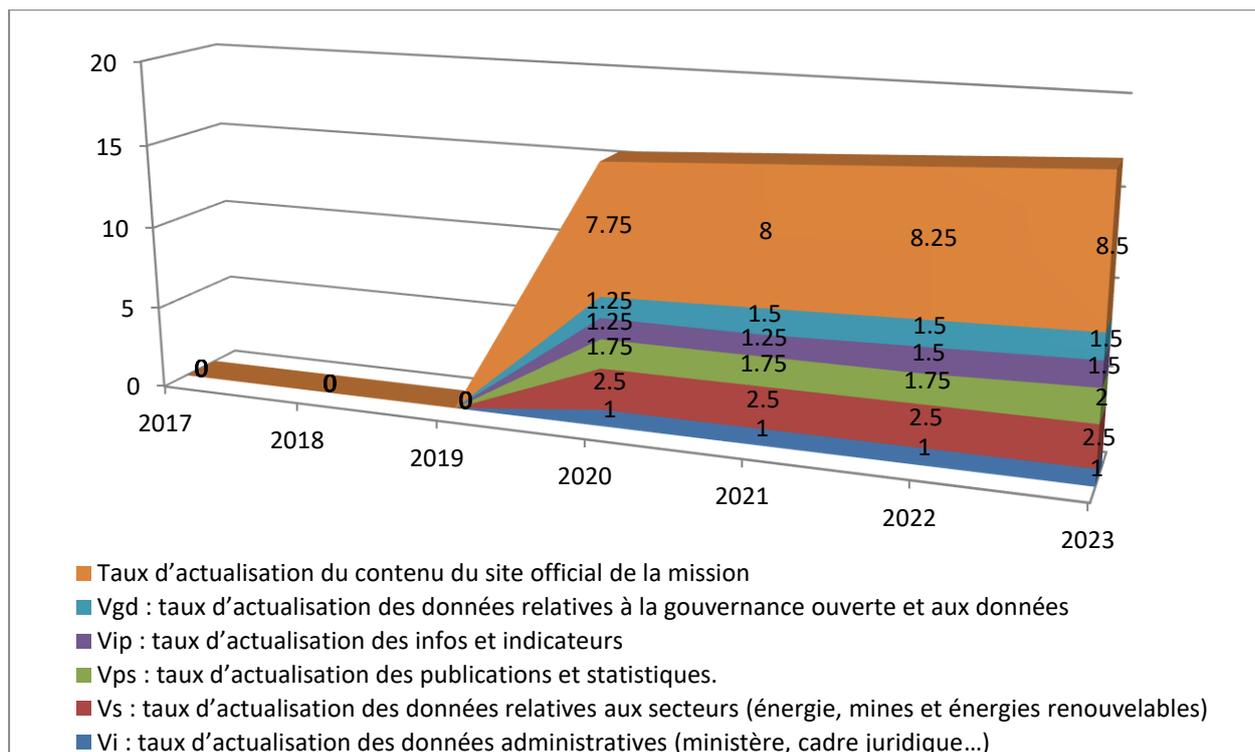
1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	de	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
			2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 9/1/1/4: Taux d'actualisation du contenu du site officiel de la mission		Nombre de 0-10	-	-	-	7,75	8	8,25	8,5
Vi		De 0 à 1	-	-	-	1	1	1	1
Vs		De 0 à 3	-	-	-	2,5	2,5	2,5	2,5
Vps		De 0 à 2	-	-	-	1,75	1,75	1,75	2
Vip		De 0 à 2	-	-	-	1,25	1,25	1,5	1,5
Vgd		De 0 à 2	-	-	-	1,25	1,5	1,5	1,5

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Le site du ministère est mis en ligne en juin 2020 et son enrichissement a contribué à l'amélioration de cet indicateur

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurs cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Actualisation du contenu du site officiel de la mission	10	08	Coordination continue avec les différentes structures administratives responsables et les services juridiques pour l'actualisation et la diffusion des informations à temps.		

5-Limites de l'indicateur :

Le manque du personnel spécialisé entrave relativement le suivi du site et son actualisation.

Fiche indicateur 9/1/1/5:

Nombre des directions générales adhérant au label « Marhaba » et le système ISO

Code de l'indicateur : 9/1/1/5

Intitulé de l'indicateur : Nombre des directions générales adhérant au label « Marhaba » et le système ISO

Date de mise à jour : fin de chaque année

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Renforcer l'efficacité du programme « pilotage et appui ».

4- Définition de l'indicateur: Nombre des directions générales adhérant au label « Marhaba » et le système ISO.

5-Type de l'indicateur : indicateur de produit.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience.

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: nombre.

2- Unité de l'indicateur : nombre.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par le bureau des relations avec le citoyen.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : source administrative

6-Date de disponibilité de l'indicateur : Fin de chaque année.

7-Valeur cible de l'indicateur : 10.

8-Responsable de l'indicateur : Responsable du bureau des relations avec le citoyen.

Lecture des résultats de l'indicateur :

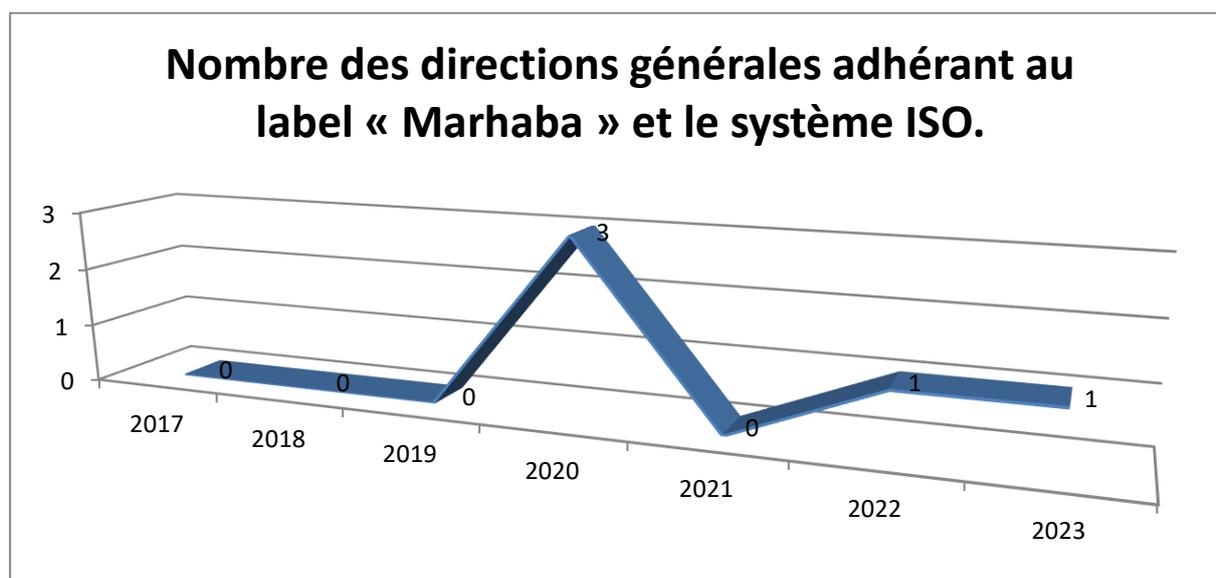
1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	de unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 9/1/1/5: Nombre des directions générales adhérant au label « Marhaba » et le système ISO.	%	0	0	0	3	0	1	1

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Concernant l'année 2021, il est prévu de restructurer le bureau des relations avec le citoyen après la création du ministère de l'énergie et des mines en programmant 40 MD en 2022 et 2023 pour la mise en place d'un système de qualité ISO dans deux directions générales.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Valeurscibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Nombre des directions		0 administration	Report de la programmation de la mise en place d'un système		15 (*)

générales adhérant au label « Marhaba » et le système ISO			qualité au profit des administrations jusqu'à 2022 en restructurant le bureau de relations avec le citoyen en 2021		
--	--	--	---	--	--

(*)Prévisions nulles et report du projet pour 2022. Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour la sous activité « Gestion des structures de pilotage » appartenant à l'activité Mise en place des systèmes qualité dans les directions générales » appartenant à l'activité « pilotage » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration des indicateurs.

Indicateurs de performance de l'objectif opérationnel 2 :

Améliorer la gestion des ressources humaines et développement des
compétences et des habiletés

Fiche indicateur 9/1/2/1:

Taux d'encadrement

Code de l'indicateur : 9/1/2/1

Intitulé de l'indicateur : Taux d'encadrement

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Améliorer la gestion des ressources humaines et développement des compétences et des habiletés.

4- Définition de l'indicateur: Evolution du taux des cadres par rapport au nombre total des agents.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience.

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur:taux des cadres par rapport au nombre total des agents.

2- Unité de l'indicateur : pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : nombre des cadres+ nombre total des agents.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : enquête.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : source administrative

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur : amélioration de la performance des cadres.

8-Responsable de l'indicateur:Sous direction des ressources humaines.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

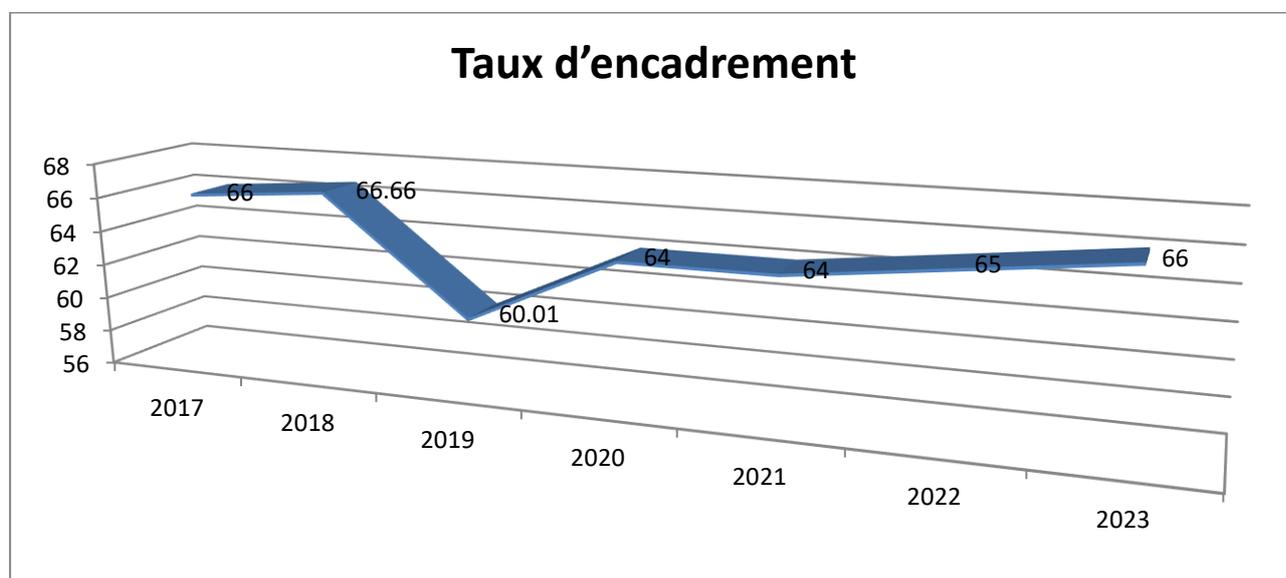
Indicateur performance	de	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
			2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
indicateur 9/1/2/1: Taux d'encadrement		%	66	66.66	60.01	64	64	65	66

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Au vu des nouvelles données résultant de la crise économique et financière mondiale causée par la propagation de l'épidémie du Coronavirus et conformément à la circulaire n ° 16 du 14 mai 2020 relative à la préparation du budget 2021, les promotions programmées ont été reportées. Par conséquent, les estimations du taux d'encadrement pour l'année en cours 2020 stagneront avec le gel des recrutements au sein de la fonction publique, ce qui affectera négativement l'évolution du taux d'encadrement au niveau du ministère.

Concernant les années 2021-2022-2023, suite à la création du ministère de l'Énergie, des Mines et de la Transition énergétique conformément au décret gouvernemental n°183 du 28 avril 2020, et en raison de la dimension technique du ministère, l'effort sera déployé pour améliorer le taux d'encadrement par l'activation du programme des promotions pour 2020 et 2021 et couvrir les besoins constatés à travers la mobilité fonctionnelle: mutation, détachement, réemploi ... en application du courrier du comité général de la fonction publique relatif à la fixation des besoins du ministère de postes et fonctions prioritaires daté du 18 juin 2020.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux d'encadrement	64%	Réaliser le programme de promotion conformément au calendrier arrêté.	Rémunération des structures d'appui	2.780 (*)
		Attirer les cadres compétents via le mécanisme d'intégration ou de détachement	Interventions sociales	326 (*)

(*) Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour les deux sous activités « Rémunération des structures d'appui » et « Interventions sociales » appartenant à l'activité « gestion des ressources humaines » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « taux d'encadrement ».

5- Limites de l'indicateur :

Difficulté de renforcer la direction avec les cadres en absence d'autorisation pour les recrutements.

Fiche indicateur 9/1/2/2:

Taux de bénéficiaires de la formation

Code de l'indicateur : 9/1/2/2

Intitulé de l'indicateur : Taux de bénéficiaires de la formation

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Améliorer la gestion des ressources humaines et développement des compétences et des habiletés.

4- Définition de l'indicateur: Evolution du taux des cadres bénéficiant de la formation par rapport au nombre total des agents sans tenant compte des ouvriers.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficience.

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: nombre des participants dans des sessions de formation/ nombre total des agents.

2- Unité de l'indicateur : pourcentage.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: nombre des participants dans des sessions de formation + nombre total des agents.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : enquête.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : source administrative

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur :

8-Responsable de l'indicateur : Sous direction des ressources humaines.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

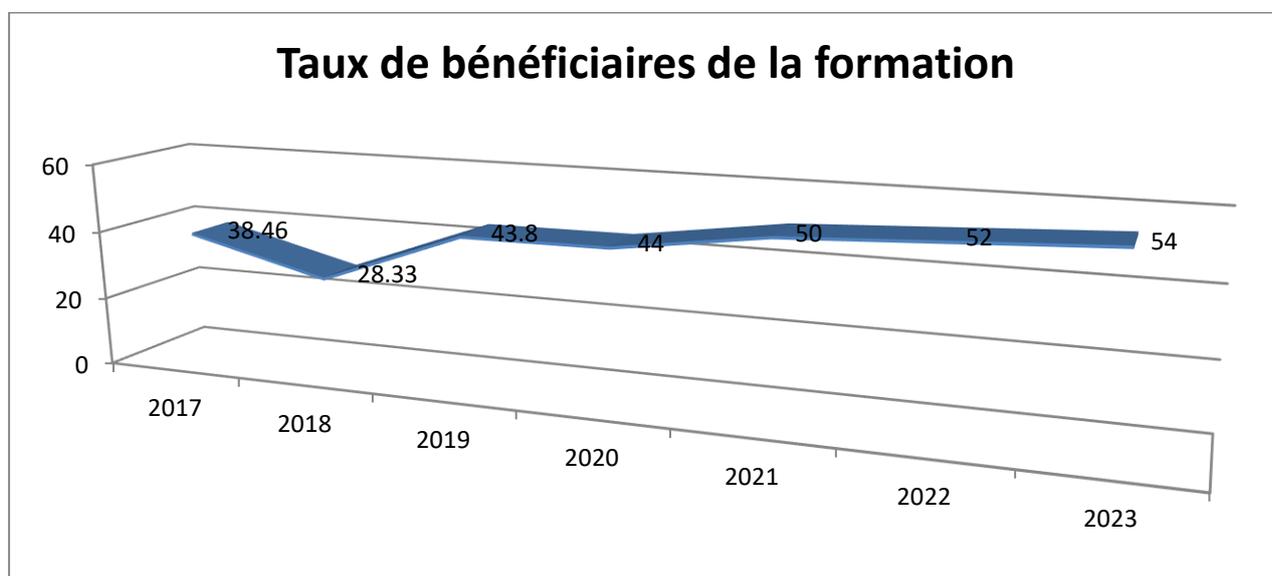
Indicateur de performance	de unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
indicateur 9/1/2/2: Taux de bénéficiaires de la formation	%	38,46	28,33	43,80	44	50	52	54

Rémarque : Rectifications des taux de bénéficiaires de la formation pour 2017, 2018, 2019 et 2020 en comptabilisant le bénéficiaire de formations qu'une seule fois par rapport au nombre total des agents.

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

- Une amélioration du pourcentage de bénéficiaires pour 2019 par rapport à 2018 a été enregistrée malgré les crédits limités, englobant la section de l'industrie et la section de l'énergie en raison du rattachement des services du ministère de l'Énergie avec le ministère de l'industrie et des petites et Les moyennes entreprises fin 2018, où l'on a veillé à ce que les activités de formation incluent le plus grand nombre et d'agents possible.
- On s'attend à ce que le pourcentage augmente en 2021, 2022 et 2023, car les efforts seront orientés à l'avenir vers l'identification réelle des besoins de formation et le développement des activités et leur adéquation avec les exigences professionnelles du personnel, en coordination avec les structures concernées pour garantir l'efficacité et l'efficience et le lien entre le processus de formation et les objectifs stratégiques.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux de bénéficiaires de la formation	50%	Prendre les mesures nécessaires pour améliorer la formation et l'orienter efficacement sur la base des fiches d'évaluation finalisées lors de chaque session organisée.	Productivité des ressources humaines	163 (*)

(*) Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour la sous activité « Productivité des ressources humaines » appartenant à l'activité « gestion des ressources humaines » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Taux de bénéficiaires de la formation ».

5- Limites de l'indicateur :

- Les crédits limités et les conditions sanitaires mondiales auront un impact significatif sur le taux de bénéficiaires pour 2020, malgré les efforts pour remédier au retard dans la mise en œuvre des activités programmées pour la même année.
- Un budget non adéquat pour soutenir le plan de formation, fournir des incitations à la formation et acquérir les fournitures et les équipements nécessaires.
- L'absence d'un système de suivi, d'évaluation et de contrôle pour assurer la qualité de la formation et la révision des activités programmées et leur adéquation aux besoins des employés, en particulier le personnel technique du ministère, pour améliorer leurs compétences et aptitudes.

Fiche indicateur 9/1/2/1:

Taux d'occupation de la femme des postes fonctionnels supérieurs (directeur général, président directeur général)

Code de l'indicateur : 9/1/2/3

Intitulé de l'indicateur : Taux d'occupation de la femme aux postes fonctionnels supérieurs (directeur général, président directeur général)

Date de mise à jour : Fin de chaque année.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Améliorer la gestion des ressources humaines et développement des compétences et des habiletés.

4- Définition de l'indicateur :

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité.

7-Déclinaison :Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur:Quantitatif.

2- Unité de l'indicateur : nombre.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données diffusées par les services concernés.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : données administratives.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : source administrative

6-Date de disponibilité de l'indicateur : Fin de chaque année.

7-Valeur cible de l'indicateur :

8-Responsable de l'indicateur :

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
)Taux d'occupation de la femme des postes fonctionnels supérieurs (directeur général, président directeur général	%	29	29	25	29	30	32	33

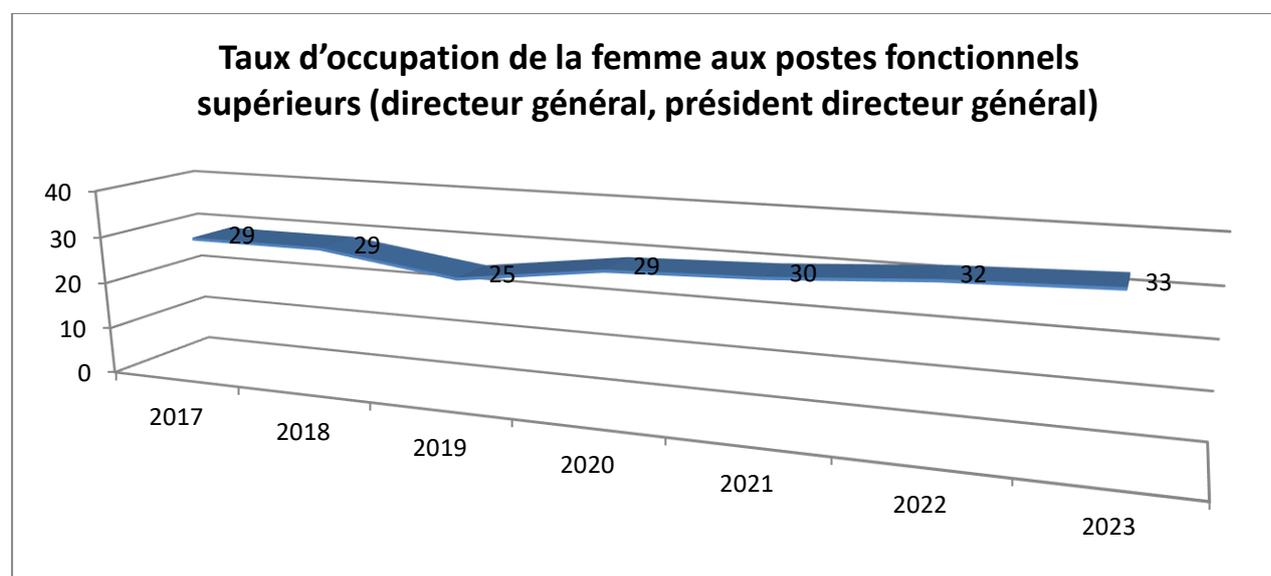
2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Cet indicateur opérationnel représente le taux d'occupation de la femme des postes fonctionnels supérieurs. D'après les statistiques, la femme est absente dans le poste de directeur général par rapport à l'homme due à l'instabilité du ministère.

La moyenne du taux d'occupation des femmes au poste de président directeur général est de 26% détaillé comme suit :

Année	taux d'occupation des hommes de poste de président directeur général	taux d'occupation des femmes de poste de président directeur général
2020	5	2
2019	6	2
2018	5	2
2017	5	2

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Cibles de l'indicateur	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Taux d'occupation de la femme aux postes fonctionnels supérieurs (directeur général, président directeur général)	50%	30%	Prendre les mesures nécessaires pour accroître le taux d'occupation de la femme de postes fonctionnels supérieurs en se basant sur les sessions de formation. Recourir au principe de la parité pour garantir l'équilibre entre les deux sexes dans l'occupation des postes fonctionnels supérieurs	Rémunération des structures d'appui	2.780 (*)

5- Limites de l'indicateur :

Les principales défaillances rattachées à l'indicateur du taux d'occupation de la femme de postes fonctionnels supérieurs (directeur général, président directeur général) sont :

- Le poste de président directeur général n'est accessible que dans le cas de détachement.
- L'octroi du poste fonctionnel est basé sur le concours quelque soit le genre.

La représentativité féminine est très faible, avec une grande différence dans la gestion des carrières qui subit chez la femme plusieurs ruptures à cause des contraintes familiales contrairement à l'homme.

Indicateurs de performance de l'objectif opérationnel 3 :

Optimiser la gestion financière et logistique

Fiche indicateur 9/1/3/1:

Une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie (carburant, électricité, eau)

Code de l'indicateur : 9/1/3/1

Intitulé de l'indicateur : Une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie (carburant, électricité, eau)

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Optimiser la gestion financière et logistique.

4- Définition de l'indicateur: Suivi de l'évolution de la consommation du carburant, et l'électricité et prendre les mesures nécessaires pour rationaliser la consommation.

5-Type de l'indicateur : indicateur d'activité.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité.

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: comparaison du coût.

2- Unité de l'indicateur : coût en mille dinars.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: la consommation du carburant, + la consommation de l'électricité + la consommation d'eau.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : bons de commande internes.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : système ADEB

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur : rationaliser la consommation d'énergie.

8-Responsable de l'indicateur : Sous direction des bâtiments et équipement.

Lecture des résultats de l'indicateur :**1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
indicateur 9/1/3/1: Une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie	Mille dinars	278,5	230	283	196	196	196	196
la consommation du carburant		159	145	192	145	145	145	145
la consommation de l'électricité		113	79	84	50	50	50	50
la consommation d'eau		6,5	6	7	6	6	6	6

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

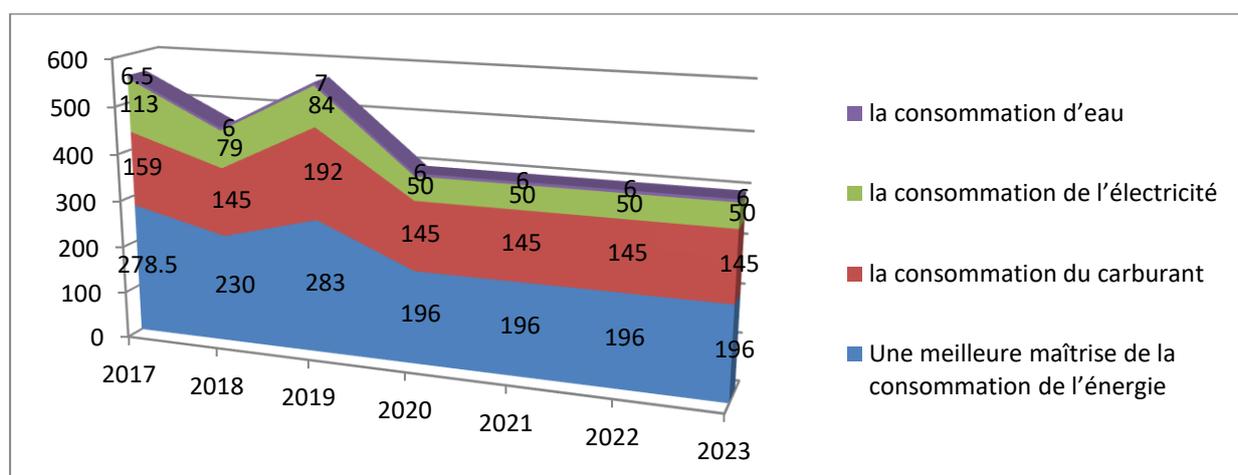
Une augmentation du coût de consommation de l'eau est constatée en 2017 suite à la séparation des deux ministères (énergie et mines d'une part et industrie d'autre part) et la hausse des prix et de la TVA.

Pour 2020, 2021 et 2022, le coût se stabilisera et le ministère s'efforcera à mettre en place un ensemble de mesures pour une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie, et ce avec :

- Implantation des minuteriers pour la climatisation
- Utilisation des détecteurs de mouvement dans les espaces publics
- Mise en place de l'éclairage avec la technologie "LED" dans les espaces publics
- Rationaliser la consommation de carburant pour les voitures de services et l'entretien périodique.
- Mise en place du système de maîtrise de repartition du carburant "AGILIS"
- Installation des systèmes « GPS » dans les voitures de services.
- Installation des équipements d'économie d'eau.

3-Graphique :

Une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie



4-Activités programmées :

Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie (carburant, électricité, eau)	196 MD		Part importante de l'approvisionnement	899 (*)
			Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	20
			Implantation des minuteriers pour la climatisation	2
			Utilisation des détecteurs de mouvement dans les espaces publics	3
			Mise en place de l'éclairage avec la technologie "LED" dans les espaces publics	10
			Mise en place du système de maîtrise de repartition du carburant "AGILIS"	5

(*) Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour la sous activité « approvisionnement » appartenant à l'activité « services logistiques » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Une meilleure maîtrise de la consommation de l'énergie ».

5- Limites de l'indicateur :

La hausse continue et répétitive des prix due à la chute du dinar et l'augmentation du taux de la TVA, en plus du vieillissement du parc auto contribuent à la hausse de la consommation de l'énergie.

Fiche indicateur 9/1/3/2:

Rationaliser les dépenses d'entretien et garantir de meilleures conditions de travail

Code de l'indicateur : 9/1/3/2

Intitulé de l'indicateur : Rationaliser les dépenses d'entretien et garantir de meilleures conditions de travail

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Optimiser la gestion financière et logistique.

4- Définition de l'indicateur: Suivi du coût d'entretien et prendre les mesures nécessaires pour le rationaliser.

5-Type de l'indicateur : indicateur d'activité.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité.

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: comparaison du coût.

2- Unité de l'indicateur : coût en mille dinars.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : entretien des bâtiments, entretien du matériel, nettoyage et maintenance des voitures.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : bons de commande internes.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : système ADEB

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur : améliorer l'exploitation des bâtiments.

8-Responsable de l'indicateur : Sous direction des bâtiments et équipement.

Lecture des résultats de l'indicateur :**1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

Indicateur de performance	de unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
indicateur 9/1/3/2: Rationaliser les dépenses d'entretien et garantir de meilleures conditions de travail	Mille dinars	78,5	84	59	62,5	62,5	62,5	62,5
Entretien des bâtiments		30	45	28	20	20	20	20
Entretien du matériel		6,5	0	0	6,5	6,5	6,5	6,5
Maintenance des voitures		33	34	25	30	30	30	30
Nettoyage		9	5	6	6	6	6	6

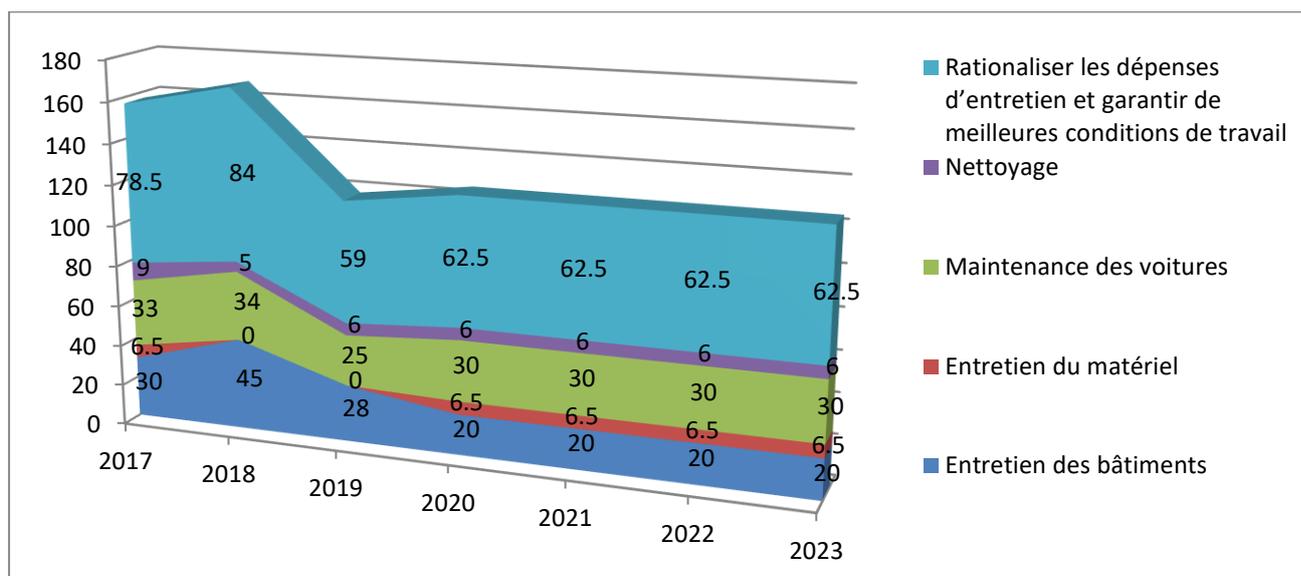
2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

On constate une augmentation des dépenses d'entretien en 2018, notamment dans l'entretien des bâtiments, et ceci est principalement dû à l'adoption du bâtiment annexe de l'ancien ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines comme bâtiment principal pour le personnel du ministère de l'énergie et des mines, nécessitant de nombreuses dépenses d'entretien.

On constate également que les dépenses d'entretien sont revenues à leur niveau normal, à partir de l'année 2019, après que les services de l'ancien ministère de l'Énergie et des Mines ont été rattachés de nouveau au ministère de l'Industrie et des Petites et moyennes entreprises avec une légère augmentation, en raison de la stratégie suivie par le Ministère, qui vise à réduire le coût de la fourniture des matériaux et des services, nécessitant ainsi un processus d'entretien régulier et continu du bâtiment et des équipements.

3-Graphique :

Rationaliser les dépenses d'entretien et garantir de meilleures conditions de travail



4-Activités programmées :

Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Rationaliser les dépenses d'entretien et garantir de meilleures conditions de travail	62,5 MD		Location et dépenses d'entretien	2.559 (*)
			Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	62
			Entretien des bâtiments	20
			Entretien du matériel	6
			Maintenance des voitures	30
			Nettoyage	6
		Réaliser des missions d'inspection et d'entretien par les ouvriers spécialisés (électricien, menuisier, plombier, technicien de communication)		

(*) Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour la sous activité « Location et dépenses d'entretien » appartenant à l'activité « services logistiques » a été arrêté comme

coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Rationaliser les dépenses d'entretien et garantir de meilleures conditions de travail ».

5- Limites de l'indicateur :

Vieillessement des équipements administratifs impactant le coût de l'entretien.

Vieillessement des équipements du bâtiment nécessitant un entretien périodique et continu en veillant au renouvellement du matériel si possible.

Vieillessement du parc automobile nécessitant la maintenance et la réparation continue et périodique avec un coût élevé.

Fiche indicateur 9/1/3/3:

Maîtriser les délais de paiement des factures

Code de l'indicateur : 9/1/3/3

Intitulé de l'indicateur : Maîtriser les délais de paiement des factures

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Préserver la soutenabilité budgétaire et améliorer le rythme d'exécution.

4- Définition de l'indicateur: Suivi du délai moyen de paiement des factures (titre1 : moyens de services) et titre 2 de la date de dépôt de la facture auprès des services du ministère à la date d'envoi de l'ordre de décaissement (dans un premier temps, les délais pour 2017,2018 et 2019 ont été comptabilisés comme suit : de la date de vérification du service fait à la date d'envoi des ordres de décaissement vu le manque d'informations concernant les dates de dépôts des factures et d'envoi des ordonnances, ces lacunes seront corrigées dans l'avenir) .

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur de qualité.

7-Déclinaison :Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur:Total des délais de paiement de toutes les factures/ nombre total des factures (factures ordinaires+ factures dans le cadre des marchés et consultations).

Remarque : dans le cas de rejet du comptable lors du paiement d'une facture, les délais sont comptabilisés à partir de la deuxième date de dépôt de la facture en réponse aux remarques du comptable ce qui impactera le calcul de l'indicateur et la nécessité de réduire ces rejets.

2- Unité de l'indicateur: délai moyen.

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: date de dépôt de la facture+ date de l'ordre de décaissement+ nombre de factures.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : dossiers des factures et ordres de décaissement.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : administrative.

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur : réduire les délais et renforcer la coordination des intervenants dans l'opération de paiement.

8-Responsable de l'indicateur : Sous direction du budget+ Sous direction des bâtiments et équipements.

Lecture des résultats de l'indicateur :

1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unité	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Maîtriser les délais de paiement des factures	délai	8,75	9	8	8	7	7	6,5
Délaimoyen de paiement des factures ordinaires		11	11	10	10	9	9	8
Délaimoyen de paiement des factures dans le cadre des marchés et consultations		6,5	7	6	6	5	5	5

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Remarque : Cet indicateur concerne uniquement le suivi des délais de paiement des factures (titre1: Moyens de services) à compter de la date de dépôt de la facture auprès des services concernés du Ministère jusqu'à la date d'envoi de l'ordre de dpaiement. Dans un premier temps, les délais retenus ont été comme suit :

- De la date de vérification du service fait à la date d'ordre depaiement, en raison du manque d'informations sur la date de dépôt des factures d'une part, et des décalages

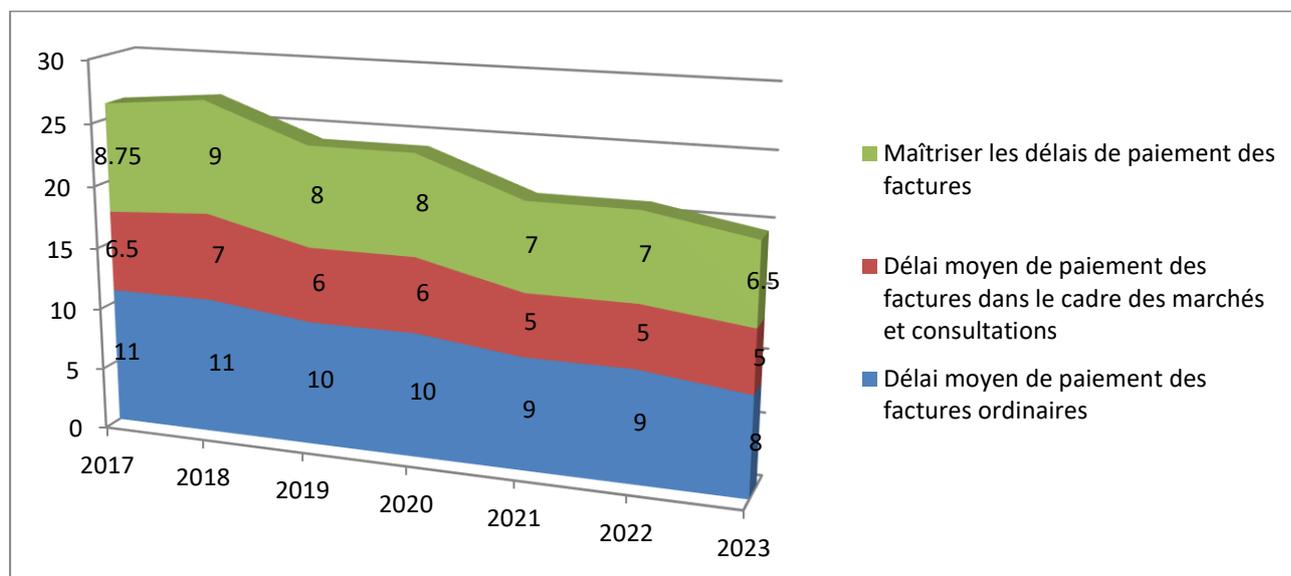
horaires enregistrés entre les dates des ordres de décaissement et les dates de leur envoi, ainsi que leur réception par le contrôle général des dépenses, sous réserve qu'à l'avenir un administrateur sera chargé du suivi des délais et de cet indicateur.

- Les données de l'indicateur ont été calculées à partir de l'année 2017, car les fichiers concernant 2015 et 2016 liés au secteur industrie sont restés avec les services du ministère de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises. L'année 2017 représente la première année budgétaire pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables, et on note pour les années 2017, 2018 et 2019 des délais raisonnables ne dépassant pas 9 jours, grâce aux efforts de la sous-direction des bâtiments et des équipements et de la sous-direction du budget, ainsi que par la direction de l'informatique, pour le règlement immédiat des dossiers et la résolution de divers problèmes.
- Il est attendu en 2020 et dans les années à venir une amélioration progressive des délais moyens de paiement en oeuvrant à:
- La recommandation permanente, lors des séances de travail, qu'elle soit liée à la préparation du budget ou à la programmation annuelle des dépenses, de respecter les délais de paiement, qu'il s'agisse de factures ordinaires ou de factures des consultations et des marchés,
- Intensification des sessions de dialogue action pour faire face à tous les obstacles et résoudre tous les problèmes qui contribuent à l'augmentation des délais à différents niveaux ou qui empêchent le paiement, comme le non-règlement de la situation fiscale des bénéficiaires, où ces derniers sont informés et invités à régulariser leurs situations dans les brefs délais ou notifications de rejets de paiement par le contrôle général des dépenses. Renforcer la coordination avec le contrôle général des dépenses en donnant les explications orales de toutes les demandes de renseignements, en préparant les éléments de réponse nécessaires, ou en cas de documentation manquant relative au paiement. Il est à noter de prendre en considération les notifications de rejets dans le calcul de l'indicateur comme suit: dans le cas de rejets du comptable lors du paiement d'une facture, les délais sont comptabilisés à partir de la deuxième date de dépôt de la facture en réponse des remarques du comptable ce qui impactera le calcul de l'indicateur et la nécessité de réduire ces rejets.
- Impliquer tous les intervenants et leur transmettre les remarques et demandes d'explications et réserves communiquées par le contrôleur des dépenses dans les notifications de rejets pour les contourner à l'avenir.

- Evaluation périodique des activités de la Sous direction du budget et la Sous direction des bâtiments et équipement, et le développement des compétences dans les différentes phases de l'achat public notamment lors de l'exécution et du paiement pour éviter les rejets de la part du comptable public.

3-Graphique :

Maîtriser les délais de paiement des factures



4-Activités programmées :

Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (MD)
Maîtriser les délais de paiement des factures	7 jours	Multiplier les réunions de dialogue de gestion pour traiter les obstacles et les problématiques causant le dépassement de délais entravant les paiements.		
		Impliquer tous les intervenants et leur transmettre les observations et demandes d'explication de la part du contrôle des dépenses pour l'amélioration de performance.		
		Evaluation périodique au sein de la sous direction du budget et la sous direction des bâtiments et		

		équipements, renforcer les compétences pendant tout le processus d'achat public notamment l'exécution et le paiement (programmation de la formation dans ce domaine)		
--	--	--	--	--

Indicateurs de performance de l'objectif opérationnel 4 :

Développer l'administration électronique au service de l'industrie

Fiche indicateur 9/1/4/1:

Garantir la sécurité et la continuité des services

Code de l'indicateur : 9/1/4/1

Intitulé de l'indicateur : Garantir la sécurité et la continuité des services.

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Une administration électronique au service de l'industrie.

4- Définition de l'indicateur: Cet indicateur s'intéresse à l'évaluation de l'infrastructure de communication pour développer l'administration électronique en se basant sur les orientations technologiques garantissant la continuité du service public et la sécurité de l'environnement informatique. Il se base sur quatre données sur le niveau de maturité de la sécurité du système d'information du ministère conformément à la norme ISO 27002, le stockage périodique, l'usage de la technique de haute disponibilité et l'âge moyen du parc informatique.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur de qualité.

7-Déclinaison :

Détails techniques de l'indicateur:

1- Formule de calcul de l'indicateur: $V_{sg} + V_s * 2 + V_{hd} * 2 + A_{pb} + A_{pr}$

V_{sg} : indicateur général de la sécurité pour la base de la politique de sécurité cadre PSC de 0 à 4.

V_s : Taux de services subissant un stockage périodique

V_{hd} : taux des services travaillant avec la technique de haute disponibilité

A_{pb} : taux de matériel informatique bureautique ne dépassant pas 7 ans

A_{pr} : taux de matériel de réseautage ne dépassant pas 5 ans

2- Unité de l'indicateur : nombre (de 0 à 10)

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: la politique de sécurité cadre, inventaire des matériels et services.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Rapports de sécurité informatiques, nombre de matériel de réseau et communication en calculant la date d'acquisition.

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Direction de l'organisation des méthodes et de l'informatique

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur : 0,7.

8-Responsable de l'indicateur : Chargé de la Direction de l'organisation des méthodes et de l'informatique.

Lecture des résultats de l'indicateur :

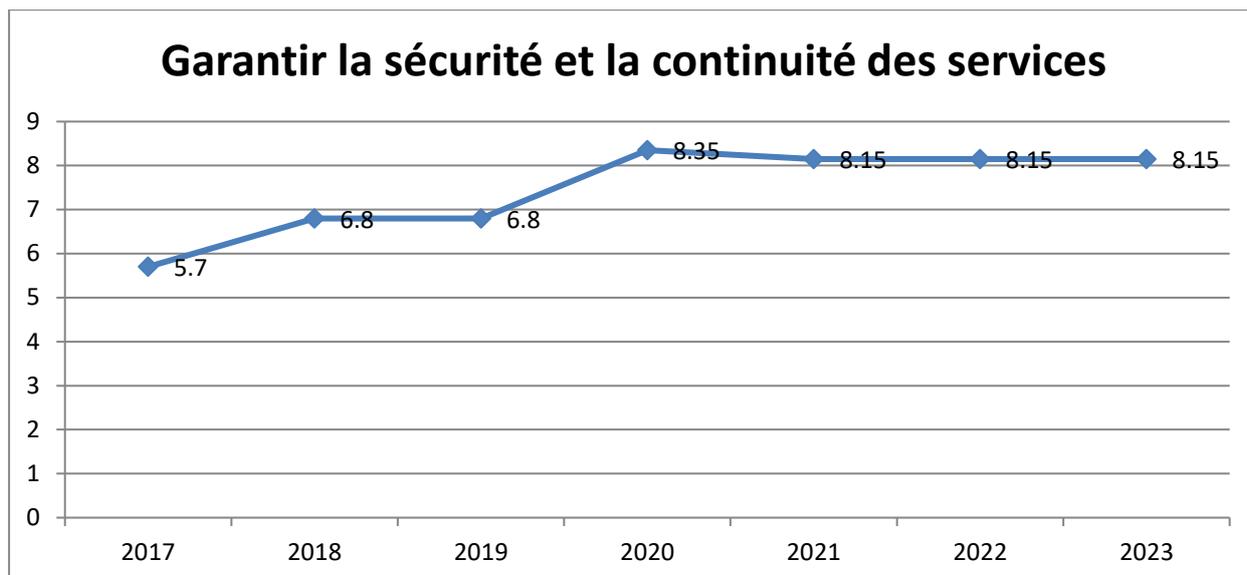
1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	de unité	Réalizations			LF 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Garantir la sécurité et la continuité des services	Nombre 0-10	5,7	6,8	6,8	8,35	8,15	8,15	8,15
Vsg	De 0 à 4	2,5	3	3	3	3	3	3
Vs	%	50	50	50	100	100	100	100
Vhd	%	20	50	50	50	75	75	75
Apb	%	85	85	85	75	75	75	75
Apr	%	90	95	95	95	90	90	90

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Pour la période 2021-2023, cet indicateur enregistrera une faible diminution par rapport à 2020 due à l'insuffisance des crédits alloués pour le renouvellement du matériel de réseau dépassant les 5 années et le matériel informatique de bureautique dépassant les 7 années.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (mD)
Garantir la sécurité et la continuité des services Informatiser les fonctions de l'administration	8,15		Informatique	442
			Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	70
			Système de sécurité informatique (02 pare-feu)	50
			Audit de la sécurité informatique	20

(*) Pour assurer la compatibilité avec les exigences financières et les activités, un montant global pour la sous activité « informatique » appartenant à l'activité « services logistiques » a été arrêté comme coût prévisionnel pour l'amélioration de l'indicateur « Garantir la sécurité et la continuité des services « Informatiser les fonctions de l'administration ».

5- Limites de l'indicateur :

- Manque de cadres à la direction informatique notamment dans le domaine de la sécurité informatique.
- Manque des ressources financières allouées pour l'acquisition du matériel.

Fiche indicateur 9/1/4/2:

Taux d'informatisation des fonctions administratives

Code de l'indicateur : 9/1/4/2

Intitulé de l'indicateur : Taux d'informatisation des fonctions administratives.

Date de mise à jour : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

Caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage et appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Une administration électronique au service de l'industrie.

4- Définition de l'indicateur: Cet indicateur s'intéresse au taux d'informatisation des fonctions administrative reflétant ainsi le niveau de technologie de l'information et de la communication au sein de l'administration pour assurer des services à valeur ajoutée au profit des différents usagers.

5-Type de l'indicateur : indicateur de performance.

6-Nature de l'indicateur : indicateur d'efficacité.

7-Déclinaison : Ministère

Détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur: Nombre de fonctions informatisées/nombre total des fonctions

2- Unité de l'indicateur : pourcentage

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur: Nombre de fonctions informatisées+ liste des fonctions livrées par le ministère.

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Rapports, statistiques..

5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Direction de l'informatique, différents services du ministère.

6-Date de disponibilité de l'indicateur : à l'occasion de la préparation du projet annuel de performance.

7-Valeur cible de l'indicateur :taux d'informatisation de 70%.

8-Responsable de l'indicateur: Chargé de la Direction de l'informatique.

Lecture des résultats de l'indicateur :

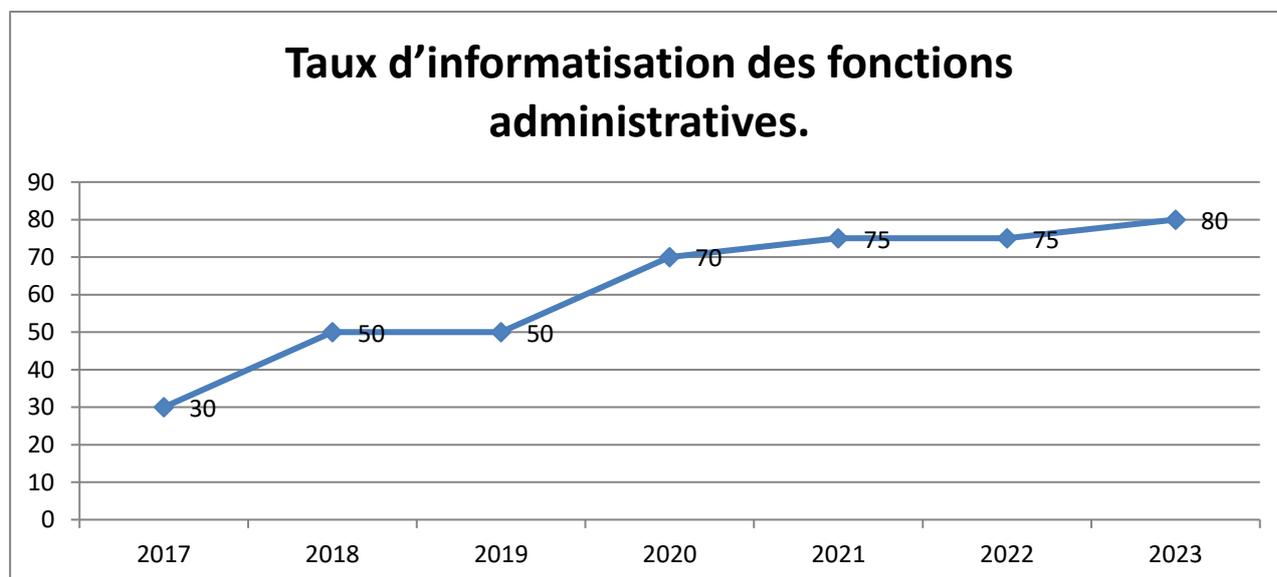
1-Séries des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	unit é	Réalizations			LF	Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateur 9/1/4/2:Taux d'informatisation des fonctions administratives.	%	30	50	50	70	75	75	80

2-Analyse et interprétation des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Pour la période 2021-2023, cet indicateur enregistrera une augmentation allant jusqu'à 80% due essentiellement à la mise en place des systèmes d'information pour les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en plus du système ELYSSA pour la gestion électronique du courrier.

3-Graphique :



4-Activités programmées :

Indicateurs	Prévisions des indicateurs pour 2021	Interventions (sans impact financier)	Activités	Prévisions des crédits pour les activités (mD)
Taux d'informatisation des fonctions administratives	75%		Activités programmées pour le suivi de la section "énergie et mines"	60
			Acquisition des équipements informatiques	60

5- Limites de l'indicateur :

- Manque de cadres à la direction informatique notamment dans le domaine de la programmation et la préparation des cahiers de charge en liaison.

Annexes
Section « Industrie »

Nombre des agents
du ministère de l'industrie, de l'énergie et
des mines jusqu'à la fin de 2020
et la fin de 2021
section « industrie »

Nombre des agents
Section « industrie »
jusqu'à la fin de 2021

	Ministre/chef cabinet/chargé de mission	Administratifs	Techniciens	Ouvriers	Grades non spécifiés	Agents non permanents	Total
Industrie	0	42	69	15	2	6	134
Pilotage et appui (industrie)	1	52	15	43	2	3	116
Total général	1	94	84	58	4		250

Nombre des agents du programme Pilotage et appui Section « industrie » jusqu'à la fin de 2021

Situation administrative	Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2019 +	Promotions 2019 -	Départ 2019	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021
	Le ministre	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Le secrétaire d'Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Chef de cabinet	1	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0
Agents permanents	Agents administratifs	51	0	3	0	4	-4	0	0	0	-2	52	0	0	0	52
	Contrôleur en chef des services publics	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Conseiller des services publics	8	0	1	0	0	0	0	0	0	-1	8	0	0	0	8
	Administrateur conseiller de secretariat des tribunaux	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Conseiller journaliste	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Administrateur conseiller	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Administrateur en chef	0	0	0	0	1	-1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Analyste général	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Analyste central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conseiller général pénitentiers	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Administrateur conseiller	4	0	0	0	1	-1	0	0	0	0	4	0	0	0	4
	Administrateur conseiller des documents et archives	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	Administrateur conseiller de l'éducation	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Administrateur conseiller de l'intérieur	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Administrateur	8	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	8	0	0	0	8
	Administrateur des documents et archives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Attaché d'administration	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	7
	Attaché de la santé publique	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Secrétaire d'administration	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
	Secrétaire	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Commis d'administration	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
Inspecteur en chef des affaires économiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Inspecteur général des affaires économiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Inspecteur central des affaires économiques	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4	

	Inspecteur central des affaires économiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Inspecteur central du contrôle économique	1	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Inspecteur du contrôle économique	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	Inspecteur en chef du contrôle économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0
	Agents Techniques	15	0	1	0	4	-4	0	0	0	-1	15	0	0	0	15
	Ingénieur général	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
	Ingénieur en chef	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
	Ingénieur principal	2	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Technicienne en chef	2	0	0	0	1	0	0	0	0	-1	2	0	0	0	2
	Technicien principal	2	0	0	0	0	-1	2	0	0	0	3	0	0	0	3
	Technicien	3	0	0	0	0	-2	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Technicien assistant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ouvriers	44	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	43	0	0	0	43
	Ouvriers catégorie 1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	1	0	0	0	1
	Ouvriers catégorie 2	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	0	0	0	24
	Ouvriers catégorie 4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	Ouvriers catégorie 5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Ouvriers catégorie 6	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
	Ouvriers catégorie 7	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Ouvriers catégorie 8	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6
	Ouvriers catégorie 9	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
	Ouvriers catégorie 10	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Agents contractuels	Ouvriers catégorie 1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	Ingénieur principal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents temporaires	Administrateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Technicien assistant	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Grades non fixés	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	TOTAL	115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116	0	0	0	116

Nombre des agents du programme Pilotage et appui (unité opérationnelle « Pilotage ») jusqu'à la fin de 2021

Situation administrative	Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2019 +	Promotions 2019 -	Départ 2019	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021
	Le ministre	1										1				1
	Le secrétaire d'Etat											0				0
	Chef de cabinet	1										0				0
Agents permanents	Agents administratifs	28	0	1	0	3	-3	0	0	0	-1	28	0	0	0	28
	Contrôleur en chef des services publics	1										1				1
	Conseiller des services publics	5									-1	4				4
	Administrateur conseiller de secretariat des tribunaux	1										1				1
	Conseiller journaliste	1										1				1
	Administrateur conseiller	1				1	-1					1				1
	Administrateur en chef	0				1						1				1
	Analyste general	1										1				1
	Analyste central											0				0
	Conseiller generalpénitentiers	1										1				1
	Administrateur conseiller	1				1	-1					1				1
	Administrateur conseiller des documents et archives											1				1
	Administrateur conseiller de l'éducation			1								0				0
	Administrateur conseiller de l'intérieur	1										0				0
	Administrateur	4					-1					3				3
	Administrateur des documents et archives											0				0
	Attaché d'administration	2										2				2
	Attaché de la santé publique											0				0
	Secrétaire d'administration	3										3				3
	Secrétaire	2										2				2
	Commis d'administration	1										1				1
	Inspecteur en chef des affaires économiques											0				0
	Inspecteur général des affaires économiques											0				0
	Inspecteur central des affaires économiques	2										2				2

	Inspecteur central des affaires économiques											0				0
	Inspecteur central du contrôle économique											0				0
	Inspecteur du contrôle économique	2										2				2
	Inspecteur en chef du contrôle économique											0				0
	Agents Techniques	6	0	0	0	1	-1	0	0	0	0	6	0	0	0	6
	Ingénieur général	2										2				2
	Ingénieur en chef	2										2				2
	Ingénieur principal											0				0
	Technicienne en chef	1				1						2				2
	Technicien principal	1			-1							0				0
	Technicien											0				0
	Technicien assistant											0				0
	Ouvriers	6	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	5	0	0	0	5
	Ouvriers catégorie 1	1										0				0
	Ouvriers catégorie 2	1										1				1
	Ouvriers catégorie 4											0				0
	Ouvriers catégorie 5											0				0
	Ouvriers catégorie 6											0				0
	Ouvriers catégorie 7	1										1				1
	Ouvriers catégorie 8	1										1				1
	Ouvriers catégorie 9	1										1				1
	Ouvriers catégorie 10	1										1				1
Agents contractuels	Ouvriers catégorie 1			2								2				2
	Ingénieur principal											0				0
Agents temporaires	Administrateur											0				0
	Technicien assistant	1										1				1
	Grades non fixés	1										1				1
	TOTAL	44	0	3	0	4	-4	0	0	0	-3	44	0	0	0	44

Nombre des agents du programme Pilotage et appui (unité opérationnelle « appui ») jusqu'à la fin de 2021

Situation administrative	Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2019 +	Promotions 2019 -	Départ 2019	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021
Agents permanents	Agents administratifs	23	0	2	0	1	-1	0	0	0	-1	24	0	0	0	24
	Contrôleur en chef des services publics											0				0
	Conseiller des services publics	3										4				4
	Administrateur conseiller de secretariat des tribunaux											0				0
	Conseiller journaliste											0				0
	Administrateur conseiller											0				0
	Administrateur en chef											0				0
	Analyste general											0				0
	Analyste central											0				0
	Conseiller generalpénitentiers											0				0
	Administrateur conseiller	3				0						3				3
	Administrateur conseiller des documents et archives	1										1				1
	Administrateur conseiller de l'éducation	1										1				1
	Administrateur conseiller de l'intérieur	1										1				1
	Administrateur	4			1	0						5				5
	Administrateur des documents et archives											0				0
	Attaché d'administration	5										5				5
	Attaché de la santé publique	1										1				1
	Secrétaire d'administration	1										1				1
	Secrétaire											0				0
	Commis d'administration											0				0
	Inspecteur en chef des affaires économiques											0				0
	Inspecteur général des affaires économiques											0				0
Inspecteur central des affaires économiques	2										2				2	
Inspecteur central des affaires économiques											0				0	
Inspecteur central du contrôle économique	1						-1				0				0	
Inspecteur du contrôle économique											0				0	

	Inspecteur en chefdu contrôle économique	0				1					-1	0				0
	Agents Techniques	9	0	1	0	3	-3	0	0	0	-1	9	0	0	0	9
	Ingénieur général	1		1								2				2
	Ingénieur en chef	1					1					2				2
	Ingénieur principal	2						-1				1				1
	Technicienen chef	1										0				0
	Technicien principal	1					2					3				3
	Technicien	3						-2				1				1
	Technicien assistant											0				0
	Ouvriers	38										38				38
	Ouvrierscatégorie 1	1										1				1
	Ouvrierscatégorie 2	23										23				23
	Ouvrierscatégorie 4	2										2				2
	Ouvrierscatégorie 5	1										1				1
	Ouvrierscatégorie 6	3										3				3
	Ouvrierscatégorie 7											0				0
	Ouvrierscatégorie 8	5										5				5
	Ouvrierscatégorie 9	2										2				2
	Ouvrierscatégorie 10	1										1				1
Agents contractuels	Ouvrierscatégorie 1											0				0
	Ingénieur principal											0				0
Agents temporaires	Administrateur											0				0
	Technicien assistant											0				0
	Grades non fixés											1				1
	TOTAL	71	0	3	0	4	-4	0	0	0	-2	72	0	0	0	72

Nombre des agents du programme industrie Section « industrie » jusqu'à la fin de 2021

Situation administrative	Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2019 +	Promotions 2019 -	Départ 2019	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021	
Agents permanents	Agents administratifs	43	0	1	0	4	-4	0	0	0	-2	42	0	0	0	42	
	Contrôleur en chef des services publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Conseiller des services publics	4	0	1	0	0	0	0	0	0	-1	4	0	0	0	4	
	Administrateur conseiller de secretariat des tribunaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Conseiller journaliste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Administrateur conseiller	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	Administrateur en chef	0	0	0	0	1	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Analyste general	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Analyste central	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	Conseiller generalpénitentiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Administrateur conseiller	3	0	0	0	1	-1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	Administrateur conseiller des documents et archives	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Administrateur conseiller de l'éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Administrateur conseiller de l'intérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Administrateur	11	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0	12	0	0	0	12
	Administrateur des documents et archives	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Attaché d'administration	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6
	Attaché de la santé publique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Secrétaire d'administration	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Secrétaire	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Commis d'administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Inspecteur en chef des affaires économiques	1	0	0	0	1	-1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Inspecteur général des affaires économiques	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Inspecteur central des affaires économiques	7	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6	
Inspecteur central des affaires économiques	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
Inspecteur central du contrôle économique	1	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Inspecteur du contrôle économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

	Inspecteur en chefdu contrôle économique	0	0	0	0	1	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0
	Agents Techniques	68	0	2	0	11	-11	0	0	0	-1	60	0	0	0	60
	Ingénieur général	10	0	1	0	3	0	0	0	0	0	14	0	0	0	14
	Ingénieur en chef	27	0	0	0	4	-3	0	0	0	0	29	0	0	0	29
	Ingénieur principal	17	0	0	0	0	-4	0	0	0	0	13	0	0	0	13
	Technicienen chef	5	0	0	0	2	0	0	0	0	-1	7	0	0	0	7
	Technicien principal	3	0	0	0	2	-2	0	0	0	0	3	0	0	0	3
	Technicien	5	0	0	0	0	-2	0	0	0	0	3	0	0	0	3
	Technicien assistant	1	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0
	Ouvriers	14	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	15
	Ouvrierscatégorie 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0
	Ouvrierscatégorie 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ouvrierscatégorie 4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Ouvrierscatégorie 5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Ouvrierscatégorie 6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Ouvrierscatégorie 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ouvrierscatégorie 8	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	5
	Ouvrierscatégorie 9	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	5
	Ouvrierscatégorie 10	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Agents contractuels	Ouvrierscatégorie 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ingénieur principal	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
Agents temporaires	Administrateur	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Technicien assistant	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	Grades non fixés	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	TOTAL	133	0	4	0	15	-15	0	0	0	-3	134	0	0	0	134

Nombre des agents du programme industrie (unité opérationnelle « Appui à la compétitivité ») jusqu'à la fin de 2021

Situation administrative	Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2019 +	Promotions 2019 -	Départ 2019	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021	
Agents permanents	Agents administratifs	23	0	1	0	3	-3	0	0	0	-2	22	0	0	0	22	
	Contrôleur en chef des services publics											0				0	
	Conseiller des services publics	1										1				1	
	Administrateur conseiller de secretariat des tribunaux											0				0	
	Conseiller journaliste											0				0	
	Administrateur conseiller											0				0	
	Administrateur en chef											0				0	
	Analyste général											0				0	
	Analyste central	1										1				1	
	Conseiller général pénitentiers											0				0	
	Administrateur conseiller	2										2				2	
	Administrateur conseiller des documents et archives	1										1				1	
	Administrateur conseiller de l'éducation											0				0	
	Administrateur conseiller de l'intérieur											0				0	
	Administrateur	5			1							6				6	
	Administrateur des documents et archives											0				0	
	Attaché d'administration	6										-1	5				5
	Attaché de la santé publique												0				0
	Secrétaire d'administration	1											1				1
	Secrétaire	1											1				1
	Commis d'administration												0				0
	Inspecteur en chef des affaires économiques	1					1	-1					1				1
Inspecteur général des affaires économiques	0					1						1				1	
Inspecteur central des affaires économiques	3						-1					2				2	
Inspecteur central des affaires économiques												0				0	
Inspecteur central du contrôle économique	1						-1					0				0	
Inspecteur du contrôle économique												0				0	

	Inspecteur en chefdu contrôle économique	0				1						0				0
	Agents Techniques	37	0	0	0	4	-4	0	0	0	0	17	0	0	0	17
	Ingénieur général	5										5				5
	Ingénieur en chef	17				2						19				19
	Ingénieur principal	7					-2					5				5
	Technicienen chef	2				1						3				3
	Technicien principal	2				1	-1					2				2
	Technicien	4					-1					3				3
	Technicien assistant	0										0				0
	Ouvriers	8										8				8
	Ouvrierscatégorie 1											0				0
	Ouvrierscatégorie 2											0				0
	Ouvrierscatégorie 4	1										1				1
	Ouvrierscatégorie 5	1										1				1
	Ouvrierscatégorie 6											0				0
	Ouvrierscatégorie 7											0				0
	Ouvrierscatégorie 8	2										2				2
	Ouvrierscatégorie 9	4										4				4
	Ouvrierscatégorie 10											0				0
Agents contractuels	Ouvrierscatégorie 1											0				0
	Ingénieur principal	2										2				2
Agents temporaires	Administrateur											0				0
	Technicien assistant	1										1				1
	Grades non fixés	2										2				2
	TOTAL	73	8	1	0	7	-7	0	0	0	-2	72	0	0	0	72

Nombre des agents du programme industrie (unité opérationnelle « Promotion de l'investissement ») jusqu'à la fin de 2021

Situation administrative	Grade	Système informatique INSAF	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2019 +	Promotions 2019 -	Départ 2019	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021
		Mai 2020														
Agents permanents	Agents administratifs	20	0	0	0	1	-1	0	0	0	0	20	0	0	0	20
	Contrôleur en chef des services publics											0				0
	Conseiller des services publics	3										3				3
	Administrateur conseiller de secretariat des tribunaux											0				0
	Conseiller journaliste											0				0
	Administrateur conseiller	1										2				2
	Administrateur en chef											0				0
	Analyste general											0				0
	Analyste central	1										1				1
	Conseiller generalpénitentiers											0				0
	Administrateur conseiller	1										0				0
	Administrateur conseiller des documents et archives											0				0
	Administrateur conseiller de l'éducation											0				0
	Administrateur conseiller de l'intérieur											0				0
	Administrateur	6										6				6
	Administrateur des documents et archives	1										1				1
	Attaché d'administration	1										1				1
	Attaché de la santé publique											0				0
	Secrétaire d'administration											0				0
	Secrétaire											0				0
	Commis d'administration											0				0
	Inspecteur en chef des affaires économiques											0				0
	Inspecteur général des affaires économiques	1										1				1
Inspecteur central des affaires économiques	4										4				4	
Inspecteur central des affaires économiques	1										1				1	
Inspecteur central du contrôle économique											0				0	
Inspecteur du contrôle économique											0				0	

	Inspecteur en chefdu contrôle économique											0				0
	Agents Techniques	31										32				32
	Ingénieur général	5										9				9
	Ingénieur en chef	10										10				10
	Ingénieur principal	10										8				8
	Technicienen chef	3										4				4
	Technicien principal	1										1				1
	Technicien	1										0				0
	Technicien assistant	1										0				0
	Ouvriers	6										7				7
	Ouvrierscatégorie 1											0				0
	Ouvrierscatégorie 2											0				0
	Ouvrierscatégorie 4											0				0
	Ouvrierscatégorie 5											0				0
	Ouvrierscatégorie 6	1										1				1
	Ouvrierscatégorie 7											0				0
	Ouvrierscatégorie 8	2										3				3
	Ouvrierscatégorie 9	1										1				1
	Ouvrierscatégorie 10	2										2				2
Agents contractuels	Ouvrierscatégorie 1											0				0
	Ingénieur principal	2										2				2
Agents temporaires	Administrateur	1										1				1
	Technicien assistant											0				0
	Grades non fixés											0				0
	TOTAL	60	0	3	0	8	-8	0	0	0	-1	62	0	0	0	62

Promotions pour 2021 (section « industrie »)

(Effet financier)

Remarque : Les promotions pour 2020 ont été transférées à 2021 conformément à la circulaire du président du gouvernement n°16 daté du 14 mai 2020 relatif à la préparation du projet du budget de l'Etat pour 2021.

Promotions pour 2021 (section « industrie »)

Les promotions pour 2020 ont été transférées à 2021 conformément à la circulaire du président du gouvernement n°16 daté du 14 mai 2020 relatif à la préparation du projet du budget de l'Etat pour 2021.

Grade de la promotion	Nombre	Salair e de base	Indemnitésspécifiques	Prime de rendement	Sous total	Participatio ns sur la charge de l'employeur 19,5%	Total
Ingénieurgénéral	4	276	2340	400	3016	588	3604
Ingéniureen chef	5	345	3120	250	3715	724	4439
Administrateur en chef	1	69	237	50	356	69	425
Technicien principal	1	154	282	30	466	91	557
Attaché d'administratio n	1	210	240	25	475	93	568
Technicien	2	422	690	50	1162	227	1389
Ouvriercatégorie 10	2	60			60	12	72
Total	16	1536	6909	805	9250	1804	11054
Total retenu	16	1500	7000	500	9000	2000	11000

**Prévisions des dépenses de
rémunérations publiques pour
2021(section « industrie »**

(après discussion avec le ministère des finances en tenant compte des
promotions 2021)

Prévisions des dépenses totales des rémunérations
des agents de la section « industrie »
(programme « industrie »+programme « pilotage et appui »)

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021)
Rémunération des membres du gouvernement	106.000
Rémunération des membres des cabinets	61.000
Salaire de base et échelonnement	1.659.000
Indemnités spécifiques fixes	4.052.000
Indemnités liées au fonction	580.800
Indemnités spécifiques variables	2.600
Prime de rendement	197.500
Prime des heures supplémentaires	11.600
Indemnités familiales	18.800
Participations en charge de l'employeur	1.241.400
Agents temporaires	36.500
Agents contractuels	142.900
Indemnités familiales	300
Participations en charge de l'employeur	34.600
Total général	8.145.000

Prévisions des dépenses totales des rémunérations
des agents de la section « industrie »
programme 2 : « industrie »

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021)
Unité opérationnelle "appui à la compétitivité"	
Salaire de base et échelonnement	529.000
Indemnités spécifiques fixes	1.333.000
Indemnités liées au fonction	209.600
Indemnités spécifiques variables	0
Prime de rendement	60.000
Prime des heures supplémentaires	2.700
Indemnités familiales	4.900
Participations en charge de l'employeur	408.000
Agents temporaires	0
Agents contractuels	54.000
Indemnités familiales	200
Participations en charge de l'employeur	10.300
<i>Total Unité opérationnelle "appui à la compétitivité"</i>	<i>2.611.700</i>
Unité opérationnelle "promotion de l'investissement"	
Salaire de base et échelonnement	462.000
Indemnités spécifiques fixes	1.165.000
Indemnités liées au fonction	170.200
Indemnités spécifiques variables	0
Prime de rendement	51.000
Prime des heures supplémentaires	1.900
Indemnités familiales	4.900
Participations en charge de l'employeur	349.000
Agents temporaires	21.200
Agents contractuels	52.000
Indemnités familiales	100
Participations en charge de l'employeur	14.000
<i>Total Unité opérationnelle "promotion à l'investissement"</i>	<i>2.291.300</i>
Total général	4.903.000

Prévisions des dépenses totales des rémunérations
des agents de la section « industrie »
programme 9 ; « pilotage et appui »

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021)
Unité opérationnelle "pilotage"	
Rémunération des membres du gouvernement	106.000
Rémunération des membres des cabinets	61.000
Salaire de base et échelonnement	281.000
Indemnités spécifiques fixes	648.000
Indemnités liées au fonction	121.000
Indemnités spécifiques variables	0
Prime de rendement	35.500
Prime des heures supplémentaires	4.500
Indemnités familiales	2.800
Participations en charge de l'employeur	205.200
Agents temporaires	0
Agents contractuels	24.200
Indemnités familiales	0
Participations en charge de l'employeur	4.800
Total Unité opérationnelle "Pilotage"	1.494.000
1.494.000	
Salaire de base et échelonnement	387.000
Indemnités spécifiques fixes	906.000
Indemnités liées au fonction	80.000
Indemnités spécifiques variables	2.600
Prime de rendement	51.000
Prime des heures supplémentaires	2.500
Indemnités familiales	6.200
Participations en charge de l'employeur	279.200
Agents temporaires	15.300
Agents contractuels	12.700
Indemnités familiales	0
Participations en charge de l'employeur	5.500
Total Unité opérationnelle "appui"	1.748.000
Total général	3.242.000

Prévisions des dépenses de fonctionnement 2021

Section « industrie »

Dépenses	imputation			Réalisations 2019	Loi de finances 2020	Prévisions 2021	Ecart
	article	Paragraphe	Sous paragraphe	En Dinars			
Loyer et taxes municipals	91201	2301	000	940.437	1.099.000	1.149.368	50.368
Consommation d'eau	91201	2302	000	7.860	6.000	6.000	0
Consommation d'élec tricité et de gaz	91201	2303	000	106.418	50.000	50.000	0
Communications téléphoniques	91201	2304	001	24.566	20.000	20.000	0
Echange de donnés	91201	2304	002	17.510	18.000	18.000	0
Ameublement de l'administration	91201	2305	001	8.134	3.000	3.000	0
Achat de carburant pour les myens de transport	91201	2306	001	73.514	60.000	60.000	0
Quotats de carburant pour les cadres chargés de postes fonctionnelles	91201	2306	003	274.563	135.000	167.632	32.632
Courriers administrati fs	91201	2307	001	2.494	3.000	3.000	0
Matériel de gestion administrative	91201	2308	001	5.962	6.000	6.000	0
Assurance du materiel de transport	91201	2309	001	11.807	12.000	12.000	0
Entretien des batiments	91201	2310	001	28.625	13.000	13.000	0
Maintenance des moyens de transport	91201	2310	002	58.298	44.000	55.110	11.110
Entretien et maintenance du materiel et du meuble	91201	2310	003	7.238	9.000	4.000	-5.000
Dépenses directes pour le nettoyage	91201	2311	001	4.196	5.000	5.000	0
Fournitures bureautiq	91201	2313	000	15.202	15.000	15.000	0

ues							
Imprimés officiels	91201	2314	001	2.440	2.500	2.500	0
Autres imprimés	91201	2314	099	1.794	2.500	2.500	0
Documents manuscrits	91201	2315	001	0	1.000	1.000	0
Journaux et magazines	91201	2316	000	13.371	12.000	7.000	0
Abonnements auprès des agences médiatiques	91201	2317	000	6.883	5.000	5.000	0
Publication des annonces dans les journaux et magazines	91201	2318	001	1.223	2.000	2.000	0
Acquisition de fournitures et matériels informatiques	91201	2319	001	20.555	18.000	18.000	0
Dépenses de maintenance informatique	91201	2319	003	6.131	15.000	15.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "ADEB"	91201	2320	001	3.103	3.000	3.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "INSAF"	91201	2320	002	2.666	3.000	3.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "RACHED"	91201	2320	003	944	1.000	1.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "AMEN"	91201	2320	004	0	0	0	0
Applications du schéma directeur commun de l'administration	91201	2320	005	0	7.000	0	0
Frais de réception	91201	2321	001	7.385	8.000	7.000	0
Frais d'hébergement	91201	2321	002	0	30.000	8.000	-5.000
Dépenses des	91201	2322	000	29.413	17.000	30.000	-20.000

missions							
Habits des ouvriers et agents d'accueil	91201	2223	002	21.770	4.000	17.000	0
Indemnité journalière de déplacement	91201	2224	001	2.471	1.000	4.000	0
Frais de transport des individus à l'intérieur	91201	2225	001	528	2.500	1.000	0
Abonnement du transport	91201	2225	002	0	20.000	2.500	0
Frais de transport des individus à l'étranger	91201	2225	003	30.554	3.500	20.000	-10.000
Séminaires de formation	91201	2228	001	3.065	3.500	3.500	0
Stages de formation	91201	2228	002	1.899	4.000	3.500	0
Formation en informatique	91201	2228	004	2.920	500	4.000	0
Dépenses médicales	91201	2230	001	20	500	500	0
Achats de médicaments et produits pharmaceutiques	91201			0	3.500	500	0
Organisation des examens et concours	91201	2231	000	2.330	1.000	3.500	0
Commissions médicales	91201	2237	000	960	1.000	1.000	0
Frais de circulation	91201	2340	001	2.490	0	9.000	890
Frais de passage	91201	2340	002			1.000	0
Transport de meubles et matériels	91201			990			0
Conventions médicales	91201	2247	005	0		1.000	0
Autres services			311	45.000		0	0
Arriérés auprès de la STEG			384	0			0
Arriérés auprès de la SONEDE							
Arriérés auprès de TUNISIE TELECOM							

Arriérésauprèsd'autr esfournisseurs			392	35.550			0
Autresdépenses de gestion	91201	2399	000	495			0
Total				1.840.774	1.680.000	1.730.000	50.000

Tableau récapitulatif de l'évolution de la location
du bâtiment « BAYA »

Evolution des montants de la location du bâtiment

« BAYA »

Montants	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Hors TVA	245.833.332	312.208.332	334.062.912	357.447.315	382.468.621	409.241.417	412.163.559	412.163.559
Avec TVA	290.083.332	368.405.832	394.194.236	421.787.832	451.312.973	482.904.872	486.353.000	486.353.000

Montants	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sans TVA	412.163.559	412.163.559	412.163.559	412.163.559	432.410.324	454.410.324	477.130.840	500.987.382	526036.751
Avec TVA	486.353.000	486.353.000	486.353.000	486.353.000	510.670.650	536.204.182	563.014.391	591.165.111	620.723.366

Montants	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Sans TVA	552.338.589	5.779.995	608.953.294	639.400.959	671.371.007	704939.557	740.186.535	777.195.862	816.055.655	856.858.437
Avec TVA	651.759.535	684.347.511	724.654.420	760.887.141	798.931.498	838.878.073	880.821.976	924.863.075	971.106.229	1.019.661

Tableau détaillé des prévisions des subventions au profit de
l'amicale du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines
– section « industrie »

En Dinars

Domaine d'application	Titre de la subvention	Nombre des bénéficiaires	Montant en dinar	Montant global en dinar
Circulaire n°04 du 19 janvier 2016 relatif à l'octroi des agents publics exerçant dans les services centraux et extérieurs des ministères des tickets restaurants	Tickets de restauration	284	450	127.800
Circulaire n°37 du 29 décembre 2017 relatif à la fixation des conditions et procédures de l'octroi du financement public au profit des amicales des agents au titre d'aides sociales	Aides Aid Idha	129	200	25.800
	Aides aid Fitr	129	250	32.250
	Aides rentrées scolaire	prévisionnelle selon le nombre d'enfants	150	11.150
Total				197.000
Crédits alloués pour 2021				197.000

Prévisions des dépenses d'informatique

2021

(section « industrie »)

Projet de budget du titre 1							
Direction informatique							
	Dépenses	Prévisions 2021		Prévisions 2022		Prévisions 2023	
		Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé
149	Applications du schéma directeur commun de l'administration	25.000	25.000	27.500	27.500	30.250	30.250
137	Dépenses d'entretien	15.173	15.173	16.691	16.691	18.360	18.360
24	Echange de données	54.000	54.000	59.400	59.400	65.340	65.340
126	Abonnements auprès des agences médiatiques	15.000	15.000	16.500	16.500	18.150	18.150
135	Achat du matériel informatique (cartouches d'impression)	25.000	25.000	27.500	27.500	30.250	30.250
197	Formation en informatique	12.000	12.000	13.200	13.200	14.250	14.250
	Montant total	146.173	146.173	160.791	160.791	176.870	176.870

(*) annexe 1

(**) annexe 2

(***) annexe 3

(****) ajout du coût du système « INJEZ » et du système informatique de la

CNI

Annexe 1 : Tableaux des frais de maintenance pour le budget 2021 relatif à la direction informatique

Entretien	Type	fournisseur	Prévisions 2021	Remarques
137- Maintenance des systèmes				
Maintenance solution antivirus			1.770.000	
Maintenance solution sauvegarde			2.950.000	
Maintenance parc informatique			6.000.000	Selon la taille du parc informatique
Montant total de la maintenance des équipements et logiciels informatiques			10.720.000	

Annexe 2 : Echange de données

En dinars

Montant annuel	Référence de facture	Référence	Type	Ligne
12000.000	RG72013T04287	13FINT058	FO 60 Mo	PANORAMA INTERNET
12000.000				

Annexe 3 : Abonnements auprès des agences médiatiques

En Dinars

Montant annuel	Référence de facture	Référence	Type	Ligne/domaine
8.568.000	RG72013T04287	13FINT058	FO 60 Mo	PANORAMA INTERNET
		Fournisseur	Frais annuel	Nom et domaine
			18	Energy- mines.gov.tn
			18	Energy- mines.gov.tn
			18	Energy- mines.gov.tn
			1000	Hébergement site
Total frais ATI			1054	
9.622.000				

Projet de budget des programmes informatiques pour 2021

(section "industrie")

Direction informatique

Projets	Prévisions 2021		Prévisions 2022		Prévisions 2023	
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé
Coût totale des études	0.000	0.000	25.000.000	25.000.000	120.000.00 0	120.000.00 0
Total des matériels informatiques et matériel de réseautage, de communication et autres	120.000.00 0	75.424.91 7	140.000.00 0	140.000.00 0	60.000.000	60.000.000
Coût total du schéma directeur informatique	120.000.00 0	75.424.91 7	165.000.00 0	165.000.00 0	180.000.00 0	180.000.00 0

Projet de budget des programmes informatiques pour 2020
(section "industrie")

Projets réalisés							
Projets	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Coût total des études	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	
005-0004 Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres							
Ordinateurs de bureaux	54.000.000	37.190.569					
Ordinateurs portables	6.000.000	0.000					
Photocopieuses	54.000.000	34.007.848					
Scanners	6.000.000	4.226.500					
Total Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres	120.000	75.424.917	0.000	0.000	0.000	0.000	
Total des projets réalisés	120.000	75.424.917	0.000	0.000	0.000	0.000	
Projets en cours							
Projets	2019		2020		2020		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Développement de système de suivi des dossiers de mise à niveau industrielle à distance			25.000.000	25.000.000			
Coût total des études	0.000	0.000	25.000.000	25.000.000	0.000	0.000	
005-0004 Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres							
Acquisition de matériels informatiques			65.000.000	65.000.000			
Acquisition de matériels de réseaux informatiques			25.000.000	25.000.000			
Systèmes de sécurité informatique (antivirus, pare-feu...)			25.000.000	25.000.000			
Total Matériel informatique et matériel de réseau	0.000	0.000	165.000.000	165.000.000	0.000	0.000	

de telecommunicatio n et autres							
Total des projetsencours	0.000	0.000	235.000.000	240.000.000	0.000	0.000	
Total	0.000	0.000	280.000.000	285.000.000	0.000	0.000	
Projets nouveaux 2020							
Projets	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Numérisation du système de mise à niveauindustrielle					60.000.000	60.000.000	
Numérisation des dossiers des autorisationsdélivr ées via le réseau TTN					60.000.000	60.000.000	
Numérisation des dossiers de la DG de la promotion des PME					0.000	0.000	
Coût total des études	0.000	0.000	0.000	0.000	120.000.000	120.000.000	
005-0004 Matériel informatique et materiel de réseau de telecommunication et autres							
Acquisition de matérielsinformat iques					60.000.00 0	60.000.000	
Systèmes de sécuritéinformati que (antivirus, pare-feu...)					0.000	0.000	
Total Matériel informatique et materiel de réseau de telecommunicati on et autres	0.000	0.000	0.000	0.000	60.000.000	60.000.000	
Total des projets nouveaux	0.000	0.000	0.000	0.000	180.000.00 0	180.000.000	
Coût total des projets	0.000	0.000	165.000.000	165.000.000	180.000.00 0	180.000.000	
	2019		2020		2021		
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
Coût total des projetsréalisés	120.000.000	75.424.917	0.000	0.000	0.000	0.000	
Coût total des projetsencours	0.000	0.000	165.000.000	165.000.000	0.000	0.000	
Total des projets nouveaux	0.000	0.000	0.000	0.000	180.000.000	180.000.000	
Coût total des projets	0.000	0.000	165.000.000	165.000.000	180.000.000	180.000.000	

**Tableaux de passage
entre la nature et la destination des dépenses**

Tableaux de passage entre la nature et la destination de la dépense -Section « industrie »

Programme	Sous programme	Intervenants (structures administratives)	Unité opérationnelle	Activités du programme "pilote et appui"		Sous activités du programme "pilote et appui"		Nature de la dépense	Réalizations 2019		2021	2020
				intitulé	Budget 2020	intitulé	Budget 2021		Ancienne imputation	Ministère de l'industrie de l'énergie et des mines	LF	Total prévisions
Programme 9: "pilote et appui"	Sous Programme: "pilote et appui"	Cabinet Inspection générale DG de la tutelle sur les établissements et entreprises publiques Unité de gestion budgétaire par objectifs	Unité opérationnelle "pilote"	A1: Pilotage	2930300	S/A1-1 Gestion des structures de pilotage	2915300	Rémunérations des agents de l'Unité opérationnelle "pilote"	Aticle 01136/pg9000	2848825	1984100	1494000
								Rémunération des membres du gouvernement	2	105187	105200	106000
								Rémunération des membres des cabinets	4		44000	61000
								Salaire de base et échelonnement	10	767859	510000	281000
								Indemnités spécifiques fixes	11	1295859	821000	648000
								Indemnités liées au fonction	12	175338	101000	121000
								Prime de rendement	14	3700	60000	35500
								Prime des heures supplémentaires	15	68066	5000	4500
								Indemnités familiales	16	4621	4900	2800
								Participations en charge de l'employeur	17	10311	254000	205200
								Indemnité de		418030		

Programme 9: “ pilotage et appui”	Sous Programme: “ pilotage et appui”	Direction générale des services communs	Unitéopérationnelle “ Appui”	A2: Gestion des ressources	3268700	S/A1-2 Mise en place du label Qualité au sein des directions générales rattachées au ministère	15000	coordination et de suivi des finances publiques				
								Agents temporaires	31			
								Agents contractuels	31		65000	24200
								Participations en charge de l’employeur	35		14000	4800
								Dépenses d’investissements (dépenses diverses)	Article 06608	0	15000	15000
								Mise en place du label Qualité au sein des directions générales rattachées au ministère	art 06608/ pg 0001		15000	15000
								Rémunérations des agents de l’Unité opérationnelle “appui”	art 01136/ pg 9000	51206	1755900	1748000
								Salaire de base et échelonnement	10		512000	387000
								Indemnités spécifiques fixes	11		821000	906000
								Indemnités liées au fonction	12		100000	80000
								Indemnités spécifiques variables	13			2600
Prime de rendement	14		59000	51000								
Prime des heures supplémentaires	15		5000	2500								
indemnités familiales	16		4900	6200								
Participations en charge de l’employeur	17		254000	279200								
Agents temporaires	30			15300								

						Agents contractuels	31	49096		12700	
						Indemnités familiales	35				
						Participations en charge de l'employeur	36	2110		5500	
					S/A2-2 Productivité des ressources humaines	163000	Dépenses de fonctionnement (Ressources humaines)	art 02236/ pg 9000	127639	100000	65000
							Frais d'hébergement	157		8000	3000
							Dépenses des missions	163	25369	30000	10000
							Habits des ouvriers et agents d'accueil	165	21720	17000	17000
							Indemnité journalière de déplacement	174	2471	4000	4000
							Frais de transport des individus à l'intérieur	184	528	1000	1000
							Abonnement du transport	185		2500	2500
							Frais de transport des individus à l'étranger	186	21324	20000	10000
							Séminaires de formation	194	3065	3500	3500
							Stages de formation	195	1438	3500	3500
							Formation en informatique	197	2920	4000	4000
							Dépenses médicales	212	20	500	500
							Achats de médicaments et produits pharmaceutiques	213		500	500
							Organisation des examens et concours	219	2330	3500	3500
							Commissions médicales	232	960	1000	1000
							Coventions médicales	306		1000	1000
							Autres services		45000		

							Autres dépenses de gestion		495			
						326000	Dépenses d'interventions (subventions au profit des associations et des amicales à caractère social)	art 03336/ pg 9000 Spg 234	165000		197000	
							Subvention complémentaire conjointe au profit des agents de l'Etat		67504			
							Programme du départ volontaire					
Programme 9: " pilotage et appui"	Sous Programme: " pilotage et appui"	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle " Appui"	A3 services logistiques	3900000	S/A 3-1 Approvisionnement	899022	Dépenses de fonctionnement (services logistiques)	art 02236/ pg 9000	470446	276000	304522
								Ameublement de l'administration	34	8134	3000	3000
								Achat de carburant pour les moyens de transport	43	73514	60000	60000
								Quotats de carburant pour les cadres chargés de postes fonctionnelles	45	274503	135000	167632
								Courriers administratifs	54	2494	3000	3000
								Matériel de gestion administrative	62	5962	6000	6000
								Assurance du matériel de transport	80	11807	12000	12000
								Fournitures bureautiques	111	15202	15000	15000
								Imprimés officiels	112	2440	2500	2500
								Autres imprimés	117	1519	2500	2500

Programme 9: " pilotage et appui"	Sous Programme: " pilotage et appui"	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle " Appui"					Documents manuscrits	123		1000	1000
								Journaux et magazines	125	13371	12000	7000
								Abonnements auprès des agences médiatiques	126	6883	5000	5000
								Publication des annonces dans les journaux et magazines	127	1203	2000	2000
								Frais de réception	156	7385	7000	7000
								Frais de circulation	241	9490	9000	9890
								Frais de passage	242	990	1000	1000
								Autres dépenses de gestion	403			
								Arriérés auprès d'autres fournisseurs		35550		
								Dépenses d'investissement (équipements administratifs)	Art 06604	133000	270000	180000
								Programme 9:	Sous Programme:	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle	
Acquisition d'équipements divers	Art 06604 pg0007			20000								
Dépenses de fonctionnement (location)	Art 02236 pg9000 Spg020	940437	1099000	1149368								
								Dépenses de fonctionnement (entretien des immeubles et dépenses divers rattachées)	Art 02236 pg9000	227159	147000	153110
								Consommation d'eau	21	7860	6000	6000

								Consommation d'électricité et de gaz	22	103665	50000	50000
								Communications téléphoniques	23	24566	20000	20000
								Entretien des batiments	91	28272	13000	13000
								Maintenance des moyens de transport	92	54545	44000	55110
								Entretien et maintenance du materiel et du meuble	93	4055	9000	4000
								Dépenses directes pour le nettoyage	103	4196	5000	5000
								Arriérésauprèsd'autresfo urnisseurs				
Programme 9: " pilotage et appui"	Sous Programme: " pilotage et appui"	Direction générale des services communs	Unitéopérationnelle " Appui"			S/A 3-2 Informatique	442000	Dépenses de fonctionnement (informatique)	Art 02236 pg9000		58000	58000
								Echange de donnés	24	50897	18000	18000
								Acquisition de fournitures et matériels informatiques	135	17510	18000	18000
								Dépenses de maintenance informatique	137	20555	15000	15000
								Dépenses de l'exploitation du système "ADEB"	145	6118	3000	3000
								Dépenses de l'exploitation du système "INSAF"	146	3103	3000	3000
								Dépenses de l'exploitation du système "RACHED"	147	2666	1000	1000

							Dépenses de l'exploitation du système "AMEN"	148	944		
							Applications du schéma directeur commun de l'administration	149			
							Dépenses d'investissement (programmes informatiques)	Art 06605	85000	140000	180000
							Schema directeur de l'informatique	Art 06605 pg0004	85000	140000	180000
Total									5167113	6018000	5544000

Annexes
Section « Energie et mines »

Nombre des agents
du ministère de l'industrie, de l'énergie et
des mines jusqu'à la fin de 2020
et la fin de 2021
section « Energie et mines »

Nombre des agents
Section « Énergie et mines »
jusqu'à la fin de 2021

	Ministre/chef cabinet/chargé de mission	Administratifs	Techniciens	Ouvriers	Grades non spécifiés	Agents non permanents	Total
Pilotage et appui	5	38	7	33		2	85
Energie		12	15	2		1	30
Mines		4	6	0			10
Total général	5	54	28	35	0	3	125

Nombre des agents du programme « Energie » jusqu'à la fin de 2021

Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Autres cas	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Départ 2021	Total 2021
Agents administratifs	10	0	2	0	0	0	12	0	0	0	0	12
Conseiller des services publics	2		1				3					3
Conseiller adjoint de la cour des comptes	0						0					0
Insocteur en chef	1						1					1
Inspecteur central	2						2					2
Inspecteur	0						0					0
Administrateur conseiller	1						1					1
Administrateur	2		1				3					3
Attaché de direction	2						2					2
secrétaire	0						0					0
Agents Techniques	15	0	1	0	0	0	16	0	0	0	0	16
Ingénieur général	3						3					3
Ingénieur en chef	6						6					6
Ingénieur principal	5		1				6					6
Nalyste central	1						1					1
Ouvriers	1	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Ouvrierscatégorie 8	1						1					1
Ouvrierscatégorie 10	0		1				1					1
TOTAL	26	0	4	0	0	0	30	0	0	0	0	30

Nombre des agents du programme « Mines » jusqu'à la fin de 2021

Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Autres cas	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Départ 2021	Total 2021
Agents administratifs	4	0	0	0	0	0	4					
Conseiller des services publics	1						1					
Administrateur conseiller	1						1					
Administrateur en chef	1						1					
Administrateur	1						1					
Agents Techniques	6						6					
Ingénieur général	1						1					
Ingénieur en chef	2						2					
Ingénieur principal	3						3					
Ouvriers	0						0					
Ouvriers catégorie 5	0						0					
TOTAL	10	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	10

Nombre des agents du programme « pilotage et appui » jusqu'à la fin de 2021

Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2019 +	Promotions 2019 -	Départ 2019	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Autres cas	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021
Le ministre	1										1					1
Le secrétaire d'état											0					0
Le chef de cabinet	1										1					1
Chargé de mission	1										1					1
Chargé de mission			1								1					1
Chargé de mission			1								1					1
Agents administratifs	38	0	1	0	0	0	0	0	0	0	39	0	7	-7	0	39
Contrôleur en chef des services publics	2		1								3					3
Administrateur général	0										0					0
Administrateur en chef	4										4		1			4
Administrateur conseiller	1										1		1	-1		1
Administrateur	12										12		1	-1		12
Attaché de direction	3										3			-1		3
Commis d'administration	1										1					1
secrétaire	1										1					1
Inspecteur général	1										1					1
Inspecteur en chef	3										3					3
Inspecteur central	3										3		1			3
Inspecteur	2										2		1	-1		2
Inspecteur attaché	0										0			-1		0
Gestionnaire général des documents et archives	0										0		1			0
Gestionnaire en chef des documents et archives	2										2			-1		2
Gestionnaire des documents et archives	2										2		1			2
Gestionnaire assistant des documents et archives	1										1			-1		1
Agents Techniques	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	4	-4	0	7
Ingénieur général	0										0		1			0
Ingénieur en chef	2										2		1	-1		2

Ingénieur principal	0										0			-1		0
Analyste général	1										1					1
Analyste en chef	0										0					0
Analyste principal	0										0					0
Technicienen chef	0										0		1			0
Technicien principal	2										2		1	-1		2
Technicien	2										2			-1		2
Ouvriers	35	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	34	0	0	0	0	34
Ouvrierscatégorie 1	5			-1							4					4
Ouvrierscatégorie 2	14										14					14
Ouvrierscatégorie 3	0										0					0
Ouvrierscatégorie 4	0										0					0
Ouvrierscatégorie 5	3										3					3
Ouvrierscatégorie 6	2										2					2
Ouvrierscatégorie 7	0										0					0
Ouvrierscatégorie 8	3										3					3
Ouvrierscatégorie 9	3										3					3
Ouvrierscatégorie 10	5										5					5
TOTAL	83	0	3	-1	0	0	0	0	0	0	85	0	-11	11	0	85

Nombre des agents de l'unité opérationnelle « pilotage » jusqu'à la fin de 2021

Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Autres cas	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021
Le ministre	1							1					1
Le secrétaire d'état								0					0
Le chef de cabinet	1							1					1
Chargé de mission	1							1					1
Chargé de mission			1					1					1
Chargé de mission			1					1					1
Agents administratifs	22	0	1	0	0	0	0	23	0	0	0	0	23
Contrôleur en chef des services publics	2		1					3					3
Administrateur général	0							0					0
Administrateur en chef	3							3					3
Administrateur conseiller	1							1					1
Administrateur	6							6					6
Attaché de direction	0							0					0
Commis d'administration	1							1					1
secrétaire	1							1					1
Inspecteur général	1							1					1
Inspecteur en chef	3							3					3
Inspecteur central	2							2					2
Inspecteur	1							1					1
Inspecteur attaché	0							0					0
Gestionnaire en chef des documents et archives	0							0					0
Gestionnaire des documents et archives	1							1					1
Gestionnaire assistant des documents et archives	0							0					0
Agents Techniques	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Ingénieur général								0					0
Ingénieur en chef	1							1					1
Ingénieur principal								0					0

Analyste général								0					0
Analyste en chef								0					0
Analyste principal								0					0
Technicien en chef								0					0
Technicien principal								0					0
Technicien								0					0
Ouvriers	7	0	0	-1	0	0	0	6	0	0	0	0	6
Ouvrierscatégorie 1	2			-1				1					1
Ouvrierscatégorie 2	1							1					1
Ouvrierscatégorie 3	0							0					0
Ouvrierscatégorie 4	0							0					0
Ouvrierscatégorie 5	1							1					1
Ouvrierscatégorie 6	0							0					0
Ouvrierscatégorie 7	0							0					0
Ouvrierscatégorie 8	0							0					0
Ouvrierscatégorie 9	1							1					1
Ouvrierscatégorie 10	2							2					2
TOTAL	33	0	3	-1	0	0	0	35	0	0	0	0	35

Nombre des agents de l'unité opérationnelle « appui » jusqu'à la fin de 2021

Grade	Système informatique INSAF Mai 2020	Recrutement 2020	Autres cas +	Autres cas -	Promotions 2020 +	Promotions 2020 -	Départ 2020	Total 2020	Autres cas	Recrutement 2021	Promotions 2021 +	Promotions 2021 -	Total 2021
Agents administratifs	16	0	0	0	0	0	0	16	0	0	0	0	16
Contrôleur en chef des services publics	0							0					0
Administrateur général	0							0					0
Administrateur en chef	1							1					1
Administrateur conseiller	0							0					0
Administrateur	6							6					6
Attaché de direction	3							3					3
Commis d'administration	0							0					0
secrétaire	0							0					0
Inspecteur général	0							0					0
Inspecteur en chef	0							0					0
Inspecteur central	1							1					1
Inspecteur	1							1					1
Inspecteur attaché	0							0					0
Gestionnaire en chef des documents et archives	2							2					2
Gestionnaire des documents et archives	0							1					1
Gestionnaire assistant des documents et archives	1							1					1
Agents Techniques	6	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	6
Ingénieur général								0					0
Ingénieur en chef	1							1					1
Ingénieur principal								0					0
Analyste général	1							1					1
Analyste en chef	0							0					0
Analyste principal	0							0					0
Technicien principal	2							2					2
Technicien	2							2					2
Ouvriers	28	0	0	0	0	0	0	28	0	0	0	0	28

Ouvrierscatégorie 1	3							3					3
Ouvrierscatégorie 2	13							13					13
Ouvrierscatégorie 4	0							0					0
Ouvrierscatégorie 5	2							2					2
Ouvrierscatégorie 6	2							2					2
Ouvrierscatégorie 7	0							0					0
Ouvrierscatégorie 8	3							3					3
Ouvrierscatégorie 9	0							2					2
Ouvrierscatégorie 10	3							3					3
TOTAL	50	0	0	0	0	0	0	50	0	0	0	0	50

Promotions pour 2021 (section « Energie et mines »)

(Effet financier)

Remarque : Les promotions pour 2020 ont été transférées à 2021 conformément à la circulaire du président du gouvernement n°16 daté du 14 mai 2020 relatif à la préparation du projet du budget de l'Etat pour 2021.

Promotions pour 2021 (section « Energie et mines »)

Les promotions pour 2020 ont été transférées à 2021 conformément à la circulaire du président du gouvernement n°16 daté du 14 mai 2020 relatif à la préparation du projet du budget de l'Etat pour 2021.

Grade de la promotion	Nombre	Salair e de base	Indemnitésspécifi ques	Prime de rendeme nt	Sous total	Participatio ns sur la charge de l'employeu r 19,5%	Tota l
Ingénieurgénéral	1	69	735	100	904	176	1.080
Ingéniureen chef	1	69	717	50	836	163	999
Administrateurgénéral	1	69	242	100	411	80	491
Administrateurconseiller	1	231	327	70	628	122	750
Administrateur	1	154	255	30		86	525
Gestionnaire general des documents et archives	1	69	242	100	439	80	491
Gestionnaire de documents et archives	1	154	255	30	411	86	525
Inspecteuren chef des affaires économiques	1	81	237	50	439	72	440
Inspecteur central des affaires économiques	1	154	255	30	368	86	525
Technicienen chef	1	231	93	70	439	77	471
Technicien principal	1	154	322	30	394	99	605
Total	11	1.435	3.680	660	506	1.126	6.901
Total retenu	11	1.000	4.000	1.000	5.775	1.000	7.000

6.000

Promotions exceptionnelles pour 2020 et 2021

Section Energie et mines

(Effet financier 2021)

Promotions exceptionnelles pour 2020 et 2021

Programme 09 : pilotage et appui

Grade de la promotion	Nombre	Salaire de base	Indemnités spécifiques	Prime de rendement	Sous total	Participations sur la charge de l'employeur 19,5%	Total
Promotions exceptionnelles 2020							
Administrateur général	2	276	1932	800	3008	587	3595
Administrateur en chef	1	138	950	200	1288	251	1539
Administrateur	10	9240	13080	2800	25120	4898	30018
Attaché d'administration	3	1845	3042	360	5247	1023	6270
Sous total 1	16	11499	19004	4160	34663	6759	41422
Promotions exceptionnelles 2021							
Administrateur en chef	1	138	950	200	1288	251	1539
Sous total 2	1	138	950	200	1288	251	1539
Total	33	11637	19954	4360	35951	7010	42961
Total retenu	32	12000	20000	4000	36000	7000	43000
Total general des promotions	43	13000	24000	5000	42000	8000	50000

**Prévisions des dépenses de
rémunérations publiques pour
2021(section « Energie et mines »**

(après discussion avec le ministère des finances en tenant compte des
promotions 2021)

Prévisions des dépenses totales des rémunérations
des agents de du ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique
(programme Energie +programme Mines+ programme pilotage et appui)
(en tenant compte des promotions 2021+promotions exceptionnelles)

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021+promotions exceptionnelles)
Rémunération des membres du gouvernement	106.000
Rémunération des membres des cabinets	71.000
Salaire de base et échelonnement	813.500
Indemnités spécifiques fixes	1.919.000
Indemnités liées au fonction	243.500
Indemnités spécifiques variables	300
Prime de rendement	83.300
Prime des heures supplémentaires	11.700
Indemnités familiales	8.300
Participations en charge de l'employeur	591.000
Agents temporaires	45.700
Agents contractuels	12.200
Participations en charge de l'employeur	11.500
Total général	3.917.000

Taux d'évolution par rapport aux prévisions pour 2020 (3.546.000)	10,46%
--	--------

Prévisions des dépenses totales des rémunérations
des agents de du ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique
programme1 : Energie

Libellé	Prévisions 2021
Salaire de base et échelonnement	213.000
Indemnités spécifiques fixes	553.000
Indemnités liées au fonction	83.000
Prime de rendement	24.000
Prime des heures supplémentaires	600
Indemnités familiales	2.400
Participations en charge de l'employeur	169.000
Agents temporaires	26.600
Participations en charge de l'employeur	5.400
Total général	1.077.000

Prévisions des dépenses totales des rémunérations
des agents de du ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique
programme3 : Mines

Libellé	Prévisions 2021
Salaire de base et échelonnement	76.500
Indemnités spécifiques fixes	196.500
Indemnités liées au fonction	40.000
Prime de rendement	8.000
Prime des heures supplémentaires	800
Indemnités familiales	200
Participations en charge de l'employeur	65.000
Total général	387.000

Prévisions des dépenses totales des rémunérations
des agents de du ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique
programme9 ; « pilotage et appui »

En dinars

Libellé	Prévisions 2021 (avec les promotions 2021)
Unitéopérationnelle "pilotage"	
Rémunération des membres du gouvernement	106.000
Rémunération des membres des cabinets	71.000
Salaire de base et échelonnement	269.000
Indemnités spécifiques fixes	616.000
Indemnités liées au fonction	93.000
Prime de rendement	31.700
Prime des heures supplémentaires	4.500
Indemnités familiales	2.700
Participations en charge de l'employeur	190.000
Agents temporaires	19.100
Agents contractuels	12.200
Participations en charge de l'employeur	6.100
Total Unitéopérationnelle "Pilotage"	1.421.300
Unitéopérationnelle "appui"	
Salaire de base et échelonnement	255.000
Indemnités spécifiques fixes	553.500
Indemnités liées au fonction	27.500
Indemnités spécifiques variables	300
Prime de rendement	19.600
Prime des heures supplémentaires	5.800
Indemnités familiales	3.000
Participations en charge de l'employeur	167.000
Total Unitéopérationnelle "appui"	1.031.700
Total général	2.453.000

Prévisions des dépenses de fonctionnement

2021

Section « Energie et mines »

Dépenses	imputation			Réalisations	Loi de	Prévisions	Ecart
	article	Paragraphe	Sous paragraphe	2019	finances 2020	2021	
En Dinars							
Loyer et taxes municipals	91201	2301	000	1.005.477	1.109.000	1.056.500	52.000
Consommation d'eau	91201	2302	000	7.271	6.000		1.500
Consommation d'élec tricité et de gaz	91201	2303	000	84.559	50.000	50.000	0
Communications téléphoniques	91201	2304	001	0	30.000	18.000	-12.000
Echange de donnés	91201	2304	002	23.001	12.000	10.000	-2.000
Ameublement de l'administration	91201	2305	001	9.105	10.000	10.000	0
Achat de carburant pour les myens de transport	91201	2306	001	58.398	45.000	45.000	0
Quotats de carburant pour les cadres chargés de postes fonctionnelles	91201	2306	003	133.812	100.000	102.000	2.000
Courriers administrati fs	91201	2307	001	1.710	2.000	2.000	0
Matériel de gestion administrative	91201	2308	001	9.139	4.000	4.000	0
Assurance du materiel de transport	91201	2309	001	8.373	7.000	11.000	4.000
Entretien des batiments	91201	2310	001	28.101	20.000	20.000	0
Maintenance des moyens de transport	91201	2310	002	25.271	30.000	30.000	0
Entretien et maintenance du materiel et du meuble	91201	2310	003	13.162	13.000	13.000	0
Dépenses directes pour le nettoyage	91201	2311	001	5.988	6.000	9.000	3.000
Fournitures bureautiq	91201	2313	000	39.354	19.000	20.000	1.000

ues							
Imprimés officiels	91201	2314	001	0	1.500	1.500	0
Autres imprimés	91201	2314	099	1.638	2.000	2.000	0
Documents manuscrits	91201	2315	001	0	500	500	0
Journaux et magazines	91201	2316	000	13.004	18.000	15.000	-3.000
Abonnements auprès des agences médiatiques	91201	2317	000	14.173	7.000	9.5000	2.500
Publication des annonces dans les journaux et magazines	91201	2318	001	2.185	4.000	4.000	0
Acquisition de fournitures et matériels informatiques	91201	2319	001	15.240	33.000	33.000	0
Dépenses de maintenance informatique	91201	2319	003	3.912	12.000	12.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "ADEB"	91201	2320	001	757	3.000	3.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "INSAF"	91201	2320	002	1.352	2.000	2.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "RACHED"	91201	2320	003	472	1.000	1.000	0
Dépenses de l'exploitation du système "AMEN"	91201	2320	004	3.570	7.000	7.500	500
Applications du schéma directeur commun de l'administration	91201	2320	005	0	5.500	5.500	0
Frais de réception	91201	2321	001	4.524	10.000	10.000	0
Frais d'hébergement	91201	2321	002	0	8.000	8.000	0
Dépenses des	91201	2322	000	8.313	30.000	30.000	0

missions0							
Habits des ouvriers et agents d'accueil	91201	2223	002	14.755	17.000	17.000	0
Indemnité journalière de déplacement	91201	2224	001	1.271	1.000	1.000	0
Frais de transport des individus à l'intérieur	91201	2225	001	1.156	2.000	2.000	0
Abonnement du transport	91201	2225	002	0	2.000		-2.000
Frais de transport des individus à l'étranger	91201	2225	003	10.287	25.000	25.000	0
Séminaires de formation	91201	2228	001	2.482	4.000	4.000	0
Stages de formation	91201	2228	002	260	2.000	2.000	0
Formation en informatique	91201	2228	004	0	3.000	3.000	0
Dépenses médicales	91201	2230	001	0	500	500	0
Organisation des examens et concours	91201	2231	000	856	3.000	3.000	0
Commissions médicales	91201	2237	000	335	1.000	1.000	0
Frais de circulation	91201	2340	001	5.420	5.000	5.000	0
Frais de passage	91201	2340	002	1.980	2.000	2.000	0
Conventions médicales	91201	2247	005	0	1500	1500	0
Arriérés auprès d'autres fournisseurs			392	10.167			0
Autres dépenses de gestion	91201	2399	000	97	1.000	1.000	0
Total				1.569.927	1.625.000	1.673.000	48.000

**Tableaux récapitulatifs de l'évolution de la location du
bâtiment « PANORAMA »**

Tableaux récapitulatifs de l'évolution de la location du bâtiment « PANORAMA » sise 40 Rue du Japonenretenant 19% pour la TVA						
Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Sans TVA	368644.060	387076.263	406430.076	426751.580	448089.159	470493.617
TVA	18%	18%	18%	18%	18%	18%
Avec TVA	434999.991	456746.990	479587.490	503566.864	528745.208	555182.468
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Sans TVA	494018.298	518719.213	544655.173	571887.932	600482.329	630506.445
TVA	18%	18%	18%	18%	18%	18%
Avec TVA	582941.591	612088.671	642693.104	674827.760	708569.148	743997.605
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sans TVA	662031.767	695133.356	729890.023	7666384.525	804703.751	844938.938
TVA	18%	18%	18%	18%	18%	19%
Avec TVA	781197.485	820257.360	861270.228	904333.739	957597.463	1005477.337
Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Sans TVA	887185.885	931545.179	978122.438	1027028.560	1078379.988	1132298.988
TVA	19%	19%	19%	19%	19%	19%
Avec TVA	1055751.203	1108538.764	1163965.702	1222163.987	1283272.186	1347438.795

Tableau détaillé des prévisions des subventions au profit de
l'amicale du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines
– section « industrie »

En Dinars

Domaine d'application	Titre de la subvention	Nombre des bénéficiaires	Montant en dinar	Montant global en dinar
Circulaire n°04 du 19 janvier 2016 relatif à l'octroi des agents publics exerçant dans les services centraux et étrangers des tickets restaurants	Tickets de restauration	140	450	63.000
Circulaire n°37 du 29 décembre 2017 relatif à la fixation des conditions et procédures de l'octroi du financement public au profit des amicales des agents au titre d'aides sociales	Aides Aid Idha	80	300	24.000
	Aides aid Fitr	80	300	24.000
	Aides rentrées scolaire	prévisionnelle selon le nombre d'enfants	180	18.000
Total				129.000
Crédits alloués pour 2021				129.000

Prévisions des dépenses d'informatique 2021

(section « Energie et mines »)

Projet de budget du titre 1						
Direction informatique						
Dépenses	Prévisions 2021		Prévisions 2022		Prévisions 2023	
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé
Applications du schémadirecteurcommun de l'administration	5.500	5.500	6.050	6.050	6.655	6.655
Dépenses d'entretien	12.000	12.000	13.200	13.200	14.520	14.520
Echange de données	10.000	10.000	11.000	11.000	12.100	12.100
Abonnements auprès des agences médiatiques	9.500	9.500	10.450	10.450	11.495	11.495
Achat du matériel informatique (cartouches d'impression)	33.000	33.000	36.300	36.300	39.930	39.930
Formation en informatique	3.000	3.000	3.300	3.300	3.630	3.630
Montant total	73.000	73.000	80.300	80.300	88.330	88.330

(*) annexe 1

(**) annexe 2

(***) annexe 3

(****) ajout du coût du système « INJEZ » et du système informatique de la CNI

Annexe 1 : Tableaux des frais de maintenance pour le budget 2021 relatif à la direction informatique

Entretien	Type	fournisseur	Prévisions 2021	Remarques
137- Maintenance des systèmes				
Maintenance solution antivirus			1.770.000	
Maintenance solution sauvegarde			2.950.000	
Maintenance parc informatique			6.000.000	Selon la taille du parc informatique
Montant total de la maintenance des équipements et logiciels informatiques			10.720.000	

Annexe 2 : Echange de données

En dinars

Montant annuel	Référence de facture	Référence	Type	Ligne
10000.000	RG72013T04287	13FINT058	FO 60 Mo	PANORAMA INTERNET
10000.000				

Annexe 3 : Abonnements auprès des agences médiatiques

En Dinars

Montant annuel	Référence de facture	Référence	Type	Ligne/domaine
8.568.000	RG72013T04287	13FINT058	FO 60 Mo	PANORAMA INTERNET
		Fournisseur	Frais annuel	Nom et domaine
		ATI	18	Energy- mines.gov.tn
			18	Energy- mines.gov.tn
			18	Energy- mines.gov.tn
			1000	Hébergement site
Total frais ATI			1054	
9.622.000				

Projet de budget des programmes informatiques pour 2021
(section "industrie")

Direction informatique

Projets	Réalizations 2019		LF 2020		Prévisions 2021	
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé
Coût totale des études	0.000	0.000	20.000.000	20.000.000	20.000.000	20.000.000
Total des matériels informatiques et matériel de réseautage, de communication et autres	84.814.95 4	84.814.95 4	80.000.000	80.000.000	110.000.00 0	110.000.00 0
Coût total du schéma directeur informatique	84.814.95 4	84.814.95 4	100.000.00 0	100.000.00 0	130.000.00 0	130.000.00 0

Projet de budget des programmes informatiques pour 2021
(tout section "industrie")

Projets réalisés							
Projets	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Coût total des études	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	
005-0004 Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres							
Acquisition matériel informatique	77.780.81 2	77.780.81 2					
Photocopieuses 04	7.043.142	7.043.142					
Total Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres	84.814.95 4	84.814.95 4	0.000	0.000	0.000	0.000	
Total des projets réalisés	84.814.95 4	84.814.95 4	0.000	0.000	0.000	0.000	
Projets en cours							
Projets	2019		2020		2020		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Systeme de suivi des autorisations d'exploitation et de prospection dans le secteur minier			20.000.00 0	20.000.00 0			
Coût total des études	0.000	0.000	20.000.00 0	20.000.00 0	0.000	0.000	
005-0004 Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres							
Acquisition de matériels informatiques			60.000.00 0	60.000.00 0			
Acquisition de matériels de réseaux informatiques			5.000	5.000			
Systemes de sécurité informatique (antivirus, pare-feu...)			15.000	15.000			
Total Matériel informatique et matériel de réseau de télécommunication et autres	0.000	0.000	80.000.000	80.000.000	0.000	0.000	
Total des projets en cours	0.000	0.000	100.000.00 0	100.000.00 0	0.000	0.000	
Total	0.000	0.000	100.000.00 0	100.000.00 0	0.000	0.000	
Projets nouveaux 2020							
Projets	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
001-0004 Etudes							
Audit sécurité informatique					20.000.00 0	20.000.00 0	
Coût total des études	0.000	0.000	0.000	0.000	20.000.000	20.000.000	

005-0004 Matériel informatique et materiel de réseau de telecommunication et autres							
Acquisition de matériels informatiques					60.000.00 0	60.000.00 0	
Systèmes de sécurité informatique (achat 02 pare-feu...)					50.000.00 0	50.000.00 0	
Total Matériel informatique et materiel de réseau de telecommunication et autres	0.000	0.000	0.000	0.000	110.000.00 0	110.000.00 0	
Total des projets nouveaux	0.000	0.000	0.000	0.000	130.000.00 0	130.000.00 0	
Coût total des projets	0.000	0.000	100.000.00 0	100.000.00 0	130.000.00 0	130.000.00 0	
	2019		2020		2021		Remarques
	Engagé	Payé	Engagé	Payé	Engagé	Payé	
Coût total des projets réalisés	84.814.95 4	84.814.95 4	0.000	0.000	0.000	0.000	
Coût total des projets en cours	0.000	0.000	100.000.00 0	100.000.00 0	0.000	0.000	
Total des projets nouveaux	0.000	0.000	0.000	0.000	130.000.00 0	130.000.00 0	
Coût total des projets	84.814.95 4	84.814.95 4	100.000.00 0	100.000.00 0	130.000.00 0	130.000.00 0	

**Tableaux de passage entre la nature et la destination de la
dépense (section « Energie et mines »)**

Tableaux de passage entre la nature et la destination de la dépense

Section « Energie et mines »

Programme	Sous programme	Intervenants (structures administratives)	Unités opérationnelles	Activités du programme "pilote et appui"		Sous activités du programme "pilote et appui"		Nature de la dépense	Réalizations 2019		2020	2021
				intitulé	Budget 2020	intitulé	Budget 2021		Ancienne imputation	Ministère de l'industrie et des mines	LF	Total prévisions
Programme 9: "pilote et appui"	Sous Programme: "pilote et appui"	Cabinet Inspection générale DG de la tutelle sur les établissements et entreprises publiques Unité de gestion budgétaire par objectifs	Unité opérationnelle "pilote"	A1: Pilote	2930300	S/A1-1 Gestion des structures de pilote	2915300	Rémunérations des agents de l'Unité opérationnelle "pilote"	Aticle 01136/pg9000	1057896	1195900	1421300
								Rémunération des membres du gouvernement	2	88094	89000	106000
								Rémunération des membres des cabinets	4		246000	71000
								Salaire de base et échelonnement	10	242903	583000	269000
								Indemnités spécifiques fixes	11	454180	52000	616000
								Indemnités liées à la fonction	12	56301	32000	93000
								Prime de rendement	14	25795	5000	31700
								Prime des heures supplémentaires	15	8122	3100	4500
								Indemnités familiales	16	3048	180000	2700

							Participations en charge de l'employeur	17	145483	5800	190000	
							Indemnité de coordination et de suivi des finances publiques					
							Agents temporaires	31	65		19100	
							Agents contractuels	31	30358		12200	
							Participations en charge de l'employeur	35	3547		6100	
					S/A1-2	15000	Dépenses d'investissements (dépenses diverses)	Article 06608	0	15000	0	
					Mise en place du label Qualité au sein des directions générales rattachées au ministère		Mise en place du label Qualité au sein des directions générales rattachées au ministère	art 06608/ pg 0001		15000	0	
Programme 9: " pilotage et appui"	Sous Programme: " pilotage et appui"	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle " Appui"	A2: Gestion des ressources humaines	3268700	S/A2-1 Rémunération des structures d'appui	2779700	Rémunérations des agents de l'Unité opérationnelle "appui"	art 01136/ pg 9000	969795	1160	1031700
								Salaire de base et échelonnement	10	242902	247000	255000
								Indemnités spécifiques fixes	11	56300	583000	553500
								Indemnités liées au fonction	12		51000	27500
								Indemnités spécifiques variables	13			
								Prime de rendement	14	25794		
								Prime des heures	15	8121		

							supplémentaires				
							indemnités familiales	16	3048		
							Participations en charge de l'employeur	17	145482		
							Agents temporaires	30	65		
							Agents contractuels	31	30358		
							Indemnités familiales	35			
							Participations en charge de l'employeur	36	3546		
						S/A2-2 Productivité des ressources humaines	Dépenses de fonctionnement (Ressources humaines)	art 02236/ pg 9000	39513	10000	
							Frais d'hébergement	157		8000	8000
							Dépenses des missions	163	8313	30000	30000
							Habits des ouvriers et agents d'accueil	165	14555	17000	17000
							Indemnité journalière de déplacement	174	1270	1000	1000
							Frais de transport des individus à l'intérieur	184	1156	2000	2000
							Abonnement du transport	185		2000	
							Frais de transport des individus à l'étranger	186	10287	25000	25000
							Séminaires de formation	194	2481	4000	4000
							Stages de formation	195	260	2000	2000
							Formation en informatique	197		3000	3000
							Dépenses médicales	212		500	
							Achats de	213			500

								medicamentset produits pharmaceutiques				
								Organisation des examens et concours	219	856	3000	3000
								Commissions médicales	232	335	1000	1000
								Coventions médicales	306		1500	150015000
								Autres services				
								Autres dépenses de gestion				
						S/A2-3 Interventions sociales	326000	Dépenses d'interventions (subventions au profit des associations et des amicales à caractère social)	art 03336/pg 9000 Spg 234	113000	129000	129000
								Subvention complémentaire conjonctive au profit des agents de l'Etat		34922		
								Programme du depart volontaire		90947		
Programme 9: " pilotage et	Sous Programme: " pilotage	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle	A3 services logistiques	3900000	S/A 3-1 Approvisionnement	899022	Dépenses de fonctionnement (services logistiques)	art 02236/pg 9000	303307	238000	244500
								Ameublement de l'administration	34	9000	10000	10000
								Achat de carburant pour les myens de transport	43	58398	45000	45000
								Quotats de carburant pour les cadres chargés de postes fonctionnelles	45	133812	100000	102000
								Courriers administratifs	54	1710	2000	2000

								Matériel de gestion administrative	62	9139	4000	4000
								Assurance du matériel de transport	80	8373	7000	11000
								Fournitures bureautiques	111	39354	19000	20000
								Imprimés officiels	112		1500	1500
								Autres imprimés	117	1638	2000	2000
								Documents manuscrits	123	500	500	500
								Journaux et magazines	125	13004	18000	15000
								Abonnements auprès des agences médiatiques	126	14173	7000	9500
								Publication des annonces dans les journaux et magazines	127	2185	4000	4000
								Frais de réception	156	4524	10000	10000
								Frais de circulation	241	5420	5000	5000
								Frais de passage	242	1980	2000	2000
								Autres dépenses de gestion	403	97	1000	1000
								Arriérés auprès d'autres fournisseurs				
								Dépenses d'investissement (équipements administratifs)	Art 06604	125700	155000	170000
								Acquisition de moyens de transport	Art 06604 pg0001	125700	135000	135000
								Acquisition d'équipements divers	Art 06604 pg0007		20000	35000
Programme 9: " pilotage et appui"	Sous Programme: " pilotage et appui"	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle " Appui"									

Programme 9: " pilotage et appui"	Sous Programme: " pilotage et appui"	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle " Appui"			S/A 3-2 Location et dépenses d'entretien	2558978	Dépenses de fonctionnement (location)	Art 02236 pg9000 Spg020	1005477	1056500	1109000
								Dépenses de fonctionnement (entretien des immeubles et dépenses divers rattachées)	Art 02236 pg9000	173519	155000	147500
								Consommation d'eau	21	7271	6000	7500
								Consommation d'électricité et de gaz	22	84559	50000	50000
								Communications téléphoniques	23		3000200000	18000
								Entretien des bâtiments	91	28101	30000	20000
								Maintenance des moyens de transport	92	25271	13000	30000
								Entretien et maintenance du matériel et du meuble	93	12162	6000	13000
								Dépenses directes pour le nettoyage	103	5988		9000
								Arriérés auprès d'autres fournisseurs		10167		
Programme 9:	Sous Programme:	Direction générale des services communs	Unité opérationnelle			S/A 3-2 Informatique	442000	Dépenses de fonctionnement (informatique)	Art 02236 pg9000	48304	75500	74000
								Echange de données	24	23001	12000	10000
								Acquisition de fournitures et matériels informatiques	135	15240	33000	33000
								Dépenses de	137	3912	12000	12000

							maintenance informatique				
							Dépenses de l'exploitation du système "ADEB"	145	757	3000	3000
							Dépenses de l'exploitation du système "INSAF"	146	1352	2000	2000
							Dépenses de l'exploitation du système "RACHED"	147	472	1000	1000
							Dépenses de l'exploitation du système "AMEN"	148	3570	7000	7500
							Applications du schéma directeur commun de l'administration	149		5500	5500
							Dépenses d'investissement (programmes informatiques)	Art 06605	84812	100000	130000
							Schema directeur de l'informatique	Art 06605 pg0004	84815	100000	130000
Total									4047195	4380000	4555000

